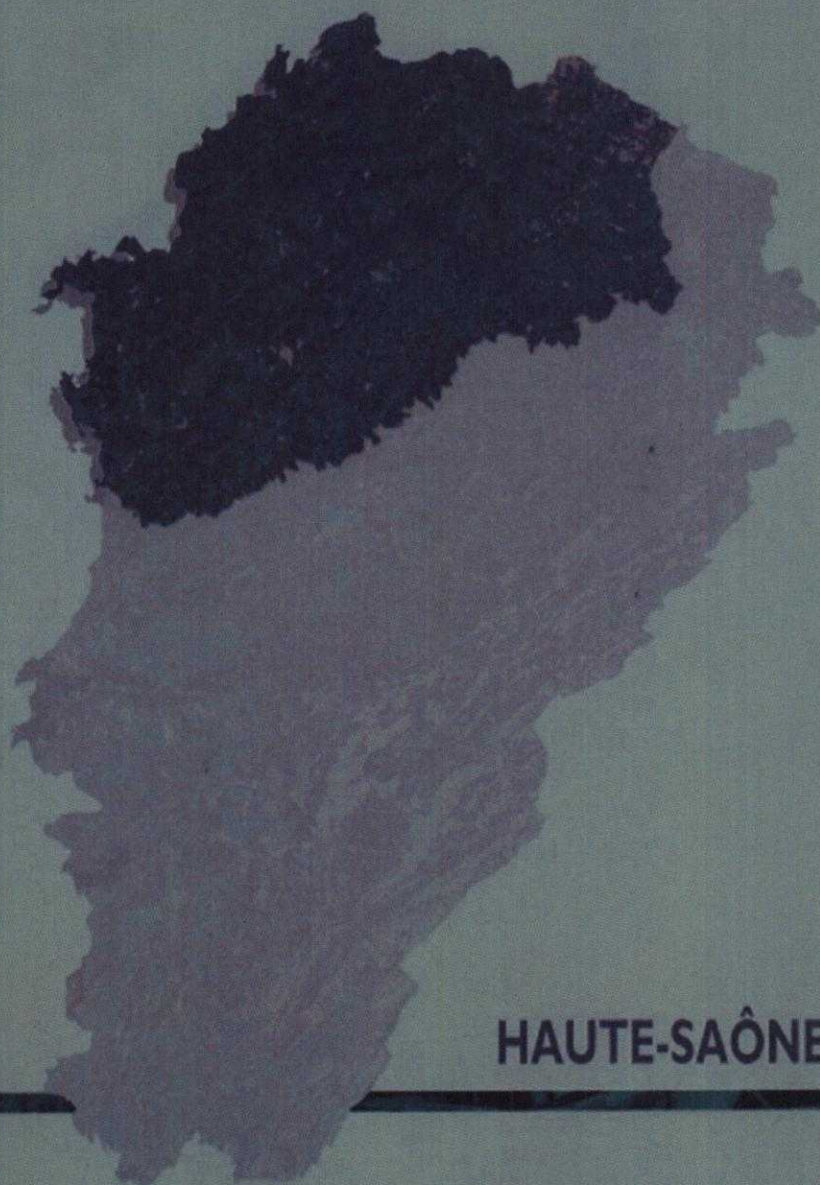
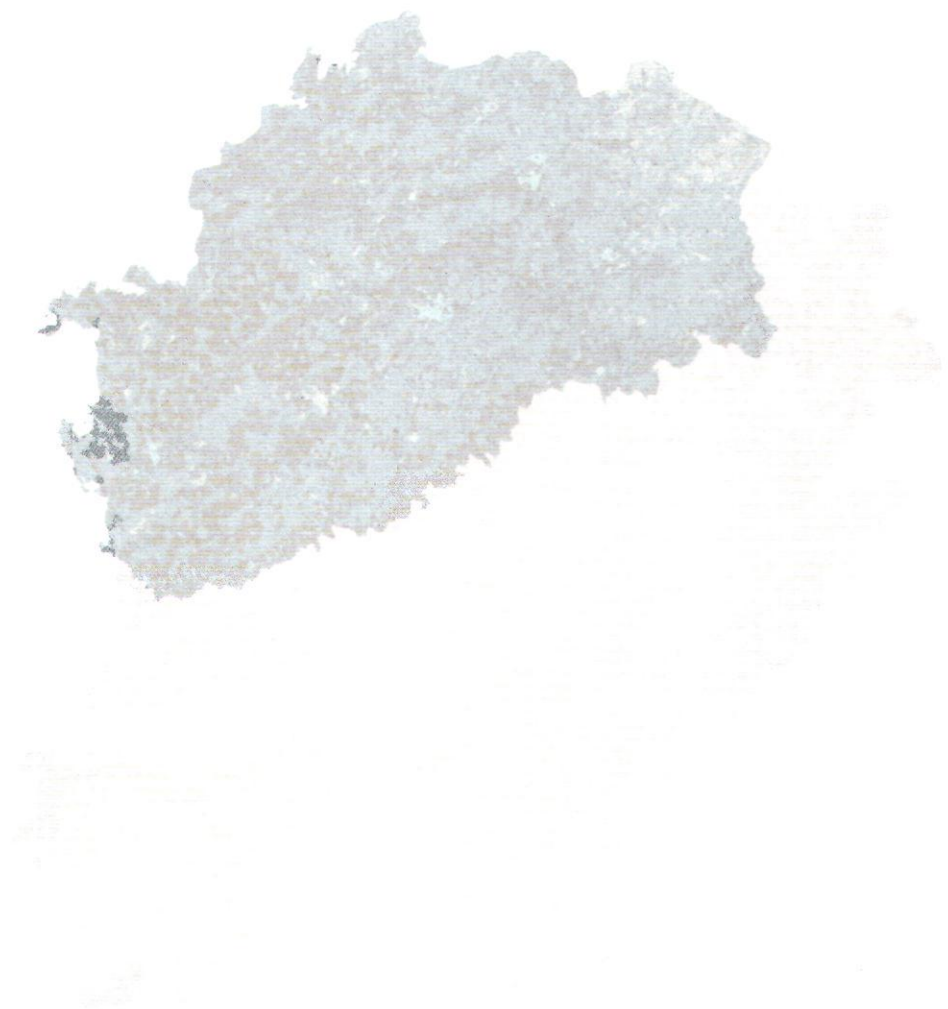


atlas des paysages de franche-comté



HAUTE-SAÔNE

atlas des paysages de franche-comté



HAUTE-SAÔNE

SOMMAIRE

Fonds cartographiques issus des bases de données BD CARTO® et BD ALTI®

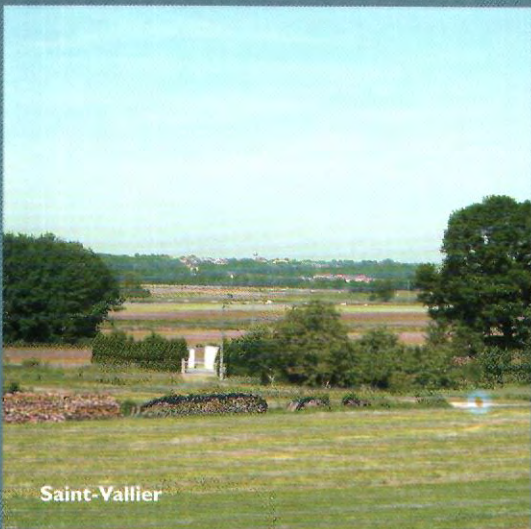
© Copyright IGN PARIS 200

Autorisation N°5201.032

Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit, photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique, sans l'autorisation écrite des auteurs.

Introduction	7
Les objectifs de l'atlas des paysages	9
La méthode	11
Les premiers résultats : un atlas régional décliné par département	13
Les unités de paysage de Franche-Comté	15
CHAPITRE I IDENTIFICATION DES UNITÉS DE PAYSAGE	18
1 ^{re} Partie : Analyse des composants du paysage à l'échelle départementale	19
Altitude et fond communal	21
Les orientations	23
Les pentes	25
Les formes topographiques	27
Le rayonnement solaire	29
Le réseau hydrographique	31
L'occupation du sol par « Corine Land Cover »	33
L'occupation du sol en version simplifiée	35
Carte de synthèse par « tri raisonné »	37
Esquisse typologique	39
Principe et méthode de reconnaissance des unités et sous-unités de paysage ..	41
2 ^e Partie : Analyse des composants du paysage à l'échelle des unités de paysage	43
La Vallée de l'Ognon	45
La Vallée de la Saône	61
Les Plateaux Calcaires Centraux	79
La Plaine de Gray	101
Le Plateau Calcaire de l'Ouest	117
Le Pays d'Amance	139
La Vôge	161
L'Avant-pays d'Héricourt	181
Les Vosges Saônoises	197
La Dépression Sous-Vosgienne	221
Le Dôme Sous-Vosgien	247
CHAPITRE 2 ÉVOLUTION DU PAYSAGE	260
Préambule	261
1 ^{re} Partie : Photographies des évolutions des paysages	263
Espaces agricoles, forestiers, naturels	264
Espaces urbanisés	284
Le péri-urbain	314
2 ^e Partie : Évolutions de l'usage du sol 1984-1997	325
L'Atlas des paysages, un point de départ	372
Glossaire	374
Annexe technique	376
Bibliographie	377
L'équipe de coordination et de conception	379

INTRODUCTION



Saint-Vallier

La Franche-Comté est une région privilégiée par la diversité de ses paysages.

De nombreux peintres, écrivains, photographes, praticiens de l'aménagement du territoire ont décrit ces paysages et ont exprimé leurs manières de les voir. Leurs approches, différentes et variées, permettent d'affirmer que le paysage ne recouvre pas une seule signification et qu'il n'existe pas une seule manière de l'appréhender.

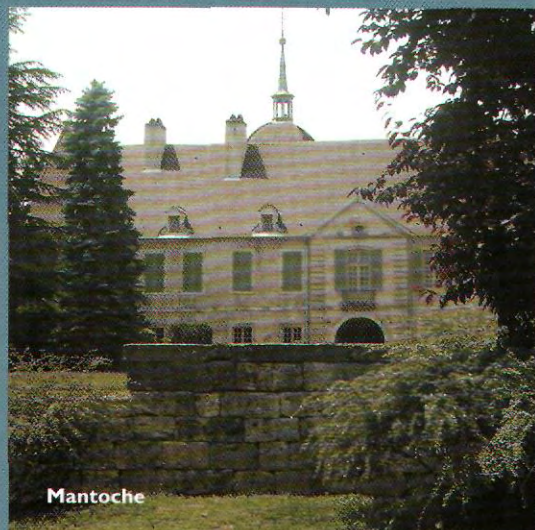
Le paysage est le résultat de la rencontre d'un territoire et d'une société. Il est une formidable mémoire qui enregistre dans le temps et l'espace les marques des activités humaines. Il est aussi la manifestation visible d'un processus de développement dans l'espace de stratégies d'acteurs divers et de mise en place de projets individuels ou collectifs.

Or, aucun acte n'est gratuit. Les interventions, faites dans le temps, ne se perdent jamais. En Franche-Comté, comme dans les autres régions, chaque commune rurale, chaque ville, chaque département, chaque acteur économique, chaque particulier, élabore presque quotidiennement des projets de construction, d'infrastructure, de restructuration foncière, de plantations, qui transforment le paysage. Si ce caractère évolutif du paysage est inéluctable et s'oppose à l'illusion de son immuabilité, il est indispensable que l'urbanisation, les évolutions de l'agriculture et les programmes d'aménagement soient conduits avec le souci de la qualité et du maintien de la diversité des paysages.

Prévoir les conséquences des aménagements ou des mutations économiques sur les paysages, en réduire les impacts négatifs, sont désormais les enjeux pour l'avenir. Plus encore, la restauration et la mise en valeur des paysages deviennent des objectifs destinés à améliorer le cadre de vie de la population et à attirer des forces économiques nouvelles.

C'est à ces enjeux que souhaite répondre l'atlas des paysages, outil de connaissance des caractéristiques et de l'identité des ensembles paysagers comtois.

LES OBJECTIFS DE L'ATLAS DES PAYSAGES



Mantoche

Cet atlas qui couvre les quatre départements de Franche-Comté, vise à fournir à tous les acteurs concernés par l'aménagement du territoire, un document de base pour qu'ils puissent définir des politiques d'aménagement et prendre des décisions tenant compte de la dimension paysagère.

Ces connaissances portent sur l'ensemble de l'espace et ne sont pas réservées aux sites et paysages singuliers, exceptionnels ou remarquables qui sont traditionnellement mieux connus. Les informations de l'atlas replacent en outre ces sites les plus pittoresques dans des ensembles plus vastes pour faciliter leur appréhension.

L'Etat (Direction Régionale de l'Environnement), la Région, les Départements ont fait appel aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Doubs, du Jura et de Haute-Saône ainsi qu'au service Environnement du Département du Territoire de Belfort, pour mettre en œuvre ce travail d'analyse. L'animation de la démarche a été confiée au CAUE du Doubs.

Le programme de travail a été élaboré afin de répondre à trois objectifs :

- Décrire le paysage en termes :
 - d'entités géographiques cohérentes : les unités et sous-unités de paysage,
 - de typologie : les paysages ruraux, urbains,...
 - d'évolution : les paysages marqués par les constructions, les paysages fermés par la forêt, les paysages gagnés par la friche,...
 - d'enjeux : les paysages quotidiens auxquels tiennent les populations et acteurs locaux,
 - de sites et paysages remarquables.
- Initier un outil d'aide à la décision, afin de mieux prendre en compte le paysage dans les problématiques d'aménagement et de protection, mais également pour faire émerger des « projets paysages » et affiner l'élaboration de politiques locales.
- Enfin, créer les conditions de la mise en place d'un suivi sur les paysages de Franche-Comté.

LA MÉTHODE



La Goutte-du-Frêne

Le parti a été pris dès les réflexions préalables au lancement de l'atlas, d'utiliser une méthode aussi objective que possible. Certes la composante affective ou subjective de la notion de paysage ne doit pas être minimisée. Mais à l'échelle d'une région, le choix d'une analyse systématique selon une méthode reproductible et cohérente permet une comparabilité des territoires. Ce travail d'objectivité, pour essentiel qu'il soit, n'entend pas épuiser tous les aspects de la réalité paysagère.

Aussi, la démarche s'est largement inspirée de la méthode préconisée par le Ministère de l'Équipement (méthode pour des atlas de paysages - DAU 1994) ainsi que du travail de l'observatoire photographique du paysage du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Pour la mise au point d'une méthode, applicable à l'ensemble du territoire régional et susceptible de bénéficier de la proximité d'un soutien technique et scientifique franc-comtois, le laboratoire THEMA (CNRS et Université de Franche-Comté) a été associé aux travaux. Cette méthode utilise largement le traitement numérique de l'information d'images produites par satellites (voir annexe technique).

Novatrice, cette méthode est également expérimentée sur d'autres sites et territoires en France et à l'Étranger. Mais c'est la première fois qu'une opération de cette nature a été conduite d'une manière systématique à l'échelle d'une région entière.

La description des paysages, finalité de cet atlas, s'appuie sur une représentation cartographique réalisée au Laboratoire THEMA du CNRS et de l'Université de Franche-Comté ainsi que sur une observation effectuée sur le terrain par les CAUE du Doubs, du Jura de la Haute-Saône et par le service Environnement du Département du Territoire de Belfort.

Pour mener à bien l'inventaire cartographique des paysages, deux échelles ont été considérées :

- L'échelle régionale déclinée par département,
- L'échelle des unités de paysages.

Les unités de paysage se définissent comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, présente une homogénéité d'aspect.

À l'échelle régionale, l'identification d'unités de paysage a été recherchée sur la base de critères normalisés. L'information a été traitée d'une manière systématique par éléments d'espaces réguliers de 100 m de côté. Une approche par système d'information géographique, mis au point au laboratoire THEMA (CNRS - Université de Franche-Comté), a permis de réaliser l'analyse cartographique des composantes spatiales des départements en vue d'identifier, de délimiter et de caractériser les unités et sous-unités de paysage.

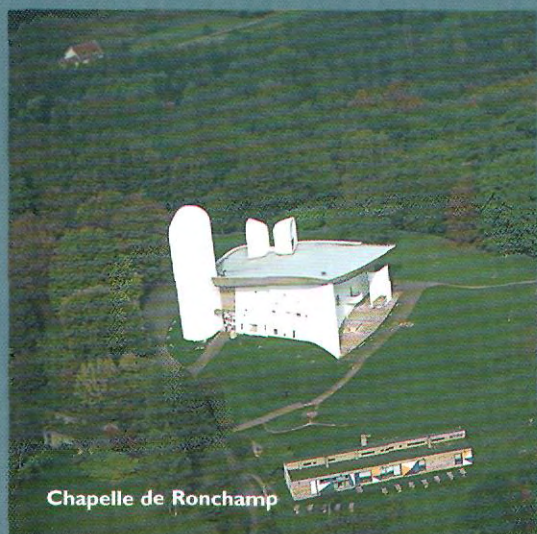
À l'échelle des unités paysagères elles-mêmes, une reconnaissance plus précise a été conduite en considérant des éléments d'espaces plus petits, en intégrant la dimension visuelle.

Les cartes élaborées pour chaque atlas départemental se classent en trois catégories :

- Les cartes sur les composantes du paysage : altitudes, pentes, orientations, rayonnement global, formes topographiques, vue satellite, occupation du sol,
- Les cartes synthétiques issues de deux modes de classification : classification automatique (14 types mis en évidence), classification par croisement de critères du sol et de données topographiques,
- Les cartes sur le paysage « visible » : objets et formes composant le paysage offert au regard.

Ces cartes sont complétées par des présentations photographiques commentées de chaque unité ainsi que des paysages bâtis.

LES PREMIERS RÉSULTATS : UN ATLAS RÉGIONAL DÉCLINÉ PAR DÉPARTEMENT



Chapelle de Ronchamp

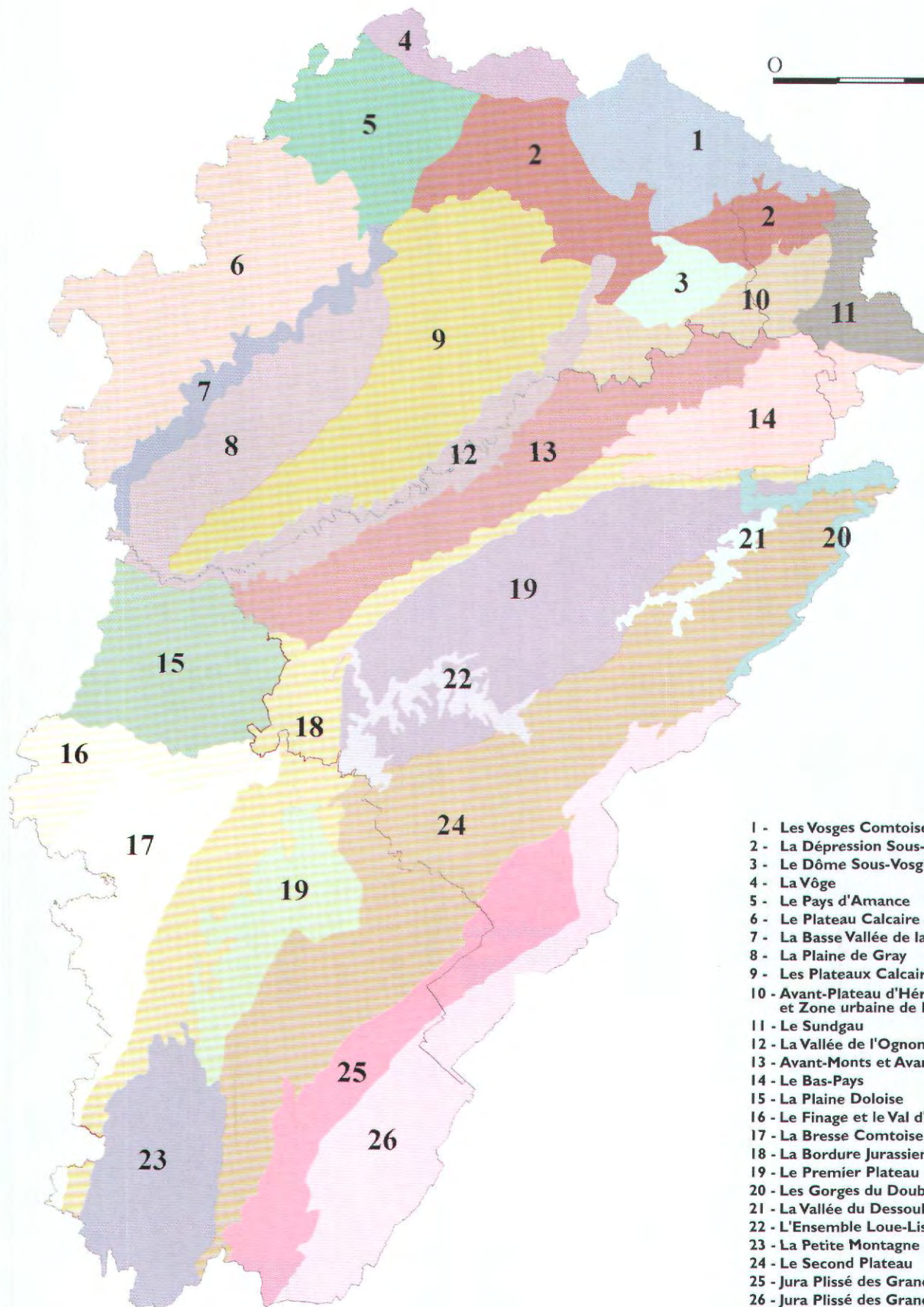
Chaque département fait l'objet d'une publication : tome I, atlas des paysages du département du Doubs ; tome II, atlas des paysages du département du Jura ; tome III, atlas des paysages du département de la Haute-Saône ; tome IV : atlas des paysages du département du Territoire de Belfort. Ils constituent une collection régionale.

Ce projet, ambitieux par le nombre d'acteurs associés, l'ampleur de la recherche et la méthode expérimentale choisie, constitue la base du débat et du partenariat que souhaitent engager l'Etat, la Région et les départements sur le paysage.

Document de référence, ce travail doit pouvoir susciter des hypothèses de développement et permettre l'exploitation de données dans plusieurs directions : réflexion prospective, protection des paysages sensibles, politique du cadre de vie, valorisation du patrimoine local à des fins touristiques ou économiques.

Il doit être considéré avant tout comme un instrument moderne adapté à une reconnaissance essentielle des paysages préalablement à la prise de décisions d'aménagement.

L'objectif n'est pas de mettre en place une approche normative des paysages mais au contraire de diffuser et de promouvoir, à tous les niveaux, une démarche de qualité et d'identité.



0 40 Km

- 1 - Les Vosges Comtoises
- 2 - La Dépression Sous-Vosgienne
- 3 - Le Dôme Sous-Vosgien du Chérimont
- 4 - La Vôge
- 5 - Le Pays d'Amance
- 6 - Le Plateau Calcaire de l'Ouest
- 7 - La Basse Vallée de la Saône
- 8 - La Plaine de Gray
- 9 - Les Plateaux Calcaires Centraux
- 10 - Avant-Plateau d'Héricourt et Zone urbaine de Belfort
- 11 - Le Sundgau
- 12 - La Vallée de l'Ognon
- 13 - Avant-Monts et Avant-Plateaux
- 14 - Le Bas-Pays
- 15 - La Plaine Doloise
- 16 - Le Finage et le Val d'Amour
- 17 - La Bresse Comtoise
- 18 - La Bordure Jurassienne
- 19 - Le Premier Plateau
- 20 - Les Gorges du Doubs
- 21 - La Vallée du Dessoubre
- 22 - L'Ensemble Loue-Lison
- 23 - La Petite Montagne
- 24 - Le Second Plateau
- 25 - Jura Plissé des Grands Vaux
- 26 - Jura Plissé des Grands Monts

UNITÉS DE PAYSAGE DE FRANCHE-COMTÉ

1 Les Vosges Comtoises

La partie Comtoise des Vosges comporte tous les traits distinctifs d'une montagne ancienne rajeunie. A l'est, les vallées du Rahin et de l'Ognon ont été façonnées par des glaciers quaternaires dont le profil a conservé la trace. Entre les vallées, de grands versants forestiers, raides mais réguliers, se recoupent par des crêtes adoucies rehaussées par les fameux « ballons ». Vers l'ouest, la région des mille étangs, doucement inclinée vers le sud, laisse place à un paysage de forêts, d'étangs et de tourbières.

2 La Dépression Sous-Vosgienne

La Dépression Sous-Vosgienne est caractéristique des bordures de massifs anciens, là où les roches du socle laissent place aux couches sédimentaires périphériques plus récentes. Elle est fragmentée en plusieurs bassins : Saint-Loup, Luxeuil, Champagny, mal reliés entre eux. Les rivières qui descendent des Vosges ont réaménagé la topographie des bassins en y laissant des dépôts d'origine et de calibre variés.

3 Le Dôme Sous-Vosgien du Chérimont

Cette unité doit son nom aux roches primaires qui ont été déformées en dôme en définissant un petit massif bien distinct du reste de la bordure. A une échelle plus réduite, on retrouve ici bon nombre des caractéristiques du paysage montagnard vosgien : un système de crêtes et de versants couverts de forêts, séparés par un réseau très ramifié de vallées.

4 La Vôge

La Vôge s'intègre à la face ouest du massif vosgien, moins abrupte que la retombée orientale au-dessus de l'Alsace. Les fractures anciennes et profondes de la roche retentissent directement sur la topographie, et le tracé parallèle des rivières reprend les directions liées à l'orogénèse primaire. Les vallées, en s'encaissant, séparent des blocs massifs couverts de forêts comme celle de Darney ou de Selles-Passavant.

5 Le Pays d'Amance

Formé du haut bassin-versant de la Saône, cette région s'étend de l'Amance à la dépression de Luxeuil-Saint-Loup. Un réseau de petites rivières, dont le plancher alluvial s'élargit, converge vers la Saône. Les prairies l'emportent sur la forêt dans leur emprise au sol. L'orientation ancienne de l'agriculture vers l'élevage renforce la singularité de cette zone, dont les paysages tranquilles sont faits d'un équilibre entre eau, prairie, forêt et topographie douce.

6 Le Plateau Calcaire de l'Ouest

Amorçant le Plateau de Langres, le plateau calcaire de l'ouest forme un ensemble assez homogène à l'exception de quelques blocs rocheux, tel Morey qui s'élève en belvédère. Plusieurs rivières s'écoulant vers la Saône déterminent des vallées bien marquées par des versants nets et un fond plat, laissant parfois la vigne s'implanter sur les rebords.

7 La Basse Vallée de la Saône

La Saône est navigable depuis Corre, dans sa haute vallée. Puis elle s'inscrit, en aval de Port-sur-Saône, dans une vallée épanouie par de nombreux méandres. De part et d'autre de son tracé sinueux, des villages se sont installés soit au sommet des rives concaves, soit en retrait dans le lobe des méandres. La plaine alluviale, en général propice aux cultures, laisse filer le regard dans l'axe de la vallée sur un paysage ouvert, obturé çà et là par quelques bosquets.

8 La Plaine de Gray

Gray donne son nom à une unité encadrée au sud par la retombée des plateaux et au nord par le Val de Saône. La topographie est ici très adoucie, elle se résout en un moutonnement de collines surbaissées, séparées par un chevelu de petits vallons drainés. La forêt s'organise en massifs compacts et les espaces cultivés occupent une place relativement réduite.

9 Les Plateaux Calcaires Centraux

Les Plateaux Calcaires Centraux forment un grand ensemble qui barre le département de la Haute-Saône. La topographie tabulaire de cette unité est altérée par de nombreux replis et vallons qui s'appuient sur des failles disloquant le bâti rocheux pour faire apparaître les marnes sous-jacentes. Le contact atténué avec la vallée de l'Ognon au sud-est s'oppose à la bordure nord bien marquée par un dénivelé qui atteint cent mètres par endroit, comme par exemple sur le site de la ville de Vesoul.

10 Avant-Plateau d'Héricourt et Zone Urbaine de Belfort

Cette zone se raccorde à la frange des Avant-Monts et Avant-Plateaux qui marque la retombée nord du croissant jurassien. Sur ce secteur d'Héricourt, la topographie, sans rigueur, est largement défoncée par un entrelacs de dépressions plus ou moins bien reliées entre elles. Là se concentrent les villages et les cultures.

La ville de Belfort s'articule initialement selon une direction nord-sud en suivant l'axe naturel de la rivière qui la traverse, la Savoureuse, en partie repris par les voies de communication. Elle a associé dans son développement les communes périphériques rurbaines, laissant toutefois un important chapelet de cultures et de forêts qui s'organisent en couronnes, dédoublées autour de l'agglomération.

11 Le Sundgau

L'identité du paysage du Sundgau est faite de l'association de bois et d'étangs reposant sur des alluvions anciennes d'origine rhénane. En effet, à l'ère tertiaire, les eaux du Rhin coulaient vers l'ouest où elles retrouvaient le cours du Doubs par la vallée surdimensionnée de l'Allan. L'actuelle direction nord ne fut prise par le Rhin que tardivement à l'échelle géologique, en raison de l'effondrement accentué du fossé alsacien.

12 La Vallée de l'Ognon

Cette unité est strictement calée dans la cuvette topographique de la vallée. Les cultures occupent une large part de l'ensemble. Cette forte empreinte rurale n'en est pas moins altérée par le phénomène de rurbanisation liée à la présence proche de Besançon.

13 Avant-Monts et Avant-Plateaux

Le trait dominant de cet ensemble est un réseau assez confus de collines, les Avants-Monts. L'occupation du sol est imparfaitement guidée par celles-ci : les bois tendent à occuper les parties hautes, tandis que la polyculture se situe pour l'essentiel dans les zones basses, au niveau des villages. La pointe nord-est est gagnée par la rurbanisation sous l'influence de Montbéliard et des villes riveraines du Doubs, telles que Clerval et l'Isle-sur-le-Doubs.

L'ouest est dominé par l'emprise urbaine de Besançon qui, au-delà du centre historique et de ses auroles successives de développement, se traduit par le resserrement de la trame des bourgs et villages alentour.

14 Le Bas-Pays

Le Bas-Pays, consacré par l'usage local, désigne le Pays de Montbéliard. Il faut y voir le signe de la forte identité économique, historique et culturelle du pays. Venant du sud, au débouché de la cluse du Lomont, le Doubs occupe une vallée qui s'élargit aux dépens des plateaux encadrants, jusqu'à sa confluence avec l'Allan. L'ensemble urbain occupe pratiquement toute cette partie basse et a même escaladé les plateaux voisins avec la construction de grandes cités d'habitation. Les résidences se sont multipliées sur ces hauteurs pour donner lieu à une rurbanisation importante et diffuse.

15 La Plaine Doloise

La Plaine Doloise, traversée par le Doubs, est limitée au nord par l'Ognon et au sud par la vallée de la Loue. Elle prolonge vers l'ouest la frange des avant-monts que rappellent quelques alignements de collines.

En dépit de son relief atténué, le paysage est marqué par la forêt de Chaux, qui fait contraste avec la ville de Dole toute proche.



Servance

UNITÉS DE PAYSAGE DE FRANCHE-COMTÉ

16 Le Finage et le Val d'Amour

En dépit d'une faible incision dans la topographie environnante, cet ensemble est doté d'une identité paysagère bien distincte. Le parcellaire agricole occupe l'essentiel du plancher alluvial, qui forme le substrat du secteur. Au milieu de ce paysage découvert, le semis des villages est bien visible, tandis que s'offre au regard le tracé sinueux de la Loue dont les arbres soulignent les berges.

17 La Bresse Comtoise

La Bresse Comtoise reprend les principales caractéristiques de la Bresse bourguignonne : un relief peu vallonné, composé d'une multitude d'étangs associés à la forêt. Seule la vallée de la Seille, dont le paysage ouvert est intensivement cultivé, constitue une coupure très nette.

18 La Bordure Jurassienne

Cette unité marque, sur toute sa longueur, la retombée de l'arc jurassien. Au sud, le raccord avec la plaine s'opère par le Revermont et le Vignoble. Dans son tracé, la ligne de contact est profondément incisée par les reculées. A leurs débouchés, se localisent plusieurs villes comme Lons-le-Saunier, Poligny et Arbois.

En remontant vers le nord, la bordure se complique par des alignements de chaînons, les faisceaux, dans lesquels le Doubs et la Loue coulent sur une partie de leur cours. On trouve là les sites urbains encaissés de Besançon et de Baume-les-Dames. Tout à fait au nord-est, il ne subsiste qu'une unique échine montagnaise, le Lomont.

19 Le Premier Plateau

La topographie sans grande vigueur de ce plateau est animée de rides secondaires qui fragmentent l'ensemble en unités dénivelées. La dalle calcaire détermine une surface homogène, illustrant la diversité des formes de dissolution karstique superficielles : dolines, vallons aveugles, lapiaz, gouffres...

Les grandes vallées au nord comme celles du Doubs et de la Loue, les reculées au sud comme celles de Baume-les-Messieurs et des Planches créent de profondes incisions dont les résurgences sont les exutoires des réseaux souterrains du plateau.

20 Les Gorges du Doubs

Depuis le Saut du Doubs jusqu'à la cluse du Lomont, la rivière occupe une vallée profonde dont les versants escarpés se redressent en surplomb par endroit et déterminent de véritables défilés en même temps que la pente de la rivière s'accroît ; ailleurs, la vallée s'épanouit dans des bassins en eau plus calme. Vers l'aval, elle s'élargit et s'humanise à mesure que l'on approche du pays de Montbéliard.

21 La Vallée du Dessoubre

La Vallée du Dessoubre sépare au nord le premier du second plateau. Elle se caractérise par des versants à la structure régulière due à la disposition tabulaire du bâti rocheux. Les parties hautes sont composées de corniches taillées dans les calcaires, tandis que les parties basses sont ennoyées de cailloux et d'argiles.

22 L'Ensemble Loue-Lison

La collection de « hauts lieux » est imposante : les sources de la Loue et du Lison, Ornans, le porche de la Sarrazine, le pont du Diable...

L'ensemble Loue-Lison abonde en falaises et corniches calcaires, en grands pans d'éboulis plus ou moins fixés par la végétation, en cours d'eau pittoresques. Les grands versants exposés au sud ont permis le développement de formations végétales aux caractéristiques méridionales et favorisé la présence de vergers, notamment de cerisiers, et du vignoble.

23 La Petite Montagne

Les couches calcaires et marneuses qui composent cette unité ont été affectées par le jeu de plis et de failles nord-sud. Cela se traduit par un paysage compartimenté fait de combes effilées, séparées par des rides étroites et boisées. On observe que les parties basses, traditionnellement dévolues à la prairie et à la polyculture, tendent à être gagnées par la friche ou le reboisement.

24 Le Second Plateau

Le plateau s'étire sur toute la longueur du Jura comtois. Sa topographie, imparfaitement plane, est accidentée de rides alignées qui, comme la Montagne de Gilley ou les chaînons du Faisceau de Syam, préfigurent les plissements de la Haute-Chaîne. Bien épanoui au nord, entre Doubs et Dessoubre, le plateau se fragmente et se resserre vers le sud par la combe et la vallée d'Ain.

Le plateau de Nozeroy, qui présente un horizon largement dégagé en raison de sa topographie massive et d'une déforestation importante, tranche avec la zone des lacs, située plus au sud, où l'action passée des glaciers a façonné le modelé et laissé sur place des témoignages sous forme de dépôts glaciaires et de plans d'eau résiduels.

25 Jura Plissé des Grands Vaux

Sur ce premier palier de la haute chaîne, le jeu parallèle des plis détermine des vaux relativement larges dont les sites de Saint-Laurent, Mouthe, Saint-Point, fournissent les plus beaux exemples. Ces bas-fonds portent encore la trace de leur passé glaciaire sous forme de lacs et de tourbières qui constituent, encore aujourd'hui, des pôles de froids extrêmes lors des hivers rigoureux. La hêtraie-sapinière se développe largement sur les monts encadrants. La chape calcaire, qui arme la topographie de ceux-ci, est éventrée par des combes dévolues au pâturage.

26 Jura Plissé des Grands Monts

Les données du relief qui fixent le paysage dans ses grands traits sont toujours liées au phénomène de plissement, mais ici, les monts anticlinaux sont plus larges que les vales synclinaux (style tectonique comtois) ; ils comportent un sommet plan où se développe un paysage typique de pré-bois consacré à l'alpage. Les rivières, et la Bienne en particulier, ont profondément entaillé l'ensemble du dispositif par les cluses perpendiculaires ou par des surcreusements parallèles à la direction des plis. Les paysages portent également la marque d'une activité industrielle diffuse qui s'organise, à partir des centres de Saint-Claude et de Morez, dans le Jura. Le tourisme avec la pratique de la randonnée et du ski s'intègre à la vie rurale ; il constitue même l'activité dominante aux Rousses et à Métabief où l'on retrouve toutes les caractéristiques paysagères de stations de sports d'hiver.

IDENTIFICATION DES UNITÉS DE PAYSAGE

CHAPITRE I

I^{re} PARTIE

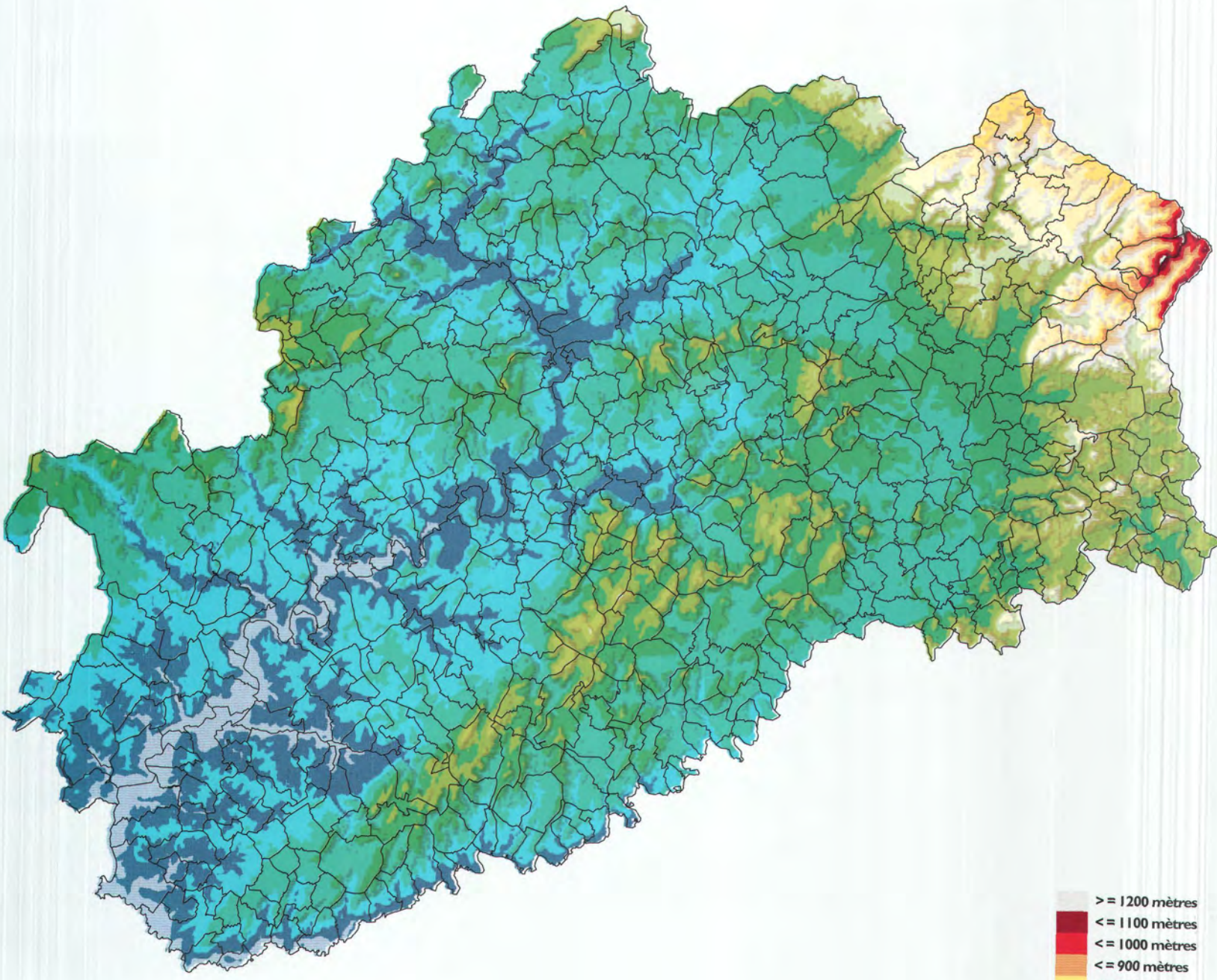
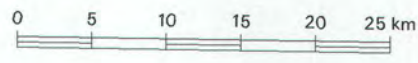
ANALYSE DES COMPOSANTS DU PAYSAGE A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Le paysage peut se définir comme une synthèse d'objets et d'éléments visuels combinés. Notre démarche procède de cette définition. Cependant, avant de produire la synthèse visée, il est important de présenter les différentes informations utilisées pour y parvenir. C'est une manière de rendre plus claire, en l'illustrant, la méthode suivie. De plus, comme il s'agit de cartes, le lecteur y trouvera une autre commodité : le moyen d'un retour aux données initiales pour enrichir, par une interprétation personnelle, les clés de lecture du paysage fournies dans cet ouvrage.

Les cartes présentées dans ce chapitre font état de différentes réalités du paysage :

- **Effet structurant du relief** (altitude, exposition, pente, formes du relief, rayonnement solaire).
- **Rôle de l'occupation du sol** (image du satellite Landsat, couverture Corine Land Cover en version complète et simplifiée).

A travers les commentaires géographiques fournis, on verra peu à peu se mettre en place des unités spatialement cohérentes que l'étude typologique permettra de fixer dans leurs contours.

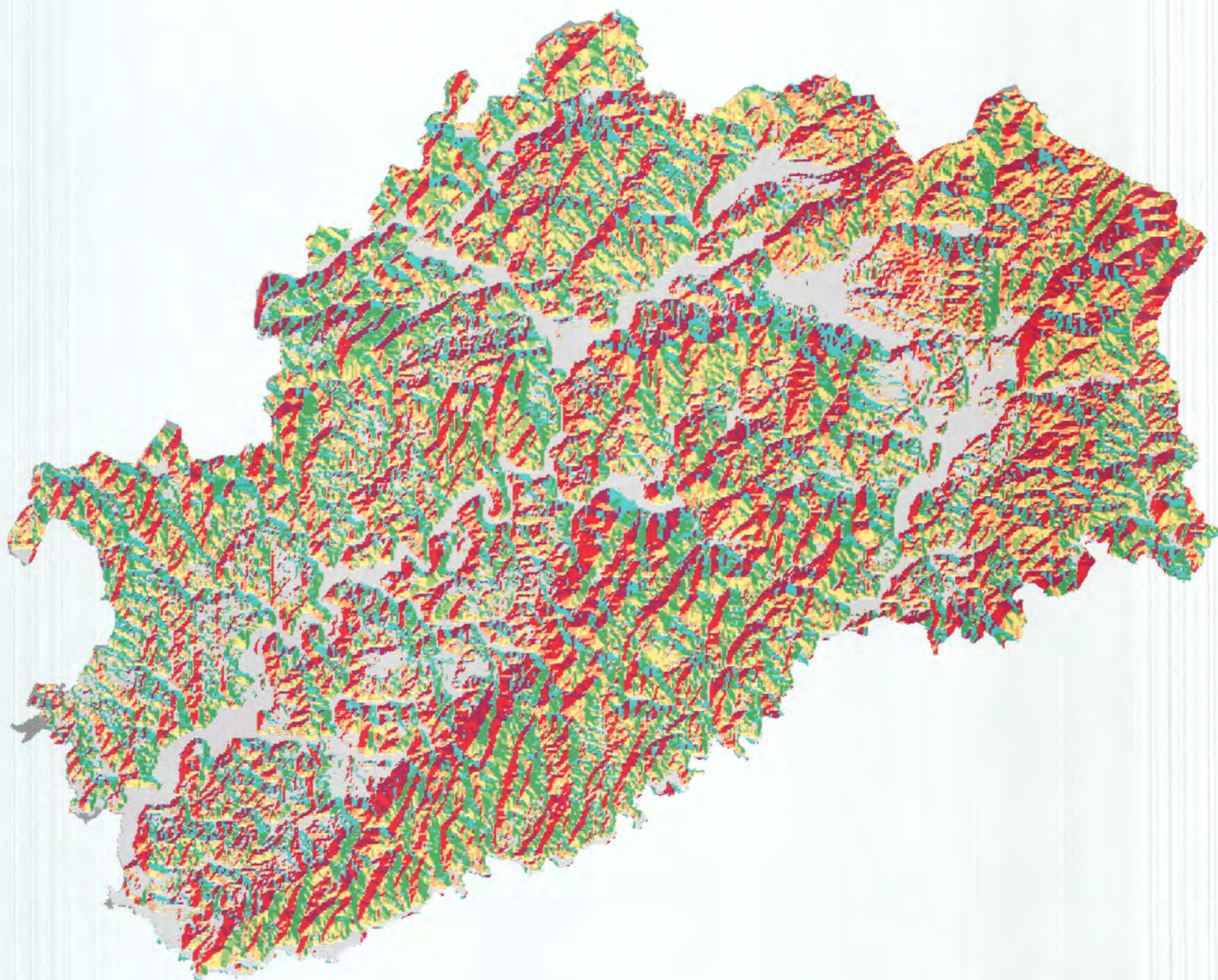
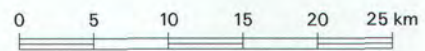


- >= 1200 mètres
- <= 1100 mètres
- <= 1000 mètres
- <= 900 mètres
- <= 800 mètres
- <= 700 mètres
- <= 600 mètres
- <= 500 mètres
- <= 450 mètres
- <= 400 mètres
- <= 350 mètres
- <= 300 mètres
- <= 250 mètres
- <= 225 mètres
- <= 200 mètres

ALTITUDE ET FOND COMMUNAL

Ce document fait coexister deux informations de natures différentes : l'altitude et le contour administratif des communes. L'une et l'autre sont fournies par l'Institut Géographique National (IGN) ; des logiciels d'un type particulier, appelés systèmes d'information géographiques, permettent de les associer. L'essentiel de l'étude du paysage que nous proposons maintenant repose sur l'emploi de ces techniques. L'intérêt d'une carte ainsi construite est de permettre en même temps une présentation générale du relief du département et un repérage communal précis. Ainsi se trouve illustrée la notion de croisement d'information qui est au cœur de la méthode suivie.

En bleu ciel et en bleu sombre, la vallée de la Saône et ses dépendances occupent une large partie ouest ; à l'aval cette zone s'étend bien au delà du cadre strict de la vallée pour dessiner une sorte de golfe topographique qui mord sur les reliefs de part et d'autre. A mesure que l'on gagne le haut bassin, la structure arborescente du réseau hydrographique est bien mise en évidence car celui-ci s'installe sur un substrat formé de roches imperméables pour la plupart. En vert clair et en jaune, l'ensemble des plateaux centraux ressort d'autant mieux qu'il domine la plaine de Saône et la vallée de l'Ognon. Enfin, dans les teintes chaudes, en rouge ou brun, apparaît la partie haute du département à l'est, avec le bloc élevé et profondément incisé des Hautes-Vosges et, en contrebas, un palier intermédiaire qui assure le raccord avec le système jurassien au sud et la Vôge à l'ouest.

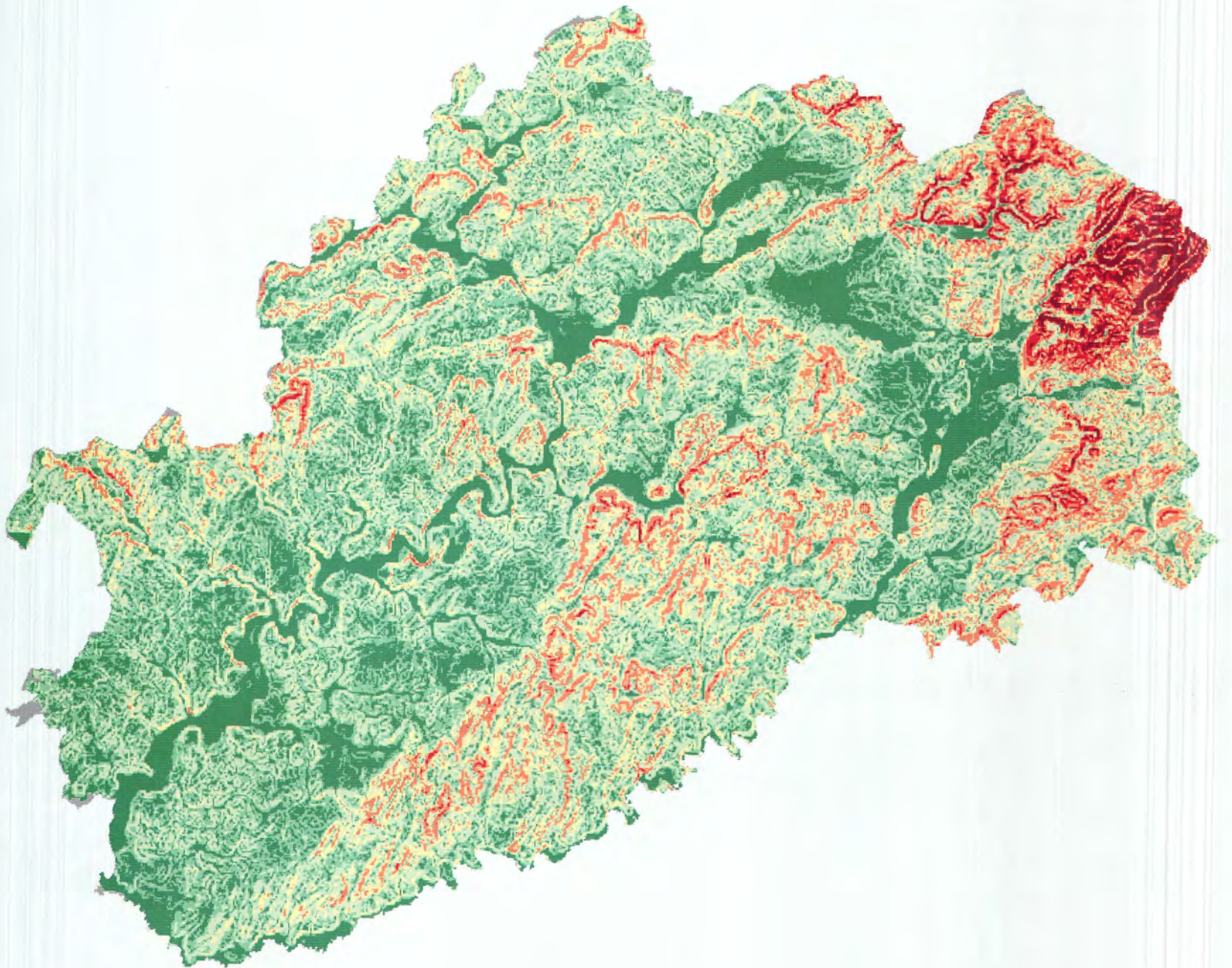
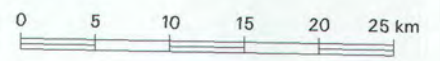


- Non renseigné
- Plat
- Nord Nord-Ouest
- Ouest
- Sud-Ouest
- Sud
- Sud-Est
- Est
- Nord Nord-Est

LES ORIENTATIONS

Un des avantages lié à la gestion numérique des données d'altitude est que l'on peut procéder sur celles-ci à des calculs plus ou moins complexes qui font ressortir certains traits forts de la réalité paysagère. Ainsi a-t-on élaboré automatiquement la carte des orientations (ou expositions) comme le seront celles qui viendront ensuite (pentes, formes topographiques, rayonnement solaire).

La carte fait ressortir, d'une manière saisissante, les zones planes du département. La vallée de la Saône et son tracé sinueux se raccordent à l'amont, par le biais de la Lanterne, à la vaste dépression qui marque le Piémont Vosgien. A l'est, le val d'Ognon, remarquable aussi par son plancher strict, constitue l'autre exutoire de cet ensemble. On peut s'étonner que les plaines et les plateaux, pourtant caractéristiques du centre et de l'ouest du département, n'apparaissent pas mieux révélés par une exposition nulle. Cela tient, en partie, au fait que l'on ait poussé le calcul jusqu'aux incidences les plus faibles ; mais cela montre aussi que les plaines et plateaux en question ne sont que rarement parfaitement plans. De ce fait, la diversité des oppositions locales est bien mise en évidence. Avec plus de vigueur toutefois, la retombée des plateaux Centraux depuis la Montagne de Gy jusqu'à Vesoul se remarque par la constance de ses orientations à composante nord-ouest ; en montagne, le jeu opposé des versants se traduit par des contrastes forts.

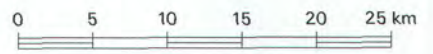


- Non renseigné
- 15 degrés et plus
- 10 à 14 degrés
- 6 à 9 degrés
- 4 à 5 degrés
- 2 à 3 degrés
- 1 degré
- Plat

LES PENTES

La carte des pentes vient compléter cette exploration de la topographie et de la réalité paysagère qu'elle recouvre. Comme la précédente, elle résulte d'un traitement appliqué au modèle numérique de terrain.

Outre les vallées de la Saône, de l'Ognon et la Dépression Sous-Vosgienne, déjà mises en évidence par la carte des orientations, les pentes nulles à faibles prennent l'essentiel de l'espace à l'ouest, Plaine de Gray incluse. On remarque toutefois des pentes plus soutenues à l'approche immédiat de la frontière champenoise ; celles-ci sont associées au bloc soulevé et découpé de la Roche-Morey ; elles démultiplient également le jeu de buttes et de dépressions en avant du front de côte de Bourbonne-les-Bains. Il est surprenant que les plateaux centraux apparaissent aussi chahutés. En effet, si les éléments de surface les plus hauts sont bien tangents à un plan général régulier, le modelé de détail est retravaillé par de nombreuses rides dont les pentes révèlent l'alignement nord-sud.

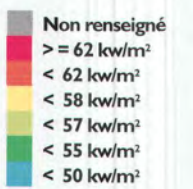
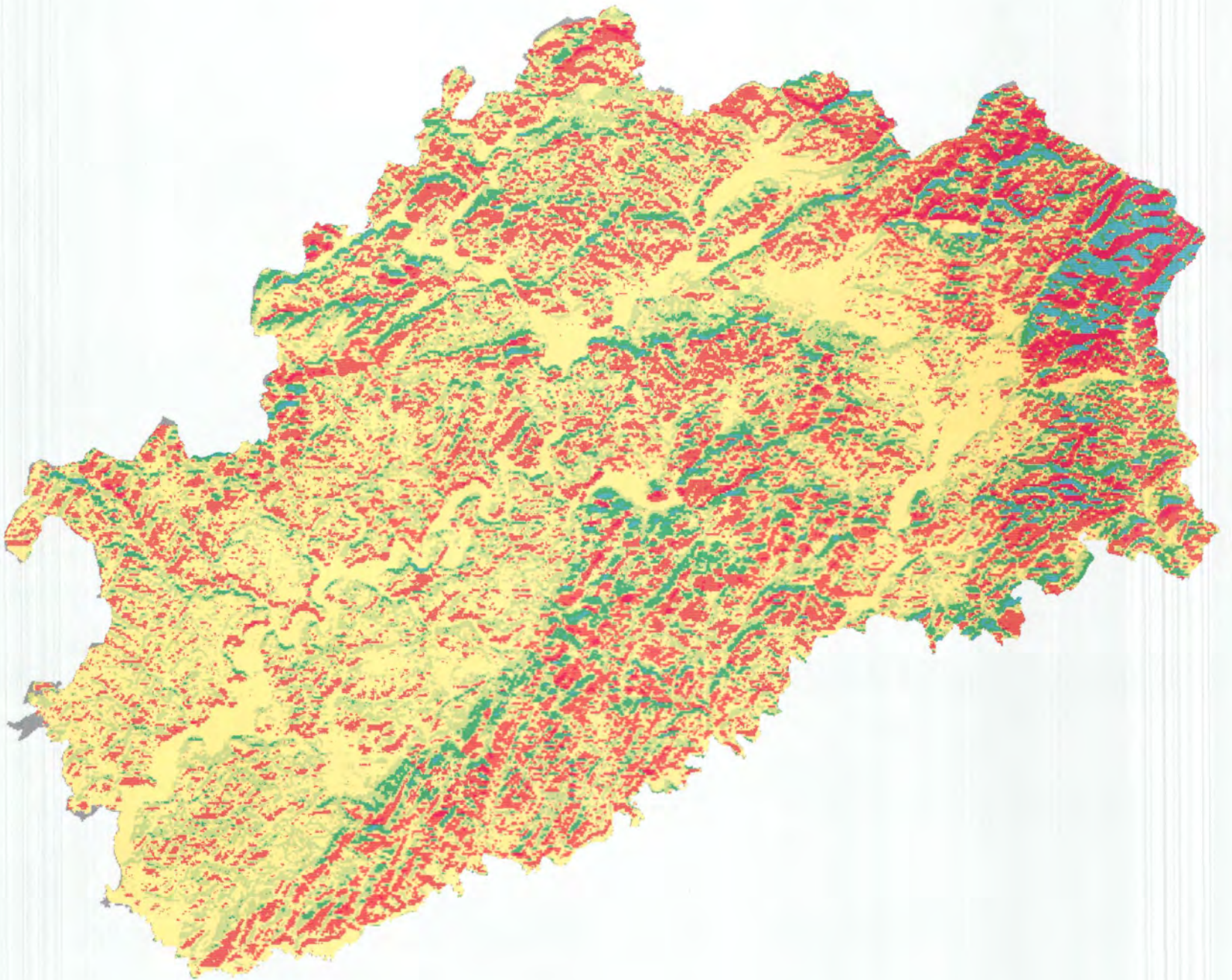
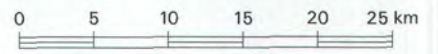


- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long (>=800m.)
- Versant moyen (<800m.)
- Versant court (<500m.)
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat

LES FORMES TOPOGRAPHIQUES

Elles sont un élément majeur du paysage dont elles fixent l'armature. Traditionnellement, les géographes disposent d'une terminologie adaptée pour les définir. Grâce à un effort de formalisation, on a pu transcrire une partie des termes de ce vocabulaire usuel en des termes chiffrés utilisables par l'ordinateur. L'avantage de cette opération est que l'on peut dresser automatiquement la carte des formes grâce aux informations dont on dispose (pente, orientation, altitude)

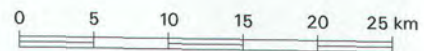
Retrouvant les mêmes divisions que la carte des pentes, celle des formes apporte toutefois quelques précisions sur la nature du modelé. La frange ouest au contact de la Champagne et les Plateaux Centraux se marquent d'une plus grande abondance des versants courts qui accompagnent les alignements de relief. Dans les Vosges, les formes composites prennent une part remarquable en raison de changements fréquents dans les directions de relief.






LE RAYONNEMENT SOLAIRE POUR UNE JOURNÉE D'ÉQUINOXE

Le calcul appliqué aux données numériques d'altitude permet d'approcher des aspects moins tangibles mais tout aussi importants du paysage comme l'énergie reçue au sol. Celle-ci est essentiellement déterminée par la position du soleil dans le ciel, par la pente et par l'orientation des versants. Si l'on connaît l'incidence des rayons solaires par rapport au sol, on peut calculer la quantité d'énergie qui y parvient par unité de surface à un moment donné. Précisons que les valeurs obtenues sont approchées puisqu'on ne tient pas compte de l'état de l'atmosphère. Ces indications permettent tout de même une évaluation relative rigoureuse de tous les points d'un secteur donné. Dans ce sens, l'information fournie est bien meilleure que celle que l'on tirerait d'appareils de mesure sol, même en grand nombre, puisqu'en effet, ceux-ci ne permettraient pas de couvrir l'espace dans sa totalité.

La carte de rayonnement apporte une simplification par rapport au précédents documents ; le fait majeur qu'elle révèle est l'opposition quasi constante, à l'échelle de tout le département, entre des situations d'ubac orientées au nord-ouest et des situations d'adret orientées au sud-est. Les contrastes les plus forts individualisent bien les Vosges. La bordure des plateaux centraux est soulignée par un déficit relatif important tandis que frange ouest et plateaux centraux jouent sur des oppositions de moyenne amplitude. Plaine, Plateaux Occidentaux et Dépression Périphérique présentent une majorité de bilans énergétiques moyens avec des variations locales qui différencient finement l'espace.



Réseau hydrographique
BD Carto & Corine Land-Cover

-  Cours et plans d'eau
-  Forêts
-  Courbes de niveau équidistance 100 m

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Le nom de la Haute-Saône est bien choisi car le département est centré autour du cours supérieur de la Saône dont la source se trouve dans les Vosges à plusieurs kilomètres au delà des limites du département. La Saône trace de nombreux méandres dans une large plaine alluviale qui, de Corre à l'embouchure de l'Ognon, s'abaisse de 222 à 191 m, c'est-à-dire que sur ce parcours de plus de 100 km, la pente est inférieure à 0,3%. Comme cette rivière draine une région riche en précipitations atmosphériques, elle est navigable sur tout ce parcours.

Près de Pesmes, à l'extrémité sud ouest du département, la Saône reçoit l'Ognon, issu de la région des ballons qui après avoir côtoyé Lure et Villersexel, forme la limite méridionale du département. Autour de ces deux rivières s'est constitué un réseau hydrographique dont le drainage en direction sud ouest est conforme à la pente générale du terrain. La densité hydrographique est très importante au nord est de la Haute-Saône comme le montre la carte. C'est la partie la plus arrosée du département. Par contre, des secteurs entiers des plateaux calcaires de Haute-Saône, notamment à l'est et au sud de Vesoul, ne sont peu ou pas drainés et correspondent à un sous sol calcaire karstique très perméable où existent des réseaux souterrains importants de circulation d'eau comme celui de la Font de Champdamoy à l'est de Vesoul.



- | | |
|---|--|
| ■ Urbain continu | ■ Syst. cult. parcel. complexes |
| ■ Urbain discontinu | ■ Territ. agric. et végét. naturelle |
| ■ Zones indus. ou commerciales | ■ Forêts de feuillus |
| ■ Réseau routier et ferroviaire | ■ Forêts de conifères |
| ■ Aéroports | ■ Forêts mélangées |
| ■ Extraction de matériaux | ■ Pelouses et pâturages nat. |
| ■ Chantiers | ■ Landes et broussailles |
| ■ Équipements sportifs et de loisir | ■ Forêt végét. nat. en mutation |
| ■ Terres arables | ■ Marais intérieurs |
| ■ Vignobles | ■ Tourbières |
| ■ Vergers et petits fruits | ■ Cours et voies d'eau |
| ■ Prairies | ■ Plans d'eau |

L'OCCUPATION DU SOL PAR « CORINE LAND COVER »

Pour produire la carte ci-après on est allé beaucoup plus loin dans le décryptage du signal : les modes d'occupation du sol, codés par une légende et sa charte de couleurs associées, sont reportés en tant que tel sur la carte. Le travail préalable de reconnaissance et de codage a été effectué manuellement par des spécialistes de l'interprétation d'image dans le cadre du programme européen Corine Land Cover. Ce programme vise à cartographier d'une manière homogène toute l'Europe afin d'en mieux connaître le territoire et l'évolution. L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) est en charge de cette opération pour notre pays. L'image Corine Land Cover restitue une vue très épurée de ce que montrait l'image satellite maintenant débarassée, par l'interprétation, de tout effet parasite.

La richesse d'information contenue dans ce fichier rend illusoire la confection d'une carte directement lisible dans toute sa finesse thématique ; d'où les regroupements de couleurs auxquels nous avons procédé. Pour tirer le meilleur parti d'une telle base documentaire, il faudrait en réaliser plusieurs éditions dont chacune porterait sur un thème au mieux différencié, (agriculture, espaces humanisés, forêt etc.) tandis que le reste serait globalisé par une ou deux couleurs seulement. On a pu transformer le codage initial sur 3 chiffres en codage continu de 1 à 44 pour établir la correspondance avec les numéros des postes de légende de la carte reproduite.

Nomenclature Corine

On a dû transformer le codage initial sur 3 chiffres en codage continu de 1 à 44 pour établir la correspondance avec les numéros des postes de légende de la carte reproduite.

Territoires artificialisés		%
1.1.1 = 1	Tissu urbain continu	0,03
1.1.2 = 2	Tissu urbain discontinu	1,63
1.2.1 = 3	Zones industrielles ou commerciales	0,17
1.2.2 = 4	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	0,00
1.2.3 = 5	Zones portuaires	0,00
1.2.4 = 6	Aéroports	0,15
1.3.1 = 7	Extraction de matériaux	0,15
1.3.2 = 8	Décharges	0,00
1.3.3 = 9	Chantiers	0,03
1.4.1 = 10	Espaces verts urbains	0,00
1.4.2 = 11	Equipements sportifs et de loisirs	0,02
Territoires agricoles		
2.1.1 = 12	Terres arables hors périmètres d'irrigation	16,9
2.1.2 = 13	Périmètres irrigués en permanence	0,01
2.1.3 = 14	Rizières	0,00
2.2.1 = 15	Vignobles	0,01
2.2.2 = 16	Vergers et petits fruits	0,16
2.2.3 = 17	Oliveraies	0,00
2.3.1 = 18	Prairies	16,90
2.4.1 = 19	Cultures annuelles associées aux cultures permanentes	0,01
2.4.2 = 20	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	15,39
2.4.3 = 21	Territoires principalement occupés, par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante	4,88
2.4.4 = 22	Territoires agroforestiers	0,00
Forêts et milieux semi-naturels		
3.1.1 = 23	Forêts de feuillus	36,89
3.1.2 = 24	Forêts de conifères	3,00
3.1.3 = 25	Forêts mélangées	2,19
3.2.1 = 26	Pelouses et pâturages naturels	0,07
3.2.2 = 27	Landes et broussailles	0,36
3.2.3 = 28	Végétation sclérophylle	0,00
3.2.4 = 29	Forêts et végétation arbustive en mutation	0,09
3.3.1 = 30	Plages, dunes de sable	0,00
3.3.2 = 31	Roches nues	0,00
3.3.3 = 32	Végétation clairsemée	0,00
3.3.4 = 33	Zones incendiées	0,00
3.3.5 = 34	Glaciers et neiges éternelles	0,00
Zones humides		
4.1.1 = 35	Marais intérieurs	0,03
4.1.2 = 36	Tourbières	0,01
4.2.1 = 37	Marais maritimes	0,00
4.2.2 = 38	Marais salants	0,00
4.2.3 = 39	Zones intertidales	0,00
Surfaces en eau		
5.1.1 = 40	Cours et voies d'eau	0,14
5.1.2 = 41	Plans d'eau	0,17
5.2.1 = 42	Lagunes littorales	0,00
5.2.2 = 43	Estuaires	0,00
5.2.3 = 44	Mers et océans	0,00



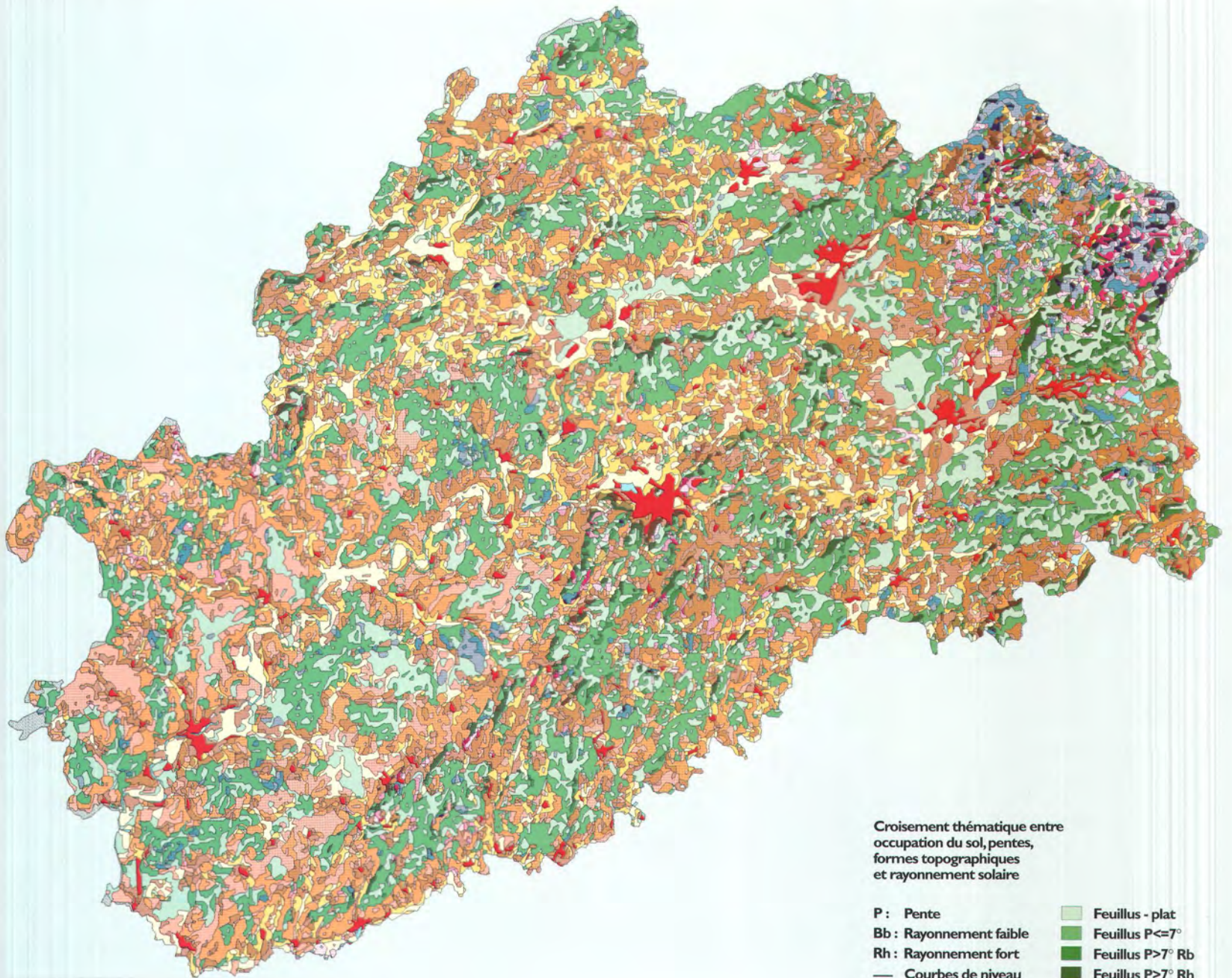
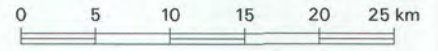
- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

L'OCCUPATION DU SOL EN VERSION SIMPLIFIÉE

Cette carte reprend la précédente en regroupant plusieurs thèmes afin de préparer la synthèse qui fait l'objet de cette étude. La recombinaison préalable de l'information est en effet indispensable pour faire apparaître les structures fortes qui organisent les paysages au détriment des combinaisons singulières.

Une des conséquences immédiates de cette opération est que la carte résultante gagne en lisibilité, avec une zonation claire du département.

Au nord et à l'est, la forêt domine complètement les paysages qu'elle soit le fait de résineux ou de feuillus. **En montagne**, la mise en valeur agricole est structurée par l'étroite bande alluviale qui court en fond de vallée. **Au pied des Vosges**, des clairières aux formes compliquées sont consacrées aux herbages et à la polyculture. **Au nord-ouest et dans la partie médiane**, la couverture forestière se contracte quelque peu pour offrir un espace étendu aux prairies qui prennent ici nettement le pas sur les cultures. Enfin, **dans toute la moitié sud**, l'équilibre se fait entre cultures et forêts ; les prairies passent au second plan.



Croisement thématique entre occupation du sol, pentes, formes topographiques et rayonnement solaire

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| P : Pente | Feuillus - plat |
| Bb : Rayonnement faible | Feuillus P<=7° |
| Rh : Rayonnement fort | Feuillus P>7° Rb |
| — Courbes de niveau | Feuillus P>7° Rh |
| équidistance 100m | Résineux - plat |
| Cultures - plat | Résineux P<=7° |
| Cultures - pentes | Résineux P>7° Rb |
| Prairies - plat | Résineux P>7° Rh |
| Prairies P<=7° | Mixte, friche - plat |
| Prairies P>7° Rb | Mixte, friche P<=7° |
| Prairies P>7° Rh | Mixte, friche P>7° Rb |
| Polyculture - plat | Mixte, friche P>7° Rh |
| Polyculture P<=7° | Marais |
| Polyculture P>7° Rb | Eau libre |
| Polyculture P>7° Rh | Urbain |

CARTE DE SYNTHÈSE

On a testé un autre mode de classification, plus empirique après que furent tirés les enseignements du document précédent. Le principe en est simple : on part d'une carte de l'occupation du sol où figurent les types fondamentaux de la nomenclature Corine simplifiée (marais et eau libre y sont toutefois distingués). La classe topographique correspondant aux linéaments de fond de vallée est également retenue pour son rôle structurant.

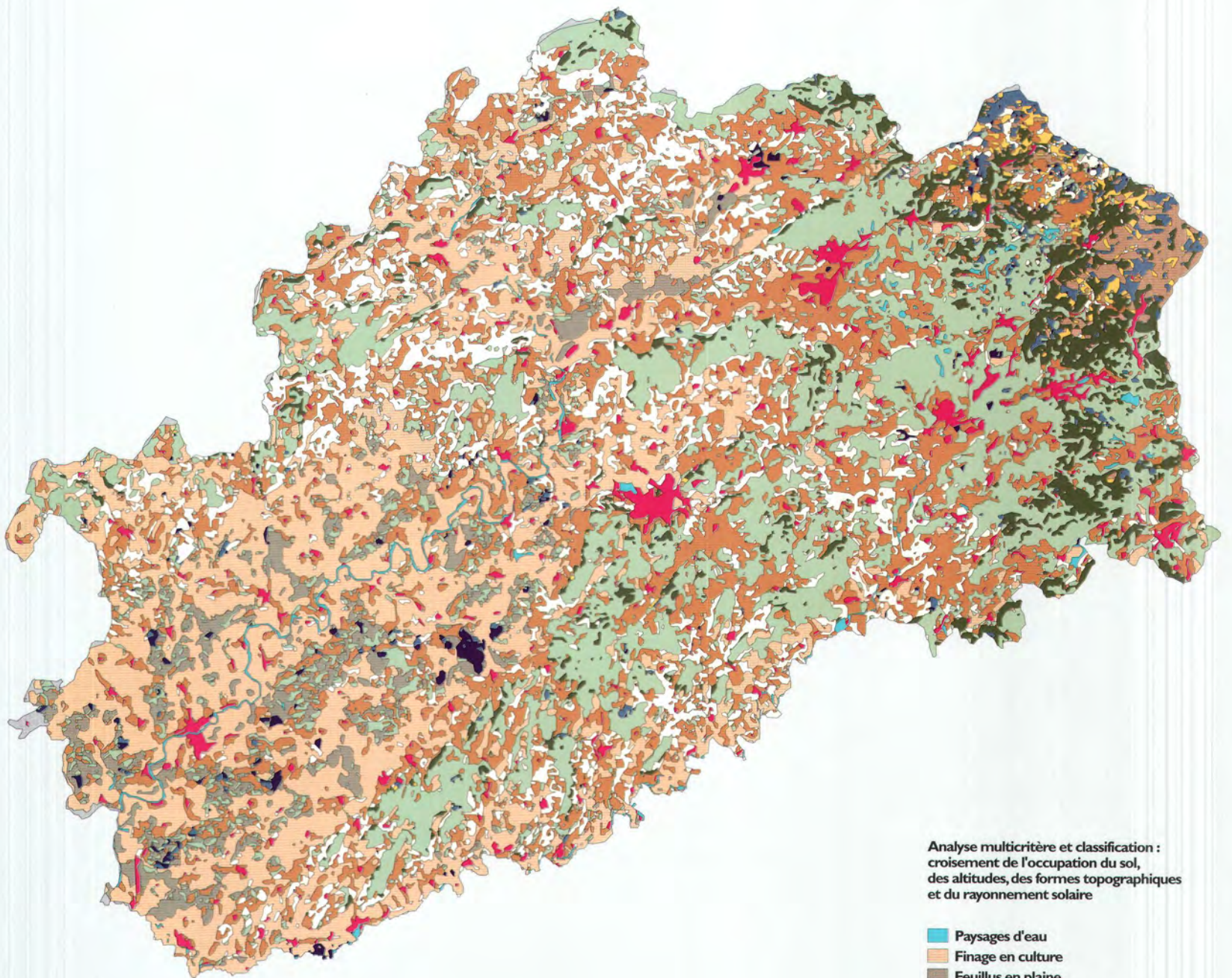
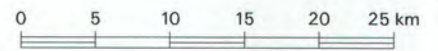
Ensuite, on a utilisé le critère de pente pour effectuer une différenciation de second niveau parmi certains thèmes (on a tenu compte ici de la distribution statistique des pentes pour fixer les seuils de différenciation). Enfin, le critère de rayonnement a servi à une partition de troisième ordre parmi les pentes fortes entre adret et ubac.

Par ce procédé de division emboîtée, on aboutit à une classification que l'on peut représenter sous la forme d'une arborescence logique donnée par le tableau joint.

L'intérêt de ce type de classification est que le choix des critères est contrôlé ; la définition des types auxquels on aboutit ne présente aucune ambiguïté. La contrepartie négative de l'opération est son caractère réducteur puisqu'au second et troisième niveau on prend en compte une information en mode binaire simplifiée à l'extrême : deux classes de pentes et deux classes de rayonnements.

L'analyse géographique de cette carte retrouve en grande partie ce qui apparaissait dans le commentaire précédent dont il est inutile de reprendre les termes. Cette double approche des paysages et de leur typologie n'est toutefois pas totalement redondante ; c'est un moyen de repérer les « tendances lourdes » d'organisation de l'espace, non sur la foi de la seule intuition, mais sur des bases expérimentales. Le « zonage » du département en unités paysagères cohérentes qui viendra au terme de la démarche y trouvera une source de validation.

- Cultures	
plat	type 1
pente $\leq 7^\circ$	type 2
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 3
rayonnement faible	type 4
- Prairies	
plat	type 5
pente $\leq 7^\circ$	type 6
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 7
rayonnement faible	type 8
- Systèmes culturaux complexes	
plat	type 9
pente $\leq 7^\circ$	type 10
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 11
rayonnement faible	type 12
- Feuillus	
plat	type 13
pente $\leq 7^\circ$	type 14
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 15
rayonnement faible	type 16
- Résineux	
plat	type 17
pente $\leq 7^\circ$	type 18
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 19
rayonnement faible	type 20
- Buissons, espaces en mutation	
plat	type 21
pente $\leq 7^\circ$	type 22
pente $> 7^\circ$	
rayonnement fort	type 23
rayonnement faible	type 24
- Marais	type 25
- Eau libre	type 26
- Urbain	type 27



Analyse multicritère et classification :
croisement de l'occupation du sol,
des altitudes, des formes topographiques
et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

TYPOLOGIE SPATIALE

Grâce aux ressources offertes par les données numérisées, il est possible de conduire le travail de reconnaissance des types d'une manière assurée en mettant en œuvre une forme élaborée de traitement mathématique, l'analyse multicritère. Cette méthode permet de tirer d'une information variée et abondante les termes les plus significatifs qui serviront à classer les éléments analysés pour en faire la typologie. A cette fin, nous avons considéré **quatre types d'informations primaires** destinées à être recombinaisonnées par le calcul.

- **Les altitudes** dont nous avons vu le rôle qu'elles prennent dans la différenciation de l'espace du département, sont prises en compte selon sept classes.

- **Les formes topographiques** constituent l'armature du paysage; on en a retenu 5 types fondamentaux.

- **Le rayonnement global** est différencié en six classes; rappelons que ce critère réalise en lui-même, ainsi que nous l'avons vu, une forme de synthèse entre la pente et l'exposition.

- **L'occupation du sol** est définie en huit classes reprises de la nomenclature Corine simplifiée.

Le processus de calcul, plus précisément décrit dans l'encadré, a abouti à la définition de 14 types de paysages que l'on a ensuite cartographiés. Le document obtenu permet de reconsidérer d'un seul coup toute l'information déjà traitée tout en gardant une bonne lisibilité. La définition des types, ainsi mis au jour par le calcul, est ramassée en quelques mots qui accompagnent chaque poste de légende de la carte. Les types auxquels la carte se réfère reposent sur une synthèse statistique que les libellés de la légende ne traduisent qu'imparfaitement. C'est ainsi qu'une partie de la Plaine de Gray est rangée dans la classe « finage en culture » car cette définition se rapporte aux éléments les plus fréquemment observés dans ce type mathématiquement défini, sachant que la forêt peut avec une moindre chance y être présente. Au terme de cette remarque, il faudrait donner la définition plus complète suivante du type en question : plaine ou bas plateau à la topographie stricte, occupés en majorité par des cultures, secondairement par de la forêt ou des prairies. Et ainsi de suite pour tous les types décrits par la légende. Cette précision étant apportée, ce type de carte, en raison même du traitement multivarié dont il est issu, constitue un moyen bien adapté pour mettre au jour les différents ensembles géographiques qui forment le département.

- **Plaines et bas plateaux de l'Ouest** tirent leurs traits distinctifs de leur topographie calme associée aux cultures; la forêt, même si elle est présente, n'est pas discriminante. La vallée de l'Ognon procède aussi de ce système paysager.

- **La Montagne Vosgienne** s'individualise par des faciès paysagers qui combinent des reliefs vigoureux avec divers thèmes d'occupation du sol : résineux, pâtures, pré-bois ou friches. A l'ouest avec la **Vôge** et au sud avec le **Dôme Sous-Vosgien**, les feuillus en relief contrasté associés à la polyculture prennent le relais.

- **Sur les Plateaux Centraux**, la forêt de feuillus opère comme

une constante dans le paysage par delà les variations topographiques. En association avec la forêt, les systèmes cultureux complexes qui prévalent au nord cèdent la place aux cultures dans le mode de mise en valeur du sol à mesure que l'on va vers le sud.

- **Au Nord-Ouest**, la forêt garde une certaine importance comme toile de fond dans le paysage mais les espaces intercalaires sont plus importants; ils sont dévolus aux prairies en topographie animée; les cultures occupent les parties planes qui se développent à partir des grandes vallées.

- Enfin, l'analyse fait bien ressortir le réseau des villes haut-saônoises : le Piémont Vosgien concentre un chapelet d'agglomérations dont on mesure la relativement forte emprise au sol. Vesoul et Gray constituent les deux autres impacts urbains remarquables sur la carte. La ville d'Héricourt, présentée hors de ses connections montbéliardaises reste très discrète aux confins est du département.

Note technique

La définition des variables utilisées au traitement multivarié s'établit comme suit :

Altitudes :

1->250 m ; 2->300 m ; 3->400 m ; 4-> 500 m ; 5-> 750 m ; 6-> 1000 m ; 7=1000 m et +

Topographie :

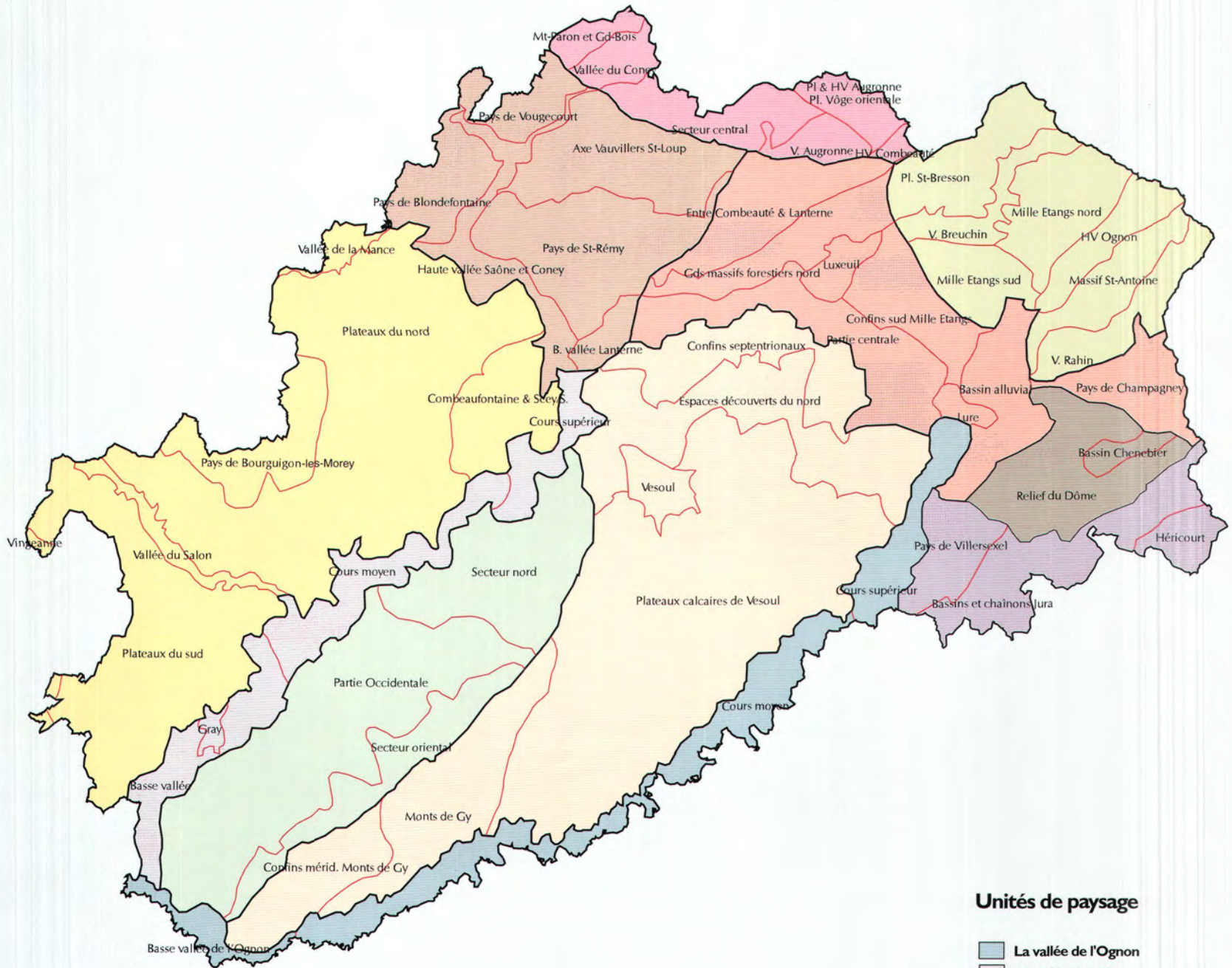
1=plat ; 2=talweg, bas-fond ; 3=versant en pente faible ; 4=versant en pente forte 5=formes composites

Rayonnement global en 6 classes : 1 < 50KW ; 2 < 55KW ; 3 < 57KW ; 4 < 58KW ; 5 < 62KW ; 6 > =62Kw

Nomenclature Corine simplifiée en 8 classes :

1=urbain ; 2=cultures ; 3=prairies ; 4=systèmes cultureux complexes ; 5=forêt de feuillus ; 6=forêt de résineux ; 7=forêt mélangée, friche ; 8=eau

Pour réaliser cette synthèse, on a tiré un échantillon de plus de 1000 points sur l'ensemble de la Franche-Comté. La technique utilisée est celle de l'échantillonnage stratifié non aligné (fenêtre de 22x22 pixels). Les points sélectionnés ont donné lieu à la constitution d'un tableau booléen dont les modalités ci-dessus constituent les caractères. Les opérations de calcul se sont enchaînées par une analyse factorielle suivie d'une classification hiérarchique ascendante appliquée aux caractères de l'analyse. Ce traitement particulier a servi à déterminer les noyaux des classes auxquels sont agrégés les individus (les points échantillons). Le traitement sur cet échantillon a donné lieu à la création d'un modèle de probabilités qui a été mis en œuvre pour parvenir à la classification de toute l'image. La typologie obtenue est donc de type probabiliste : chaque pixel est rangé dans la classe à laquelle il a la plus grande chance d'appartenir. On notera que le modèle qui pondère l'effectif des classes tend à surreprésenter les types peu fréquents dans l'échantillon; d'où, par exemple, la part relative importante du type 1 (paysage d'eau et de marais). L'interprétation de la typologie résultante s'est appuyée sur une analyse de fréquence des descripteurs du paysage dans chacune des classes. La trace de cette opération prend la forme d'histogrammes qui explicitent cette relation statistique entre types et caractères. On notera que le mérite de cette carte, par rapport aux autres cartes typologiques qui suivront est d'aboutir à une zonation plus ferme du département de la Haute-Saône.



Unités de paysage

- La vallée de l'Ognon
- La vallée de la Saône
- Les plateaux calcaires centraux
- La plaine de Gray
- Les plateaux calcaires de l'ouest
- Le pays d'Amance
- La Vôge
- L'avant pays d'Héricourt
- Les Vosges Saônoises
- La dépression sous-vosgienne
- Le dôme sous-vosgien

PRINCIPE ET MÉTHODE DE RECONNAISSANCE DES UNITÉS ET SOUS-UNITÉS DE PAYSAGE

Chacune des cartes qui viennent d'être présentées met en évidence un aspect tantôt analytique, tantôt synthétique de la réalité paysagère. Pour aller au bout de l'objectif fixé, il reste à reconsidérer l'ensemble de cette information pour en faire ressortir des unités paysagères en fonction de deux ordres de cohérence :

- **Une cohérence géographique** : Une unité doit concerner une portion d'espace bien circonscrite et donc éviter de s'appliquer à des aires disjointes ou du moins très morcelées ;

- **Une cohérence de contenu** : Une unité doit avoir une identité forte dont les traits repérables permettent de la distinguer de ses voisins.

Cette opération n'est pas simple car les deux ordres de cohérence qu'il convient de respecter imposent des contraintes qui ne relèvent pas de la même logique et qui entrent souvent en contradiction. En effet, la contrainte géographique amène nécessairement à inclure dans les mêmes limites des associations de formes paysagères variées en s'affranchissant de distorsions qui, localement, peuvent être sensibles. D'un autre côté, la contrainte de contenu amène à faire passer une limite dès que des différences significatives (au sens statistique ici) apparaissent dans le paysage.

Les cartes typologiques que nous avons réalisées relèvent de cette dernière approche qui peut être aisément automatisée mais qui aboutit à décomposer le paysage selon la multitude de ses expressions locales. En revanche, la recombinaison en unités géographiquement cohérentes n'est pas encore vraiment opérationnelle, en l'état actuel, par les méthodes automatiques ; la recherche géographique commence tout juste à aborder ces questions à l'aide de processus informatiques faisant appel à l'intelligence artificielle et aux réseaux neuronaux. C'est pourquoi, le travail de segmentation de l'espace, même s'il est largement préparé par les traitements statistiques et la cartographie assistée par ordinateur, reste empirique dans sa phase ultime de fixation des limites précises.

Le traitement par analyse multicritère que nous avons opéré à l'échelle de la région a fait ressortir le rôle structurant de l'altitude, des modes d'occupation du sol et du modelé topographique ; de plus, la carte typologique qui résulte de l'analyse met clairement en évidence les grands ensembles paysagers par delà la variété des combinaisons locales. Le nord-ouest herbager, les plaines et bas plateaux de l'ouest, les plateaux centraux, la Montagne Vosgienne et ses dépendances à l'ouest et au sud, se révèlent d'emblée à

l'analyse. Le système de la Dépression Sous-Vosgienne et les grandes vallées qui la drainent sont également bien discernables au seul vu des critères topographiques. Ensuite, le dosage entre les types d'occupation du sol permet d'établir des nuances à l'intérieur de ces grands ensembles.

Quant aux tracés précis des différentes limites, ils sont le plus souvent guidés par les lignes de force remarquables que constituent ruptures de pente basales ou sommitales, crêtes ou fonds de vallées. Le retour aux cartes élémentaires (pentes, expositions, rayonnement, images satellite, occupation du sol) a parfois été utile pour arbitrer des choix de limite ; il a surtout été requis pour faire état des caractéristiques propres aux unités. Les commentaires relatifs à celles-ci en portent évidemment la trace. Dans ce travail de décryptage de l'information, nous avons mis à profit des indicateurs statistiques qui explicitent les liaisons entre types et termes de description élémentaires. Outre ces éléments d'analyse objective, l'interprétation n'a pas laissé pour compte ce que nous savons par ailleurs des paysages et de leur évolution au cours des temps géologiques et historiques. Bien au contraire, ces connaissances rapportées viennent éclairer et donner sens aux formes et aux structures que les méthodes de traitement numérique ont permis de mettre au jour.

Le plus souvent, les unités paysagères qui résultent de l'exercice retrouvent des contours que les traditions disciplinaires, géographique ou autres, ont déjà consacrés. Cette convergence de résultat est opportune puisqu'elle est un gage de validité. Il y a même un gain sensible en la matière puisque les résultats sont confortés par le caractère expérimental de la méthode et par les appuis statistiques qu'elle requiert.

Pour en venir à la définition des sous-unités, les mêmes bases de travail sont requises en y adjoignant les cartes de paysage visible. Ces dernières fournissent souvent les termes de discrimination majeurs comme le montre l'exemple de la vallée de l'Ognon où la plupart des autres cartes sont très homogènes à l'échelle de cette unité. Les segments que nous avons retenus doivent l'essentiel de leur originalité à la composition visuelle différenciée de leurs paysages respectifs. La définition de limite des sous-unités est également plus délicate car les lignes de rupture forte sont souvent absentes, en terrain plat surtout. Dans ce cas, on s'est en général appuyé sur les lisières forestières qui créent un masque sur lequel vient s'ajuster la ligne de discontinuité recherchée.

IDENTIFICATION DES UNITÉS DE PAYSAGE

CHAPITRE I

2^e PARTIE

INTRODUCTION

La seconde phase que nous abordons maintenant consiste à traiter les données à un niveau plus fin, par unité de paysage, soit 11 unités pour la Haute-Saône. Chacune d'elle fera l'objet d'une partition de second ordre aboutissant à la reconnaissance de sous-unité paysagère (53 au total pour le département). La démarche générale restera la même mais, en augmentant la résolution des cartes (chaque pixel représente un élément au sol de 50 mètres de côté), on pourra coller beaucoup mieux aux réalités paysagères locales même si la précision des données utilisées n'est pas idéale. Pour la présentation, on a utilisé la technique dite « d'incrustation » : Les cartes apparaissent sur une toile de fond constituée par une image en niveau de gris et les courbes de niveau (équidistance = 50 mètres) de la topographie encadrante. Il est ainsi plus facile de se repérer.

Dans cette partie, le paysage est aussi pris en compte tel qu'on le voit du dedans, selon la perception que pourrait en avoir un observateur qui visiterait systématiquement toute la zone. Si cette hypothèse de travail peut être facilement énoncée et comprise, elle est plus difficile à mettre en œuvre si l'on veut l'assortir de cartes, aussi exactes que possible, du « paysage donné à voir ». Une fois encore, la base de données associant Corine Land Cover et informations dérivées du MNT va servir à l'opération.

Les cartes du vu actif et passif que nous venons d'évoquer et que nous présenterons, fournissent une évaluation quantitative de la sensibilité visuelle, exprimée en terme de surface. Un aspect complémentaire de la réalité du paysage concerne le contenu visuel de celui-ci. Il va de soi que la représentation sur une carte en deux dimensions de ce que le regard perçoit dans un volume pose des problèmes techniques importants car on doit tenir compte de deux impératifs contradictoires : toute carte doit être simple et immédiatement interprétable ; par ailleurs, le paysage est le résultat d'une combinatoire d'objets riches et variés qu'il convient d'exprimer au mieux. Tout essai de formalisation dans ce domaine est évidemment réducteur ; il serait vain de prétendre traduire la totalité du paysage et son contenu par la carte seulement. Notre objectif est seulement de montrer comment, dans leur diversité, les paysages obéissent à des règles de composition qui en se répétant finissent par en fixer l'identité régionale ou locale. Rechercher de telles cohérences est accessible à une approche raisonnée ; ce sont les bases d'une méthode appropriée que nous avons testées et dont nous présentons, ici, les premiers résultats. Les informations techniques utiles pour comprendre plus précisément le mode de confection de ces cartes seront données avec la présentation de la première unité paysagère, celle de la vallée de l'Ognon. Les explications fournies vaudront pour les autres unités.

La segmentation géographique très poussée à laquelle donne lieu cette approche du paysage par unité lui confère inévitablement un caractère répétitif ; les mêmes types de cartes reviennent en effet à chaque fois. Cela est une garantie pour la rigueur de la démarche mais c'est aussi une source de lourdeur puisqu'on aboutit à un total de 176 cartes. Dans la poursuite de notre objectif qui est de définir des sous-unités, toutes les cartes ne présentent pas le même intérêt. Un commentaire synthétique nous permettra de faire ressortir, pour chaque sous-unité, les principaux éléments discriminants retenus issus de la compilation.

Le dernier point concerne la simulation visuelle du paysage par image de synthèse. Le calcul trigonométrique assorti de certaines règles de composition des images permet de recréer le paysage tel qu'on pourrait le voir du dedans. Le MNT et la carte d'oc-

cupation du sol fournissent une fois de plus les données nécessaires à l'opération. Les restitutions visuelles que l'on obtient présentent des parentés avec la photographie même si elles n'en ont pas l'exacte fidélité de rendu. L'intérêt essentiel de ce type d'image est que l'on peut avoir une idée du paysage que l'on voit depuis tout point de l'espace sans y aller réellement. Dans le cadre de la présente étude, ces images seront un moyen de donner une forme sensible aux typologies quelque peu abstraites qui ont résulté des traitements.

REPRÉSENTATION DE LA SENSIBILITÉ VISUELLE DU PAYSAGE PAR LA CARTE : QUELQUES PRÉCISIONS TECHNIQUES

Rappelons que les commentaires relatifs aux quatre cartes qui suivent valent pour toutes les cartes de même type produites dans la suite du rapport, unité par unité.

Vu actif et vu passif, ampleur de vue et soumission à la vue

Les données numériques vont permettre de simuler le regard d'un observateur virtuel se déplaçant en tous les points de l'espace et regardant à chaque fois dans toutes les directions. En chaque point ainsi visité (en chaque pixel de l'image), on peut calculer l'ampleur de la surface que notre observateur a embrassé du regard (notion de vu actif), on peut aussi faire l'hypothèse inverse et compter combien de fois chaque pixel a été vu (notion de vu passif ou soumission à la vue). On conçoit qu'un point qui voit beaucoup a toute chance d'être également beaucoup vu. Cette corrélation est assez largement vérifiée. Cependant l'un et l'autre ne sont pas équivalents. Prenons l'exemple d'une butte isolée couverte de forêt. Celle-ci pourra être vue de partout alentour et apparaître sur la carte de soumission à la vue (vue passif) avec de forte valeur ; en revanche, pour l'observateur qui parcourra la butte en question, le panorama sera systématiquement bouché par le masque forestier qui l'enserme. Le vu actif sera marqué par des valeurs faibles.

Les objets que l'on voit dans le paysage

Les objets sont définis selon une nomenclature simplifiée en 8 classes, reprise de Corine Land Cover. En chaque pixel, on a simulé, par informatique, le paysage offert à la vue d'un observateur virtuel. On a ensuite calculé le poids visuel de chaque catégorie d'objets dans ce panorama finement localisé (rappelons que l'opération se répète tous les 50 mètres). Un calcul de pourcentage permet de faire ressortir les 3 éléments les plus importants. Sur la carte, on traduit cela par un système de 3 bandes alternées dont les couleurs correspondent aux différentes catégories d'objets de la nomenclature. En deçà d'un certain seuil (5% pour l'eau, 25% pour les formations arborées et 15% pour le reste), les objets ne sont pas représentés au bénéfice de la catégorie la plus prégnante dans le paysage. Chaque pixel ainsi caractérisé, est mis en position sur une trame cartographique dont la cohérence provient du fait que, d'un point à l'autre de l'espace, il y a répétitivité des combinaisons. Cette procédure permet d'établir une zonation paysagère affranchie de toute subjectivité.

Les formes que l'on voit dans le paysage

Le paysage se définit également par les formes qui le structurent : fond de vallée, talweg, versant, crête etc. A partir d'une nomenclature en 6 classes, on a réalisé une carte par bandes dont les principes de confection retrouvent ceux que l'on a mis en œuvre pour les objets.



Beaumotte-Aubertans



LA VALLÉE DE L'OGNON A BEAUMOTTE-AUBERTANS



LA VALLÉE DE L'OGNON

Cette unité est strictement calée dans la cuvette topographique de la vallée. Les cultures y occupent, plus qu'ailleurs une part importante du terroir agricole. Cette forte empreinte rurale n'en est pas moins altérée par le phénomène de rurbanisation dans le secteur de Besançon. Cette mutation diffuse va s'accompagner d'un aménagement de première grandeur avec l'installation du TGV Rhin-Rhône dont l'incidence paysagère attendue reste à évaluer en terme d'impact visuel.



Paysage des environs de Pesmes



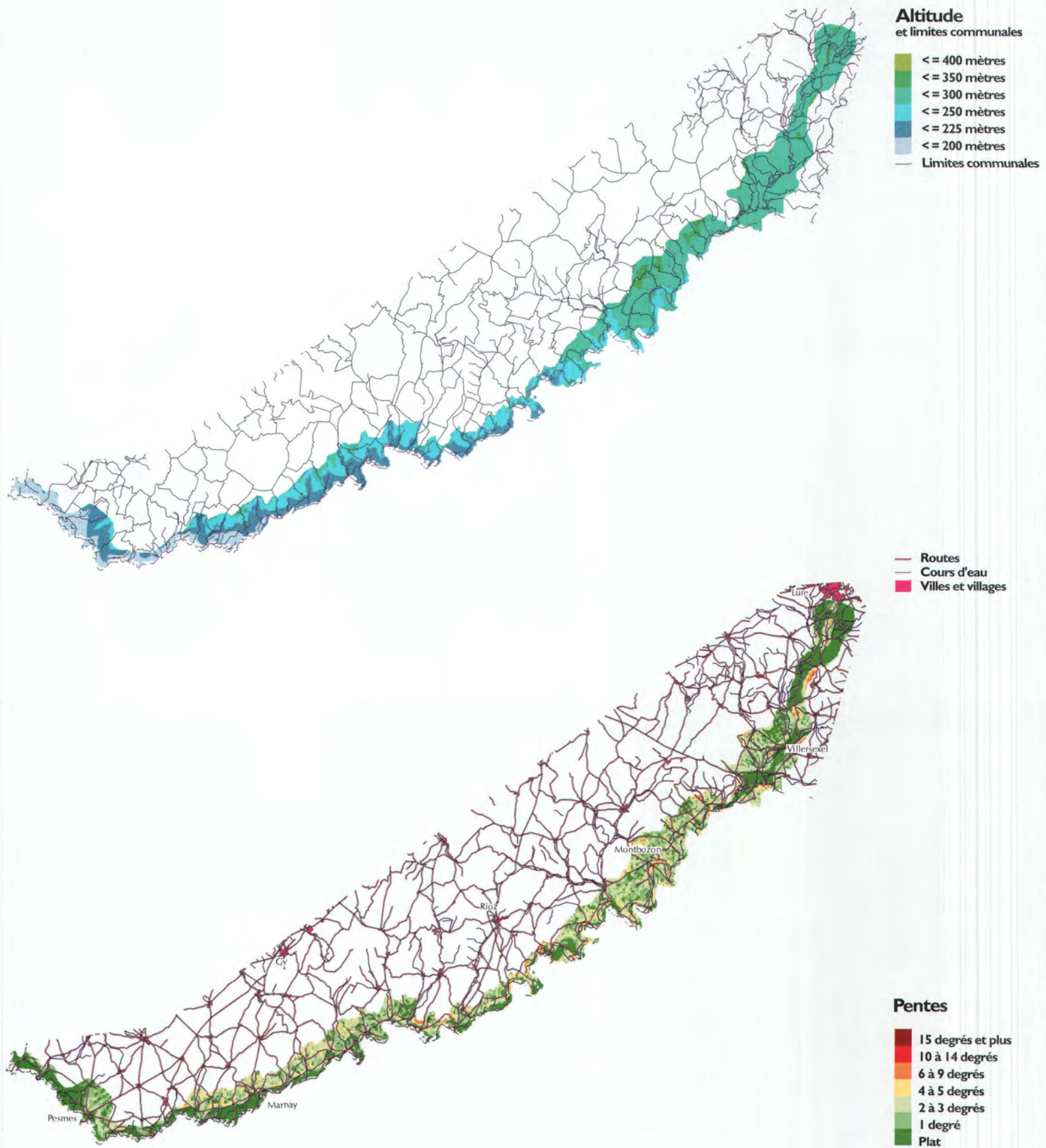
Les étangs du Val de Bonnal

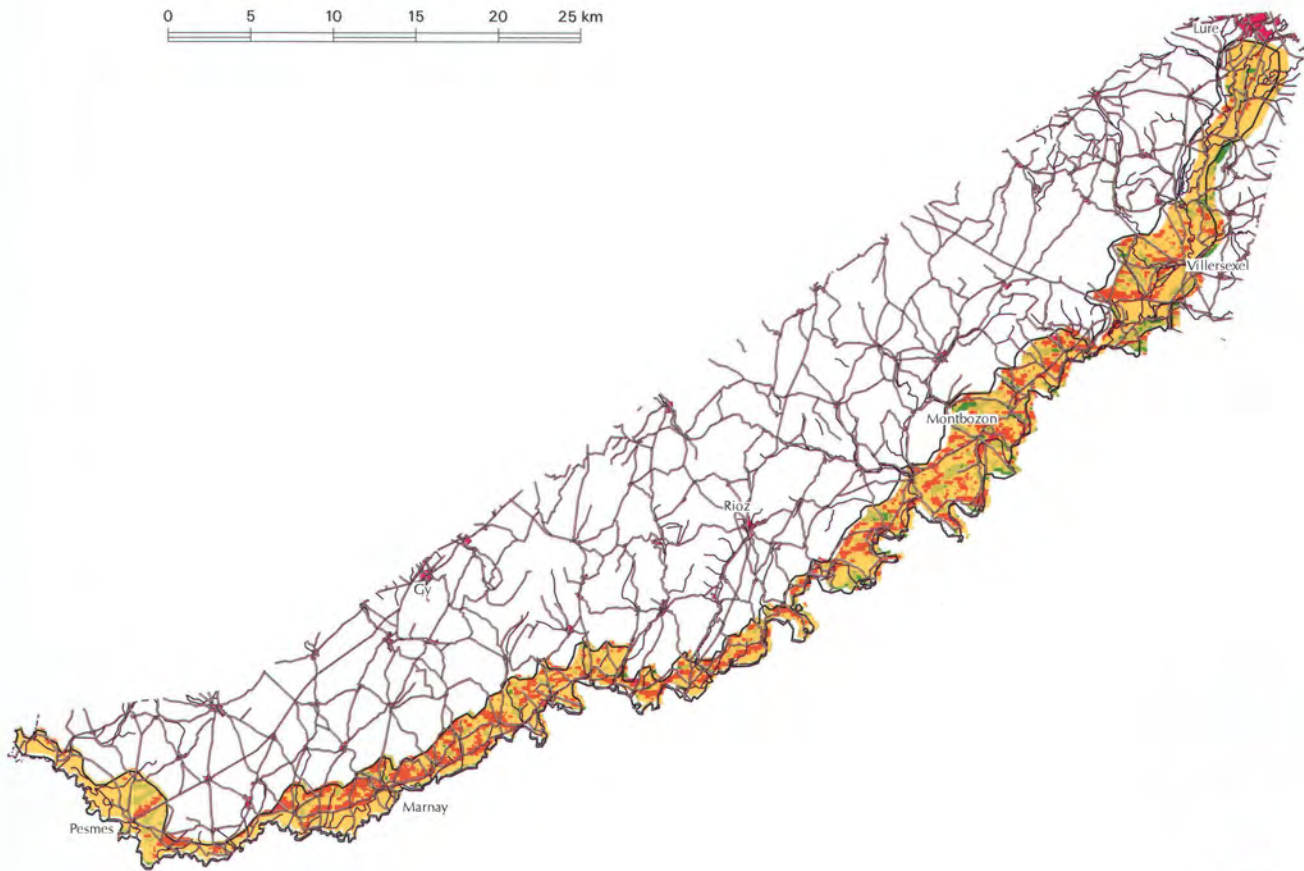


La vallée de l'Ognon à Maussans



LA VALLÉE DE L'OGNON

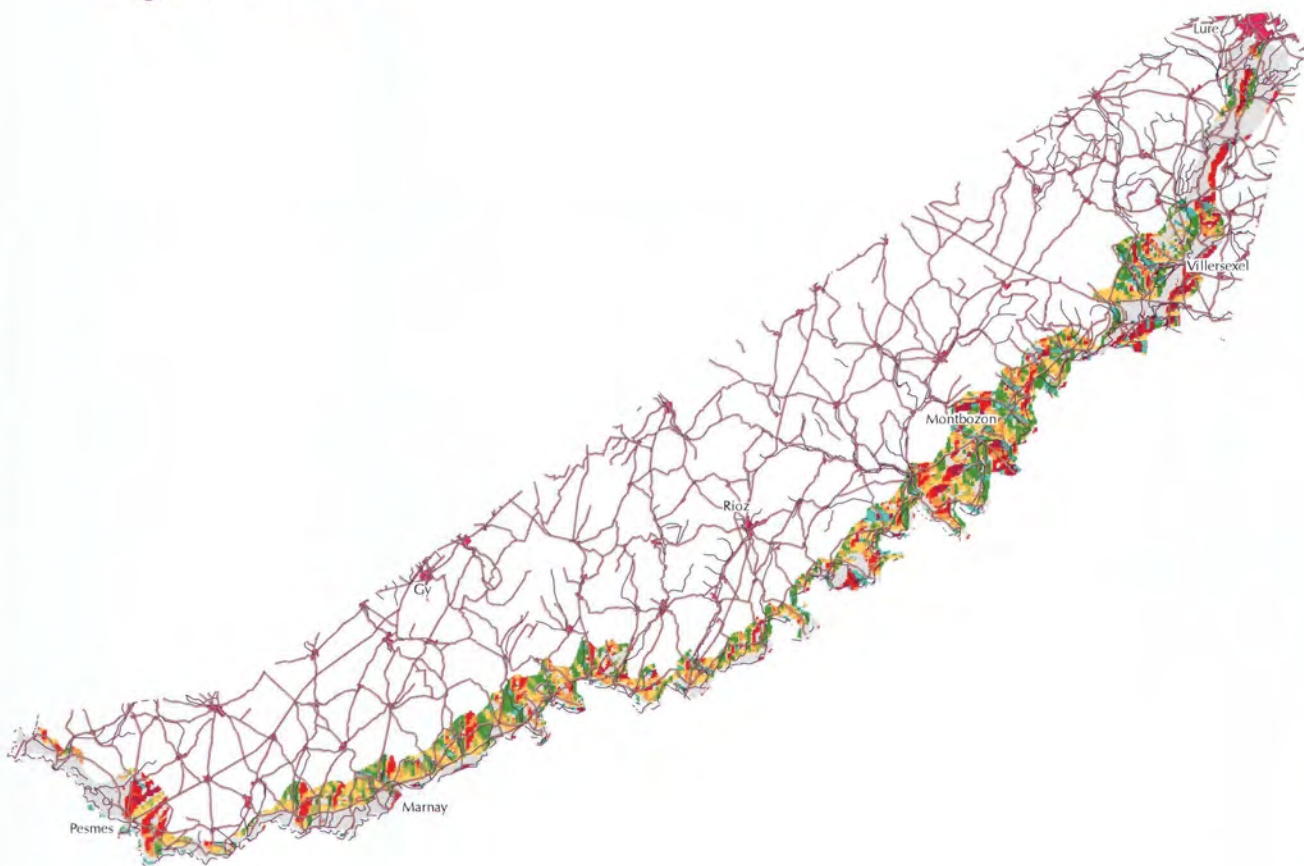




Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe

- Non renseigné
- > 62 kw/m²
- < 62 kw/m²
- < 58 kw/m²
- < 57 kw/m²
- < 55 kw/m²
- < 50 kw/m²

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages

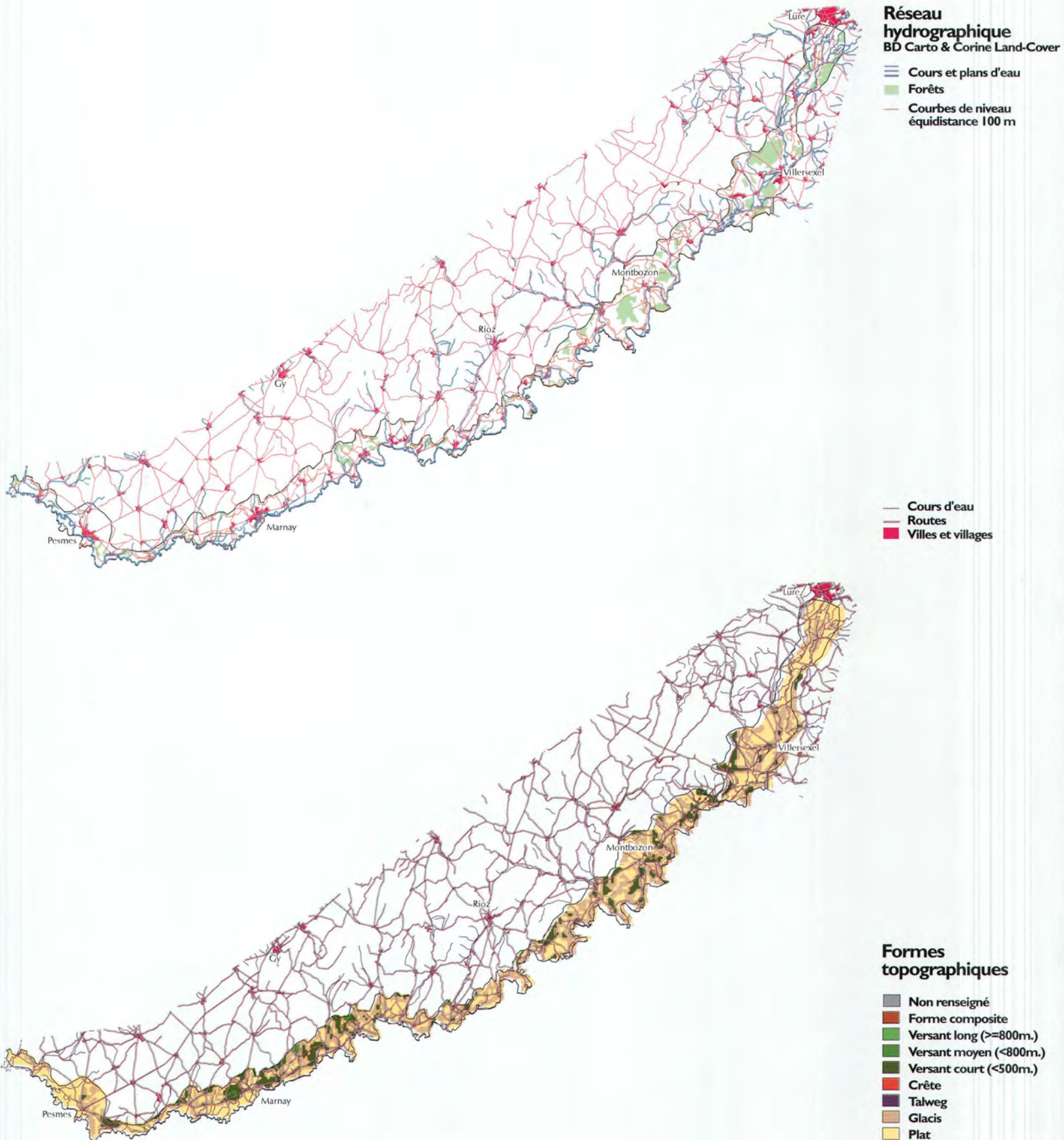


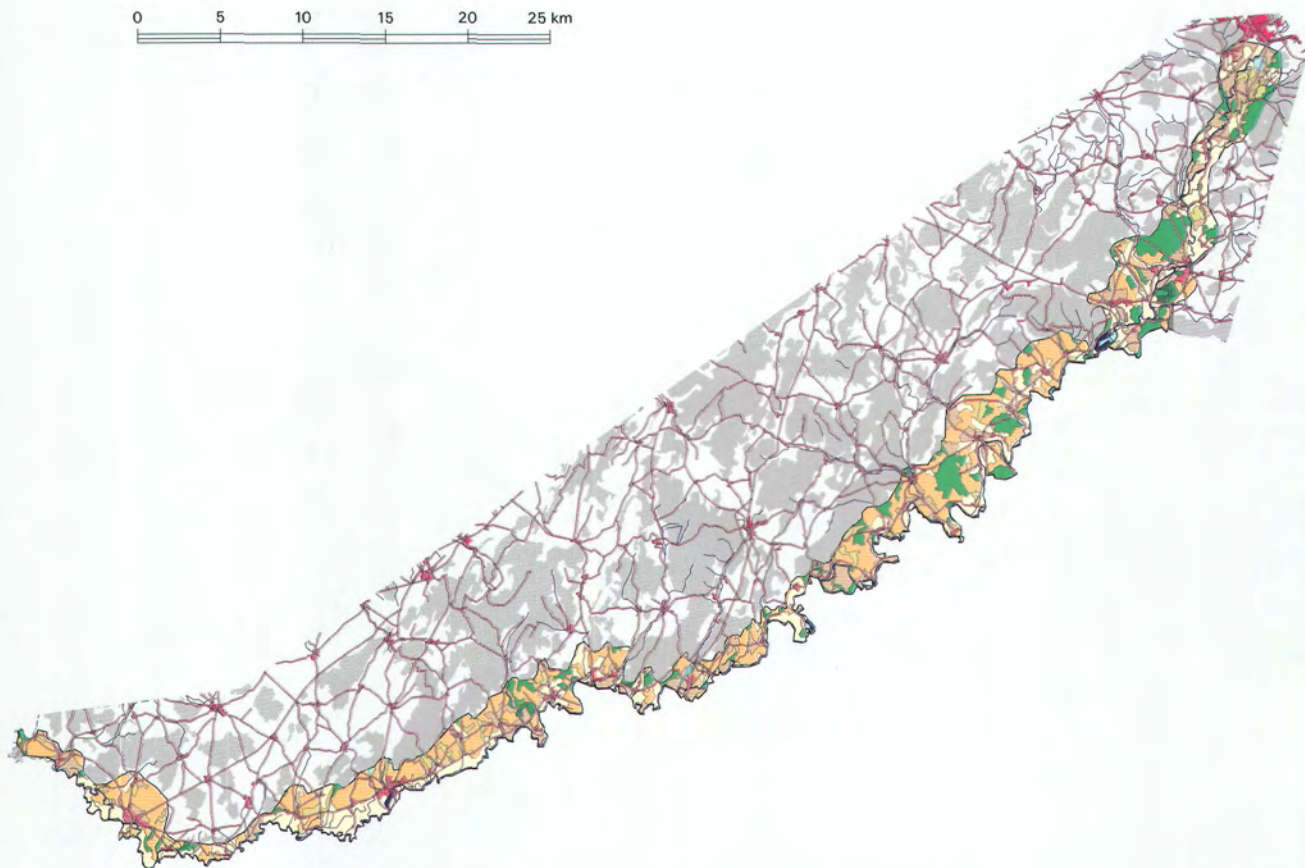
Orientation des versants

- Non renseigné
- Plat
- Nord Nord-Ouest
- Ouest
- Sud-Ouest
- Sud
- Sud-Est
- Est
- Nord Nord-Est



LA VALLÉE DE L'OGNON





Occupation du sol BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

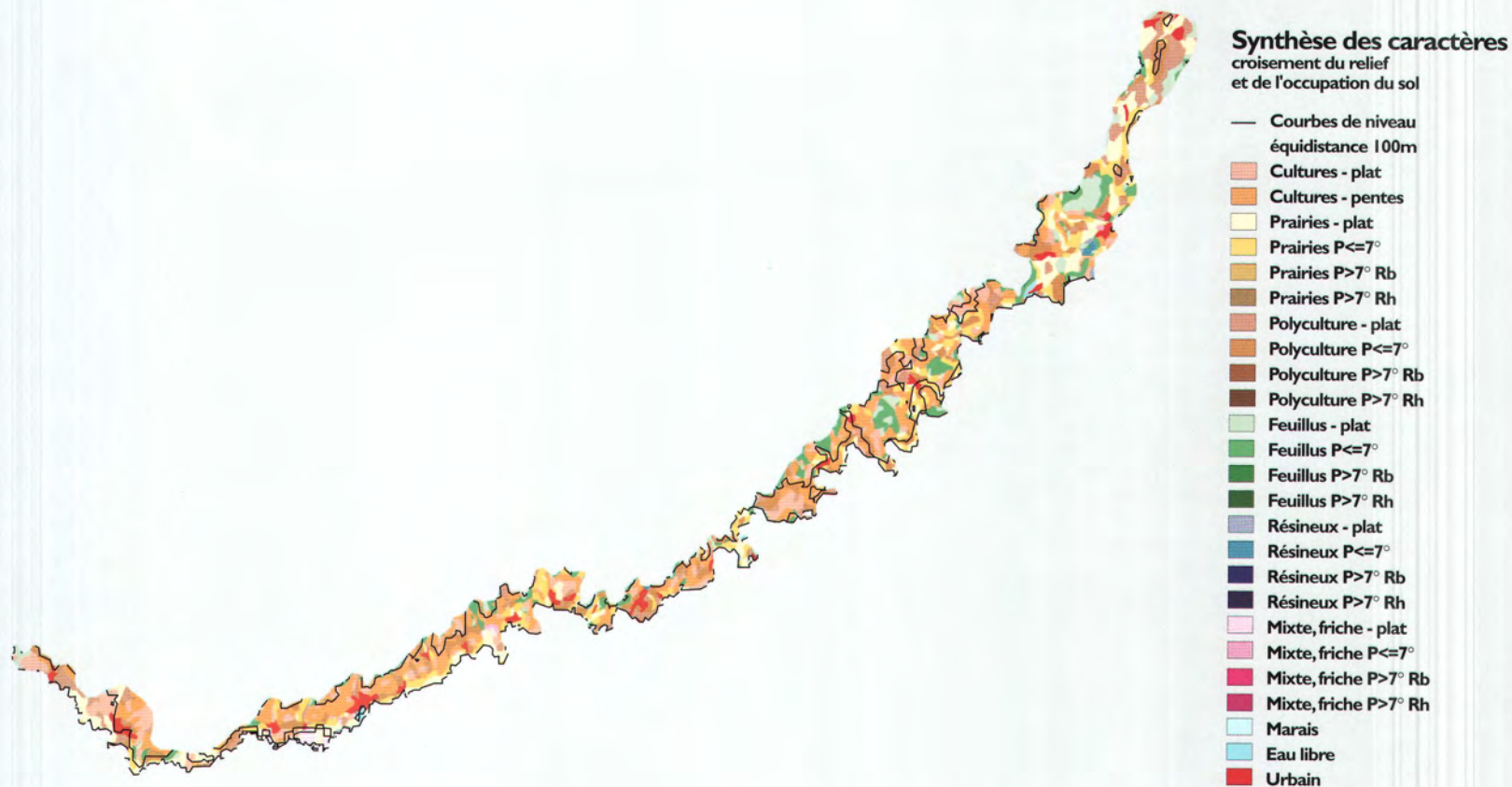
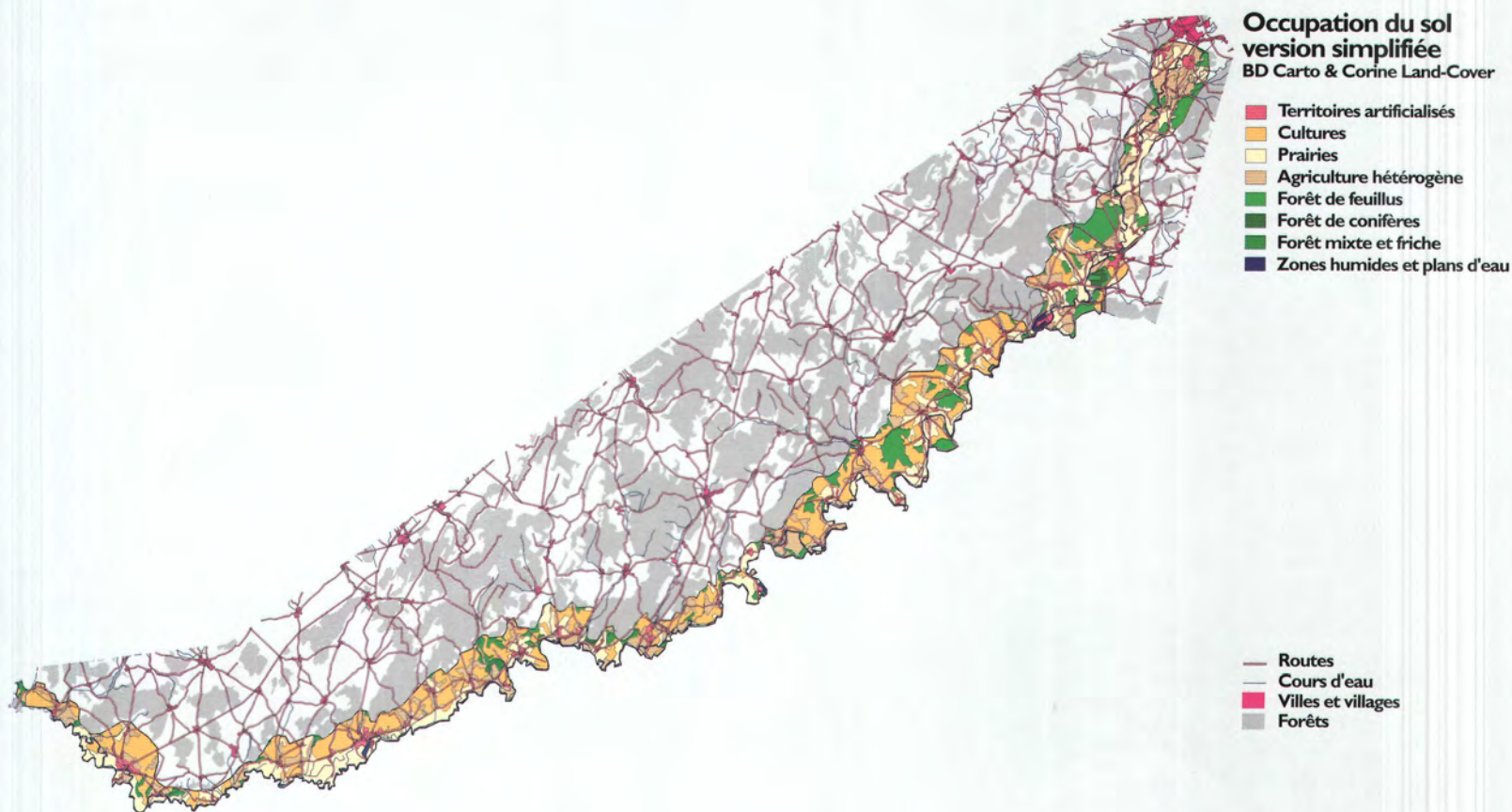


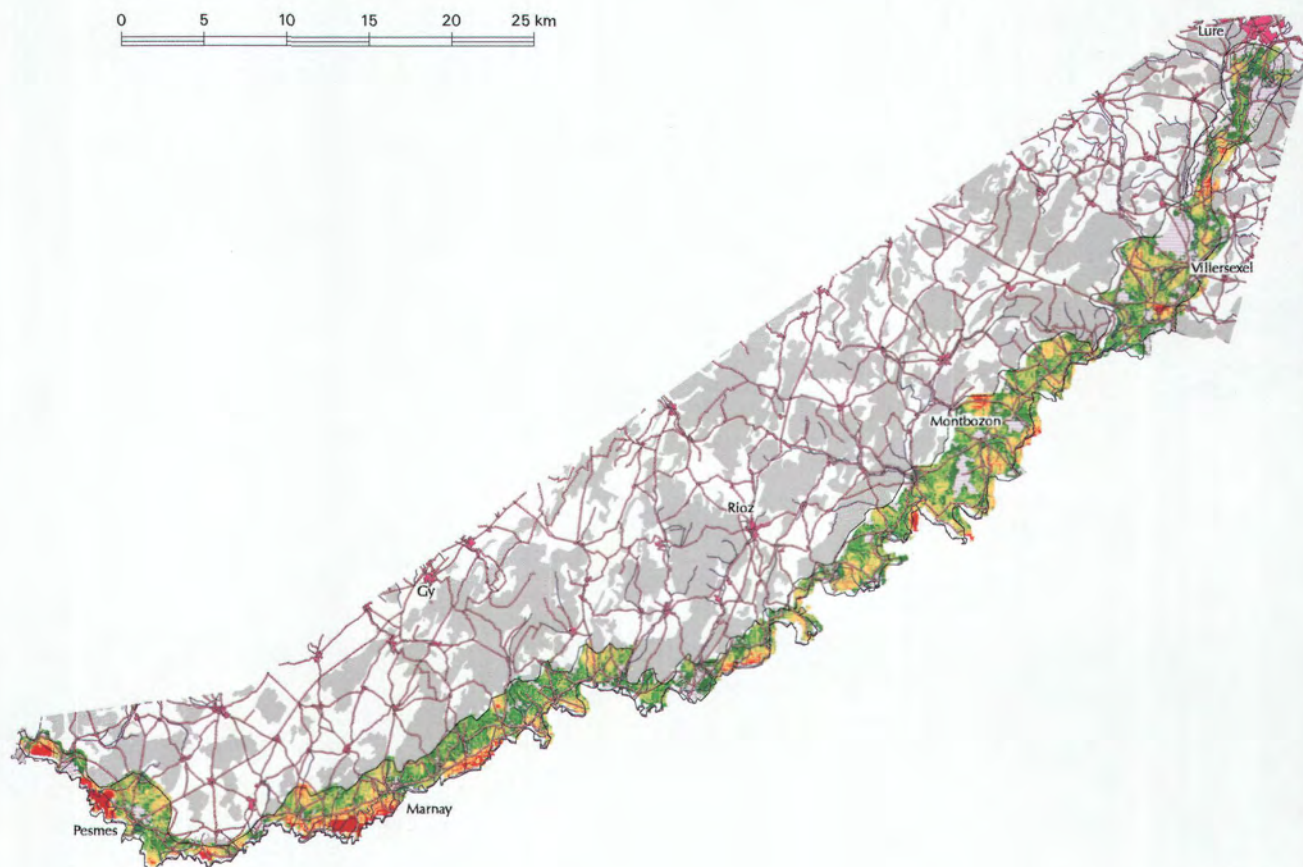
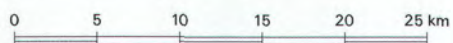
Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



LA VALLÉE DE L'OGNON

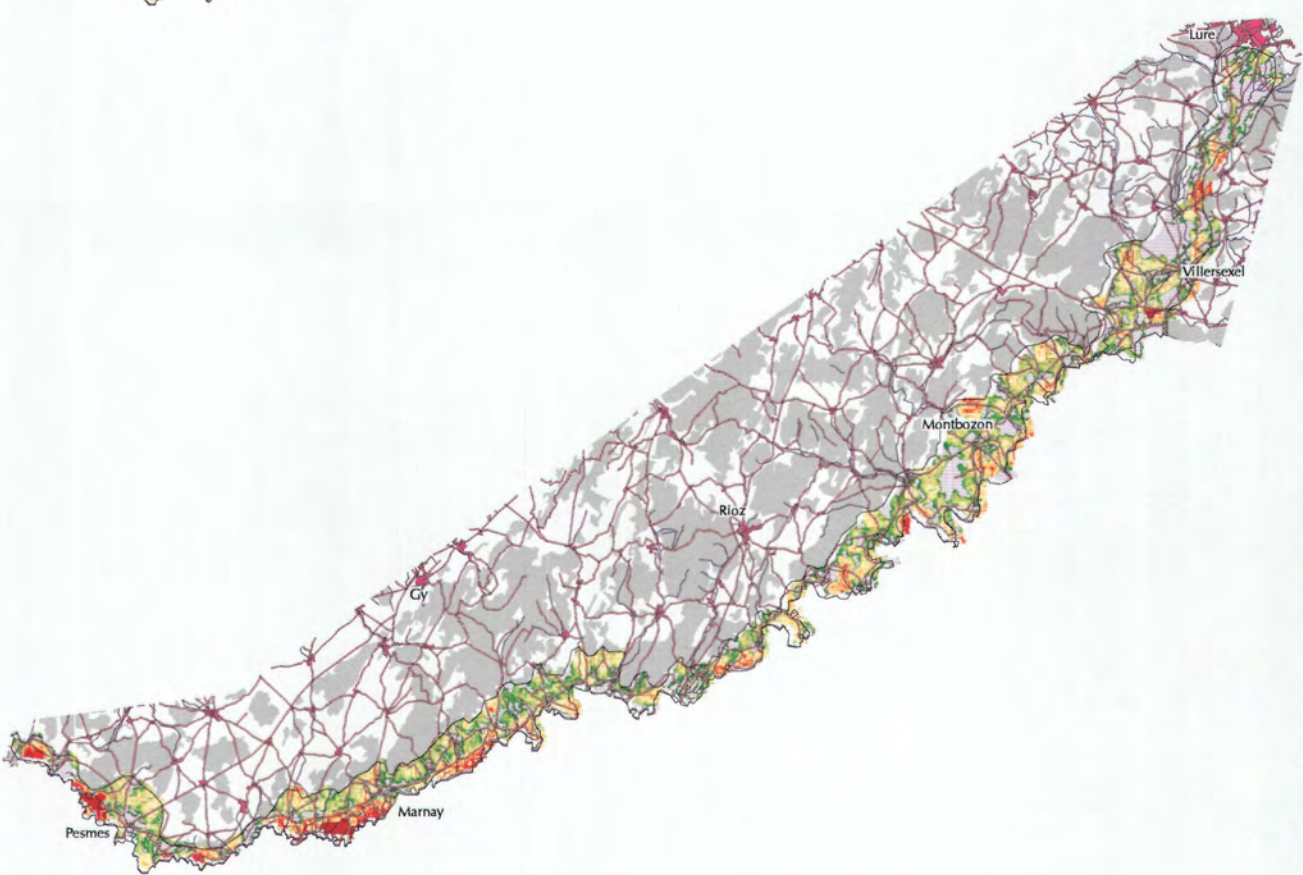




Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

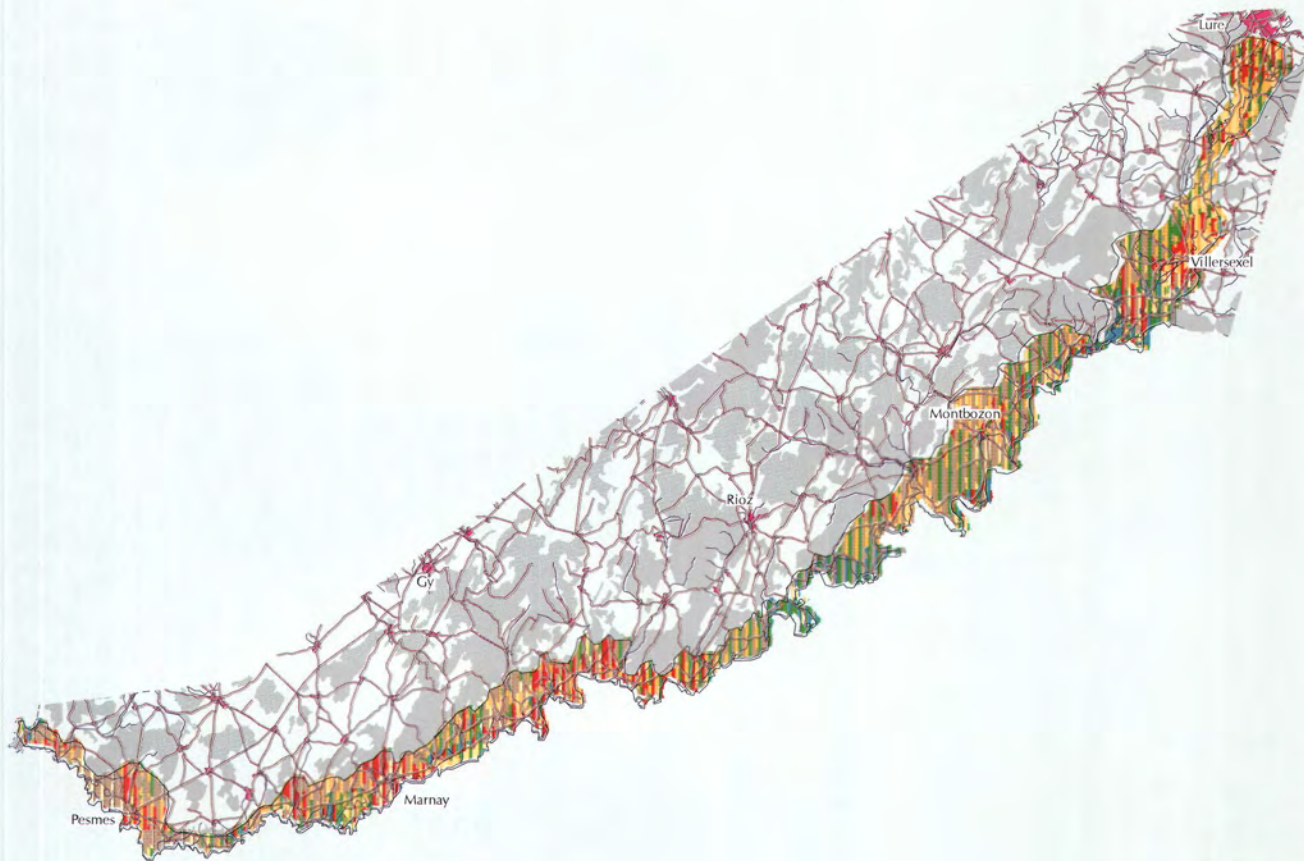


Ampleur de vue sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



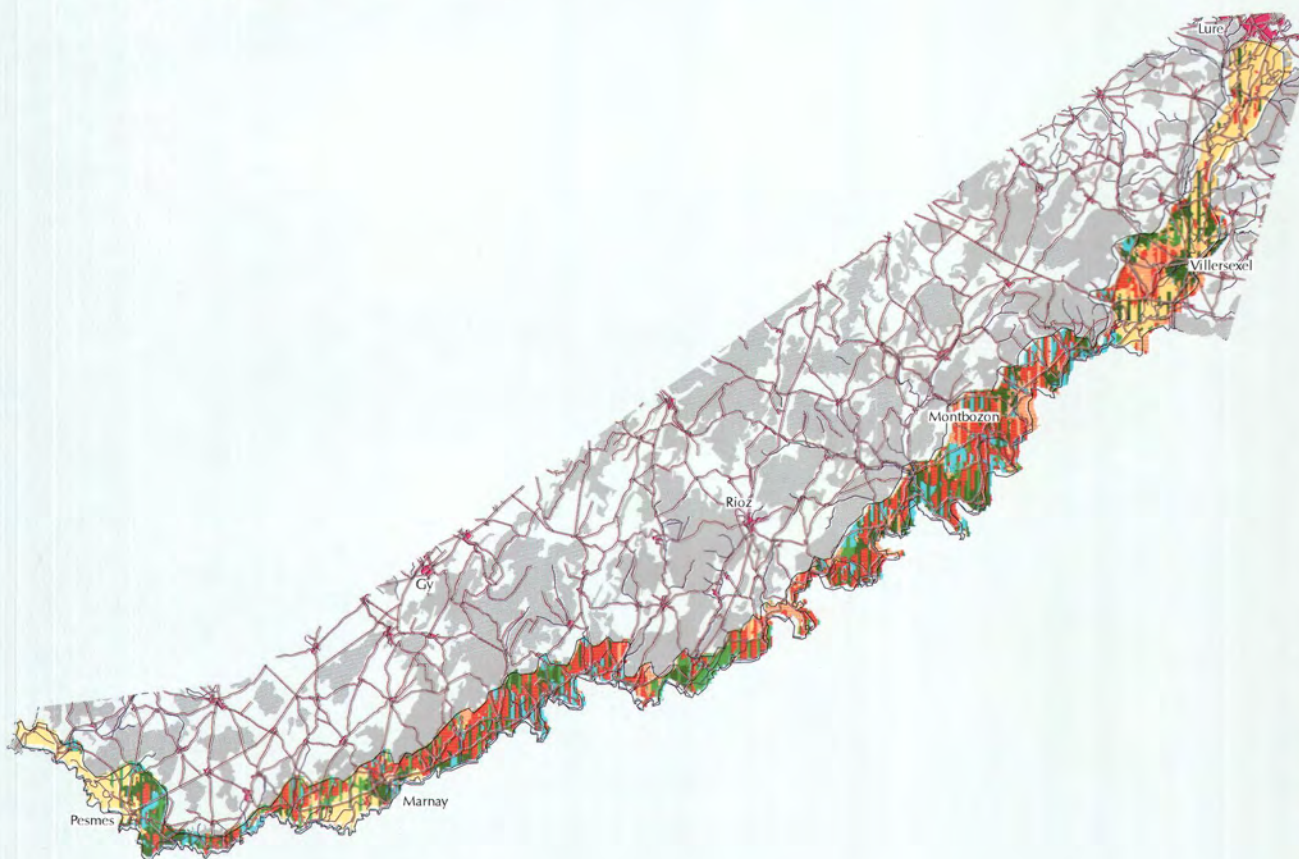
LA VALLÉE DE L'OGNON



Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Formes que l'on voit

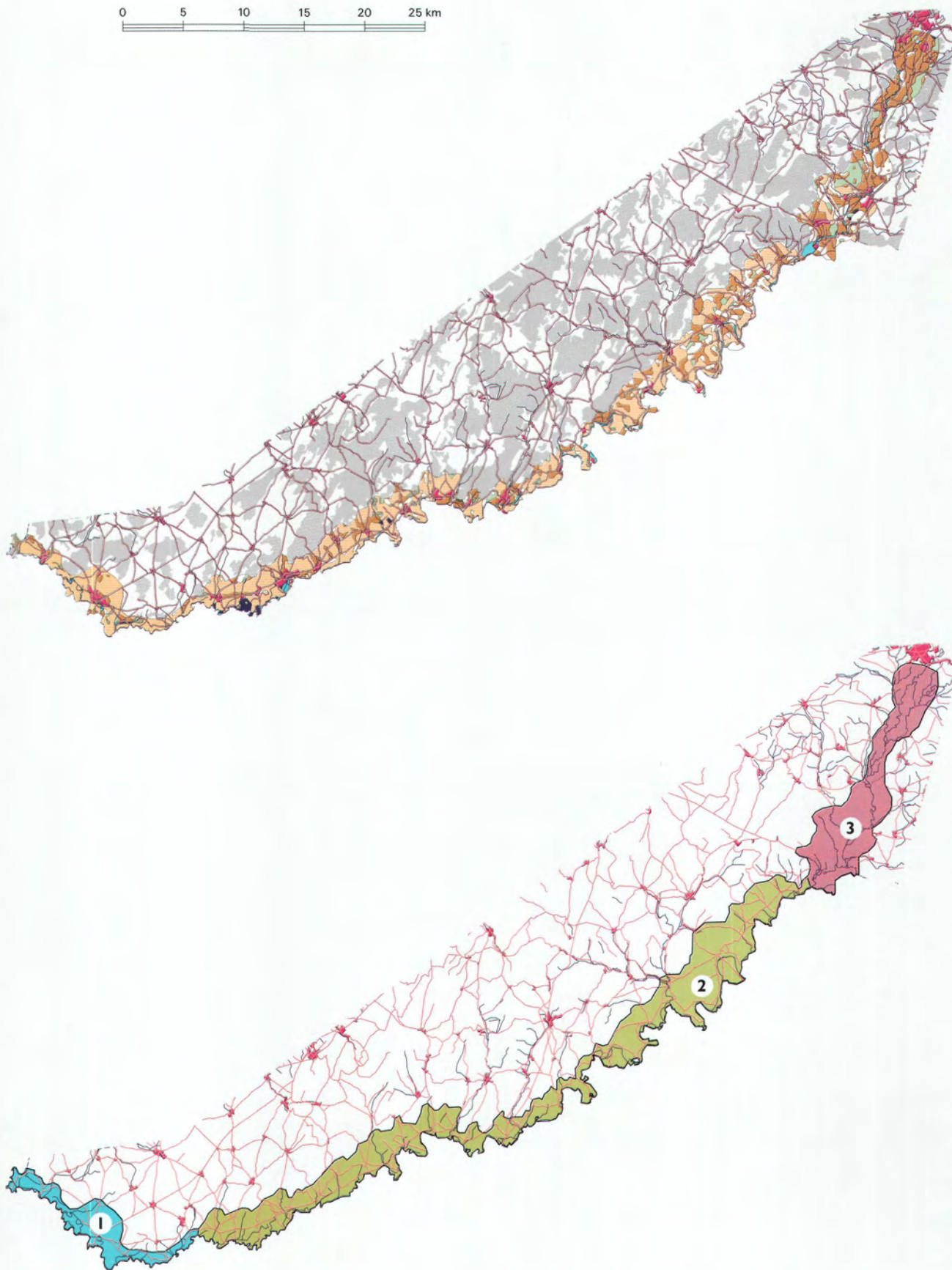
- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat



Analyse multicritère et classification
croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Sous-Unités

- 1 - Basse vallée
- 2 - Cours moyen
- 3 - Cours supérieur

- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau



La basse vallée de l'Ognon.

A l'extrême sud-ouest du département, Pesmes s'épanouit, calé contre un méandre de l'Ognon. Ce dernier, à bout de course, déploie ses méandres sur une large vallée presque plane. Les cultures sont omniprésentes même si des formations agricoles complexes traduisent la présence, çà et là de bosquets et de prés.

LA VALLÉE DE L'OGNON



La vallée de l'Ognon à Malans

Aux confins de la Côte d'Or et du Jura, la vallée de l'Ognon s'épanouit aux abords de sa confluence avec la Saône. Son profil à fond plat se marque à peine dans le contexte général de la plaine. Aussi les limites latérales de cette sous-unité sont-elles plus fermement guidées par les lisières des bois encadrants que par la topographie elle-même. Les prairies et surtout les cultures dominent dans l'occupation du sol. Malgré l'importance des espaces ouverts, bois ou rideaux forestiers suffisent à couper la vue selon l'axe de la vallée qui s'organise en petits bassins visuels. Parmi ceux-ci, celui de Pesmes est bien caractérisé par la petite ville qui s'adosse au versant nord de la vallée et qui, par conséquent, est bien visible dans le paysage depuis les alentours.



Pesmes vue du ciel



Pesmes



Malans



Paysage des environs de Malans



Pesmes

sous-unité I

Basse Vallée

Le bourg de Pesmes s'est développé autour du bourg castral édifié au XII^e siècle.

Le bâti des autres villages, plutôt de forme linéaire, épouse le premier relief situé juste au dessus de l'Ognon et témoigne des activités agricoles traditionnelles.

Les fermes de polyculteurs sont les plus courantes et datent du XVIII^e et du XIX^e siècle. Elles sont rarement simples, combinant aussi souvent avec les travées parallèles de grange, d'écurie et d'habitation, un escalier extérieur, une cave ou un logis en retour d'équerre.

Donnant une grande unité à l'architecture, la pierre utilisée est extraite sur place : Calcaire de couleur blonde proche des tonalités rencontrées en Bourgogne.

On rencontre également quelques maisons vigneronnes, comportant une cave voûtée, un escalier extérieur et une cour fermée.

Pesmes, pôle attractif de la sous-unité, a connu un développement urbain modéré ces quarante dernières années : Des zones pavillonnaires à la périphérie de Pesmes, des constructions nouvelles diffusées autour de chaque village et deux zones d'activité. Le petit bourg de Pesmes, 1000 habitants, concentre une grande partie du patrimoine architectural de la sous-unité. De nombreux monuments y sont inscrits ou classés : l'église, le château et de nombreux autres bâtiments (château Rouillaud, ancienne chapelle du prieuré, façades et toitures des immeubles de la rue du château, maison royale et château des forges de Pesmes situé à 2,5 km du centre du bourg et deux belles portes d'accès à la cité historique).

Le patrimoine architectural des quatre autres localités est plus modeste (Château de Malans des XVI^e et XVIII^e siècles, inscrit à l'inventaire des monuments historiques et une ancienne maison de vendangeur du XIX^e siècle).

De nombreux édifices témoignent de l'importance de l'eau dans la vie de ces villages : Fontaines et lavoirs dans chaque village et deux anciens moulins à eau.

Pesmes a beaucoup œuvré pour valoriser son site et son patrimoine architectural : OPAH réalisée il y a une dizaine d'années. C'est également un village fleuri, une petite cité comtoise de caractère qui comporte une ZPPAUP.



Pesmes



Château de Malans



Pesmes



Pesmes



Forges de Pesmes



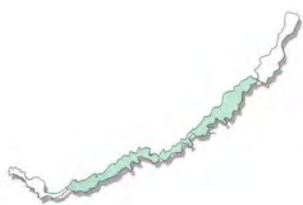
Pesmes



La moyenne vallée de l'Ognon

La vallée de l'Ognon en amont de Marnay se présente comme un long ruban qui serpente sur un plateau aux formes douces. Cet axe topographique a attiré un grand nombre de bourgs et villages : Brussey, Beaumotte-les-Pins, etc. Des bois aux formes déchiquetées sont entourés de cultures et, au plus près de la rivière, de prairies.

LA VALLÉE DE L'OGNON



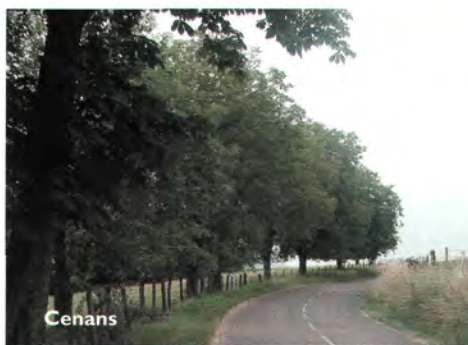
En remontant vers l'amont, la rivière présente un long segment aux caractéristiques assez stables ; elle s'impose ici comme une limite entre les Avant-Monts au sud et le plateau de Rioz. La vallée, guidée par une ligne d'inflexion géologique, garde un calibre important que souligne son remplissage alluvial en terrasses. Sur la rive nord haut-saônoise, les prairies occupent préférentiellement les abords immédiats du cours d'eau pour laisser place ensuite aux cultures ; quelques taches forestières se calent dans le lobe des méandres où sur le chanfrein des terrasses. Les villages restent plutôt en retrait sur la ligne de contact basale des versants bordiers. En termes visuels, on peut reconnaître deux segments de part et d'autre de Vorey-sur-l'Ognon. En aval, l'axe de la rivière reste bien dégagé avec un rôle sensible du bâti tandis qu'en amont, le paysage est davantage morcelé ; l'enfilade de la vallée se dérobe derrière les masques forestiers ; dans le même temps, les villages perdent de l'importance dans la composition des vues car l'influence péri-urbaine de Besançon s'estompe entraînant une dilution plus grande des constructions.



Beaumotte-Aubertans



Cognières



Cenans



Montbozon



Bussièrès



Vorey-sur-l'Ognon



Cirey-les-Bellevaux



Montbozon

sous-unité 2

Cours Moyen

La deuxième sous-unité compte 30 villages et le petit bourg de Marnay, peuplé de 1200 habitants. Les villages se sont installés le long de la zone inondable de l'Ognon. Trois grands types de structure spatiale des villages se rencontrent le long de la vallée de l'Ognon

1 - Implantation linéaire du bâti parallèle au cours de la rivière (à Thiégnans, Besnans, Maussans, Cenans, Beaumotte-Aubertans, La Barre, Vandelans, Cirey-les-Belleveaux, Cromary, Vregille, Étuz et Boulot), qui était la seule source d'approvisionnement en eau.

2 - Le long ou à proximité immédiate d'un petit ruisseau. Les maisons suivent un axe principal qui occupe le fond d'un petit vallon affluent de l'Ognon (à Beaumotte-les-Pin, Pin, Sornay, Buthiers, Perrouse et Loulans-Verchamp).

3 - A partir d'axes d'urbanisation rayonnant depuis le centre et formant une figure s'apparentant à un carré ou à un rectangle et laissant à l'intérieur des espaces non bâtis occupés par des jardins privés et par des espaces publics (à Chambornay-les-Pin, Aulx-les-Cromary, Chambornay-les-Belleveaux, Chenevrey-et-Morogne, Cognaire ou Montbozon).

Marnay garde de la cité commerçante et artisanale du Moyen-Age son architecture monumentale restaurée, modifiée ou transformée : Parties du château, anciennes fortifications et Eglise St-Symphorien

La moyenne vallée de l'Ognon est devenue aujourd'hui un parc de loisirs pour la population bisontine. Les résidences secondaires se sont développées ces trente dernières années au même rythme que les campings-caravanings ou les abris de pêche. Conséquence de cette évolution récente : Développement d'un urbanisme de type collectif des années soixante, à l'est de Marnay et essor d'une urbanisation de type pavillonnaire visible à chaque entrée de village.

De belles églises coiffées d'un clocher à l'impériale (celles de Marnay, Voray-sur-l'Ognon et de Cirey-les-Belleveaux sont classées monuments historiques) et de belles fontaines-lavoirs (comme celle d'Étuz, néoclassique à deux édifices en forme de temple grec classée monument historique) personnalisent ces villages.

Enfin la sous-unité compte quelques maisons fortes et manoirs. Citons ceux de Montbozon, de Pin, de Vrégille, de Buthier qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques, d'Aulx-les-Cromary et de Bussières.

Marnay est depuis 1994 en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).



Cirey



Loulans-les-Forges



Montbozon



Thiégnans



Chassey-les-Montbozon



Pin



Boulot

- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau



La vallée de l'Ognon en amont de Villersexel.

Au nord de Villersexel, l'Ognon ondule entre des collines qui dominent la vallée de quelques dizaines de mètres. Placé sur les flancs de l'une de ces éminences, l'observateur accède à des vues dégagées. Le paysage qu'il découvre alors est harmonieusement équilibré entre la forêt qui étend des lanières boisées le long des terrasses alluviales et les herbages. Quelques parcelles de cultures et des villages assez discrets dans le paysage complètent le tableau.

LA VALLÉE DE L'OGNON



La vallée de l'Ognon aux Aynans

Entre Villersexel et Lure, le tronçon de vallée présente une physionomie de transition avant que l'Ognon ne se raccorde au système du Piémont Sous-Vosgien. Le plancher alluvial devient beaucoup plus large en raison d'un colmatage important constitué de dépôts que les glaciers ont libérés plus loin en amont, il y a plusieurs milliers d'années, et que la rivière a redistribué en les égalisant. Le mode de mise en valeur agricole est également différent : les cultures seules perdent de leur importance au profit d'un système associant herbages et polycultures. Enfin, de grosses masses forestières descendent jusqu'au lit de la rivière, empêchant le paysage de s'ouvrir autant que le permettrait la topographie plane du fond de la vallée.



Autrey-Le-Vay



Villersexel



Marast



Longeville



Marast



Villersexel

sous-unité 3

Cours supérieur

Elle compte 11 localités dont la plus importante, Villersexel, est un petit bourg de près de 1500 habitants.

La sous-unité compte cinq beaux villages-rues, Vouhenans, les Aynans, Longeville, St-Sulpice et Magny-Vernois dont le bâti est parallèle à l'Ognon. Pont-sur-l'Ognon, Moimay, Marast sont construits sur la première pente au-dessus de la rivière, la partie haute du village dominant la partie basse d'une hauteur de 15 à 30 m. Esprels et Villersexel sont plus peuplés et comportent un réseau de rues quadrillées plus important.

Villersexel a bénéficié d'une situation privilégiée au croisement de l'axe routier Montbéliard-Vesoul et de la vallée de l'Ognon.

Bourg castral au Moyen-Age, la ville haute était inscrite dans une enceinte semi-circulaire dont il reste une porte et un pan de muraille. Le bourg haut était organisé autour d'une place centrale regroupant l'église et les halles. Dans son prolongement le bourg bas s'est constitué sur la pente et en contrebas de celle-ci.

Plus éloignés des centres urbains de Besançon et de Vesoul, Villersexel et Lure constituent les pôles urbains attractifs. Si la commune de Villersexel a perdu des habitants depuis 1982, les autres communes ont connu une progression démographique depuis une vingtaine d'années et la pression foncière est forte. 7 communes sur 11 se sont dotées d'un POS pour essayer d'en assurer la maîtrise.

La vallée de l'Ognon est aussi une zone récréative bien aménagée. Les trois plans d'eau du Val de Bonnal sont bien aménagés pour la pratique des sports nautiques. Villersexel et Pont-sur-l'Ognon comprennent un centre de loisirs permettant la pratique du canoë-kayak.

Depuis une trentaine d'années, la plupart des localités se sont beaucoup urbanisées notamment Vouhenans et Magny-Vernois, situés à la périphérie de Lure. Leurs centres comportent un beau patrimoine architectural constitué de fermes anciennes souvent rénovées. A Esprels, l'ancienne fontaine de la place des tilleuls est inscrite à l'inventaire des monuments historiques et Pont-sur-l'Ognon abrite un beau château. A Marast a été édifiée une très belle église romane classée du XII^e siècle. Moimay abrite une ferme ancienne inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Enfin le château des Grammont, reconstruit au XIX^e siècle dans le style Louis XIII, constitue le monument historique phare de cette partie de la vallée de l'Ognon.



Villersexel



Esprels



Esprels



Esprels



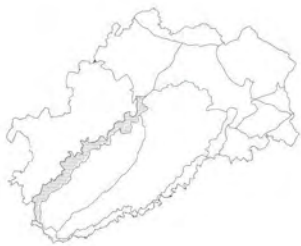
Marast



Longeville



Port-sur-Saône



LA VALLÉE DE LA SAÔNE

Navigable depuis Corre (Haute Vallée), la Saône devient en aval de Port, une rivière importante qui s'inscrit, par de nombreux méandres, dans une vallée épanouie. Au cours de son histoire, la ville de Gray a dû une grande partie de sa fortune à sa fonction portuaire. Le tracé sinueux de la Saône fait alterner des rives convexes, où l'érosion a déterminé par sapement des versants redressés, et des rives concaves où le flux a abandonné des dépôts formant terrasse. Les villages se sont installés soit au sommet des rives concaves (Soing, Traves) soit en retrait dans le lobe des méandres, hors d'atteinte des crues (Chantes, Ovanches). La plaine alluviale, en général propice aux cultures laisse le regard filer dans l'axe de la vallée sur un paysage ouvert. Cependant, quelques bosquets qui occupent des bas fonds plus humides créent de loin en loin des éléments de rupture visuelle dans le paysage.



Soing



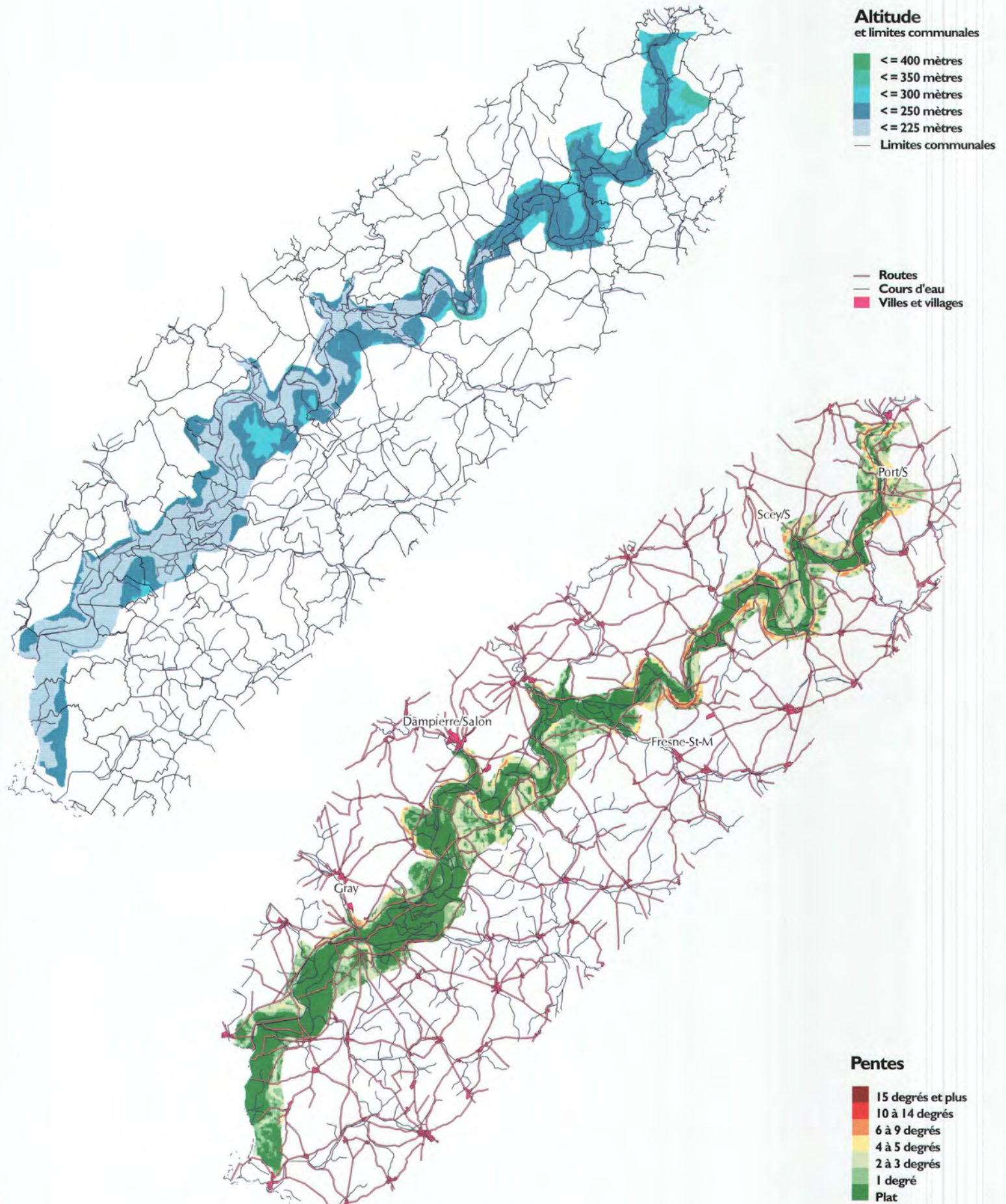
Rigny



Un beau méandre de la Saône

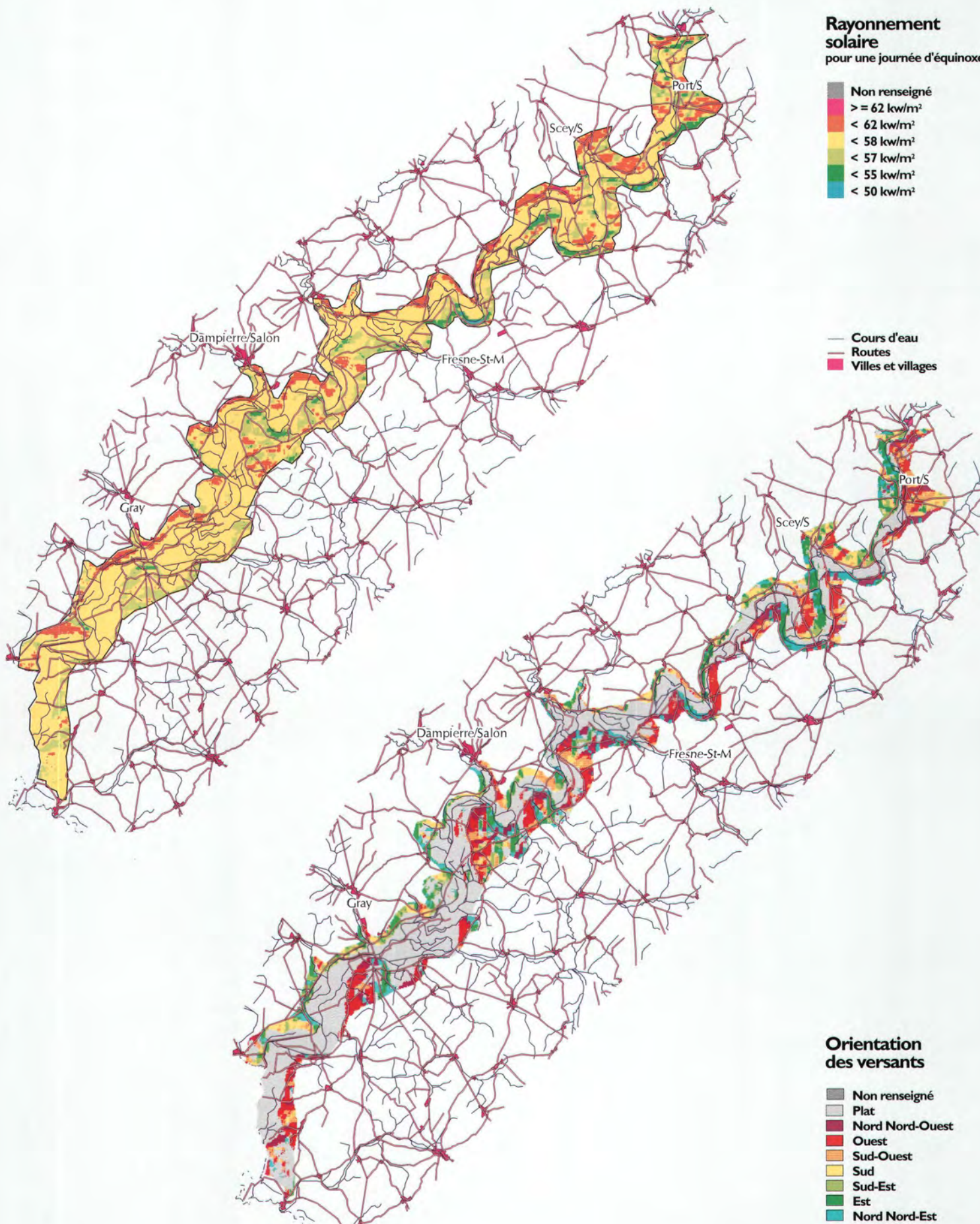
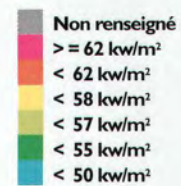


LA VALLÉE DE LA SAÔNE





Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe



Orientation des versants











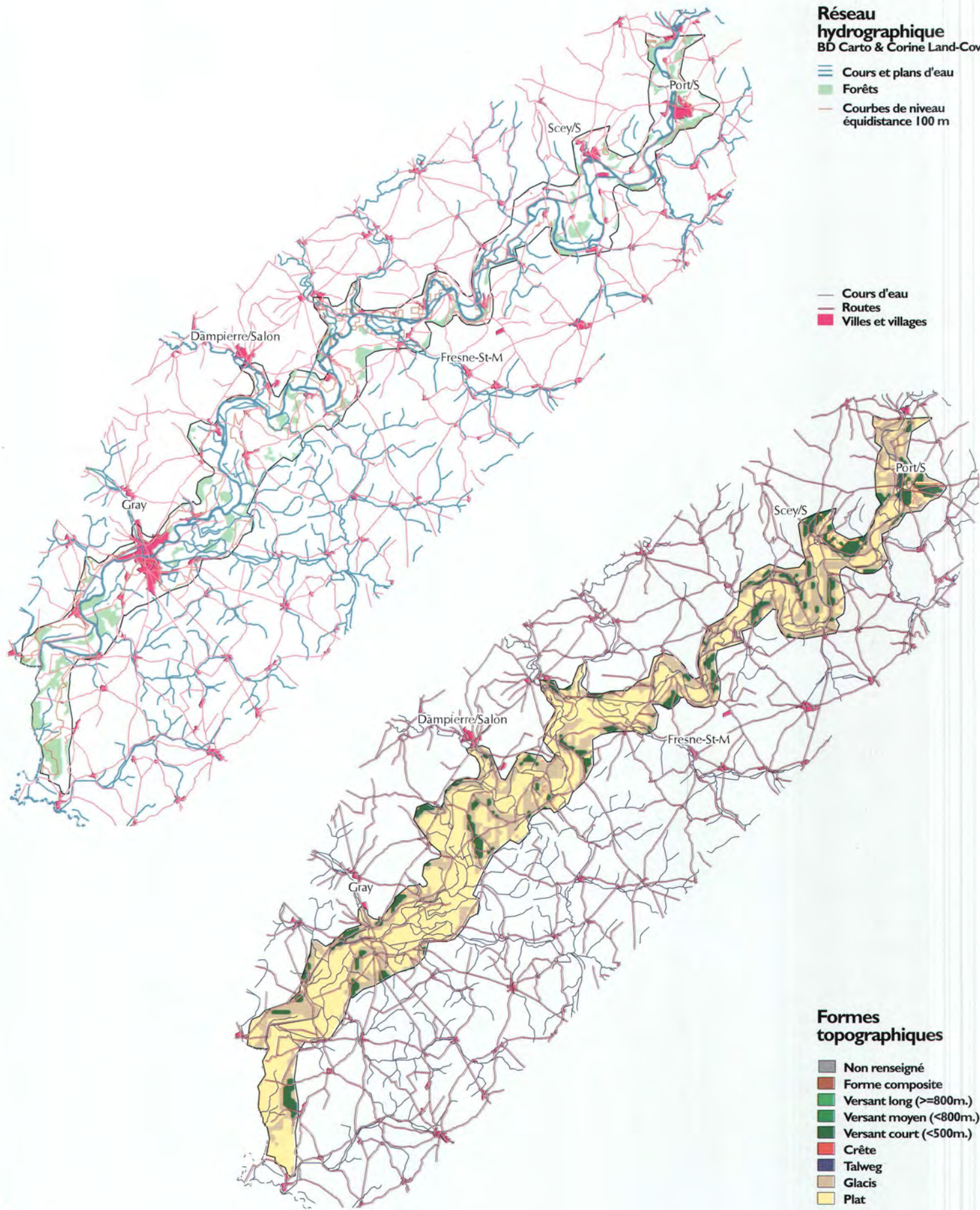
LA VALLÉE DE LA SAÔNE

Réseau hydrographique

BD Carto & Corine Land-Cover

-  Cours et plans d'eau
-  Forêts
-  Courbes de niveau équidistance 100 m

-  Cours d'eau
-  Routes
-  Villes et villages



Formes topographiques

-  Non renseigné
-  Forme composite
-  Versant long ($\geq 800m.$)
-  Versant moyen ($< 800m.$)
-  Versant court ($< 500m.$)
-  Crête
-  Talweg
-  Glacis
-  Plat



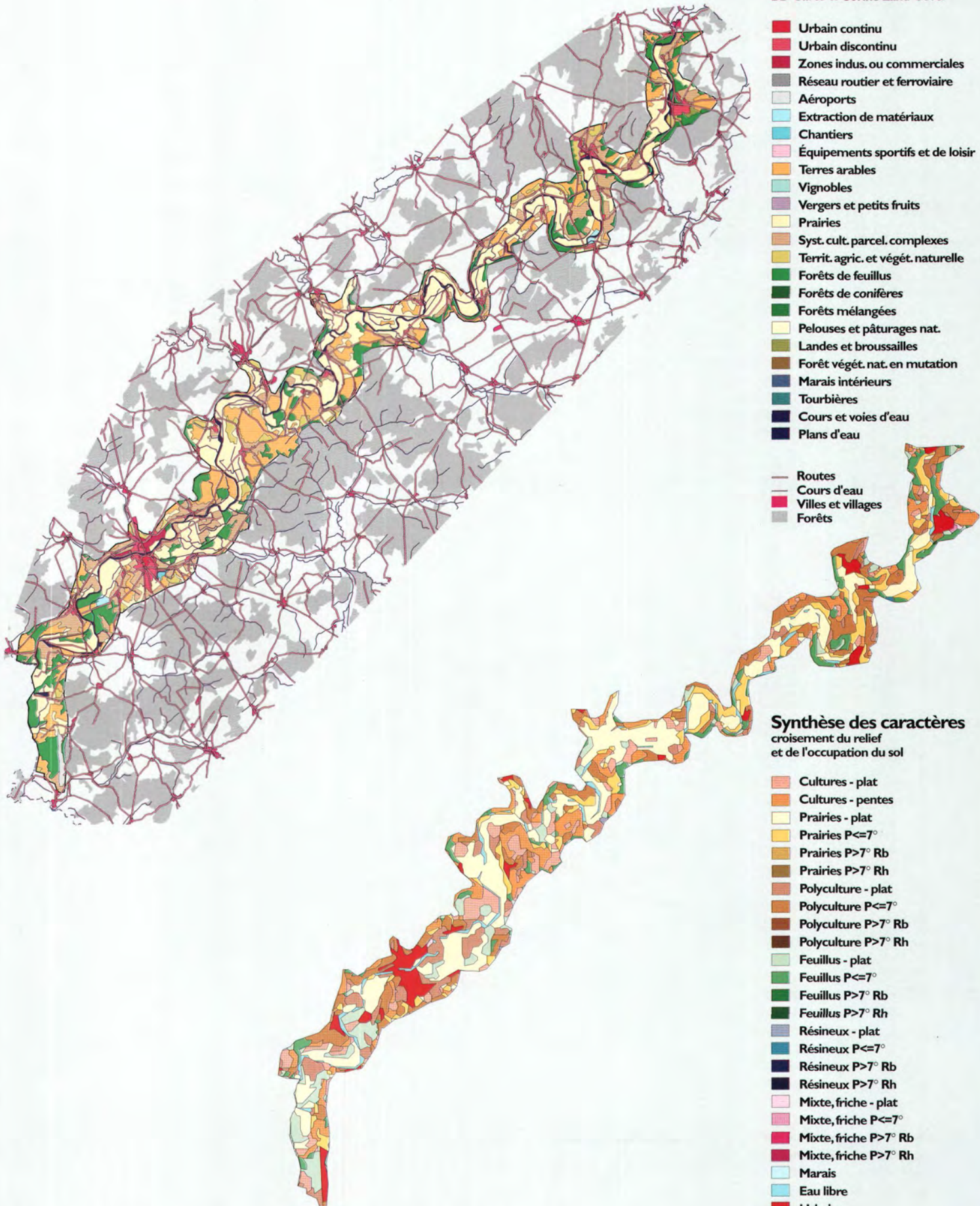
Occupation du sol
BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

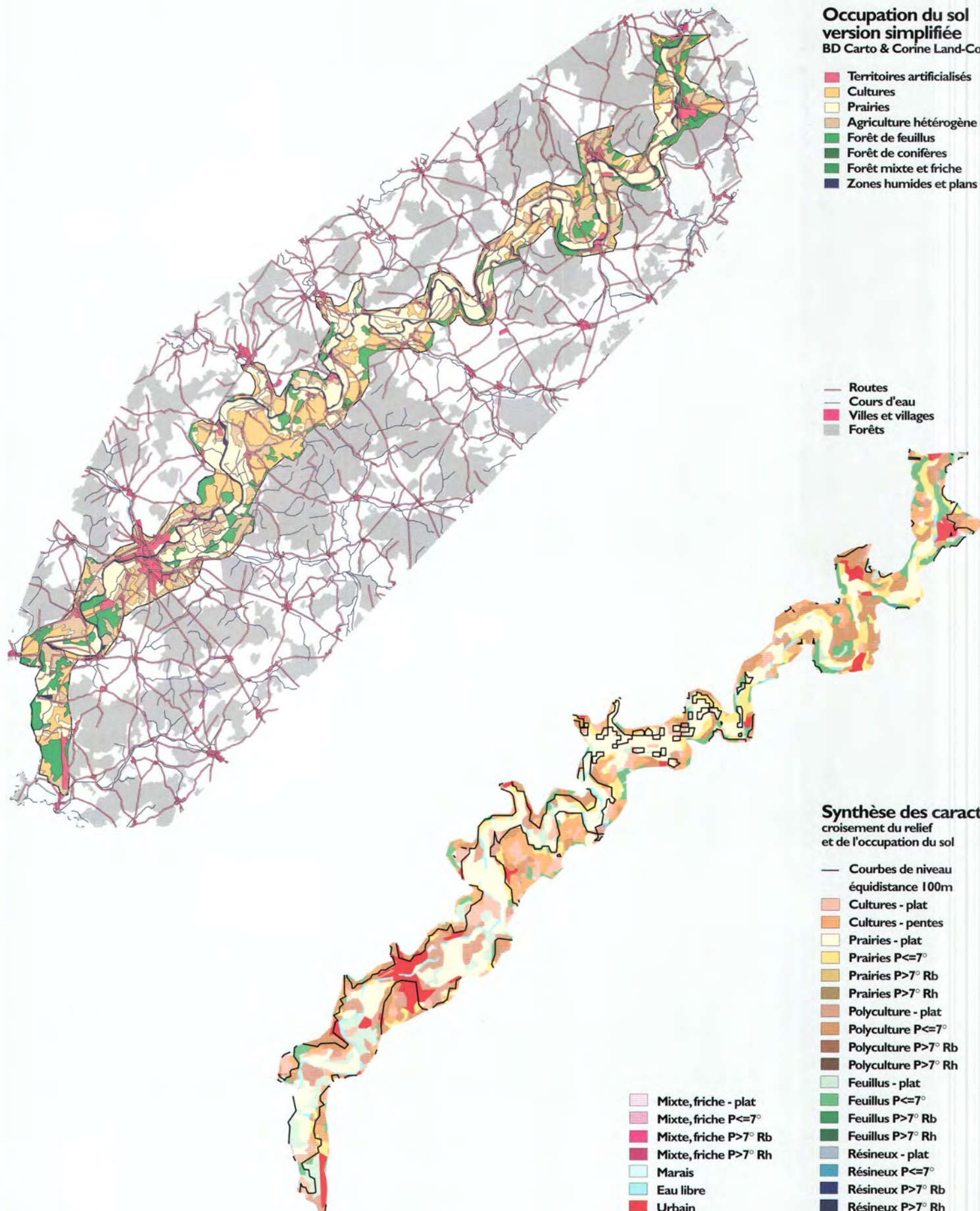
Synthèse des caractères
croisement du relief
et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





LA VALLÉE DE LA SAÔNE



Occupation du sol version simplifiée

BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh

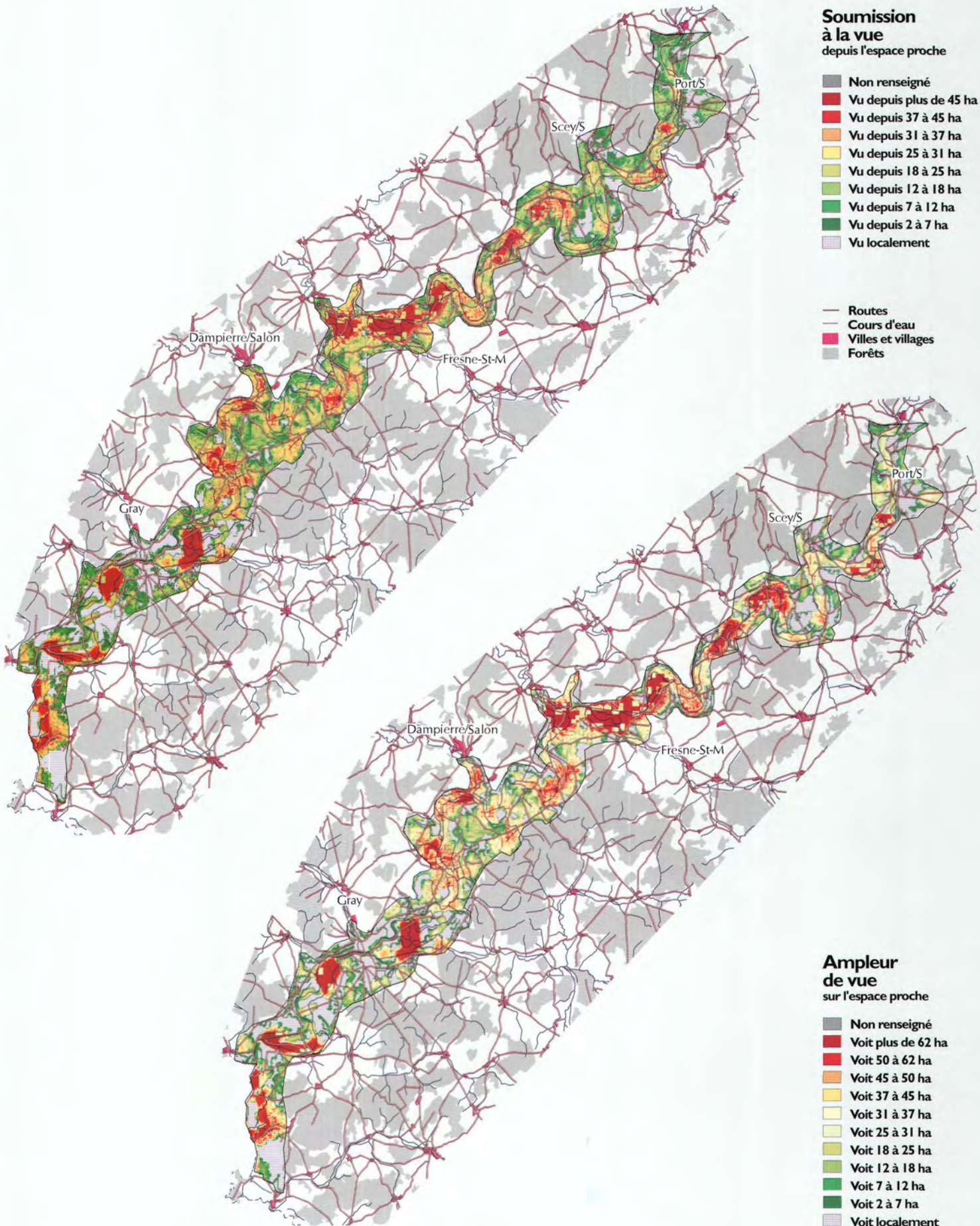
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

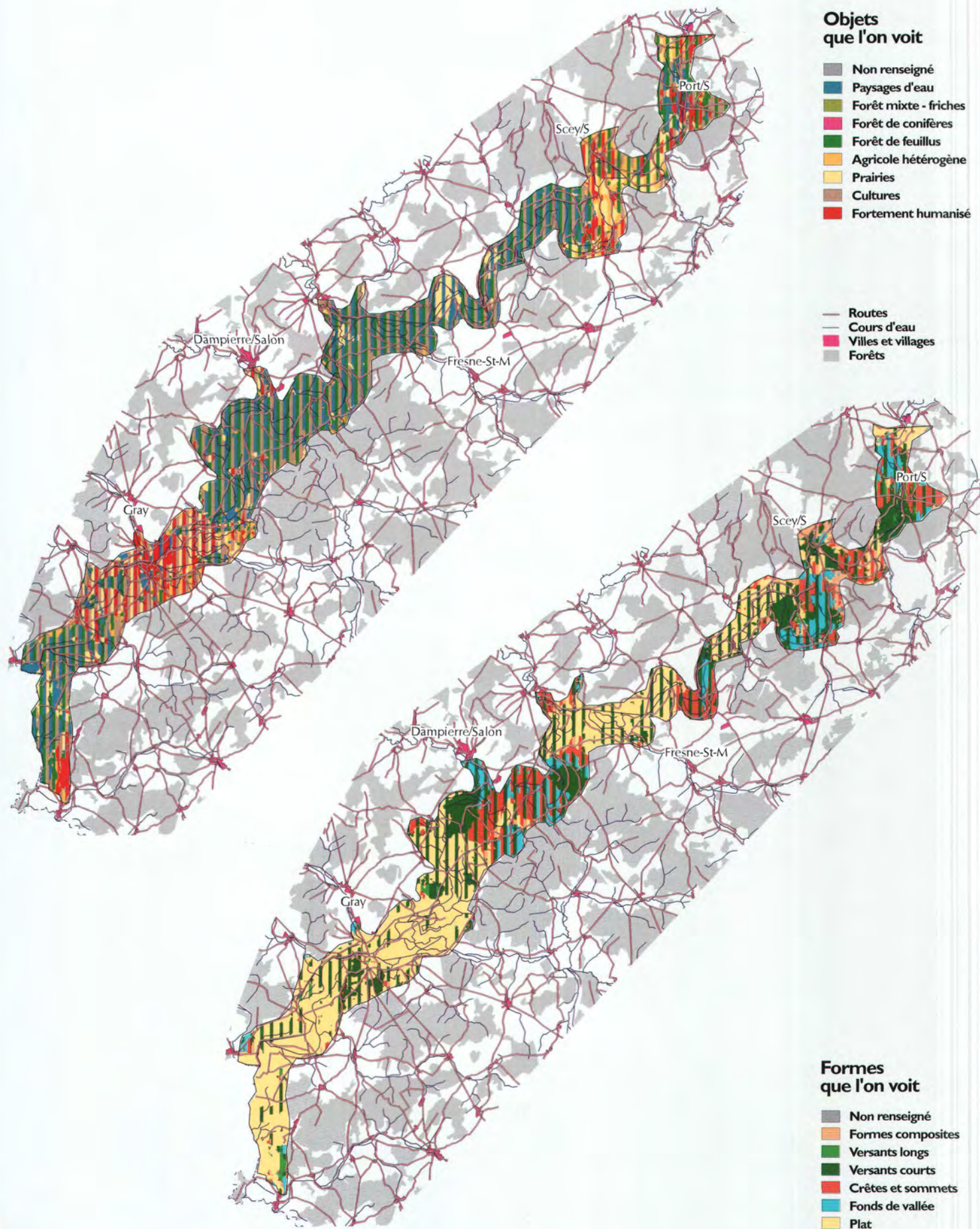


Ampleur de vue sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



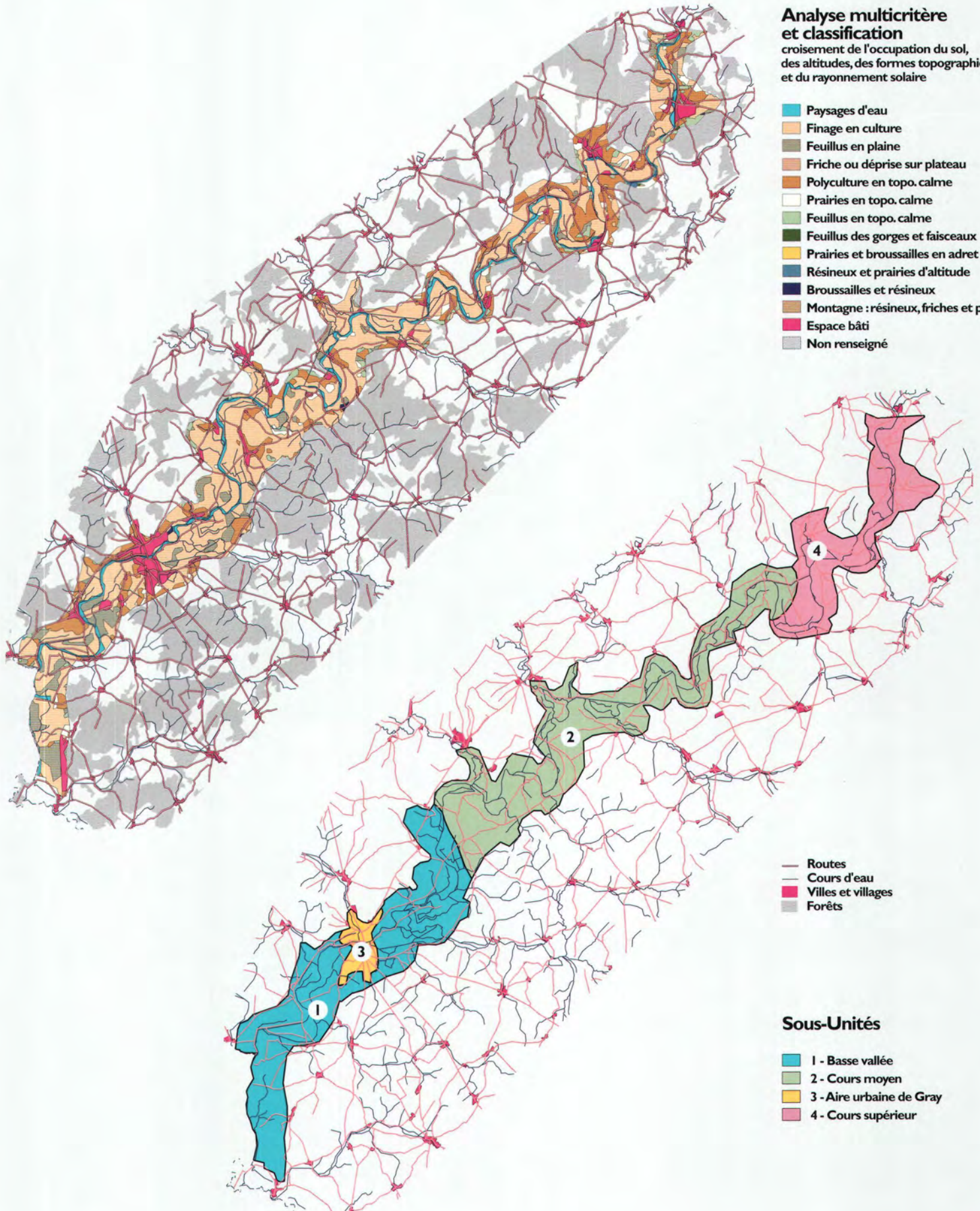
LA VALLÉE DE LA SAÔNE





Analyse multicritère et classification
croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

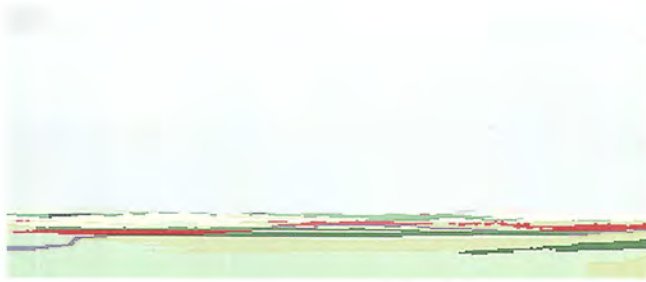
- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné



- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Sous-Unités

- 1 - Basse vallée
- 2 - Cours moyen
- 3 - Aire urbaine de Gray
- 4 - Cours supérieur



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

En aval de Gray

La Saône, en aval de Gray, élance ses méandres sur une plaine large de quelques kilomètres. De larges lanières de végétation arbustive, qui, parfois descendent à proximité immédiate de la rivière, tendent à cloisonner le paysage. Au premier plan, les prés de fauche sont établis sur la plaine inondable, tandis qu'au delà, dès les premières terrasses, les cultures apparaissent. L'ensemble des localités dispersées sur la plaine sont vues : Mantoche, Apremont, Germigney.

LA VALLÉE DE LA SAÔNE



Comme ce fut le cas pour la vallée de l'Ognon, cette partie basse de la Saône comtoise s'inscrit dans une vallée peu marquée. Cependant, à partir de Gray et en rive nord surtout, le talus latéral devient plus net. Si le fond de vallée reste plat et ample, il ne constitue pas une avenue uniforme : Des banquettes et des terrasses alluviales déterminent de légers dénivelés que les affluents locaux mettent en évidence par de petites incisions perpendiculaires. L'occupation du sol s'est diversifiée en fonction des aptitudes naturelles : les prairies occupent préférentiellement les zones inondables tandis que les cultures gagnent les terrasses. Quant aux forêts, elles encadrent le site de la vallée et descendent occasionnellement jusqu'à la rivière où elles occupent le lobe de certains méandres. La continuité visuelle du paysage est ainsi rompue : des ombilics bien dégagés d'où la rivière est visible sont séparés par des masques forestiers.





Rigny

sous-unité I

Basse Vallée

La sous-unité comprend de gros villages dont la population compte entre 200 et 500 habitants. Ceux-ci ont une structure spatiale linéaire, parallèle à la Saône.

La basse vallée de la Saône est dans la zone d'attraction directe de l'Agglomération grayloise. Les localités, bien situées sur l'axe de circulation Dijon-Gray-Vesoul (la D.70) se sont beaucoup développées, comme à Mantoche et surtout à Ancier. Les entrées des villages correspondent souvent à des zones pavillonnaires construites en lotissement ou en secteur diffus.

Le développement, ces vingt dernières années, du tourisme fluvial a eu pour conséquence l'aménagement touristique des bords de la Saône (campings, aires de pique-nique et de baignade, centre nautique, halte nautique, habitations légères de loisirs ressemblant beaucoup à des baraquements).

L'architecture traditionnelle des villages nous rappelle les principales activités économiques d'autrefois. On trouve beaucoup de maisons vigneronnes jouxtant des fermes céréalières. Ces deux types de maisons constituent l'essentiel des bâtiments les plus courants dont les toits étaient recouverts traditionnellement de laves calcaires et de tuiles plates. Mantoche est le village qui compte le plus grand nombre de maisons anciennes.

Enfin de nombreuses maisons de marinières, surtout à Mantoche, évoquent le rôle important de la navigation fluviale sur la Saône dans le passé. Les églises construites ou reconstruites au XIX^e siècle, sont souvent situées à une extrémité de la partie ancienne du village. Quelques petits châteaux comme à Apremont, Montureux, Rigny ou Mantoche ajoutent au charme de ces localités toutes pourvues d'un ou plusieurs lavoirs. Celui de Montureux est le plus beau et comporte cinq baies de plein centre et frise à métopes.



Apremont



Montureux



Beaujeu



Mantoche



Prantigny

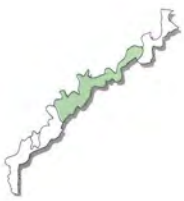


- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

En amont de Gray.

En amont de Gray, la vallée se resserre tout en s'incrétant dans un plateau aux formes lourdes. Des terrasses alluviales enferment les méandres à l'intérieur d'un lit d'un kilomètre environ. La basse terrasse, humide et sujette aux inondations, est occupée par l'herbe, les pâturages ou les prés de fauche. Les pentes qui dominent la rivière présentent une plus grande diversité : Prés et formations agricoles complexes (bosquets, cultures, prés) sont présents en association avec des bois de feuillus. Les villages qui jalonnent la vallée sont peu visibles.

LA VALLÉE DE LA SAÔNE



La Saône à Savoyeux

Dans cette partie médiane, le fond de vallée est bien calibré. La rivière, par de beaux méandres, coule d'un bord à l'autre ; c'est là que le jeu opposé entre talus d'érosion en rive concave et lobe alluvial en rive convexe est le mieux réalisé et constitue un véritable exemple d'école. A la faveur de bas-fonds qui gardent la marque de chenaux résiduels, on peut suivre d'anciens méandres aujourd'hui recoupés ; le canal qui court-circuite systématiquement les sinuosités de la rivière en dédouble le tracé et isole autant d'îlots artificiels. Comme les forêts perdent de l'importance, le regard peut courir librement sur le fond de la vallée où la rivière est bien mise en scène dans le paysage.



Ray-sur-Saône



Seveux



Autet



Soing



Rupt-sur-Saône



Traves

sous-unité 2

Cours Moyen

Les villages présentent plusieurs types de structure spatiale.

- En premier lieu, de forme linéaire. Ils sont implantés soit juste à proximité de la Saône lorsque la dernière pente de l'intérieur du méandre vient mourir juste au dessus de la rivière (Ray-sur-Saône, Soing, Savoyeux, Recologne), soit en retrait de celle-ci (St-Vallier, Charentenay, Rupt-sur-Saône, Queutrey, Pierrefeux, Ferrières-les-Ray).

- En second lieu, perpendiculairement à l'axe de la Saône à partir d'un pont (Seveux) ou dans un festonnement du plateau en retrait de la rivière (Motey-sur-Saône, Vanne).
- En troisième lieu, des villages en forme de croix ou d'étoile (Velleuxon, Chantes, Soing, Cubry-les-Soing, Vy-les-Rupt, Fédry, Beaujeu, Dampierre-sur-Salon, Autet).

L'urbanisation des trente dernières années a été modérée : faible à Fédry, Vanne, Chantes, Recologne, Mercey-sur-Saône, Motey-sur-Saône, Ferrières-les-Ray, Charentenay et plus forte à Rupt-sur-Saône, Vy-les-Rupt, Soing, Velleuxon, Seveux, Savoyeux et Quitteur, Autet et surtout à Dampierre-sur-Salon et à Beaujeu-Saint-Vallier qui est devenu un village dortoir de la ville de Gray. La moyenne vallée de la Saône est devenue depuis les vingt dernières années de plus en plus touristique et une partie importante des maisons récentes, surtout dans les secteurs les plus éloignés de Vesoul et de Gray, sont des résidences secondaires

Le patrimoine architectural des villages est riche et varié. Les plus belles églises sont celles de Beaujeu, de Rupt-sur-Saône, de Savoyeux (classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques), d'Autet et de Ray-sur-Saône. Cette dernière, du XIII^e et XIV^e siècle a été en partie reconstruite au XVI^e siècle. De nombreuses fontaines et fontaines-lavoirs personnalisent ces villages. Les plus remarquables sont les Mairies-lavoirs de Beaujeu, (inscrite à l'inventaire des monuments historiques), et de Dampierre-sur-Salon.

Le Château de Ray-sur-Saône datant des XVII^e et XVIII^e siècles est le monument le plus visible dans le paysage. Savoyeux comporte également un Château à tour hexagonale du XV^e siècle.

Enfin citons également la maison natale de Charles Couyba classée monument historique, des vestiges d'anciennes forges et de logements ouvriers situés respectivement à Dampierre-sur-Salon et à Beaujeu.



Ray-sur-Saône



Savoyeux



Seveux



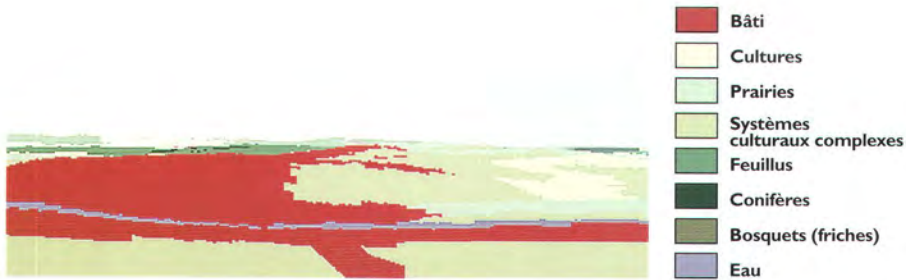
Soing



Rupt-sur-Saône



Dampierre s. Salon



Gray

Gray se localise à la confluence de l'Ecoutotte et de la Saône. Ainsi la ville s'est elle développée linéairement vers le nord et dans l'axe est-ouest. En revanche, elle s'est étalée en rive gauche de la Saône jusque sur les premières terrasses. La ville est inscrite dans un environnement varié constitué de pâtures, de cultures et de multiples bosquets. Les vastes forêts domaniales qui apparaissent plus loin sur le plateau tendent à couper la ville de son environnement rural.

LA VALLÉE DE LA SAÔNE



Le couple urbain de Gray et d'Arc-les-Gray contrôle les deux rives de la Saône en imposant leur marque singulière dans le paysage de la vallée. Le contraste est en effet très fort entre ce segment et le reste de la zone où l'empreinte rurale est exclusive. La ceinture forestière qui entoure Gray et son agglomération renforce l'effet de coupure dans la composition des paysages.



Gray : Entrée de la ville



Gray : zone industrielle



Gray



Gray



Gray



sous-unité 3

Aire Urbaine de Gray

Le premier noyau urbain de Gray apparut au XI^e siècle autour du château.

Au XII^e et XIII^e siècles le bourg castral initial s'étendit tout d'abord au nord, de part et d'autre de la rue Vanoise, à cause de la présence d'un embryon de port situé non loin du pont où le commerce des grains tenait une grande place. Le développement s'effectua ensuite au sud, en raison des fonctions militaires et administratives de la ville qui fut ville frontière jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Le XVI^e siècle fut l'âge d'or de Gray.

De cette époque nous sont parvenus l'Eglise Notre Dame, un splendide Hôtel de ville renaissance et l'escalier tournant de la tour Saint Pierre Fourier, pièce unique à l'échelon national.

Aujourd'hui encore, le tissu urbain reste marqué par la forte poussée foncière du XVII^e siècle (1/3 de l'espace urbain au XVIII^e siècle appartenait aux couvents). La ville va connaître un nouveau développement à partir de la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle avec le développement du port fluvial de Gray. L'aménagement des quais de la Saône démarra en 1822 pour s'achever en 1891. Gray à cette époque nous donne un visage qui ne changera plus : Partie haute avec ses édifices publics, sa collégiale, ses belles demeures privées, ses parcs et ses jardins et sa partie basse vouée au commerce et à l'industrie. A partir de la fin des années cinquante, l'urbanisation toucha très partiellement la zone dite « hors les murs » qui constitue aujourd'hui une sorte de zone verte urbaine.

Par contre, au-delà de celle-ci, après la construction du grand ensemble des Capucins, une urbanisation de type pavillonnaire se développa ces trente dernières années qui a fait plus que doubler la surface bâtie de la vieille ville et a dépassé en certains endroits les limites communales de Gray à Autrey-la-Ville et à Ancier.

Deux grandes zones d'activités économiques totalisant plus de 50 hectares ont transformé les entrées de l'Agglomération grayloise au sud et au nord est. Gray comporte de nombreux monuments protégés, classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques : Collégiale, Château et son musée, Hôtel de ville renaissance, et partie ancienne de la ville comportant, l'ancienne chapelle de jésuites, trois anciens hôtels particuliers et deux maisons anciennes.

Depuis le milieu des années quatre-vingt ce patrimoine a été bien restauré et mis en valeur grâce à une OPAH qui a permis la réfection des façades et la rénovation de 300 appartements anciens. De même la zone des grands ensembles des Capucins a été rénovée et des espaces verts aménagés.

Enfin depuis 1994 la ville de Gray est en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager).





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La Saône vers Port-sur-Saône.

En aval de Conflandey, la Saône, gonflée des eaux de la Lanterne est une rivière suffisamment puissante pour élaner de beaux méandres contre ses terrasses bordières. Après un tracé méridien, elle décrit un coude vers l'ouest pour déborder les dernières collines appartenant au plateau calcaire. Les cultures sont rares sauf sur les terrasses. Le lit majeur est occupé par des formations herbeuses. Port-sur-Saône est caché à la vue par un élément de terrasse cultivé.

LA VALLÉE DE LA SAÔNE



La Saône au nord de Port-sur-Saône

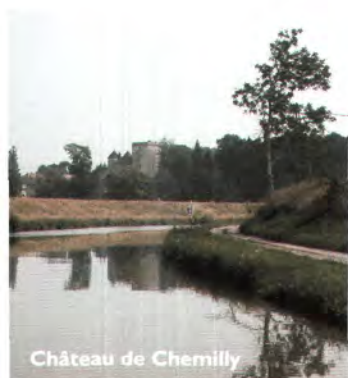


La Saône à Vauchoux



Port-sur-Saône

Aux abords de Scey et de Port-sur-Saône, la vallée se resserre légèrement mais la différence est apportée par la part sensible que prennent les constructions dans la composition des vues dont les éléments sont très diversifiés tant dans l'occupation du sol (prairies, eau, cultures, forêts) que dans les formes topographiques dont toutes les variantes interviennent.



Château de Chemilly



Conflandey



Scey-sur-Saône



Le port de Port-sur-Saône



Tunnel St Albin en amont

sous-unité 4

Cours Supérieur

Sous unité la plus septentrionale de la vallée de la Saône, elle compte, excepté Gray, les deux communes les plus peuplées : Port-sur-Saône, petite ville de 2500 habitants et Scey-sur-Saône, bourg de 1542 habitants.

Les trois localités de Traves, de Scey et de Port-sur-Saône présentent le plus d'intérêt au point de vue architectural et patrimonial.

Traves est constitué d'anciennes fermes assez volumineuses et de quelques maisons bourgeoises dont l'ancienne demeure du Prévot avec sa belle porte renaissance. Une belle église du XVIII^e siècle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Scey-sur-Saône rassemble deux localités jadis distinctes : Scey-le-Bourg et Scey-l'église distantes de 750 mètres. Deux types de constructions se rencontrent à Scey-sur-Saône :

- Des fermes de polyculture très massives du même type que celles de Traves, divisées en trois travées (habitation, grange, étable) et construites en moellons calcaires

- Des demeures bourgeoises situées à Scey-le-Bourg, de dimensions imposantes et de plan rectangulaire, leurs façades étant souvent flanquées d'une petite tour et constituées de belles pierres de taille. Les autres points forts du village sont l'Eglise St Martin du XVIII^e siècle, classée à l'inventaire des monuments historiques et le pavillon de l'ancien Château des princes de Bauffremont également inscrits et quelques belles fontaines.

À Port-sur-Saône, quatre principaux types de bâti antérieur aux années cinquante se rencontrent :

- un bâti d'origine rurale, souvent transformé, qui correspond à la ferme de polyculture des plateaux ou à la ferme vigneronne .

- des immeubles d'habitation du XVIII^e siècle aux volumes simples de deux à trois niveaux et dont les façades sont d'inspiration classique (rez-de-chaussée, étage noble, étage comble courant et verticale).

- Un bâti résidentiel bourgeois du XIX^e siècle. La hauteur des étages est plus importante, la toiture est mansardée et à lucarnes, les façades plus travaillées comportant un balcon implanté au-dessus de la porte.

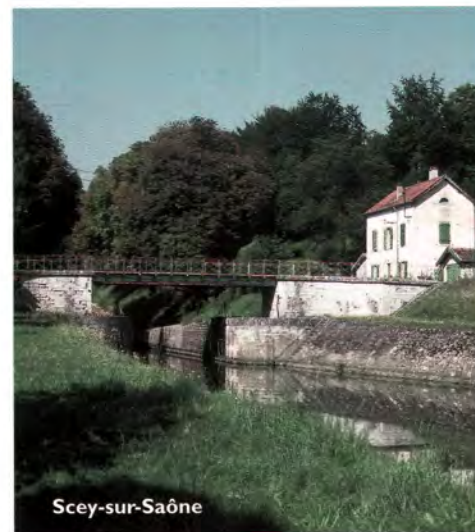
- Un bâti des années trente avec des pavillons issus de l'exposition universelle de 1936.

Les points forts de la ville de Port-sur-Saône sont bien marqués par un patrimoine architectural important, souvent classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques : grand pont à treize arches, Eglise du XVIII^e siècle, Mairie bâtie en 1841, Hôtel de la paix de 1588, ancien prieuré de Cluny des XV^e et XVI^e siècles et anciens moulins situés sur des îles de la Saône.

Une urbanisation pavillonnaire a vu le jour ces trente dernières années. Au sud de la RN 19 à Port-sur-Saône et dans une moindre mesure à la périphérie de Scey-sur-Saône.



Traves



Scey-sur-Saône



Port-sur-Saône



Port-sur-Saône



Port-sur-Saône



Chariez



LES PLATEAUX DE VESOUL



LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX

Ceux-ci forment un grand ensemble qui barre en écharpe le département de la Haute-Saône. La topographie tabulaire de cette unité est altérée par toute une série de replis et de vallons qui s'appuient sur des failles disloquant le bâti rocheux pour faire apparaître les marnes sous-jacentes. La forêt, malgré une couverture qui reste sensible, est très compliquée dans le détail en raison du jeu combiné des rides topographiques où elle tend à se localiser, et des terroirs agricoles qui ouvrent des clairières aux contours très indentés. Le contact atténué avec la vallée de l'Ognon au sud-est s'oppose à la bordure nord bien marquée par un dénivelé qui atteint cent mètres par endroit. C'est dans ce contexte que s'inscrit la ville de Vesoul au contact de la plaine et des plateaux dont la Motte constitue un avant-poste.



Oricourt



Calmoutier

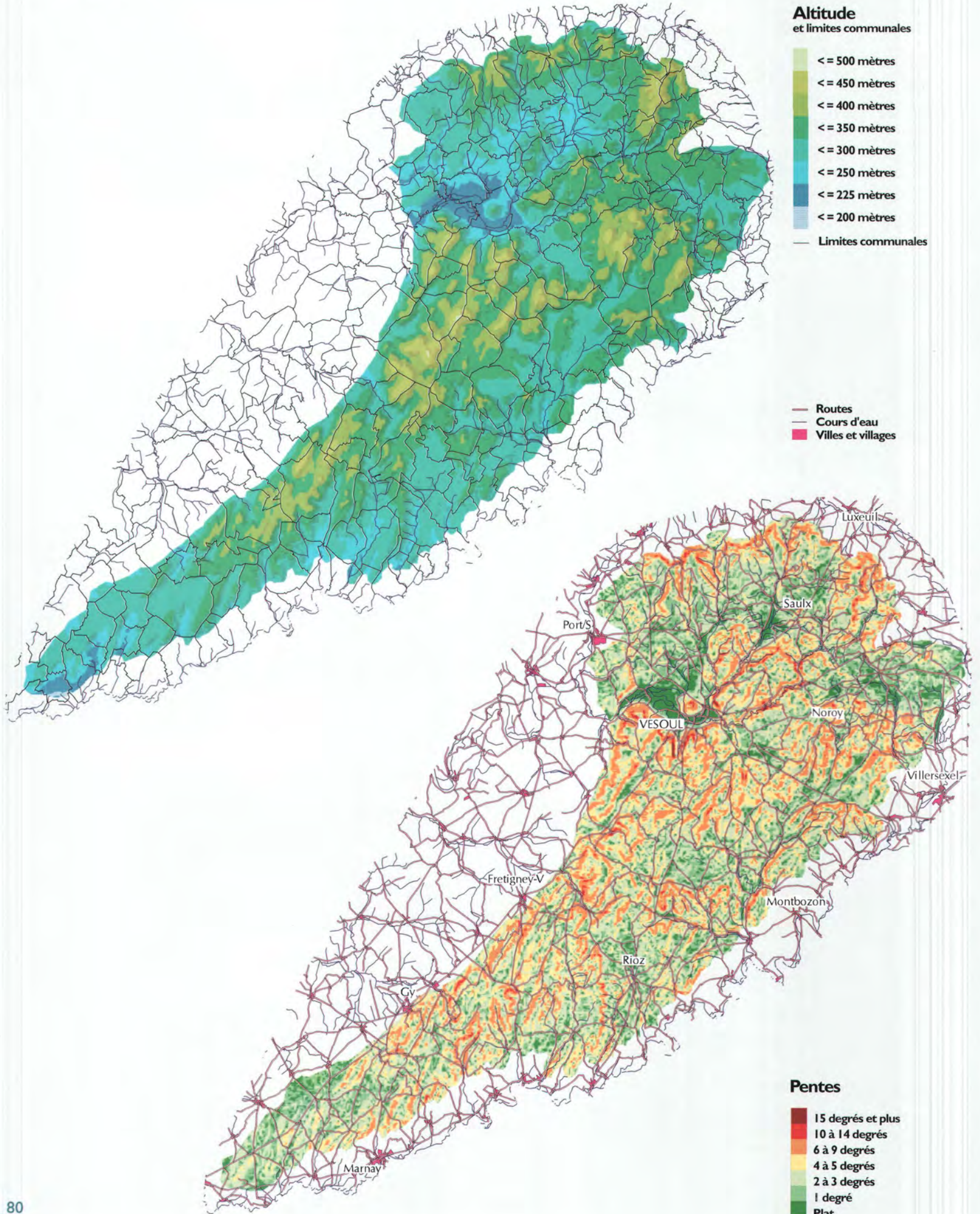
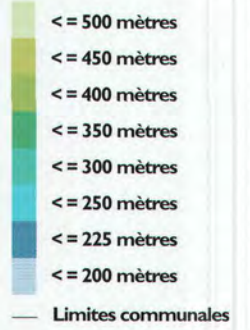


Le hameau des Regardots

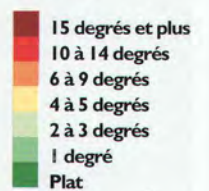


LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX

Altitude et limites communales

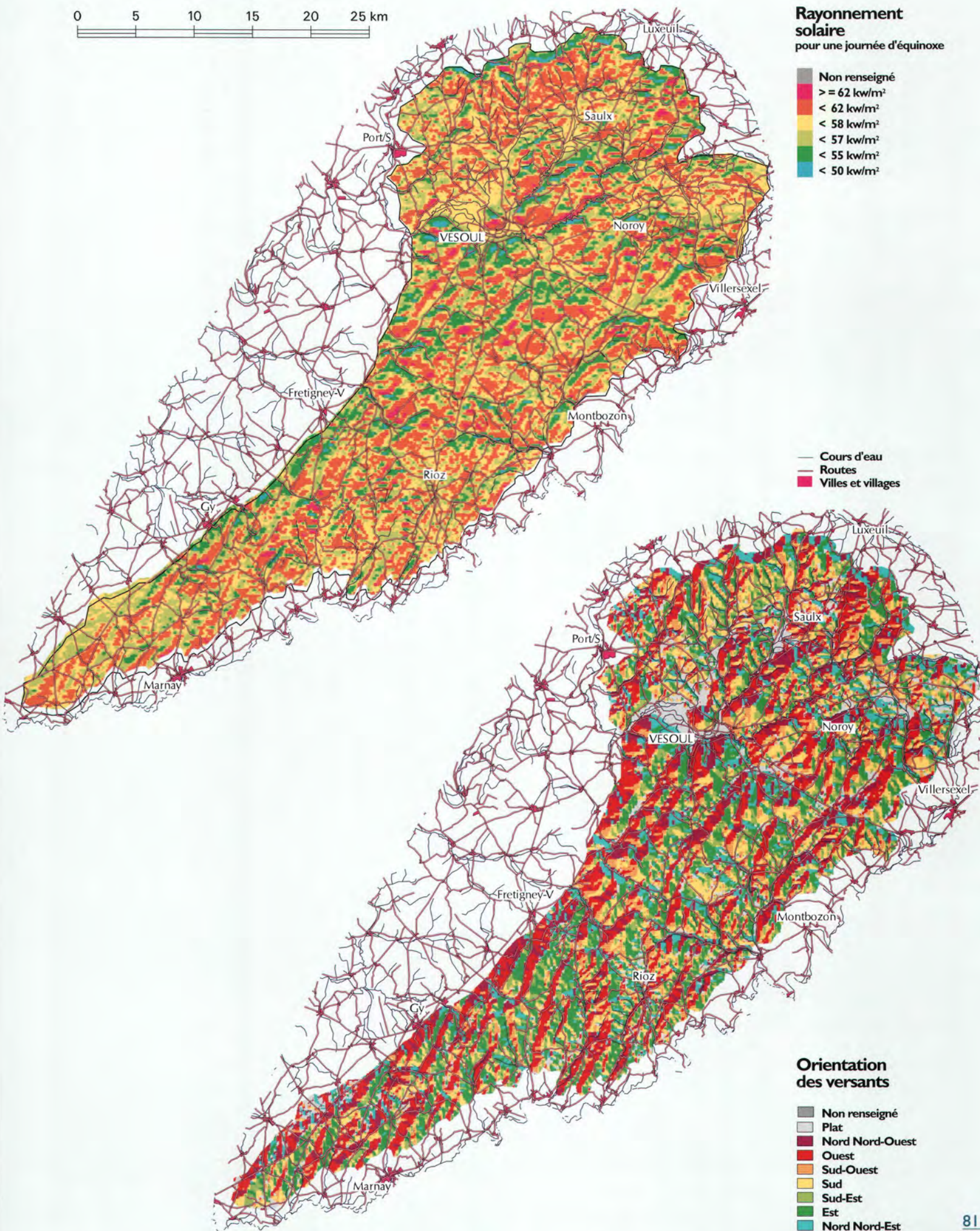
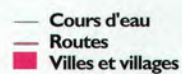
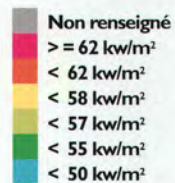


Pentes





Rayonnement solaire pour une journée d'équinoxe



Orientation des versants





LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX

Réseau hydrographique BD Carto & Corine Land-Cover

- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Courbes de niveau équidistance 100 m

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages

Formes topographiques

- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long ($\geq 800m.$)
- Versant moyen ($< 800m.$)
- Versant court ($< 500m.$)
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat



0 5 10 15 20 25 km



Occupation du sol

BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
 - Urbain discontinu
 - Zones indus. ou commerciales
 - Réseau routier et ferroviaire
 - Aéroports
 - Extraction de matériaux
 - Chantiers
 - Équipements sportifs et de loisir
 - Terres arables
 - Vignobles
 - Vergers et petits fruits
 - Prairies
 - Syst. cult. parcel. complexes
 - Territ. agric. et végét. naturelle
 - Forêts de feuillus
 - Forêts de conifères
 - Forêts mélangées
 - Pelouses et pâturages nat.
 - Landes et bruyères
 - Forêt végét. nat. en mutation
 - Marais intérieurs
 - Tourbières
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
-
- Routes
 - Cours d'eau
 - Villes et villages
 - Forêts

Synthèse des caractères

croisement du relief
et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX

Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

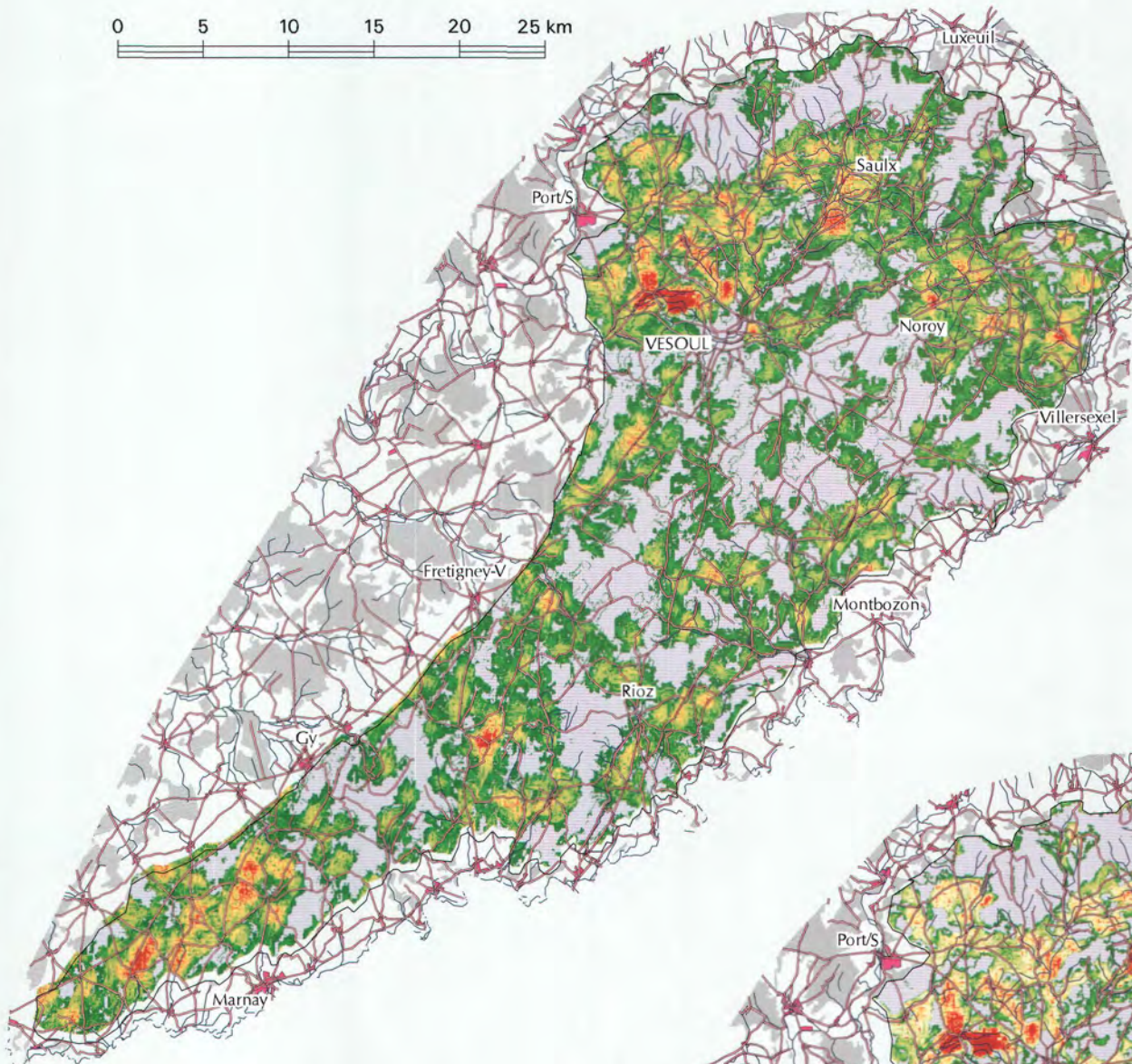
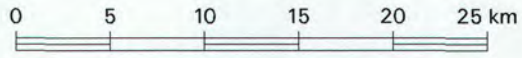
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





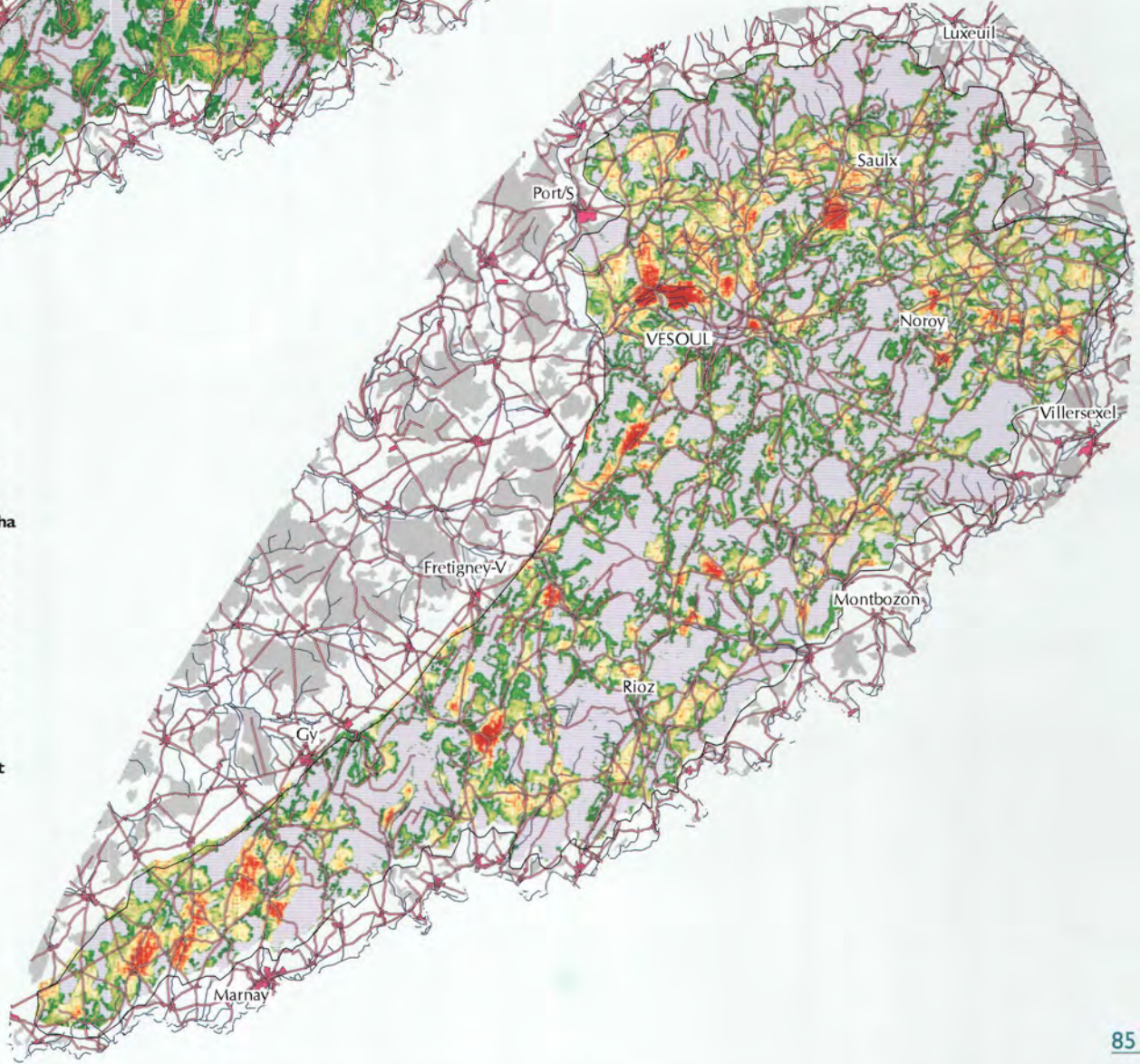
Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

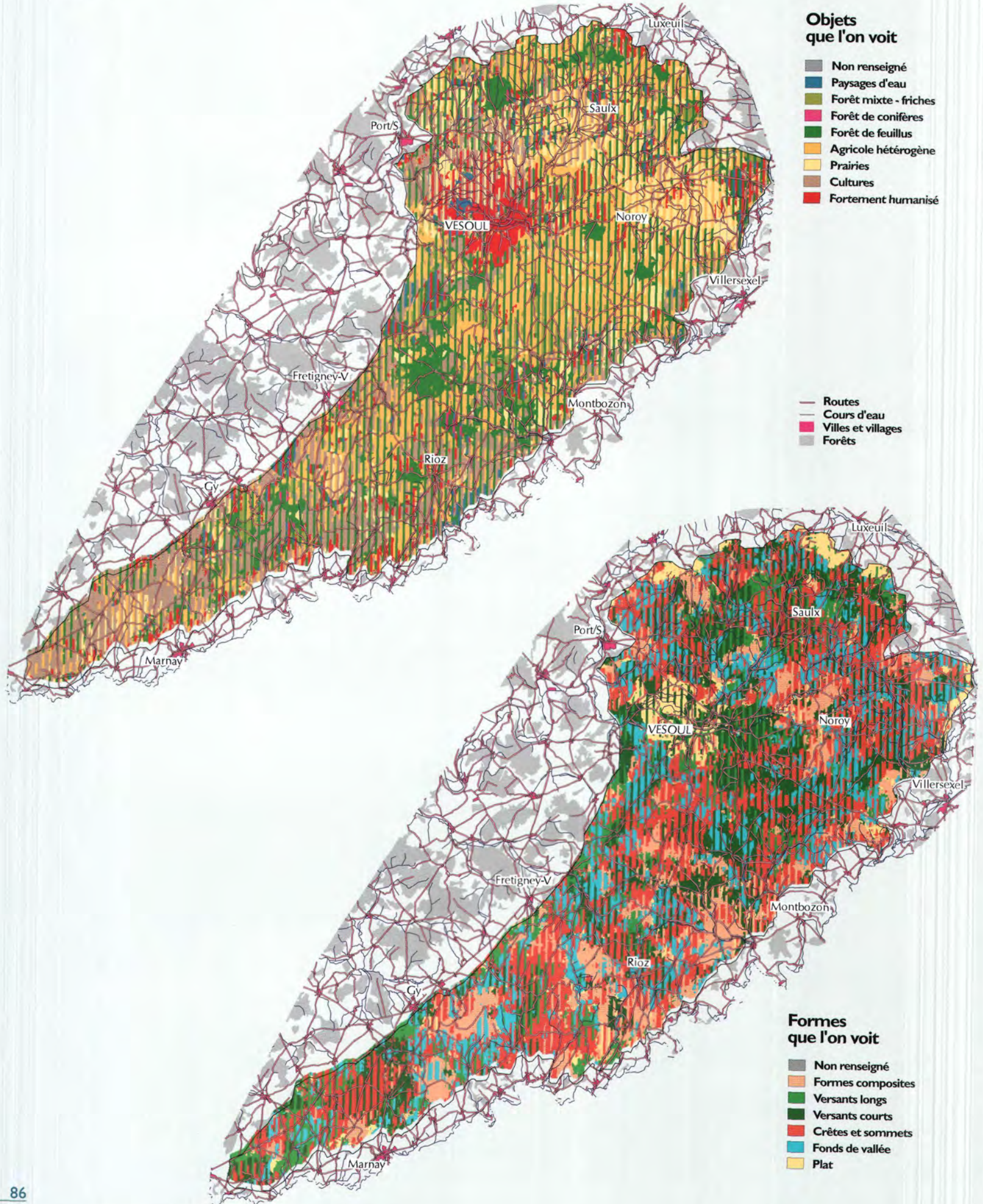
Ampleur de vue sur l'espace proche

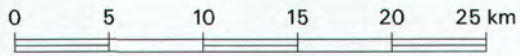
- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement





LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



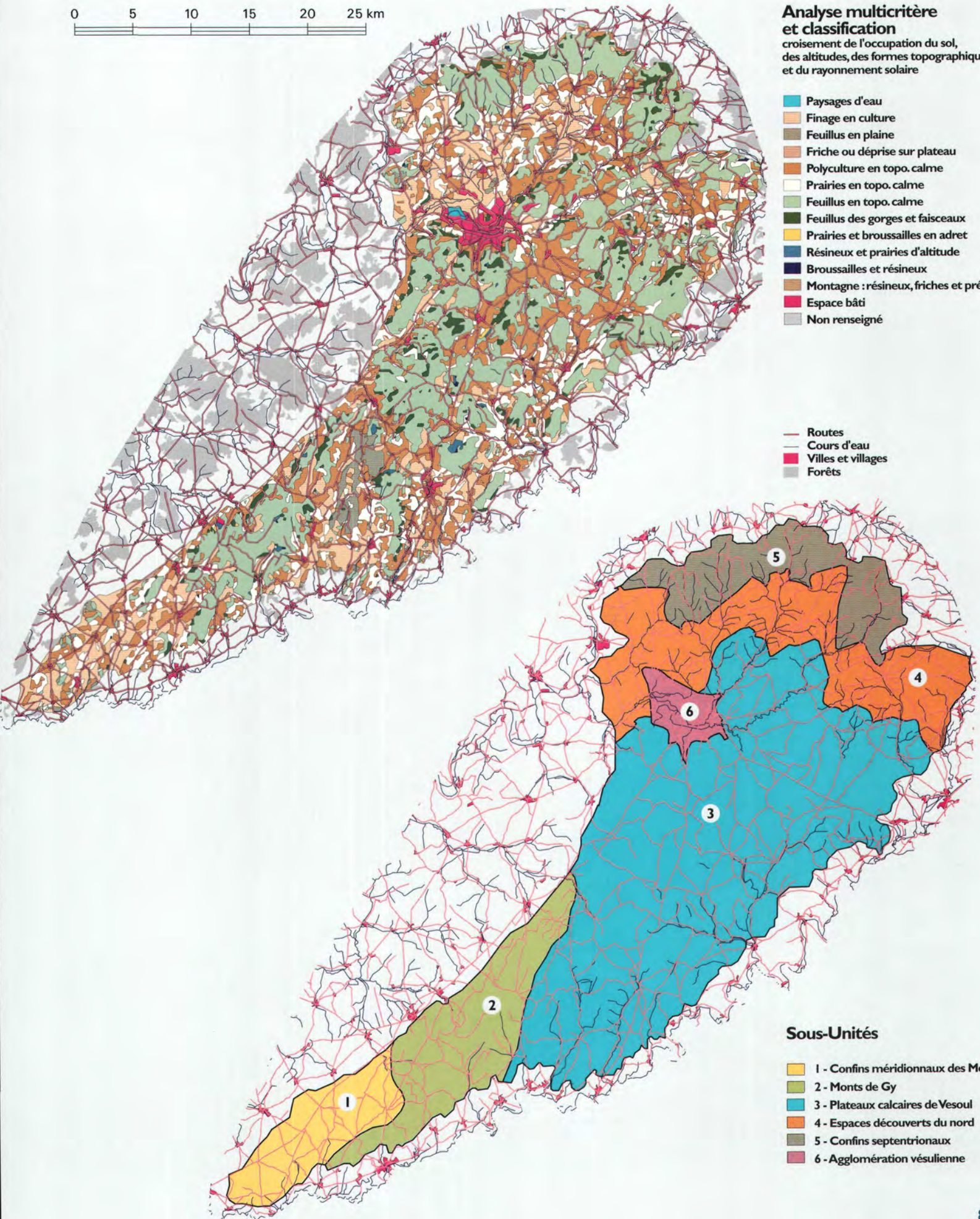


Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

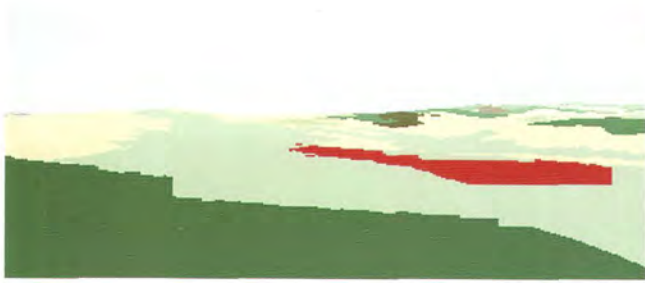
- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Sous-Unités

- 1 - Confins méridionaux des Monts de GY
- 2 - Monts de Gy
- 3 - Plateaux calcaires de Vesoul
- 4 - Espaces découverts du nord
- 5 - Confins septentrionaux
- 6 - Agglomération vésulienne



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Une zone de polyculture.

Le sud-ouest du département est prioritairement occupé par les cultures intensives. Pourtant, certains secteurs font une place plus importante à la diversité : Témoin, le petit élément de plateau situé à l'est de Chaumerenne. Si les cultures sont encore largement présentes, elles occupent l'espace en association avec l'herbe. Les forêts sont repoussées au sommet des collines. Au premier plan, le village de Montagney garnit le fond d'un vallon sec.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



La terminaison ouest des plateaux centraux vient s'amortir ici sur le site de Pesmes et sur la vallée de l'Ognon. Au nord, le talus qui assure le raccord avec la plaine de Gray est peu élevé et échancre d'amples vallons. La topographie du plateau est elle-même sans vigueur avec de petites rides alignées du nord-est au sud-ouest et couronnées de forêts ; mais pour l'essentiel, l'espace, dominé par les cultures, reste très ouvert, créant des dégagements visuels importants.





Chaumerenne

sous-unité I

Confins Méridionaux des Monts de Gy

L'activité traditionnelle de ces villages était au siècle dernier essentiellement orientée vers la polyculture et la viticulture surtout à Charcenne et à Montagney.

Certains villages ont connu également un grand essor du XVI^e au XIX^e siècle grâce à l'extraction du minerai de fer, notamment à Chancey et à Chaumerenne et à l'exploitation des carrières de calcaire.

L'habitat reflète toujours dans son architecture ces anciennes activités agricoles : Fermes de polyculteurs à trois travées et maisons vigneronnes avec cave enterrée et escalier extérieur, très présentes à Charcenne.

En dehors de quelques fermes isolées, l'habitat est bien groupé dans les villages dont il est difficile d'établir une typologie.

Cette sous-unité se trouve à la limite de la zone d'attraction de l'agglomération bisontine et l'urbanisation a été relativement modérée ces trente dernières années sauf à Charcenne (une dizaine de pavillons et une fromagerie).

A Cugney et à Virey Quelques points forts marquent ces villages :

- Des maisons médiévales et renaissances à Chaumerenne, à Bard-les-Pesmes et à Chancey, du XVIII^e siècle à Motey-Besuche et à Avrigny-Virey (dans cette dernière commune, une église halle du XVIII^e siècle est classée monument historique).
- Des fontaines-lavoirs dont les plus belles se trouvent à Tromarey.
- Des châteaux à Charcenne (qui datent des XVIII^e et XIX^e siècles), à Chaumerenne une ancienne maison forte et à Motey-Besuche un château du XVI^e siècle.



Charcenne



Bard-les-Pesmes



Cult



Bard-les-Pesmes



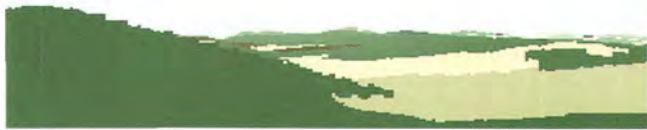
Tromarey



Avrigny-Virey



Chancey



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Courcuire : Une clairière dans un vallon.

A l'ouest d'une ligne reliant Marnay à Gy, un secteur topographiquement heurté est presque totalement occupé par les formations arbustives. Seules quelques petites clairières sans liaison les unes avec les autres ont ouvert la forêt. Celle de Courcuire, petit village localisé au fond d'un vallon sec évasé, est typique : Des pâtures, quelques cultures, des friches qui tendent à restreindre les espaces exploités et, tout autour du finage, la forêt.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



Déviations de Grandvelle, D474



Avrigny



Bay

Cette partie des plateaux centraux forme un bloc qui domine sur toutes ses faces les zones encadrantes. Au nord, au dessus de Gy, la rupture de pente terminale induit même un véritable effet de balcon. La table calcaire qui arme la surface supporte une couverture forestière compacte où se marquent les impacts de nombreux enrésinements. Secondairement, le plateau est découpé par les incisions marquées de petites vallées à la faveur desquelles des clairières ont été défrichées. Celles-ci donnent au regard la possibilité de s'extraire de la forêt pour filer sur de petites échappées.



Courcuire



Bucey-les-Gy



Montboillon



Oiselay-et-Gracheux

sous-unité 2

Monts de Gy

Par rapport à la sous-unité précédente, la densité de la population est plus faible. L'habitat est assez groupé dans les cinq villages. Cependant il faut mentionner trois hameaux, celui des Crachaux, de Saint-Maurice de Fontenelay et des Malbuissons et six fermes, écarts correspondant sans doute aux anciens fronts pionniers de défrichement. De toutes formes : triangulaire pour Autoreille, linéaire pour Courcuire, en forme de L pour Grandvelle, en deux petits pôles agglomérés à Recologne-les-Rioz et suivant un axe urbain principal et deux axes d'urbanisation secondaires pour Oiselay, ces villages sont constitués de grosses fermes de polyculteurs et de maisons vigneronnes très présentes à Autoreille.

Les trois localités d'Autoreille, de Courcuire et d'Oiselay comportent également quelques belles maisons anciennes : A Oiselay, une belle demeure de négociant du début du XIX^e siècle; à Courcuire une belle et grande maison bourgeoise du XVIII^e siècle et une belle maison vigneronne à Autoreille.

D'autres points forts architecturaux marquent également ces localités. A Oiselay, deux beaux édifices du XIX^e siècle se trouvent au centre : la Mairie-école construite en 1848-1849 et le lavoir. Une partie de l'ancienne maison forte de Grachaux est toujours visible. A Courcuire, village construit le long d'une rue en pente, une belle fontaine se trouve non loin de l'église reconstruite au XVIII^e siècle avec un beau clocher porche et un peu plus haut se trouve un petit château du XIX^e siècle. Recologne-les-Rioz compte deux fontaines dont une couverte et une belle église du XVIII^e siècle surmontée d'un clocher à toit pyramidal. A Grandvelle-et-le-Perrenot l'église du XVIII^e siècle et son beau clocher à l'impériale recouvert de tuiles vernissées marque bien le centre du village.

Se trouvant en grande partie dans la zone d'attraction de l'agglomération bisontine, sauf le pays de Grandvelle plus proche de Vesoul, la plupart des localités se sont bien urbanisées depuis les années cinquante. De nouveaux hangars et bâtiments agricoles annexes ont également été construits durant la même période et marquent d'une certaine manière l'entrée des villages de Grandvelle, de Courcuire et de Recologne-les-Rioz.



Autoreille



Recologne-les-Rioz



Bercy-les-Gy



Courcuire



Grandvelle



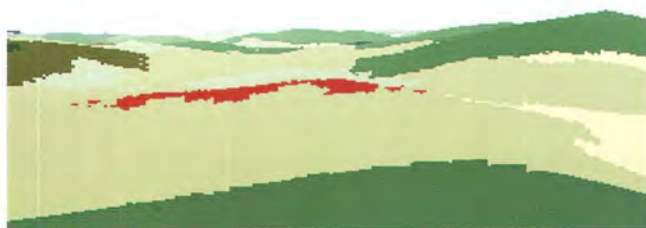
Autoreille



Courcuire



Autoreille



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (fiches)
- Eau

La région au sud de Vesoul.

Un immense espace homogène s'établit sur plusieurs centaines de kilomètres carrés à l'intérieur d'un triangle dont les angles sont occupés par les villes de Rioz (à l'ouest), Vesoul (au nord) et Villersexel (à l'est). Des collines allongées plus ou moins parallèles isolent des vallons secs. La qualité médiocre des sols pelliculaires, un karst extrêmement poreux et des conditions topographiques peu propices à l'agriculture expliquent pourquoi de larges portions de l'espace sont envahies par la forêt. Malgré la proximité de Vesoul, le village de Vellefaux apparaît comme une clairière où cultures et prés se limitent aux milieux les plus favorables. Des friches attestent que l'activité agricole de cette région est en récession.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



Les plateaux centraux, sur l'essentiel de la zone axiale où nous sommes maintenant, déroulent un paysage qui se recompose indéfiniment à partir des mêmes éléments. Les entablements calcaires largement couverts de forêt s'organisent en longues rides boisées et dissymétriques dont les retombées est et sud-est sont très redressées. Entre ces lignes de relief qui commandent l'horizon, prend place un réseau lâche de dépressions incomplètement défrichées et drainées par de petits cours d'eau lorsque le soubassement marneux est affleurant. Le dessin des clairières au milieu desquelles se sont établis les villages est en général très complexe d'autant qu'elles comportent de nombreux bosquets résiduels. De ce fait, malgré quelques beaux finages ouverts sur les cultures, le paysage reste dans l'ensemble très cloisonné. Cette impression tend d'ailleurs à se renforcer car bon nombre des pâtures qui furent gagnées sur les hauteurs calcaires ne sont plus entretenues et s'envahissent de buissons.





Chariez

sous-unité 3

Plateaux Calcaires de Vesoul

L'habitat est groupé dans de petits villages peuplés de 100 à 200 habitants en moyenne. Ils occupent les clairières situées dans les parties basses des plateaux. La plus ancienne localité, Fondremand, remonte au Moyen-Age et s'est constituée autour de son ancien château dont il reste l'ancien donjon.

Une partie des villages s'est implantée le long des rivières (Tounolle, Buthier, Quenoche, Romaine, Colombine, Linotte, Lauzin) qui ceinturent la sous-unité. De formes variables, ils épousent les premières pentes de ces petites vallées. Les autres villages occupent les parties basses des secteurs non drainés. L'habitat y est moins groupé (villages bipolaires, fermes isolées), notamment au sud-est de Vesoul. L'architecture rurale traditionnelle correspond à la ferme des plateaux de Haute-Saône. Le premier type qui se rencontre au nord-est est le suivant : Deux bâtiments en équerre encadrent une cour qui peut être ouverte ou fermée. Le bâtiment d'exploitation grange et étable est situé au fond de la cour et l'habitation, en retour d'équerre, présente son pignon sur la rue.

Le deuxième type correspond à un bâtiment d'un seul bloc donnant sur la rue et aligné avec trois travées correspondant à l'habitation, la grange et l'étable. Comme dans le reste de la Haute-Saône, presque tous les villages comptent une ou plusieurs fontaines-lavoirs. La plus belle est celle de Noroy-le-Bourg construite en 1866 avec ses murets et ses grilles de protection et des accès aux puits et à l'allée du lavoir.

Chariez, site classé, étire le long de la rue principale, un bel ensemble de maisons dont les plus anciennes datent du XV^e siècle.

L'église et une belle croix en pierre sont également inscrites à l'inventaire des monuments historiques. Filain est également un village ancien dont le point fort principal correspond au Château du XV^e siècle remanié aux XVII^e et XVIII^e siècles. Fondremand est recensé dans les petites cités comtoises de caractère et son site est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il s'organise autour de la fontaine de la source de la Romaine et forme un bel ensemble de maisons anciennes des XV^e et XVIII^e siècles, avec son église et son ancien donjon du XI^e siècle.

Enfin signalons l'école maternelle de Rioz, de l'architecte Richard Garcia (1991) qui est l'une des constructions publiques les plus intéressantes de la fin du XX^e siècle.



Colombier



Quenoche



Chariez



Château de Filain



Sorans-les-Breurey



Boult



Fondremand



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La vallée du Durgeon.

Le Durgeon, qui prend sa source sur l'échelle topographique qui domine la dépression Sous-Vosgienne, s'écoule ensuite vers le sud, arrosant un secteur bas, vallonné. Depuis les sites élevés, le regard porte loin car l'ensemble de la zone est recouverte de prairies et de cultures. Toutefois, un lacs de haies et de bosquets confère à ce paysage une apparence de bocage ouvert. De nombreux villages parsèment la zone : Genevrey et Châteney par exemple sont visibles au pied du Grand Bois de Genevrey.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



Cette dépression arquée et surbaissée qui coupe le plateau d'est en ouest montre que l'organisation du relief se modifie. Les couches sédimentaires s'inclinent cette fois-ci légèrement vers le sud et se redressent vers le nord où se manifeste l'ensemble du massif vosgien. Cette disposition explique la présence de la dépression transversale évidée au détriment de couches plus tendres. Cependant, les cours d'eau commandés par la pente générale du substrat retaillent de petits bassins bien séparés. Prairie et polyculture associées ne laissent que peu de place aux forêts ; le paysage est donc accessible à des panoramas plutôt vastes.





Montigny-les-Vesoul

sous-unité 4

Espaces Découverts du Nord

Ce secteur offre des paysages découverts et un réseau de villages plus serré que dans la sous-unité précédente, notamment au nord de Vesoul.

Leur site est très variable. Quelques-uns se trouvent sur la première pente au-dessus de la rivière (Montigny-les-Vesoul, Scye, Grattery, Flagy), mais la majorité d'entre eux occupe des sites très différents les uns des autres : parties médianes des espaces découverts (Vy-les-Lure, Velleminfroy, Bougnon, Charmoille, Pusey, Genevrey). Le village de Saulx, bien visible dans le paysage depuis la RN 57 se trouve sur une butte.

L'architecture rurale est proche de celle de la sous-unité précédente, sauf à l'ouest du secteur dans la région de Mollans. Le type de maison y est particulièrement concentré et on peut la rattacher autant à certaines maisons du Sundgau qu'aux maisons des plateaux haut-saônois. L'habitation n'est plus plaquée en retour d'équerre sur la grange, mais plaquée en pignon sur celle-ci. Elle est très développée et son isolement permet la multiplication des percements.

Les centres de village comptent tous des maisons anciennes. Citons les plus intéressants : Montigny-les-Vesoul et les ruines imposantes de son ancienne abbaye, Auxon et Mollans comportant de belles fontaines-lavoirs couvertes et à colonnades construites au XIX^e siècle.

Le village le plus peuplé, Saulx-les-Vesoul, présente le patrimoine architectural le plus intéressant. La maison dite « le Château » est inscrite à l'inventaire des monuments historiques. L'église et sa tour carrée en toit terrasse ainsi que sa grande place constitue le point fort du village. Les localités situées dans l'environnement le plus proche de Vesoul et de Lure se sont bien construites ces dernières années. Ainsi, Pusy-et-Epenoux, Auxon, Bougnon, Montigny-les-Vesoul et Vy-les-Lure comportent tous des zones pavillonnaires importantes. L'urbanisation des autres villages a été plus modérée.



Saulx



Flagy



Pusy



Saulx



Auxon



Mollans



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

L'extrémité nord du plateau.

L'extrémité nord des plateaux centraux est constituée par un petit massif disposé en demi-cercle. Elle domine la dépression Sous-Vosgienne que l'on distingue à gauche de l'image d'une bonne centaine de mètres. Cette écaïlle est presque en totalité recouverte par la forêt. Seule s'ouvre de façon significative la clairière de Val-Saint-Éloi, aménagée le long du vallon du Bâtard.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



L'extrémité nord du plateau est constituée par une dernière écaïlle de roches calcaires directement posée en profondeur sur les roches plus anciennes de la Dépression Sous-Vosgienne au dessus de laquelle elle forme un talus vigoureux. Le massif forestier qui recouvre l'ensemble ne fait que souligner cette disposition du relief. Malgré une position dominante, la forêt empêche la vue de se libérer ; les clairières du Val-Saint-Éloi et de Genevrey font exception.





Châtenois

sous-unité 5

Confins Septentrionaux

Sous-unité très forestière et très vallonnée, les trois villages et les deux hameaux se découvrent à la sortie des forêts au fond de vallons encaissés et ont été bâtis sur les pentes les plus basses des clairières.

Les maisons sont souvent serrées les unes contre les autres le long de rues parfois en pente lorsqu'elles sont perpendiculaires à la rue principale. Cela donne à ces villages une impression de villages de bout du monde.

L'architecture rurale traditionnelle est très semblable à celle de la sous-unité précédente : grosses fermes, bloc en longueur dont l'habitation est située soit dans l'alignement, soit formant une avancée devant la partie exploitation. En majorité, elles ne sont maintenant plus habitées par des agriculteurs et ont été souvent restaurées et agrandies. Les plus anciennes se trouvent à Neurey-en-Vaux (maison aux moines comportant une belle niche où était située la statue de St Valbert). Les deux églises du Val-St-Éloi et de Neurey-en-Vaux sont bien visibles dans le paysage. Celle du Val-St-Éloi présente un clocher à bâtière et celle de Neurey-en-Vaux fait découvrir au visiteur une curieuse architecture à plan cruciforme centrée sur un carré dont la voûte repose sur quatre colonnes rondes doriques.

Étant donnée la situation géographique assez isolée de ces trois villages, l'urbanisation récente a été très modérée et ne concerne que quelques maisons nouvelles.



La Creuse



Neurey-en-Vaux



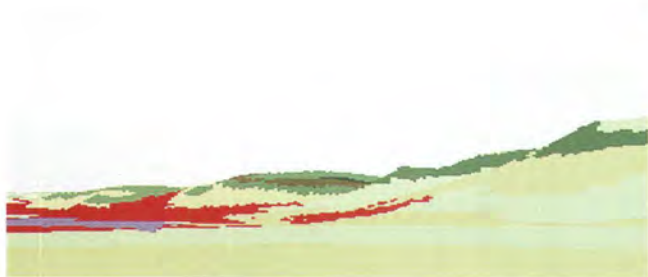
Le Val-Saint-Éloi



La Creuse



Bithaine et Le Val



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Vesoul.

Vesoul se localise au fond d'une dépression presque fermée de tous côtés. Des collines au nord, une cuesta au sud, en limitent l'extension. L'ouest est plus ouvert grâce à la vallée du Durgeon qui s'est ménagée une petite vallée.

LES PLATEAUX CALCAIRES CENTRAUX



L'identité de cet ensemble tient à la conjonction du site urbain avec un cadre naturel remarquable. Celui-ci forme un large évidement bien circonscrit par le rebord du plateau et surmonté par la butte de la Motte. Les contraintes qui résultent de cette disposition ont amené la ville à se développer vers l'ouest. Le phénomène est bien accentué par l'implantation des usines Peugeot de ce côté là. L'hémicycle topographique qui domine la ville la rend bien visible de ses abords.





sous-unité 6

Agglomération Vésulienne

Près de la moitié de la surface de la sous-unité est bâtie, l'urbanisation étant naturellement plus dense au centre de la ville de Vesoul et plus lâche dans les secteurs pavillonnaires périphériques. Quatre époques de développement urbain se sont succédées et correspondent à quatre styles architecturaux distincts.

Le premier, jusqu'à la fin du XVII^e siècle constitue le centre historique. On y trouve les principaux monuments historiques classés. Ce sont les monuments de la fin du XV^e siècle et du XVI^e siècle : Hôtel Thomassin, tour Simon Renard, Hôtel de Mongeney, maison Carriage, maison Baresol, nombreuses maisons et immeubles du XVIII^e siècle place du Grand Puits.

La seconde phase, du XVIII^e siècle à l'arrivée du chemin de fer, vit l'apparition de nouveaux immeubles situés à la périphérie du vieux Vesoul et autour de nouveaux édifices publics : Palais de justice, nouvelles halles, casernes, abattoirs, nouvelle église St Georges. Un souci d'urbanisme apparaît à cette époque. Ainsi les façades des immeubles sont construites en harmonie avec les édifices publics. La troisième phase va de 1860 à la guerre de 39-45 et va faire plus que doubler la surface bâtie de Vesoul. De nouveaux quartiers sont construits autour de la gare, de l'hôpital et surtout dans l'actuel quartier du Boulevard qui comprend un bel alignement d'immeubles de la fin du XIX^e siècle.

La troisième phase correspond à l'après-guerre. Dans les années soixante, de grands ensembles sont construits et constituent aujourd'hui les quartiers du Stade et du Montmarin. Dans les années soixante-dix, ce sont les ensembles du Pré des Angles et de la Veze à Noidans qui sont édifiés ainsi que de vastes zones pavillonnaires couvrant des espaces plus importants : A Vesoul, quartier des Pierres-Vives, des Mortes-Pierres, des Rêpes et dans toutes les communes périphériques (lotissement Robinson à Navenne, du Sabot à Frotey-les-Vesoul, du Tremblois à Noidans-les-Vesoul, au sud de la D13 à Quincey...) Le dernier grand lotissement du lac de Vaivre a été construit au début des années quatre-vingt. Cette urbanisation récente continue aujourd'hui plus modérément à agglomérer la ville de Vesoul à la plupart des villages environnants : Navenne, Echenoz-la-Méline, Noidans-les-Vesoul, Vaivre (ici c'est la zone industrielle très importante comportant les usines Peugeot qui assure la jonction avec Vesoul). Signalons que la ville de Vesoul s'est bien embellie ces vingt dernières années grâce à une OPAH : aménagement d'espaces publics, destruction d'îlots urbains insalubres et réfection des façades (opération couleur).

Les témoins de l'architecture de la deuxième moitié du XX^e siècle sont bien présents :

- Maison d'André Maisonnier, architecte, rue Championnet,
- Maison Jean Joly, architecte, rue Championnet,
- Maison de Gérard Buisson, architecte, avenue Pasteur à Echenoz-la-Méline.







FRASNE-LE-CHATEAU



LA PLAINE DE GRAY

Malgré sa position marginale, Gray donne son nom à un compartiment paysager bien encadré, au sud par la retombée des plateaux et au nord par le val de Saône proprement dit. La topographie est ici très adoucie, elle se résout en un moutonnement de collines surbaissées séparées par un chevelu de petits vallons drainés. Comparées à celles des plateaux, les forêts s'organisent ici en massifs beaucoup plus compacts entre lesquels les terroirs villageois prennent une place relative réduite.



Avrigny-Virey



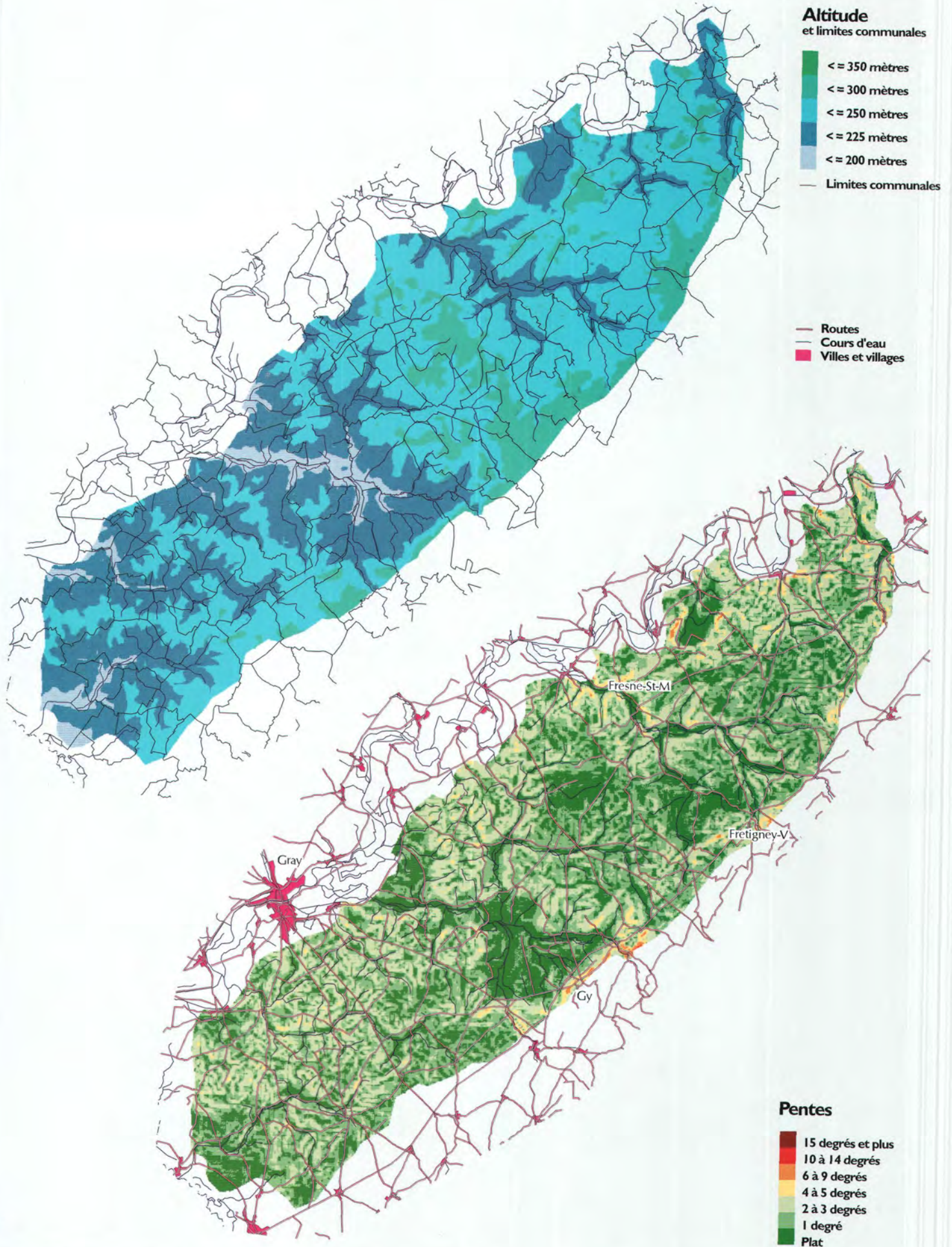
Bucey-les-Gy



Nouvelle-les-la-Charité

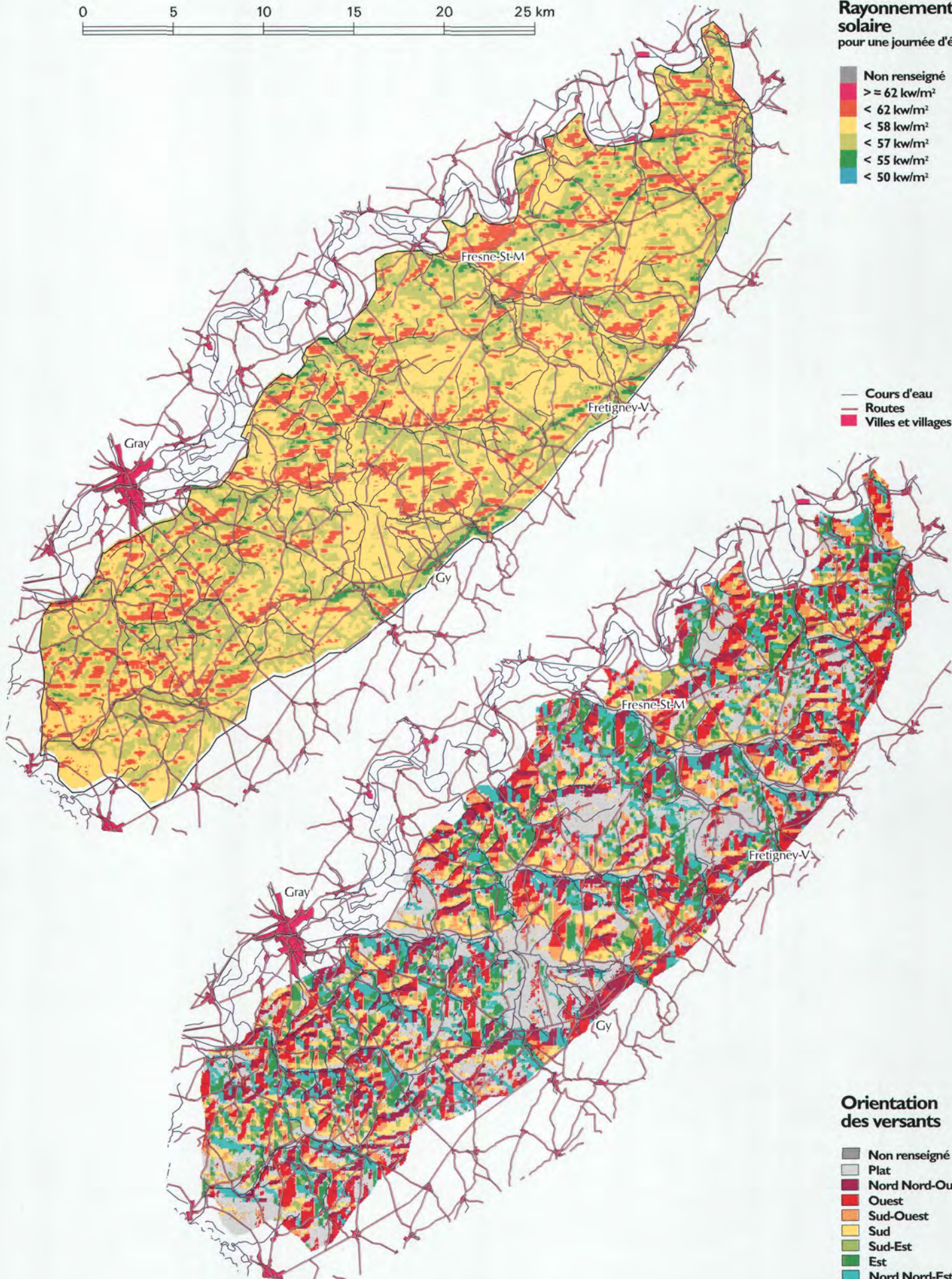
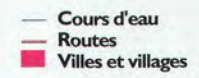
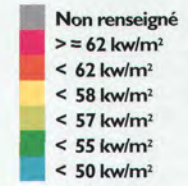


LA PLAINE DE GRAY





Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe

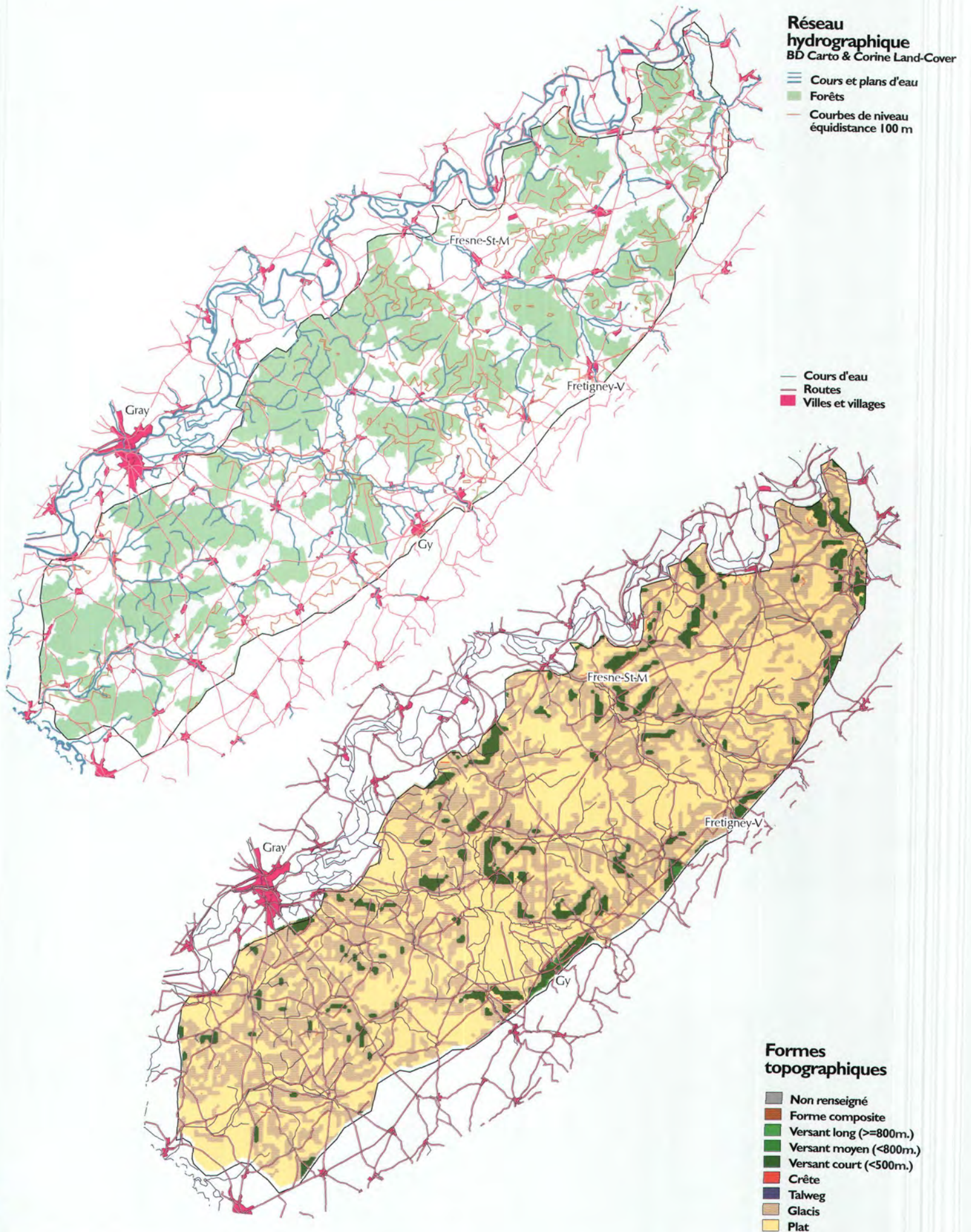


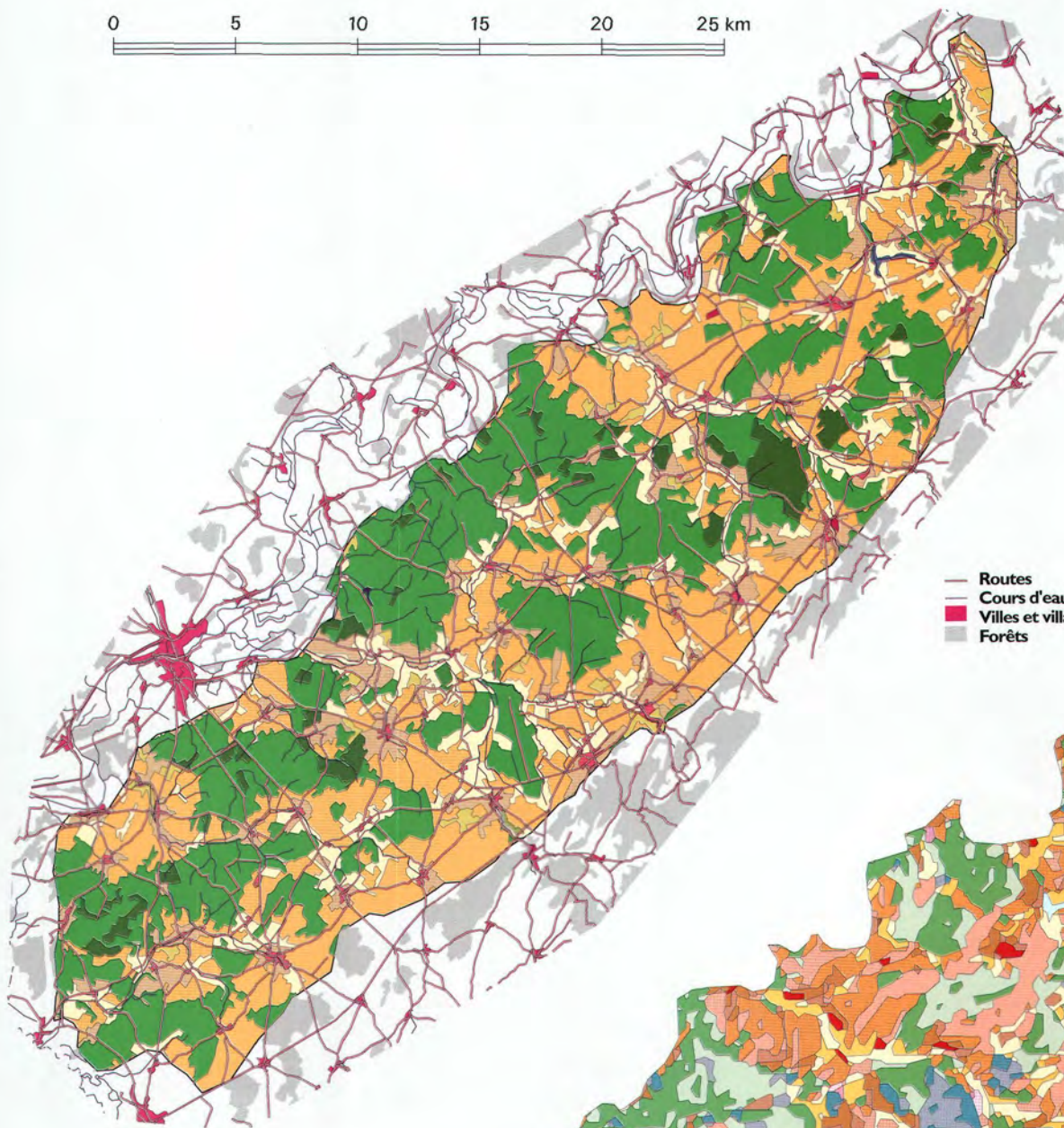
Orientation des versants





LA PLAINE DE GRAY

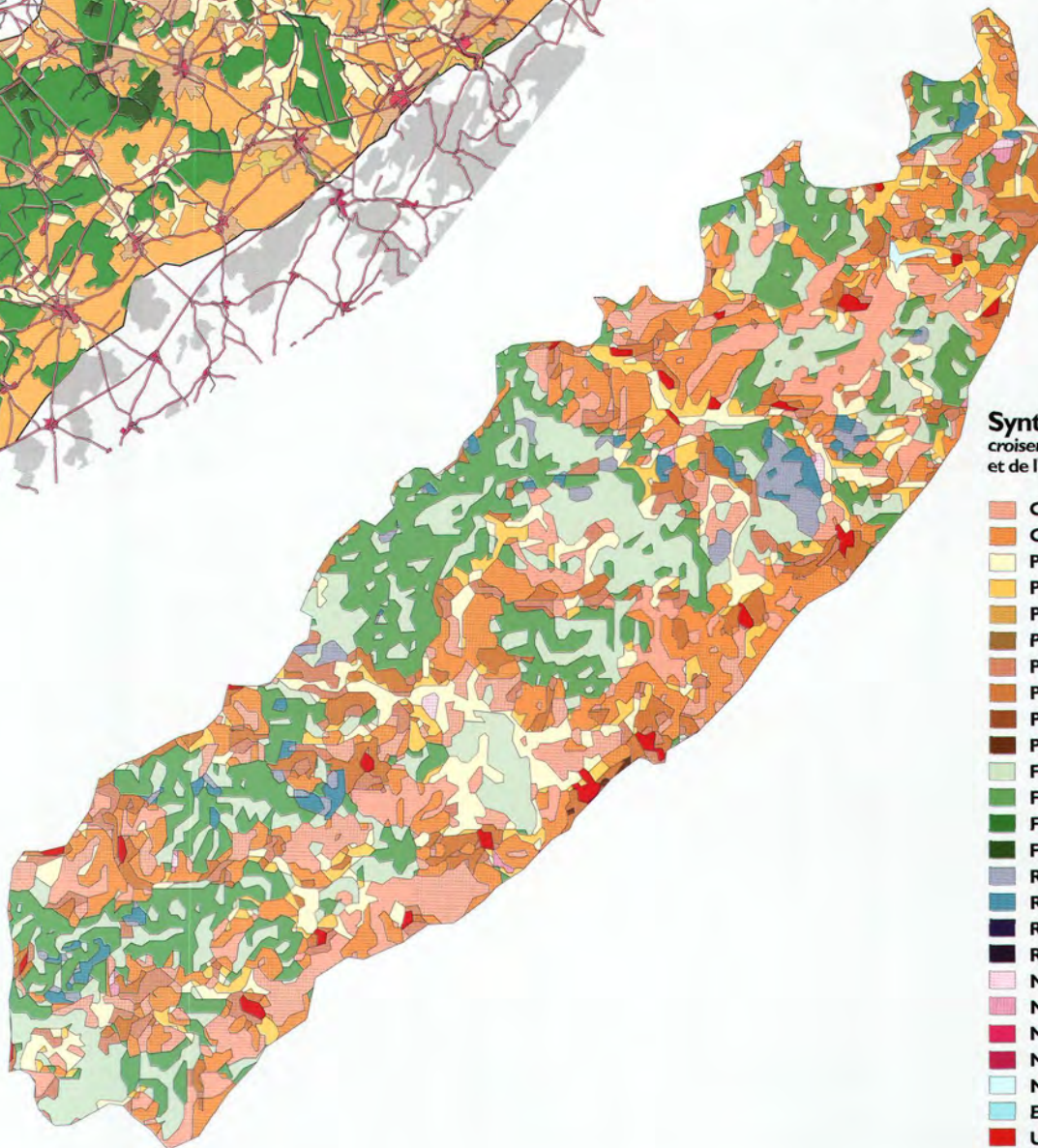




Occupation du sol BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

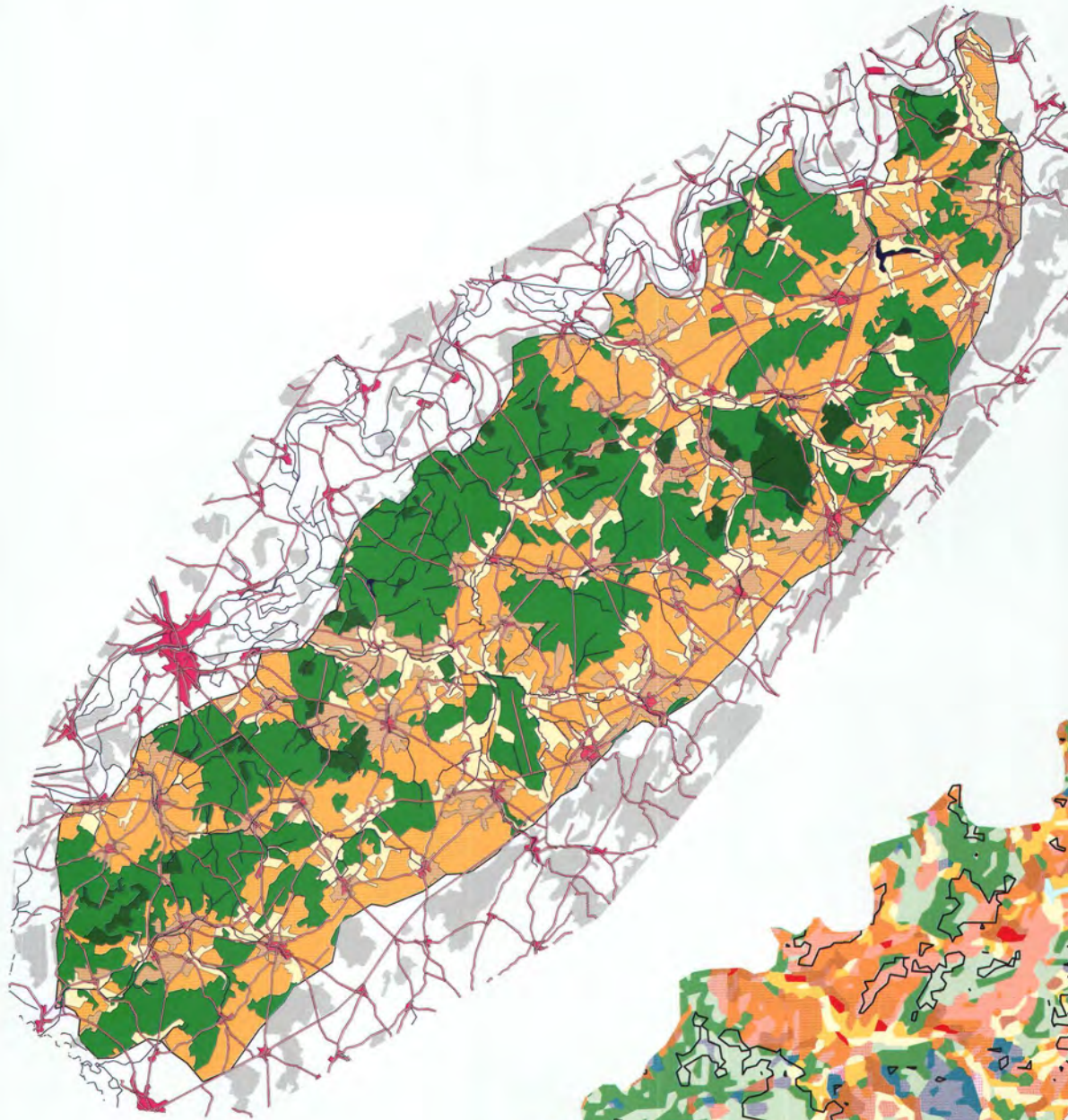


Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



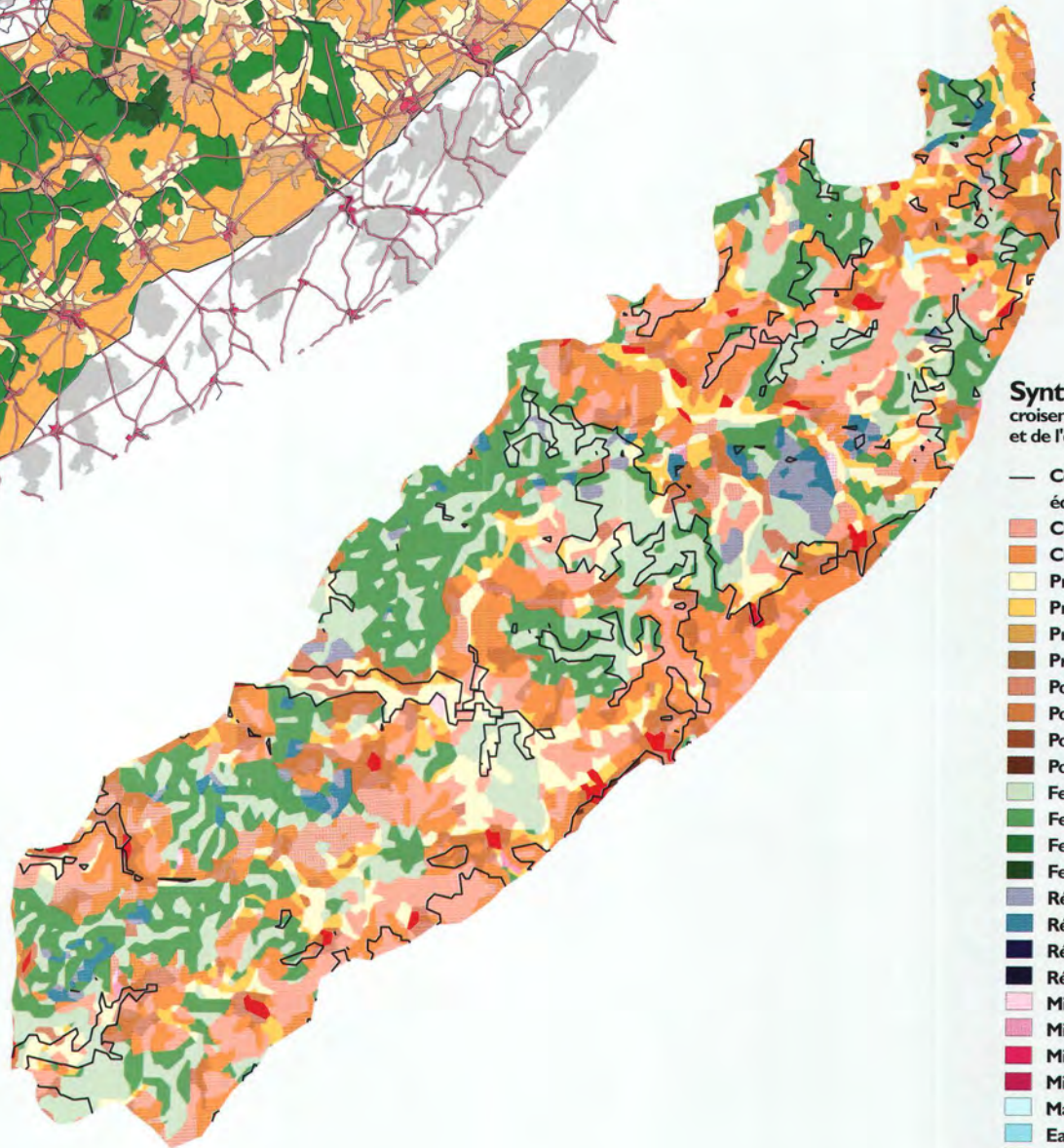
LA PLAINE DE GRAY



Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

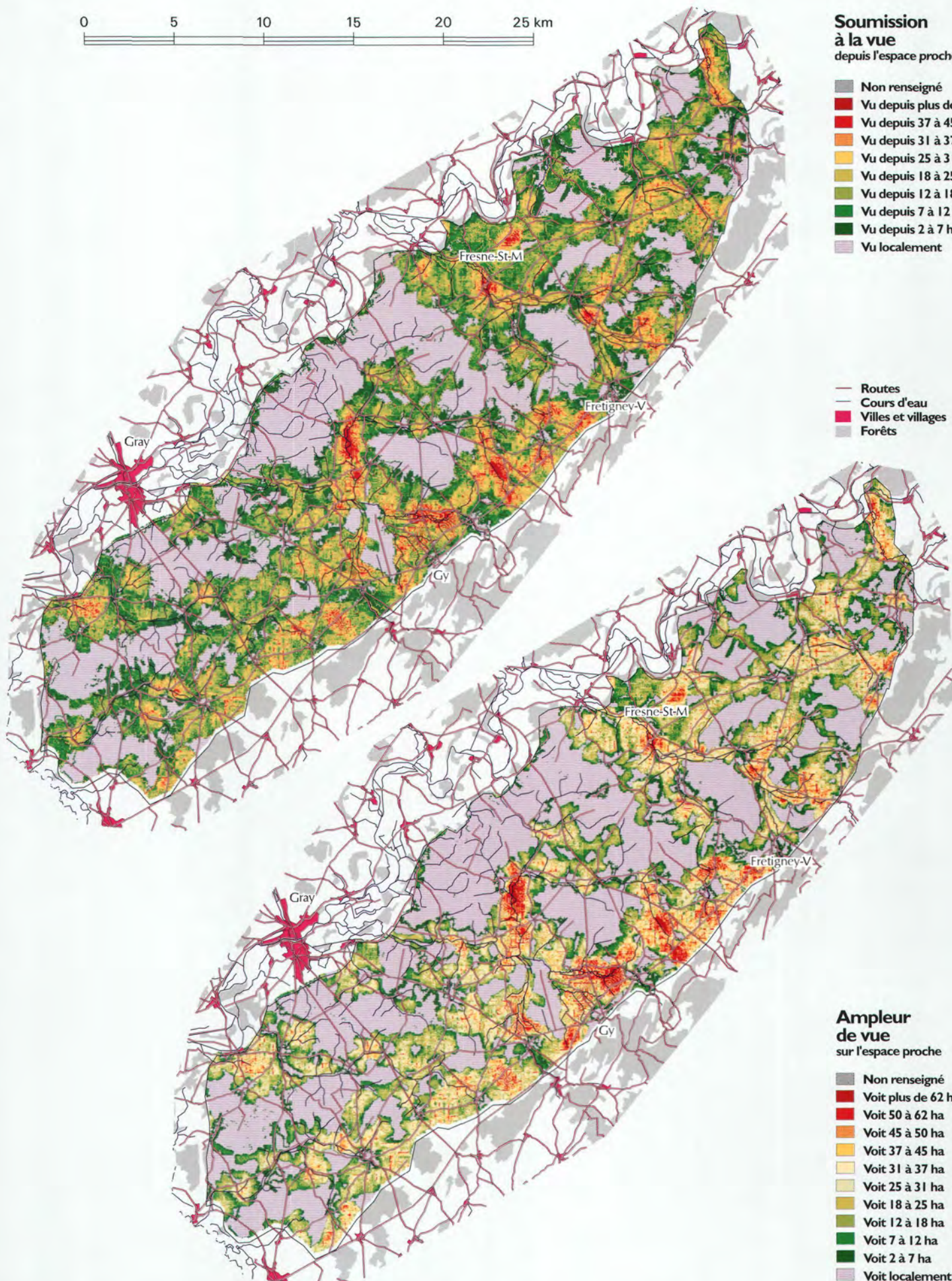
- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

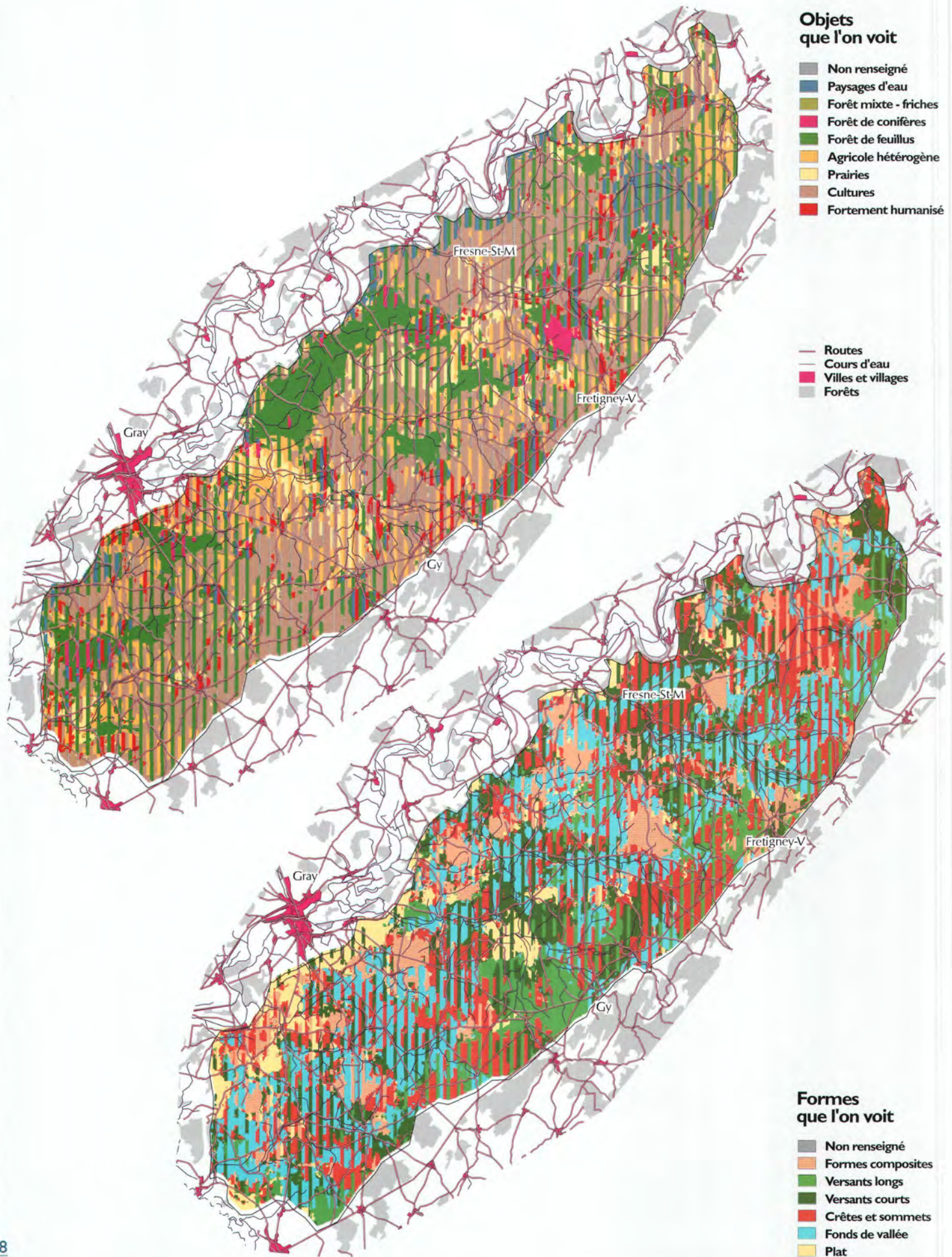
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Ampleur de vue sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



LA PLAINE DE GRAY

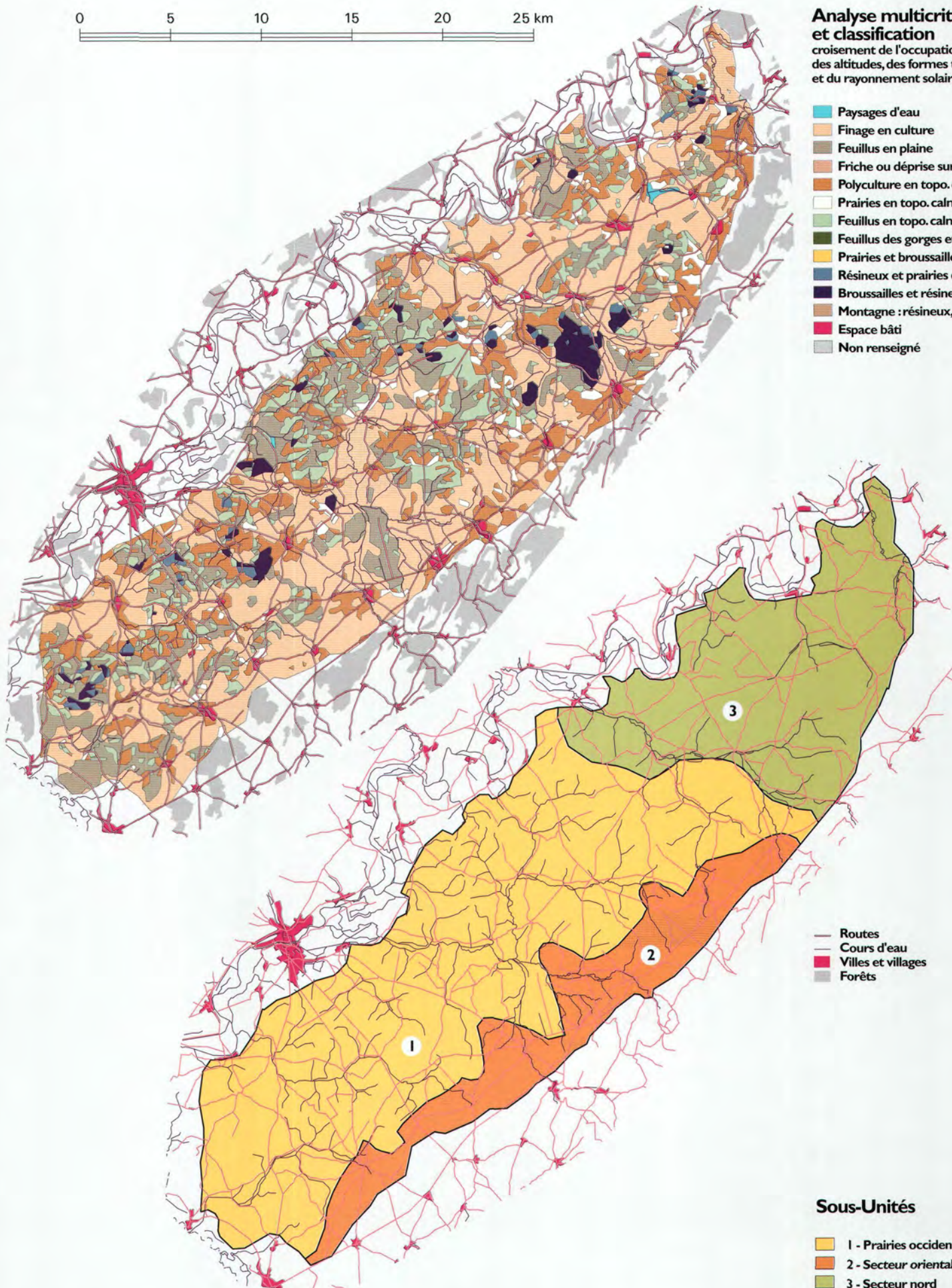




Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné



Sous-Unités

- 1 - Prairies occidentale
- 2 - Secteur oriental
- 3 - Secteur nord



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Un bocage aux formes variées.

Entre Gray et Gy s'établit un plateau aux formes extrêmement douces. Des affluents de la Saône toute proche drainent des vallons où cultures et prés de fauche alternent. Sur les interfluves, des bois massifs s'intercalent entre les pâtures. Quoique occupé par de nombreux villages, cet espace offre peu de bâti à la vue : Les ondulations topographiques et les formations arbustives ont une ampleur verticale telle qu'elles cloisonnent efficacement le paysage.

LA PLAINE DE GRAY



Champvans



La forêt domaniale des Hauts Bois



Champtonnay

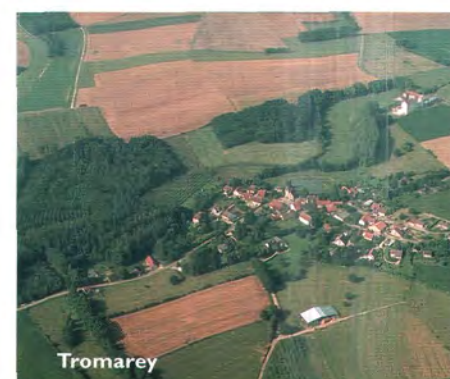
La forêt donne son trait dominant à ce compartiment formé de sédiments tertiaires qui équipent le flanc sud du Val de Saône. Les bois masquent une topographie dont le détail est travaillé à l'extrême par un réseau hydrographique diffus qui se résout en une multitude de ruisseaux et de petits étangs. Les clairières cultivées prennent une part réduite et atténuent à peine le caractère fermé du paysage. Seul le val perpendiculaire de la Morte aménage ici une saignée de quelque ampleur.



Velesmes



Entrée du village d'Onay



Tromarey



Crésancey

sous-unité I

Partie Occidentale

Sous-unité assez étendue, l'habitat est assez groupé dans les villages qui occupent tous des sites de plaine à faible pente. Cependant des hameaux et des fermes isolées occupent quelques écarts (les Grandes Bâties, les Petites Bâties, le Fourneau, Nantouard, Echevanne, l'Etang des Maisons, la ferme de la Bergerie, la Montbleuse, les Lamiaux, les Boutets, les Verrières, le Charme) et correspondent soit à des fermes, soit à des anciens moulins ou soit à des anciennes forges qui jusqu'au milieu du XIX^e siècle étaient bien implantées

La morphologie urbaine est très variable : villages-rue au Tremblois, Champvans, Montseugny et Vellemoz, villages-étoile à Igny, St.Loup-Nantouard, villages bipolaire Sauvigney-les-Gray, Battrans et Etreilles-et-la-Montbleuse. Les autres localités présentent des formes composites.

L'architecture rurale traditionnelle est très semblable à celle des plateaux calcaires centraux (maison bloc dont le plus bel exemple se trouve à Arsans). Néanmoins, au sud ouest, se rencontrent des maisons vigneronnes du même type que celles de la région de Pesmes. Presque tous les villages renferment des fontaines-lavoirs dont certaines sont de taille imposante comme à Etreilles, la Montbleuse, à Igny (inscrite à l'inventaire des monuments historiques). Les autres points forts correspondent aux églises, très souvent coiffées de clochers à toit bulbeux dit « à l'impériale ». Les plus belles à Champvans et à Igny sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

Signalons également quelques belles Mairies-écoles à Lieucourt ou à Vellemoz et le beau Château de St. Loup-Nantouard

L'urbanisation depuis la dernière guerre a été relativement modérée sauf dans les villages de Veslmes-Echevanne et Igny : Nouveaux bâtiments d'exploitation et nouvelles maisons individuelles.



Saint-Loup-Nantouard



Vadans



L'Abbaye de Corneux



Chévigney



Arsans



Battrans



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le pays de Gy.

Le pays de Gy se localise au nord des Avant-Monts dont on perçoit les collines septentrionales couvertes de feuillus à gauche de l'image (le point de vue est orienté vers le sud-ouest). De vastes bois en limitent l'extension vers le nord (Petits Bois de Gy et, plus loin, Bois de la vœuvre). Gy et Bucey-les-Gy sont calés au pied d'une colline. Ces deux localités sont environnées de cultures et de formations agricoles complexes (association de bosquets, de cultures et de prés). Ce type de paysage se prolonge dans la direction du regard, en direction de Choye, Cugney et Gy.

LA PLAINE DE GRAY



Vaux-le-Moncelot



Bucey-les-Gy

Au pied de l'escarpement des plateaux centraux, court un long couloir très largement défriché et jalonné de villages et de bourgs dont Gy constitue le chef-lieu. La situation de contact entre deux ensembles géographiques aux aptitudes distinctes explique sans doute la relative densification de l'occupation humaine ; ce que confirme une mise en valeur agricole dominée par les cultures. Cette zone délivre en elle-même des perspectives intéressantes dans lesquelles le regard vient s'appuyer latéralement sur le talus qui monte vers le plateau et d'où elle donne de beaux panoramas.



Cugney



Frasne-le-Château



sous-unité 2

Secteur Oriental

Sous-unité correspondant en grande partie à l'axe de communication Vesoul-Gray (D72), la population assez dense, est bien regroupée dans les villages. L'organisation du bâti est spécifique à chacun d'entre eux : maisons bien regroupées à Vantoux et Longevelle et à Frétigney-et-Veloreille ou plus dispersées à Choye, Valay ou Cugney. La majorité des fermes s'organise de façon identique : Celles à trois travées parallèles (grange, écurie, habitation) avec ou sans cave qui dominent, suivies par celles à deux travées (grange, habitation). Les plus beaux exemples d'habitat vigneron se répartissent entre Bucey-les-Gy et Gy.

Les villages de Choye, Gy, Bucey-les-Gy et Frasn-le-Château rassemblent le patrimoine architectural le plus intéressant. En premier lieu Gy qui comporte un bel ensemble de maisons anciennes datant du XV^e au XVIII^e siècle et situées sur la partie haute du village. Les habitations de la partie basse, plus récentes ne sont pas antérieures au XVIII^e siècle, le Château est classé monument historique et l'église-halle St-Symphorien ainsi que la grande mairie de style néoclassique marquent bien le village.

Bucey-les-Gy, village étiré en longueur présente une belle succession de maisons vigneronnes et de maisons de polyculteurs des XVIII^e et XIX^e siècles, l'église et la mairie-lavoir sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

Le Château, la fontaine-lavoir et l'ancien moulin sont les points forts du village de Choye qui comprend également de pittoresques fermes vigneronnes des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le Château du XII^e siècle restauré au XV^e siècle, reconstruit et embelli au XVI^e siècle, une ferme du XVIII^e siècle et une demeure dite « château Mugnier » sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques et un lavoir constituent les monuments et les bâtiments les plus remarquables de Frasn-le-Château. L'urbanisation des quarante dernières années a été modérée : Quelques maisons, des bâtiments agricoles nouveaux, deux petits lotissements à Choye et à Gy et un nouveau gymnase à Frétigney-et-Veloreille.





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le finage de Fresne-Saint-Mames.

Depuis Vaudey, hameau qui jouxte la lisière du finage de Fresne-Saint-Mames, la vue dirigée vers le sud-est, enveloppe un large vallon (drainé par le ruisseau de la Romaine). Les cultures donnent leur trait dominant au paysage, même si, çà et là peuvent apparaître des bosquets et des parcelles de pâtures (formations agricoles complexes). Plus loin, à l'extérieur des limites du bourg, des éléments de bois affectent l'est (vers Nouvelle-lès-la-Charité) et le nord (bois de Soing) de la zone ; des pâtures apparaissent alors en association avec eux.

LA PLAINE DE GRAY



Sur ce coin nord, le rapport entre forêts et espaces cultivés tend à s'inverser ; ces derniers s'organisent en vastes finages ouverts animés de vallonements de grande amplitude sur lesquels se posent des villages bien groupés.





Noidans-le-Ferroux

sous-unité 3

Secteur Nord

L'habitat est bien groupé dans les villages qui sont situés à proximité des petits cours d'eau qui traversent la sous-unité. En règle générale, les maisons sont assez serrées les unes contre les autres le long des rues laissant peu de place à des espaces non construits sauf autour des principaux bâtiments publics. Des fermes-blocs des polyculteurs des plateaux constituent l'essentiel de l'architecture rurale. Les points forts de ces villages correspondent aux belles églises coiffées souvent du clocher dit « à l'impériale » et aux fontaines-lavoirs. Les plus belles sont celle de Raze qui comporte un pavillon de puisage en forme de temple et celle de Vezet du XVIII^e siècle coiffée d'un petit clocheton.

Signalons également la remarquable abbaye de Neuville-les-la-Charité, classée monument historique.

Le passé industriel métallurgique a également marqué de son empreinte quelques villages notamment à Baignes et à Noidans-le-Ferroux. A Baignes, les beaux bâtiments des forges du XVIII^e siècle construits en pierre de taille et en arc de cercle et les logements ouvriers sont respectivement classés et inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

A Noidans-le-Ferroux, des maisons ouvrières (maisons en bande construites en partie en brique, séparées de la chaussée par un jardinet fermé par une grille) jouxtent les fermes traditionnelles.

Signalons également ici un bel exemple d'architecture contemporaine : la maison de la communication et le swin-golf.



Raze



Fresnes-St-Mames



Noidans-le-Ferroux



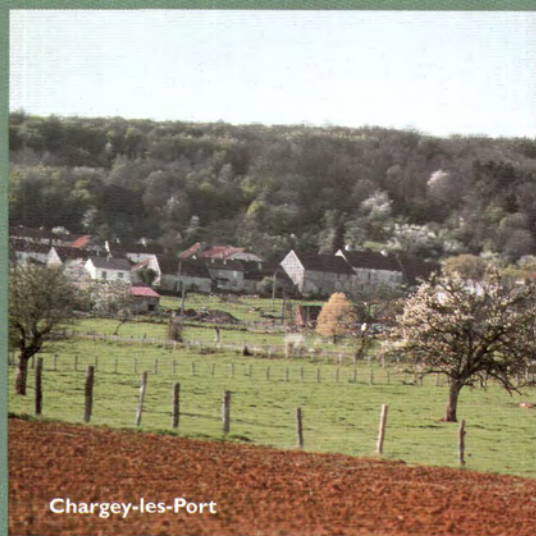
Noidans-le-Ferroux



Vy-le-Ferroux



Forges de Baignes



Chargey-les-Port



BOUHANS ET FEURG



LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST

Amorçant le Plateau de Langres, celui-ci forme un môle assez homogène en limite du département. En effet, la table topographique sommitale du plateau est rigoureuse, à l'exception du bloc de la Roche-Morey qui forme belvédère au dessus de l'ensemble. Plusieurs rivières coulant vers la Saône s'inscrivent dans le dispositif du plateau où elles déterminent des vallées bien marquées par des versants nets et un fond plat. Sur le rebord de celles-ci où la vigne peut trouver des conditions favorables, les villages se disposent en chapelet tandis que les vastes plans d'interfluve laissent place à des finages bien ouverts entre lesquels subsistent des rubans forestiers.



Champlitte



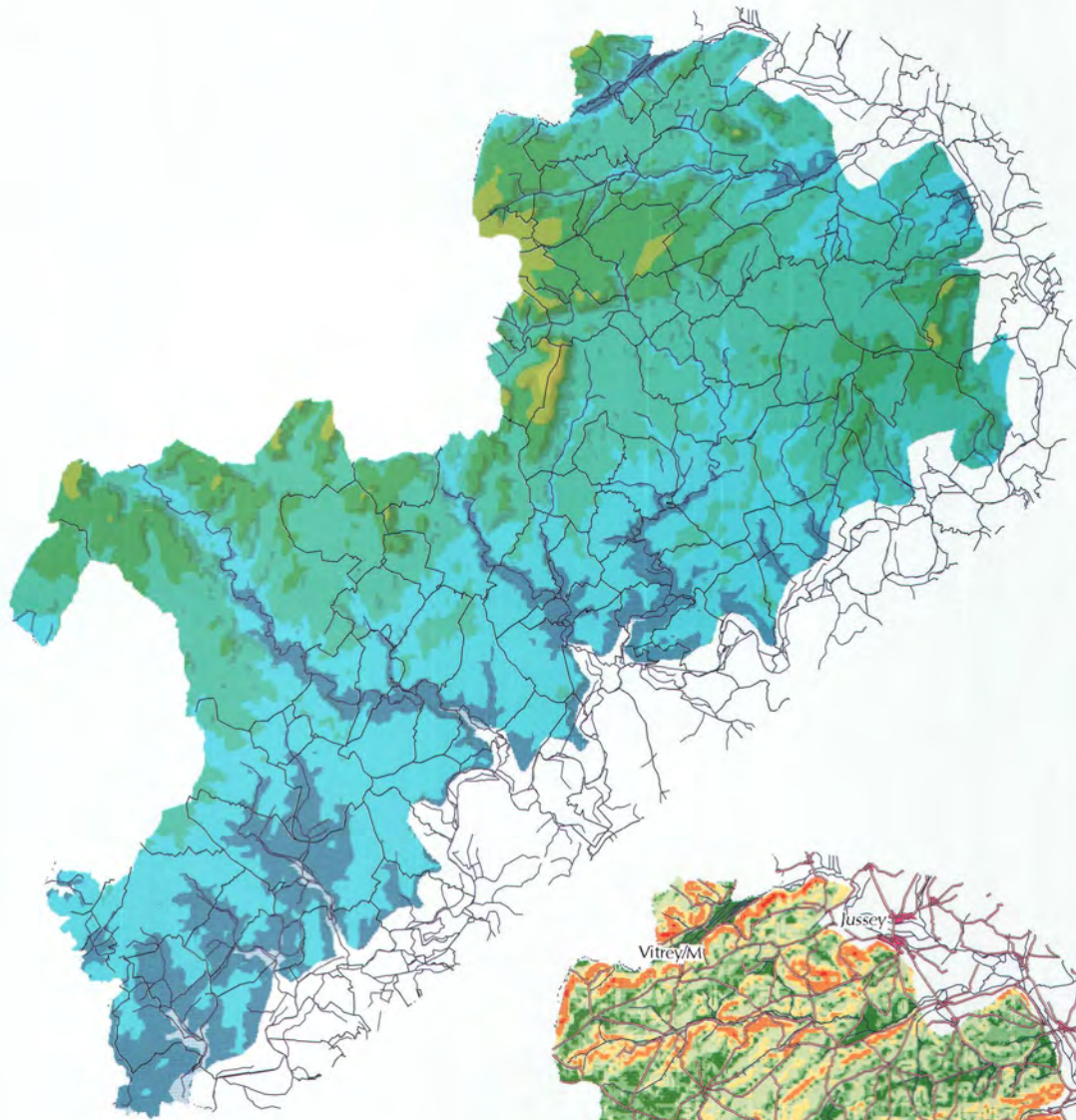
Margilly



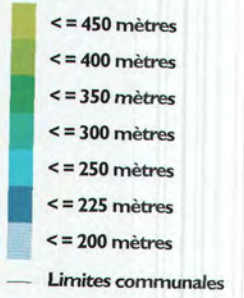
Auvet



LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST

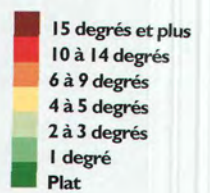


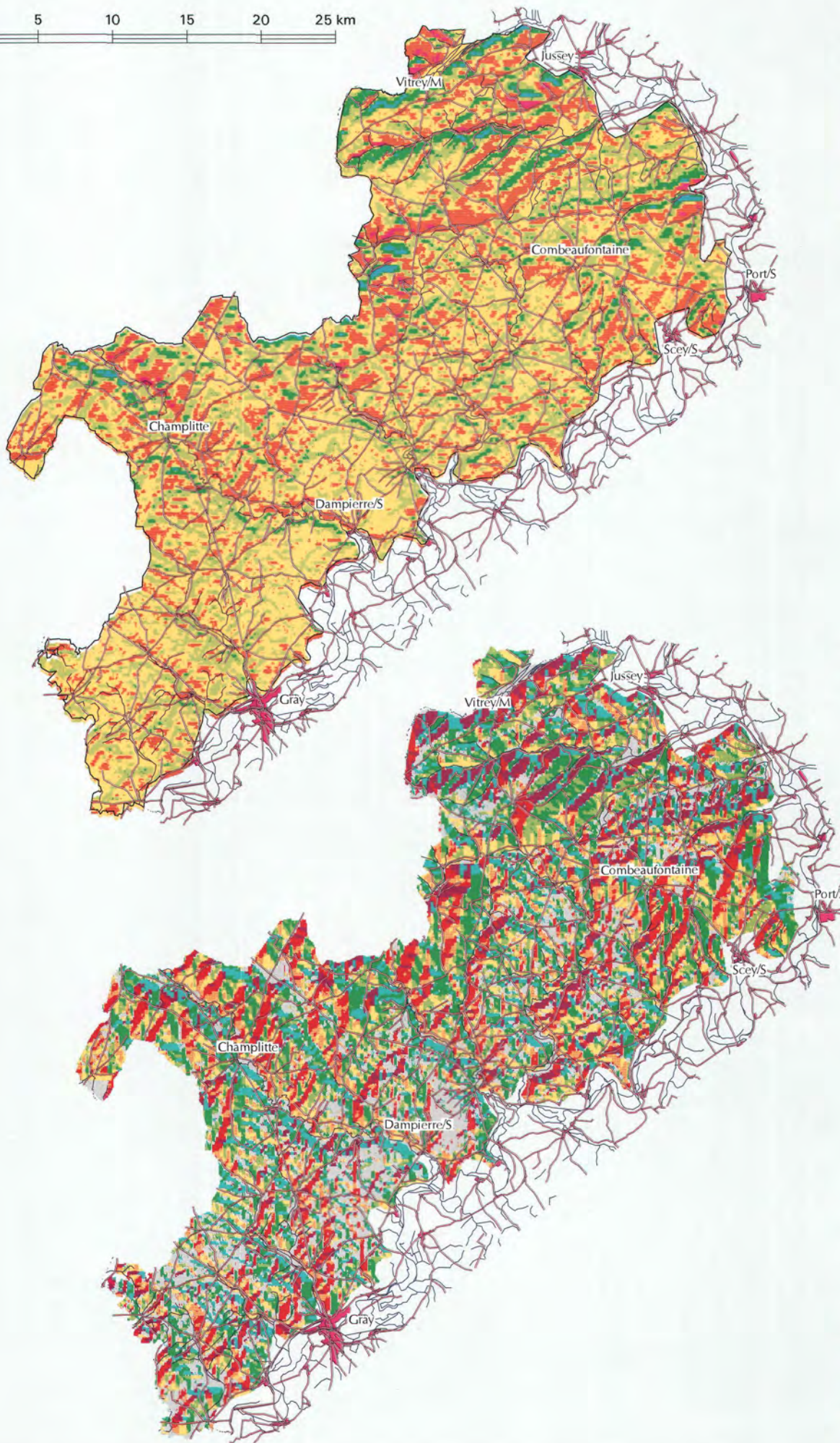
Altitude et limites communales



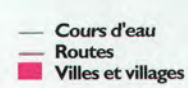
- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages

Pentes





Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe

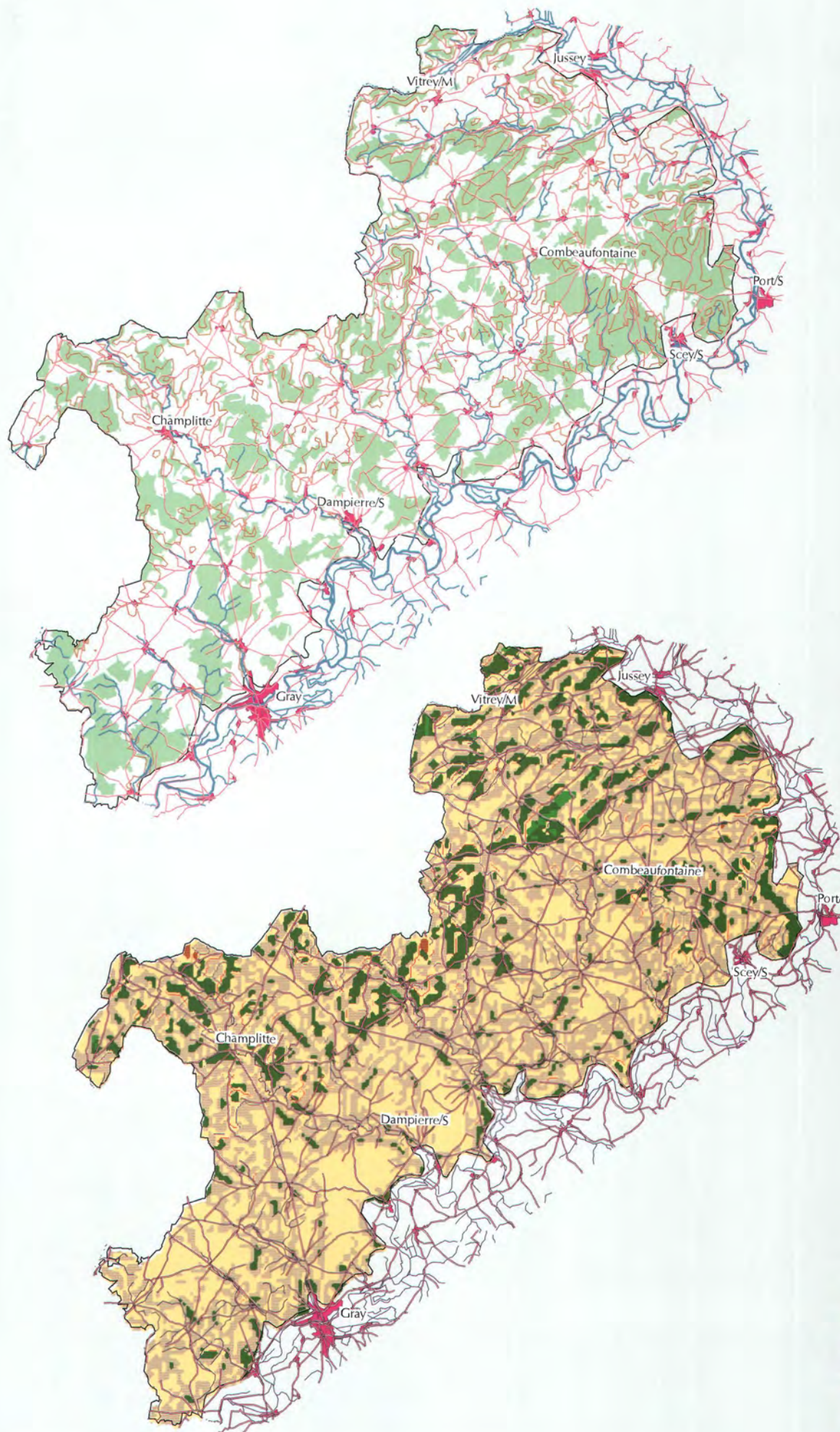


Orientation des versants





LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



Réseau hydrographique

BD Carto & Corine Land-Cover

- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Courbes de niveau équidistance 100 m

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages

Formes topographiques

- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long ($\geq 800m.$)
- Versant moyen ($< 800m.$)
- Versant court ($< 500m.$)
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat

0 5 10 15 20 25 km



Occupation du sol BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

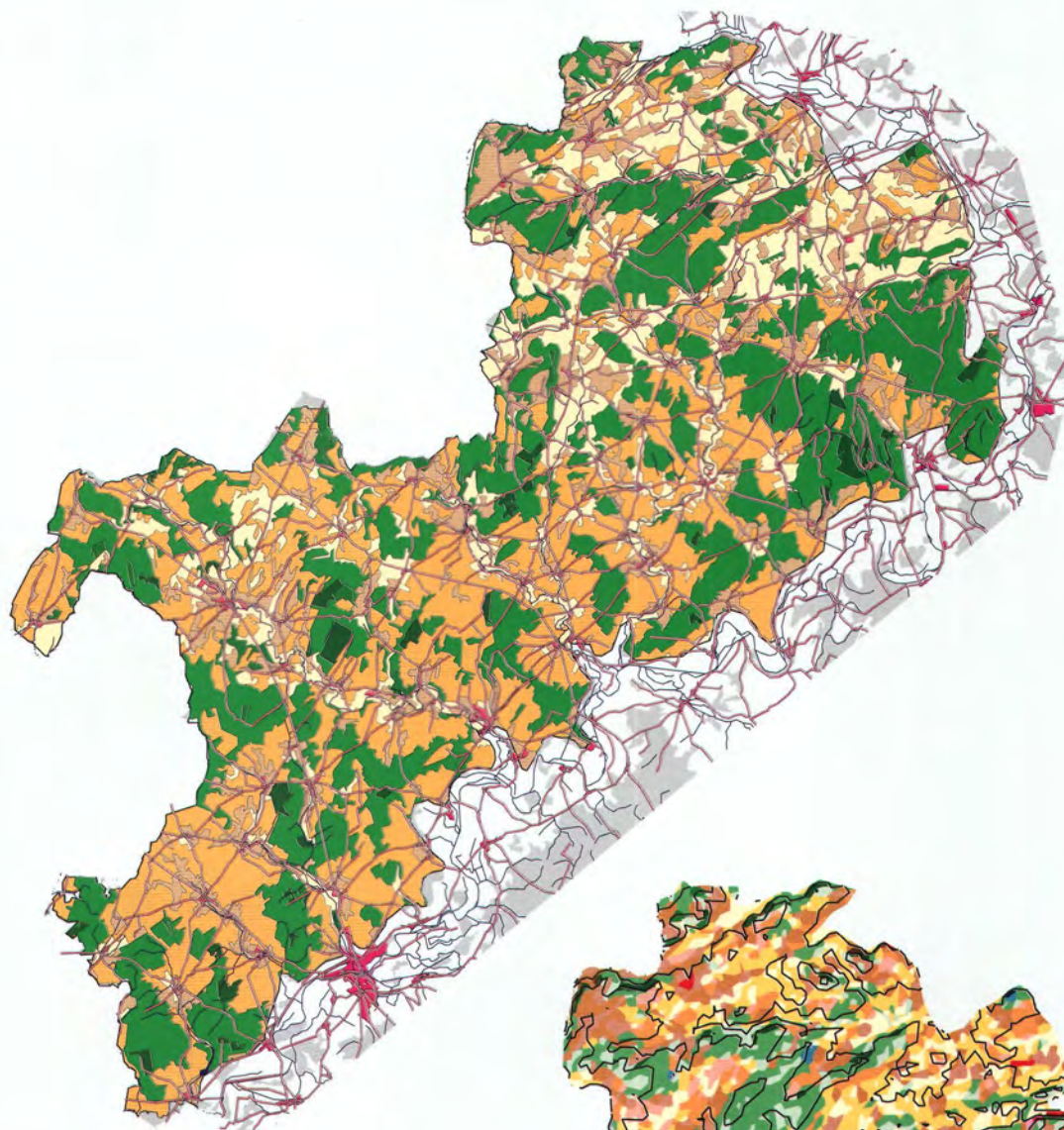
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST

Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau



- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



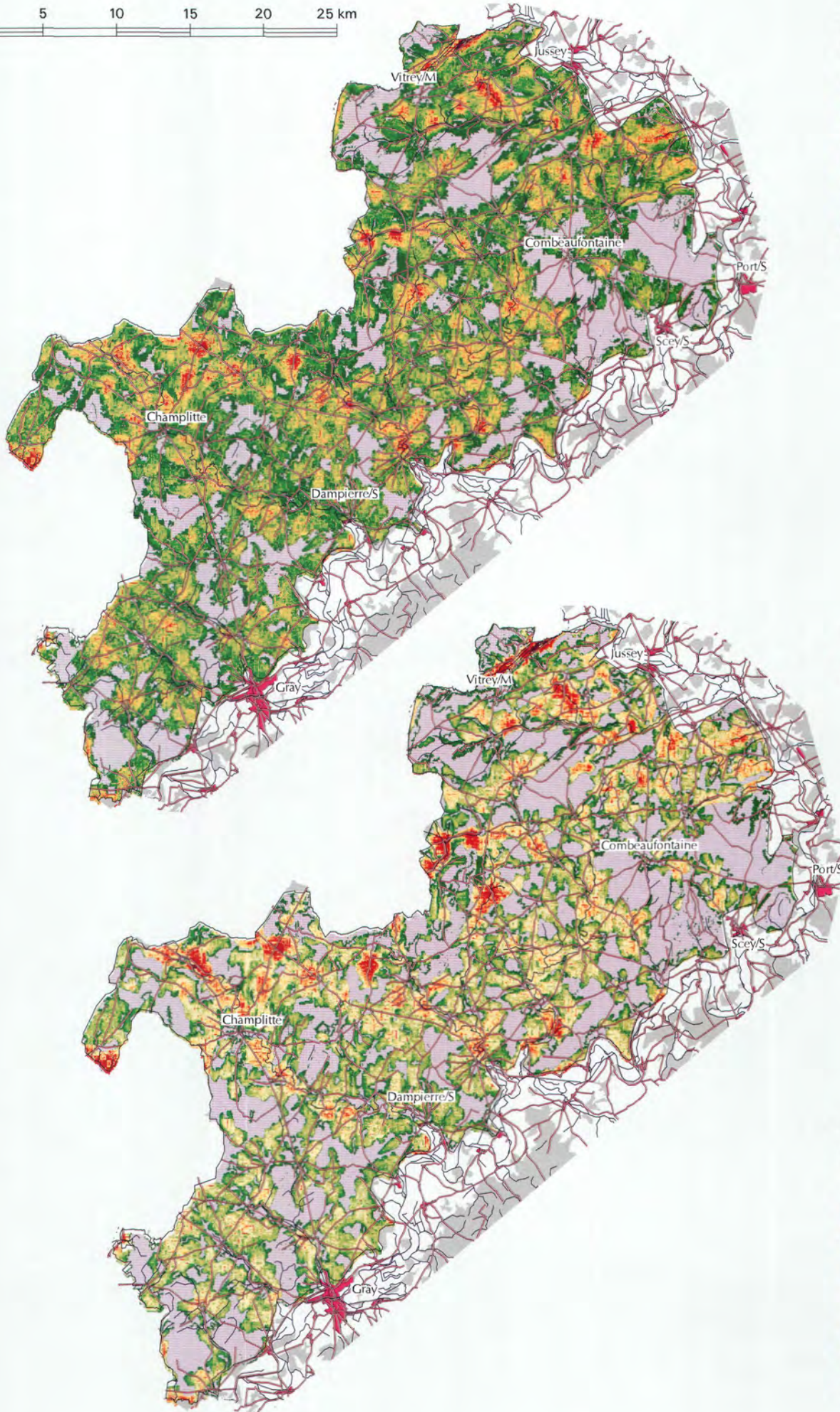
Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

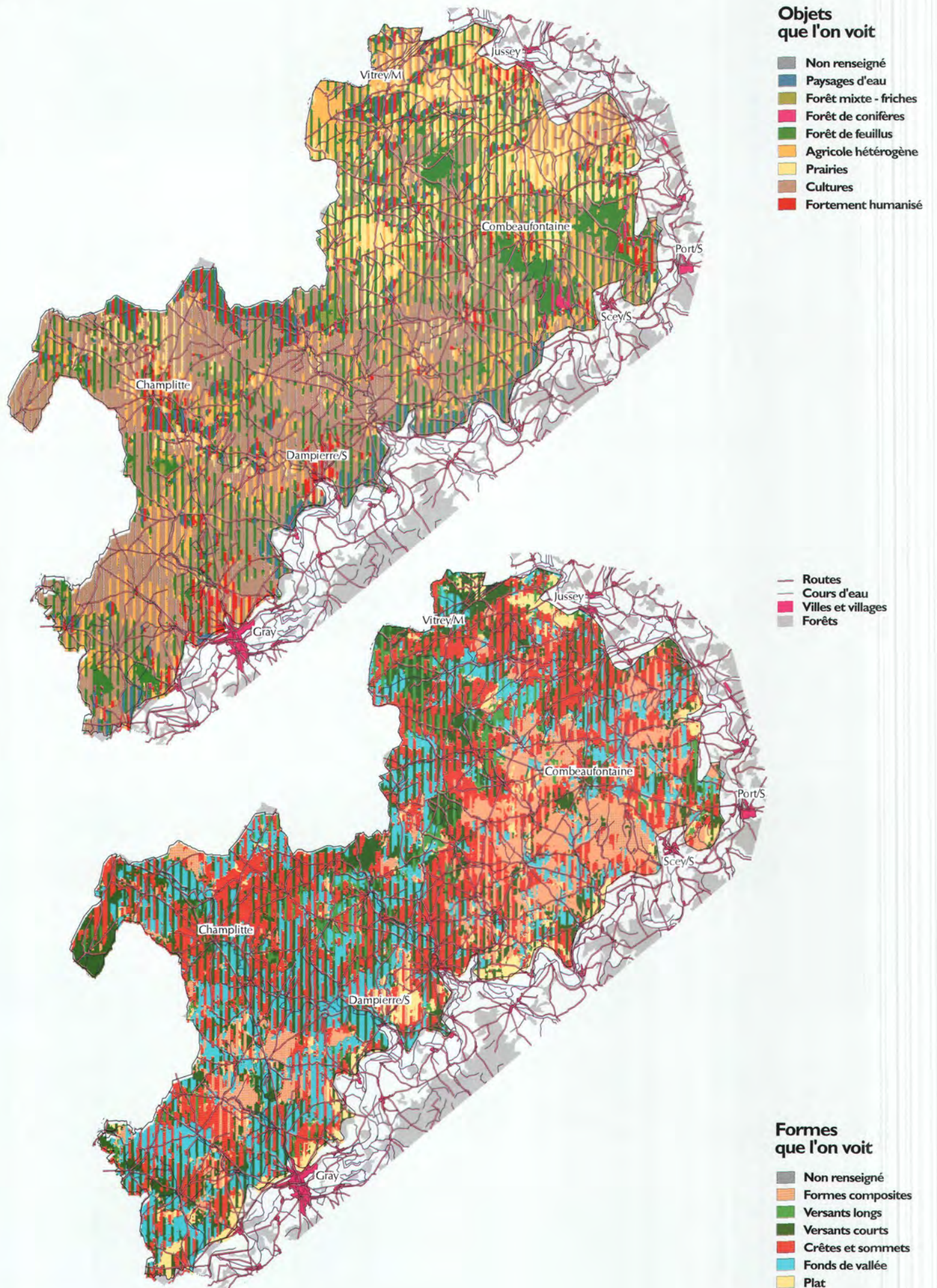
Ampleur de vue sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement





LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST

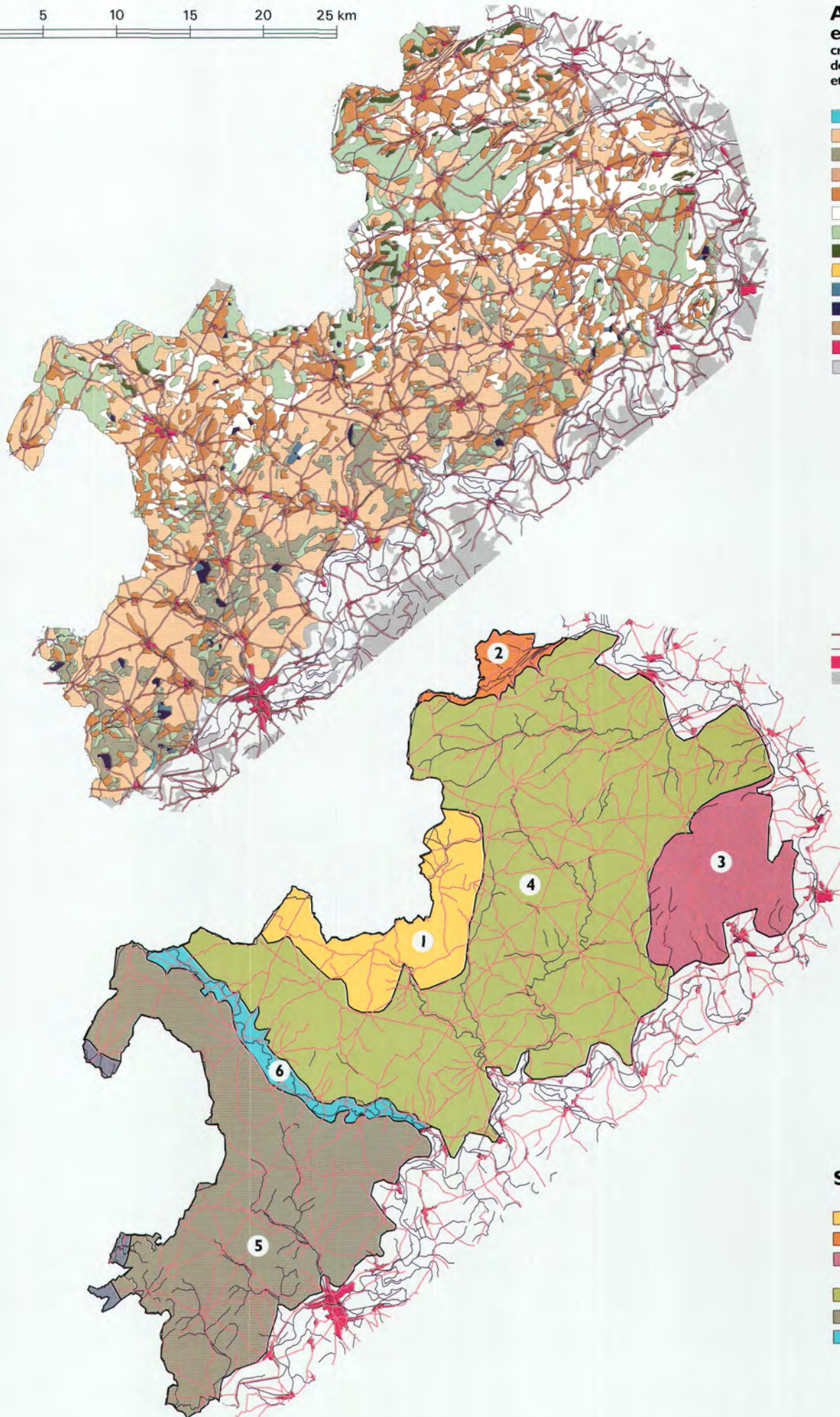




Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné



- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Sous-Unités

- 1 - Pays de Bourguignon-lès-Morey
- 2 - Vallée de la Mance
- 3 - Environs de Combeaufontaine et Scey-sur-Saône
- 4 - Plateaux du nord
- 5 - Plateaux du sud
- 6 - Vallée du Salon



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le cours supérieur du Vannon.

En amont de Fouvent-Saint-Andoche, le bassin versant du Vannon se présente sous la forme d'une large dépression composée de multiples vallons secs et circonscrite par une ligne de crête, promontoire irrégulier disposé en demi-cercle. Les cultures tapissent les pentes les plus douces tandis que les sommets et les hauts de versants sont recouverts de formations arborées. Les friches s'intercalent en position intermédiaire, sur les versants les plus raides.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



Bourguignon-les-Morey



La Rochelle



La Roche-Morey

Adossé à la frontière champenoise, ce bloc élevé forme un promontoire remarquable. Lorsque les hauteurs sont déboisées au profit des pelouses, la vue peut porter à plusieurs dizaines de kilomètres ; le panorama circulaire qui s'offre depuis le sommet de la Roche-Morey figure parmi les plus fameux et constitue un point d'attraction remarquable. Les vallées du Vannon et de la Rigotte forment deux entailles qui ne manquent pas d'ampleur avec un dénivelé qui dépasse les cent mètres.



Bourguignon-les-Morey



Molay



Charmes-Saint-Valbert



sous-unité I

Pays de Bourguignon-les-Morey

Secteur très vallonné et parfois accidenté, l'habitat s'organise beaucoup en fonction du relief et est très groupé. Les villages sont situés, soit au débouché de vallon (la Rochelle, Molay, Charmes-St-Valbert), soit sur les premières pentes ou sur les parties médianes de collines (Bourguignon-les-Morey).

Peuplé dès la Préhistoire (camp préhistorique au nord de Morey et enceinte défensive néolithique), Fouvent-le-Haut fut une localité importante au Moyen-Age construite autour d'une motte castrale. Malgré la population faible des villages aujourd'hui, ils comportent tous un patrimoine architectural privé et monumental important. Les fermes sont souvent anciennes : maisons-blocs assez massives, avec un toit en pente plus faible qu'à l'ouest du département (influence de la Lorraine). Certaines sont antérieures au XVIII^e siècle à Molay, à Fouvent-le-Haut (maison gothique) et à Morey.

Le patrimoine monumental est important particulièrement dans les trois communes de Fouvent-St-Andoche, la Roche-Morey et la Rochelle. Fouvent-St-Andoche est constitué de trois localités distinctes (Fouvent-le-Haut, Fouvent-le-Bas et St Andoche), l'église de Fouvent-le-Haut et le château de la Colombière sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques ainsi que l'ancien prieuré de Morey.

Le petit patrimoine est également intéressant : deux jolies fontaines à la Rochelle, deux ponts du XVII^e et XVIII^e siècle à Fouvent-St-Andoche.

Etant donné la situation géographique de la sous-unité éloignée des centres urbains de Haute-Saône et des départements limitrophes, l'urbanisation récente a été très modérée, par contre beaucoup de fermes anciennes ont été restaurées et sont occupées comme résidences principales ou secondaires.





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

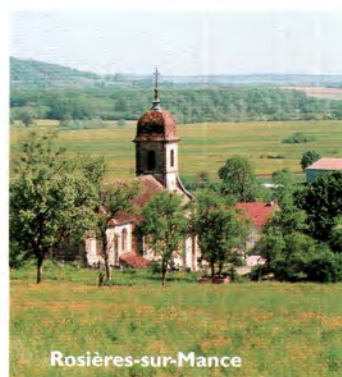
Un élément du pays de l'Amance.

En rive gauche de l'Amance, un petit élément topographique, dont nous percevons le versant adret, se cale contre la limite qui sépare la Haute-Saône de la Haute-Marne. Au-delà d'une vallée plane tapissée d'herbages, le versant festonné expose ses bois compacts. Les friches colonisent le versant à partir des lisières.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



Le val de Mance dont un petit segment est isolé par la limite régionale illustre le caractère parfois arbitraire du découpage administratif au regard des considérations naturelles. La particularité de ce morceau de vallée n'en ressort que mieux avec son plancher alluvial bien dégagé et plat, avec aussi, ses versants courts et bien redressés que souligne un boisement continu.





sous-unité 2

Vallée de la Mance



Cette sous-unité très peu étendue ne compte que les trois villages de Vernois-sur-Mance, Bétoncourt-sur-Mance et de Rosières-sur-Mance, situés tous les deux sur les premières pentes du versant nord de la vallée de l'Amance.

Le type d'habitat et l'architecture rurale sont très marqués par la Lorraine toute proche. Les villages s'étirent le long d'une rue principale et les maisons des polyculteurs des plateaux sont en moins grand nombre que les maisons des polyculteurs de type lorrain analogues à celle des plateaux de Haute-Saône mais dont le toit est à faible pente (25°). Elles sont alignées les unes contre les autres et précédées de l'usoir.

La belle église de Vernois-sur-Mance et sa fontaine circulaire sont les points forts de ce village de 400 habitants. A Bétoncourt-sur-Mance, localité beaucoup plus petite, en forme d'étoile, l'église et son clocher à toit pyramidal occupent le centre du village.

Pratiquement aucune construction nouvelle n'a vu le jour depuis une trentaine d'années, ce qui donne à ces villages une image urbaine authentique.





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La dépression de La- Nouvelle-les-Scey.

La dépression de La-Nouvelle-les-Scey est encadrée par deux éléments d'un même plateau au relief doux. Les formations arbustives constituées de feuillus se répartissent en bosquets et occupent prioritairement les bas-fonds peu propices à l'agriculture. Cette dernière est active, comme l'indique la présence de cultures sur de larges surfaces. Le regard bute sur les forêts qui recouvrent le plateau.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



En arrivant à Combeaufontaine



Scey sur Saône



Chargey-les-Port

Par un arc qui assure l'infléchissement de son tracé vers le sud-ouest, la Saône contourne à l'est de Combeaufontaine un entablement calcaire dont le point culminant avoisine les 375 mètres. Cet ensemble, recouvert de forêts qui bloquent la vue se décompose en deux panneaux séparés par la dépression de la Nouvelle-les-Scey.



La-Nouvelle-les-Scey



Scey sur Saône



Entre La-Nouvelle-les-Scey et Dampierre-sur-Saône



La Nouvelle-les-Scey

sous-unité 3

Environs de Combeaufontaine et de Scey-sur-Saône



Purgerot



Combeaufontaine

Sous-unité très boisée, elle comprend trois villages et une petite partie du bourg de Combeaufontaine. Les agglomérations sont situées au pied des collines juste en contrebas des forêts et se découvrent souvent au dernier moment au détour de la route.

Ces villages situés sur des routes secondaires se sont très peu urbanisés depuis la dernière guerre et présentent leur visage d'autrefois. Les maisons et les fermes sont assez serrées et donnent au village une certaine note d'austérité. L'habitat est ancien à la Nouvelle-les-Scey qui comporte des maisons des XVI^e et XVII^e siècle et à Chargey-les-Port qui compte une maison avec une Vierge de pierre du XVI^e siècle, une jolie fontaine-lavoir du XIX^e siècle.

Le village de Purgerot comporte également un très beau lavoir inscrit à l'inventaire des monuments historiques et une belle fontaine à obélisque.



La Nouvelle-les-Scey



La Nouvelle-les-Scey



Purgerot



Chargey-les-Port



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Un finage aéré, environné de bois.

La partie nord de cette unité, située entre Jussey et Combeaufontaine est caractérisée par la présence de trois massifs forestiers localisés sur des éléments topographiques heurtés entre lesquels des secteurs plus calmes accueillent des finages. L'image représente l'un d'entre eux, celui qui est situé à l'ouest de l'Ougeotte. Les arêtes bien marquées supportent les feuillus tandis que les bas-fonds sont tapissés d'herbages. Quelques parcelles de cultures disposées au centre du finage complètent le tableau.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



Vitrey-sur-Mance

Cette partie médiane forme l'ossature du plateau ; le paysage s'y recompose avec une grande régularité d'aspect laissant la part équilibrée entre forêts et finages villageois. Parmi ceux-ci, on note l'importance progressive que prennent les cultures au détriment des prairies à mesure que l'on va vers le sud. Par delà ces nuances dans les modes de mise en valeur agricole, le paysage reste partout largement ouvert ; en effet, les bois se présentent en taches disjointes au cœur du plateau tandis que les masses forestières importantes sont rejetées vers la périphérie. On peut noter aussi que le réseau hydrographique associe de grands interfluvies non drainés et des petits cours d'eau inscrits dans des vallées à peine incisées.



Fouchécourt



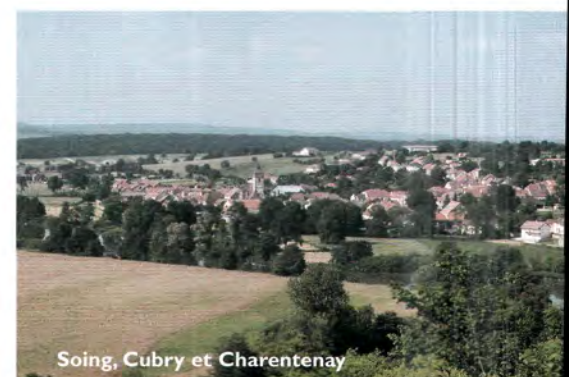
Saint-Marcel



Aboncourt-Gésincourt



Château d'Ouge



Soing, Cubry et Charentenay



Vitrey-sur-Mance

sous-unité 4

Plateaux du Nord

Cette sous-unité étendue compte une quarantaine de villages dont la structure spatiale et le site sont très variables. Une partie d'entre eux est localisée sur les premières pentes des petites vallées qui traversent le secteur et les autres villages se sont installés sur les parties les plus planes des zones non drainées des plateaux.

Les maisons rurales traditionnelles sont des fermes blocs comme dans les sous-unités environnantes mais elles présentent une grande variété de formes, de volumes, de couvertures. En voici les principaux types : ferme massive comportant un toit à pente moyenne, ferme-bloc mais dont l'habitation forme une avancée en retour d'équerre, ferme-bloc en longueur qui rappelle celle de la Lorraine toute proche avec un toit à faible pente et que l'on rencontre dans la partie nord-ouest de la sous-unité.

À l'entrée ou au centre des villages se dressent de belles églises de tous styles et de toutes formes : églises comportant des parties romanes à Lavoncourt, dont le mobilier est inscrit inventaire des monuments historiques à Gourgeon; chapelle gothique classée monument historique à Chauvirey-le-Châtel ; église à nef unique à Grandecourt classée également monument historique. Citons également l'abbaye de Cherlieu, monument également protégé.

À côté de l'église ou de la mairie ou localisés à un autre endroit du village se trouvent très souvent le lavoir, la fontaine ou la fontaine-lavoir. Citons les plus intéressantes : Celle de Oigney et son bassin rectangulaire et surtout le beau monument à l'antique de Confracourt.

L'urbanisation des quarante dernières années a été assez modérée en règle générale. Toutefois sur les grands axes routiers : RN19 et D70, elle a été nettement plus forte. Ainsi, à Gourgeon, Cintrey, Combeaufontaine, Lavoncourt et Vauconcourt, de nombreuses maisons individuelles se sont construites surtout en secteur diffus.



Chauvirey-le-Châtel



Bougey



Gourgeon



Roche-et-Raucourt



Pierrecourt



Confracourt

- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

A l'ouest de la basse vallée de la Saône.

La région située à l'ouest de la basse vallée de la Saône est constituée d'un vaste plateau homogène où des vallonnements et des bosquets ou des bois empêchent à la vue de porter loin. Pourtant cette région est le siège d'une agriculture intensive ainsi que l'accrédite la présence quasiment exclusive des espaces cultivés.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



Ce volet sud du plateau fait pendant à celui qui se poursuit vers le nord au delà du Salon. On retrouve ici l'association de forêts et de clairières cultivées massives où la vue peut se dérouler avant de buter sur une lisière ou sur un village et ses constructions. Comme c'était le cas plus au nord, de petites vallées secondaires remettent légèrement en cause l'homogénéité du dispositif en créant des alignements dans le paysage. Aux abords de la Saône, en arrivant vers Dampierre-sur-Salon et surtout vers Gray, le caractère rural du paysage s'altère quelque peu puisque les constructions associées à ces deux centres interviennent d'une manière sensible dans la composition des vues.





Vars

sous-unité 5

Plateaux du Sud

L'habitat est bien groupé au milieu des plateaux céréaliers. Les villages dont certains sont importants ont des formes variables : en étoile à Auvet-et-la-Chaplotte, Autrey-les-Gray, Bouhans, Feurg, Essertenne et Cecey, village rue à Ecuelle, Oyrrières, Loeuilley, village tas à Vars, Village bipolaire à Broyles-Loup et Verfontaine et forme indéterminée pour les autres localités. Ils sont constitués pour l'essentiel de fermes cérésières. Les maisons groupées ou mitoyennes sont plus basses que dans le centre du département. Les façades se caractérisent par la présence de portes charetières à linteau droit et les percements sont souvent alignés de façon irrégulière. Quelques belles églises sont classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques : celle d'Autrey-les-Gray du XII^e-XIII^e siècle et celle de Poyans dont une partie est du XV^e siècle. Les autres points forts des villages sont les fontaines-lavoirs Deux d'entre elles à Oyrrières sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques : la grande fontaine constituée d'un important pavillon de source de 6,50 mètres de hauteur alimentant un lavoir conçu comme un atrium à double péristyle et la petite fontaine.

Certains bâtiments publics sont d'autres points d'appel paysager et présentent une architecture locale intéressante. Ainsi Poyans, son presbytère et sa belle mairie et Autrey-les-Gray avec sa mairie et sa gendarmerie-lavoir.

Enfin terminons ce chapitre consacré au patrimoine architectural en signalant les autres bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques : l'enceinte ecclésiale du mont d'Auvet et les anciennes forges d'Echalonge situées dans les environs d'Essertenne-et-Cecey.

Les localités les plus proches de l'agglomération grayloise se sont beaucoup développées depuis les années cinquante. En premier lieu, Chargey-les-Gray, Nantilly et Essertenne-et-Cecey qui sont maintenant entourées de maisons individuelles construites autant en lotissement qu'en secteur diffus. A Bouhans-et-Feurg, Autrey-les-Gray et Auvet-et-la-Chaplotte, l'urbanisation a été plus modérée.



Autrey-les-Gray



Oyrrières



Vars, ancienne abbaye de Theuley



Percey-le-Grand



Auvet



Oyrrières

- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau



Un finage aéré, environné de bois.

Le Salon parvient en Franche-Comté après plusieurs dizaines de kilomètres de cours. Son débit lui a permis de se constituer une belle vallée qui, en amont de Champlitte, se faufile entre un réseau de collines. On assiste à une occupation du sol guidée par la topographie. Les hauts de versant sont coiffés par les feuillus, les versants et le fond de la vallée sont occupés à part presque identique par les cultures et l'herbe. Sur l'image, Champlitte apparaît en arrière plan.

LE PLATEAU CALCAIRE DE L'OUEST



La vallée du Salon

Le Salon n'est qu'un exemple des vallées que nous venons d'évoquer ; ses traits sont toutefois un peu marqués. La rupture paysagère est ici d'autant plus nette que le fond de vallée, totalement dévolu aux cultures, forme une sorte de couloir dont la continuité tranche avec le système en taches des clairières du plateau. La densification du tissu des constructions villageoises et, par endroits, la reconquête de la vigne contribuent à singulariser le paysage du Salon.



Le Salon



Champlitte



Canal à Champlitte



Pont de Montot



Montot vu vers Achey



Denèvre



Champlitte

sous-unité 6

Vallée du Salon

De Dampierre-sur-Salon à la limite occidentale de la Haute-Saône, les villages s'égrènent le long de la vallée du Salon. La ville de Champlitte comporte naturellement le patrimoine architectural le plus riche tant privé que monumental. Trois types de tissu urbain la constituent :

- 1- La ville ancienne correspond à un urbanisme dense continu et structuré en îlot laissant peu d'espaces libres. Les rues y sont étroites et irrégulières. Le type courant de la maison vigneronne témoigne des activités passées de la ville.
- 2- Le château classé et ses dépendances tels qu'ils ont été réorganisés à la fin du XVIII^e siècle,
- 3- Les extensions de la ville en dehors des fortifications correspondent à un tissu urbain linéaire relativement discontinu, peu dense et peu homogène dans la typologie de ses constructions. Une ZPPAUP couvre une grande partie de la ville de Champlitte dont tous les monuments historiques sont protégés : château musée et son ancienne orangerie, tours nord ouest, sud ouest et sud des anciens remparts, église Saint Christophe, couvent des Augustins, deux demeures anciennes.

De beaux ensembles de maisons des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles constituent le coeur des villages de Montot et de Framont ou de jolis ponts de pierre (celui de Montot est inscrit à l'inventaire des monuments historiques) enjambent le Salon. Les églises de ces villages, toutes de style différent, ont souvent un clocher à l'impériale. La plus ancienne est celle de Montot du XVII^e siècle et deux sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques : l'église Saint Christophe de Champlitte-la-Ville et celle d'Achey. L'urbanisation récente a été très modérée, seul un petit lotissement et quelques maisons nouvelles ont vu le jour ces trente dernières années.



Montarlot-les-Champlitte



Champlitte



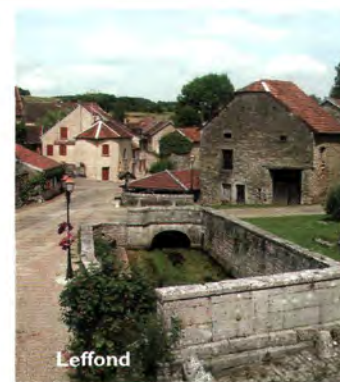
Framont



Montot



Leffond



Leffond





FAVERNEY VUE DU CIEL



LE PAYS D'AMANCE

Formée du haut bassin-versant de la Saône, cette région s'étend de la Mance à la dépression de Luxeuil-Saint-Loup. Le réseau des petites rivières converge vers la Saône où leur plancher alluvial s'élargit. Les prairies l'emportent sur la forêt dans leur emprise au sol. L'orientation ancienne de l'agriculture vers l'élevage d'embouche renforce la singularité de cette zone dont les paysages tranquilles sont fait d'un équilibre entre eau, prairie, forêt et topographie douce.



La Saône près de Gevigney-et-Mercey



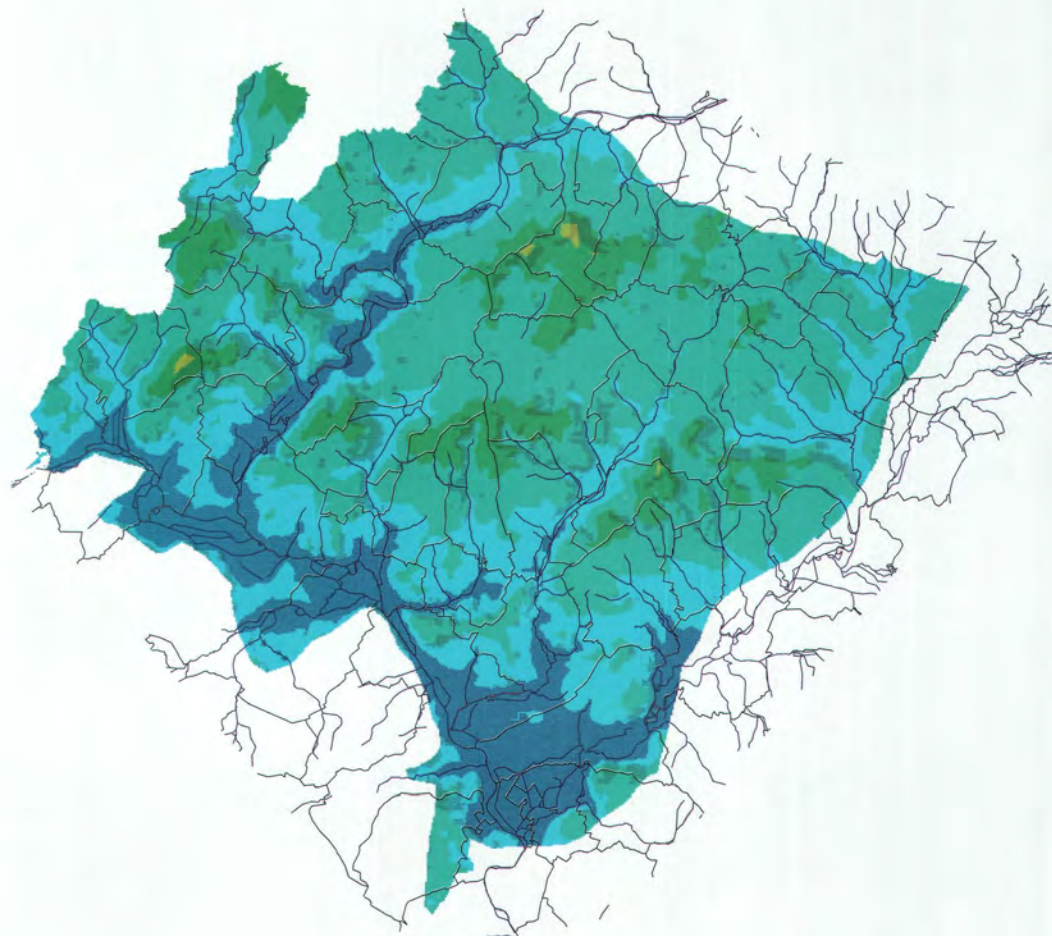
Vauvillers



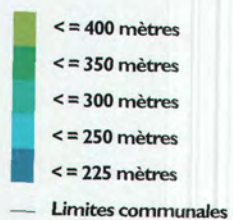
La campagne des environs de Magny-les-Jussey



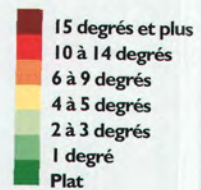
LE PAYS D'AMANCE

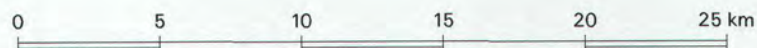


Altitude et limites communales

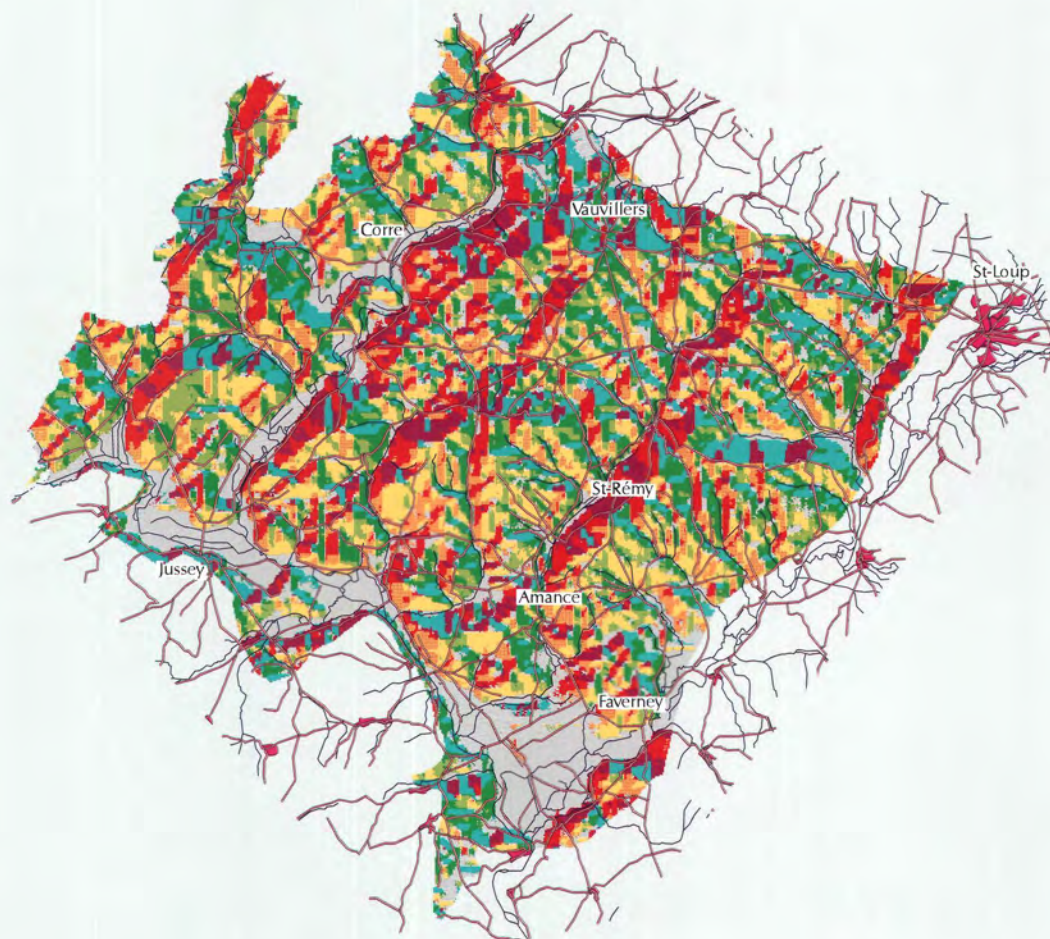
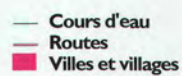
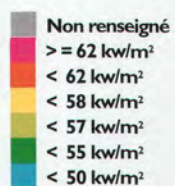


Pentes





**Rayonnement
solaire**
pour une journée d'équinoxe






**Orientation
des versants**

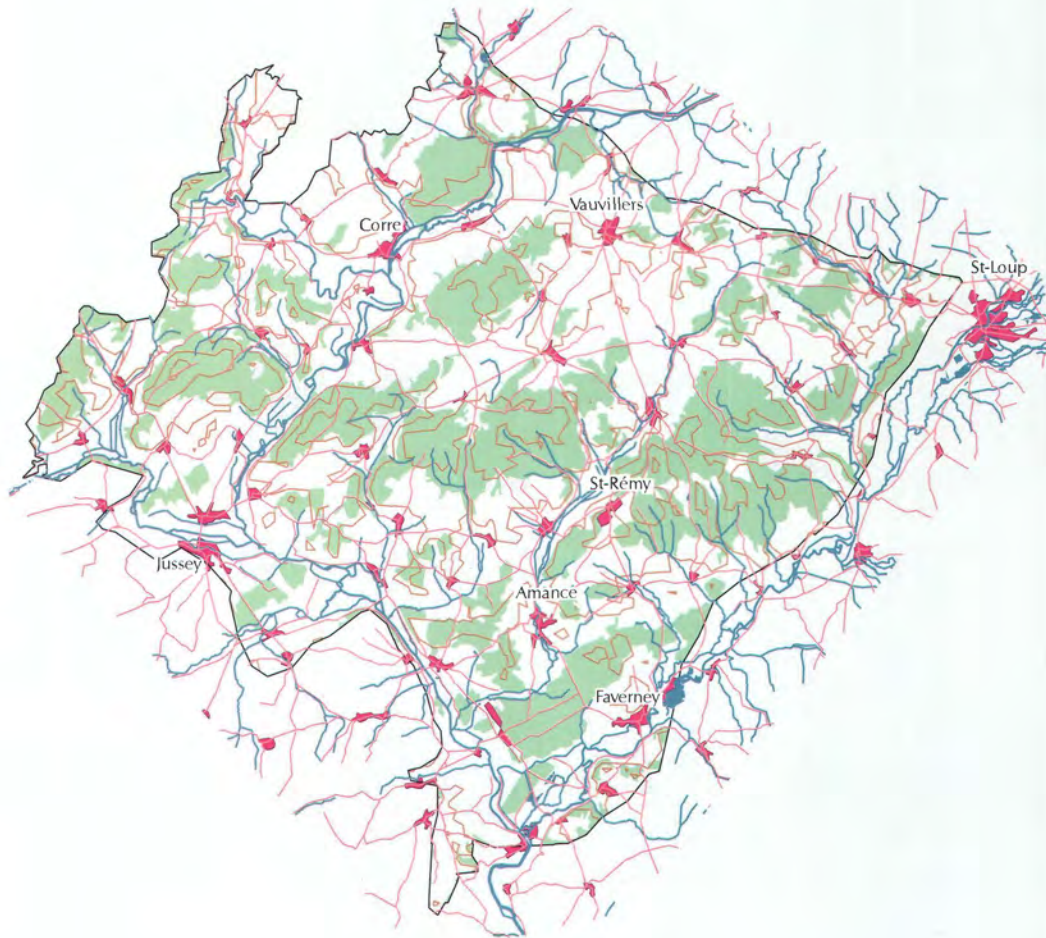




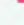


LE PAYS D'AMANCE

Réseau hydrographique BD Carto & Corine Land-Cover






-  Cours et plans d'eau
-  Forêts
-  Courbes de niveau équidistance 100 m

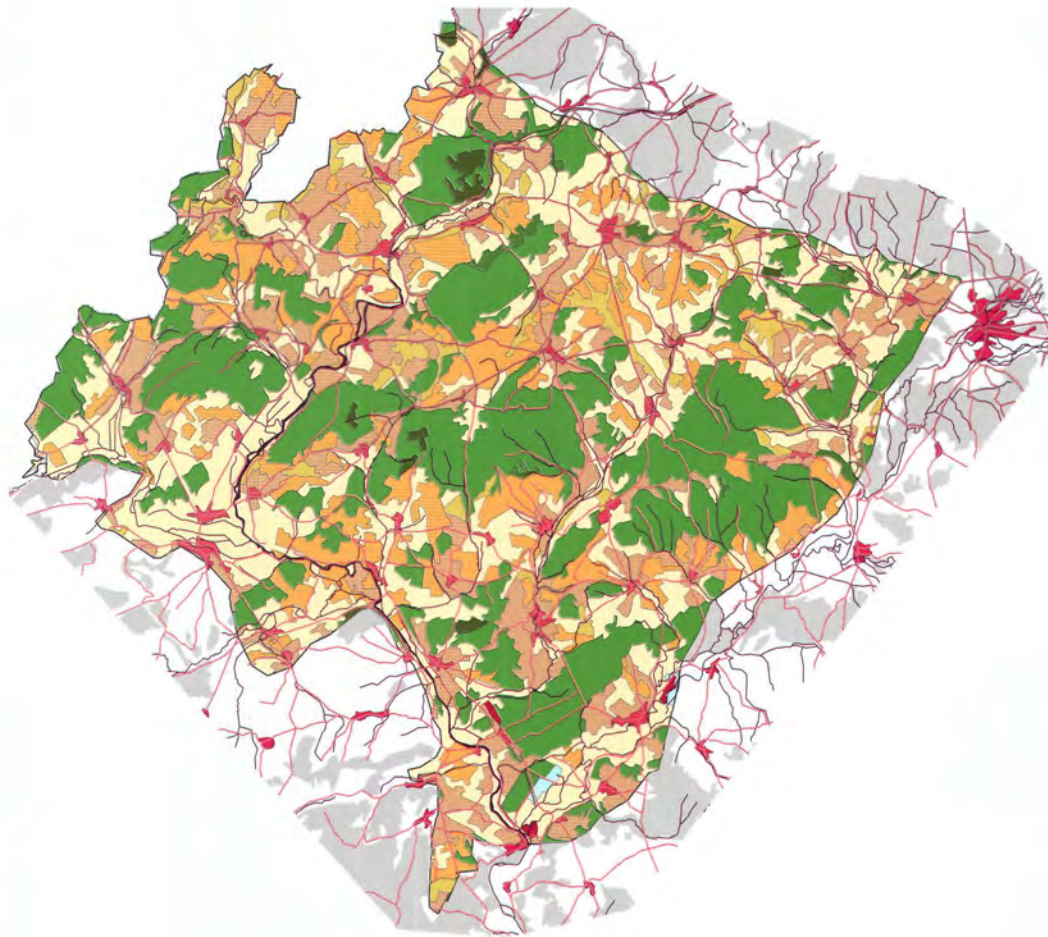


-  Cours d'eau
-  Routes
-  Villes et villages



Formes topographiques

-  Non renseigné
-  Forme composite
-  Versant long ($\geq 800\text{m.}$)
-  Versant moyen ($< 800\text{m.}$)
-  Versant court ($< 500\text{m.}$)
-  Crête
-  Talweg
-  Glacis
-  Plat



Occupation du sol

BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
- Urbain discontinu
- Zones indus. ou commerciales
- Réseau routier et ferroviaire
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Chantiers
- Équipements sportifs et de loisir
- Terres arables
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Syst. cult. parcel. complexes
- Territ. agric. et végét. naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages nat.
- Landes et broussailles
- Forêt végét. nat. en mutation
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères

croisement du relief et de l'occupation du sol

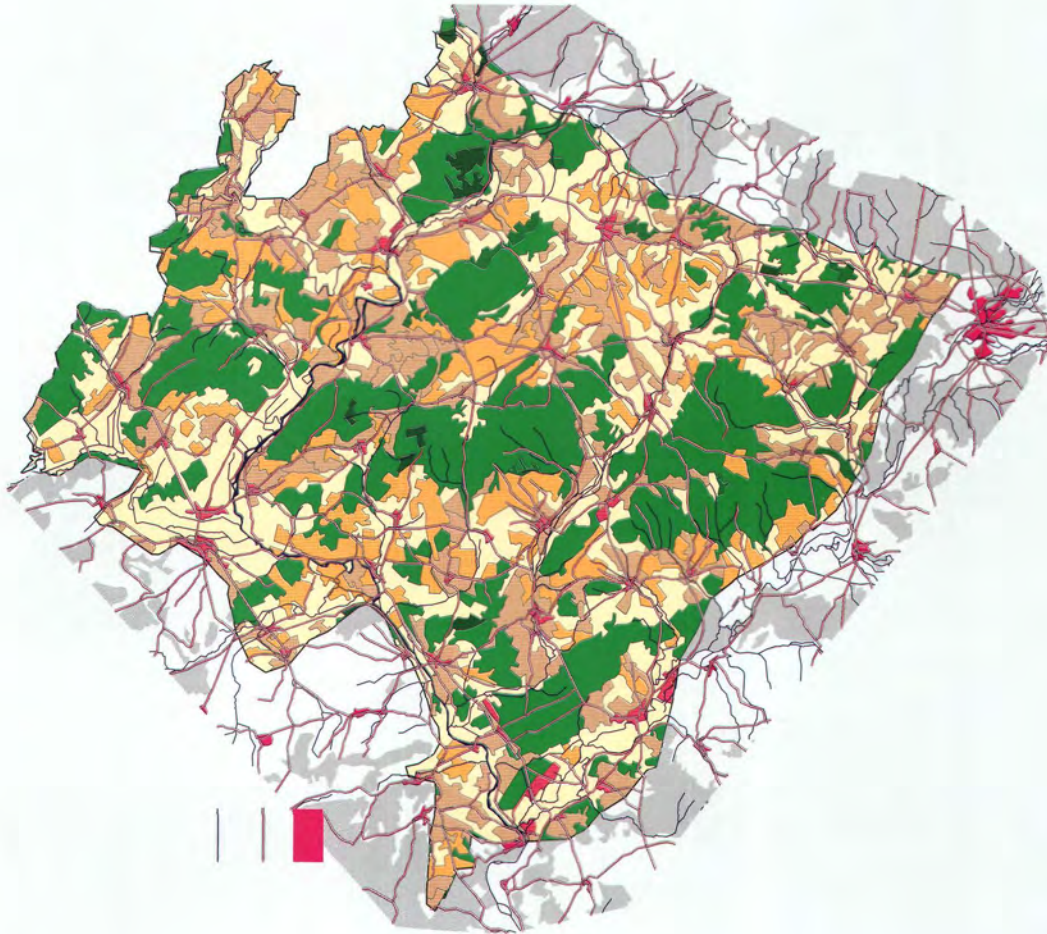
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



LE PAYS D'AMANCE

Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

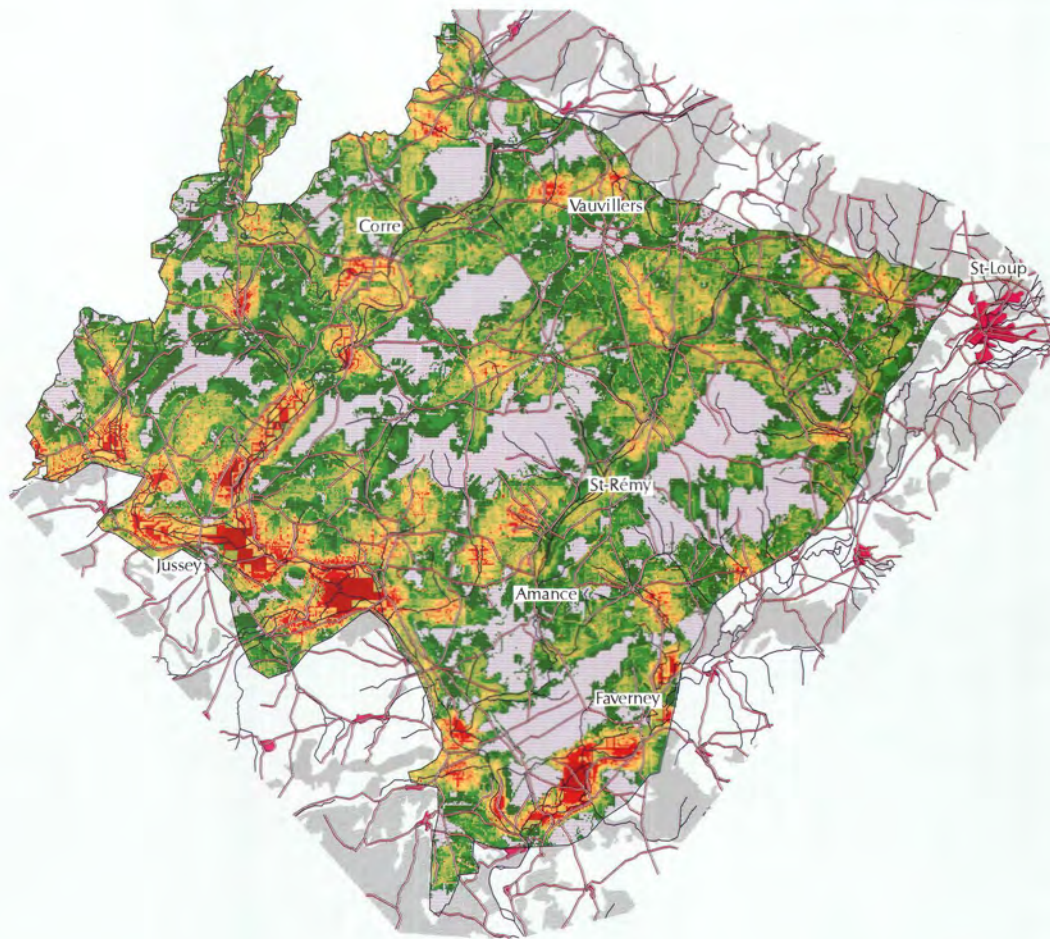


- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





**Soumission
à la vue
depuis l'espace proche**

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts

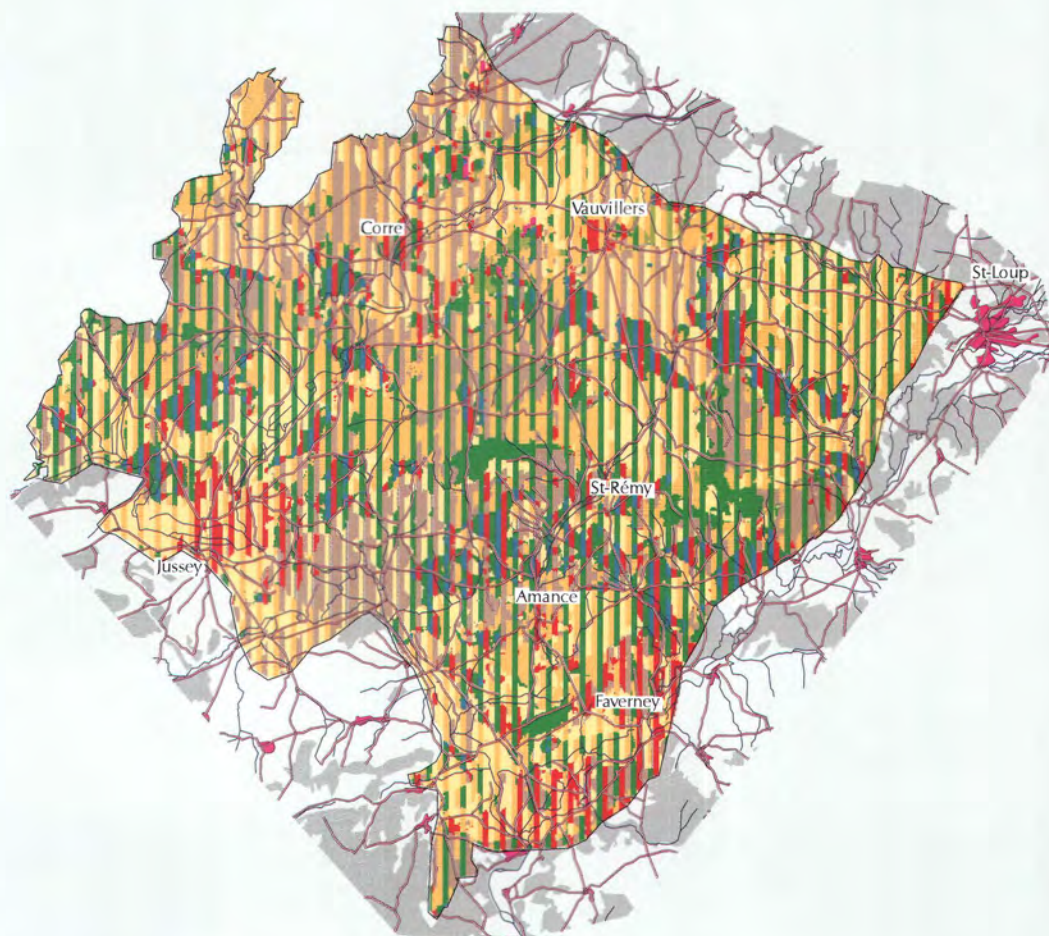


**Ampleur
de vue
sur l'espace proche**

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



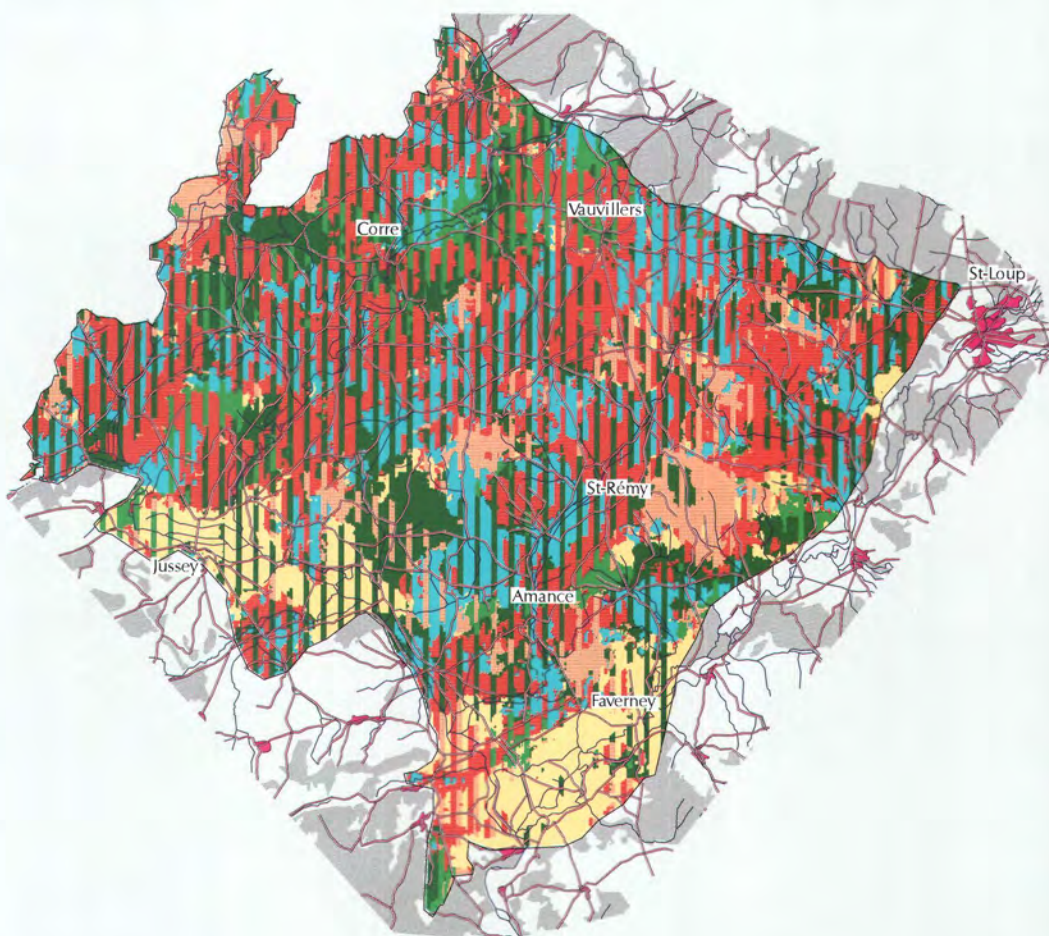
LE PAYS D'AMANCE



Objets que l'on voit

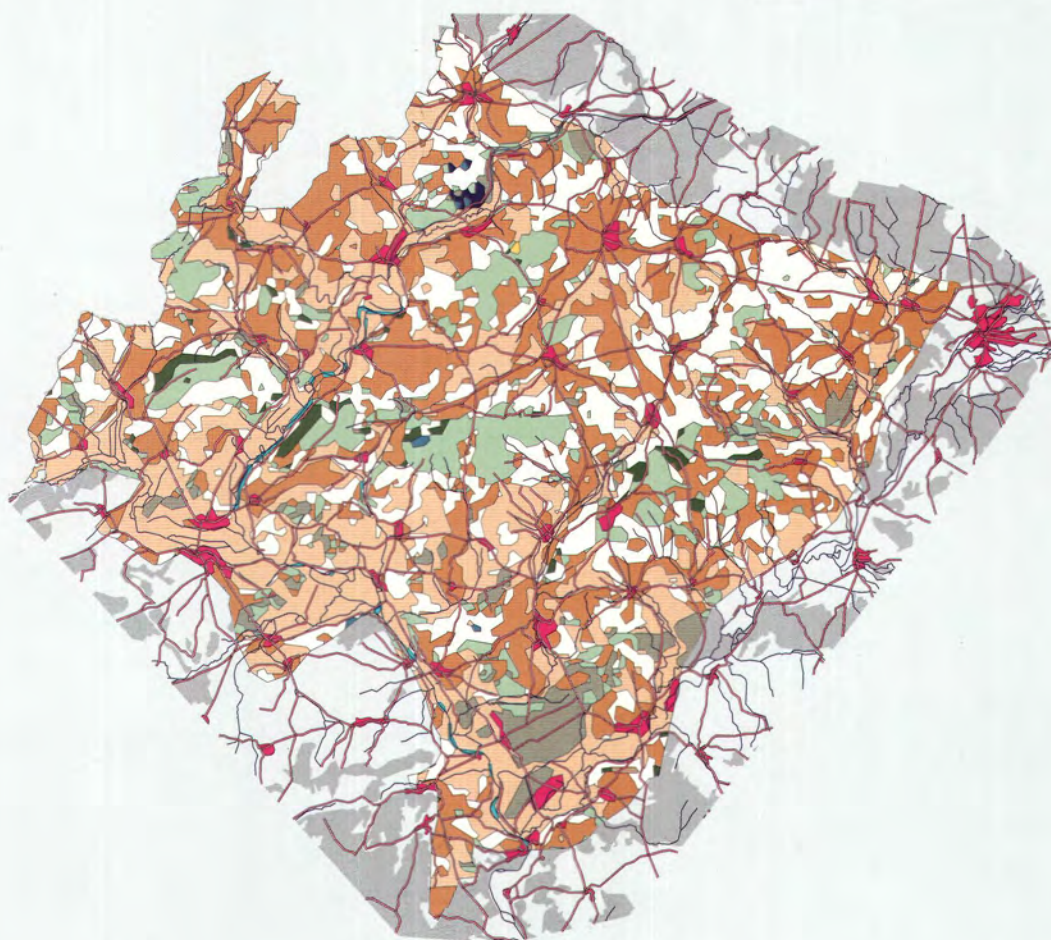
- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Formes que l'on voit

- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat

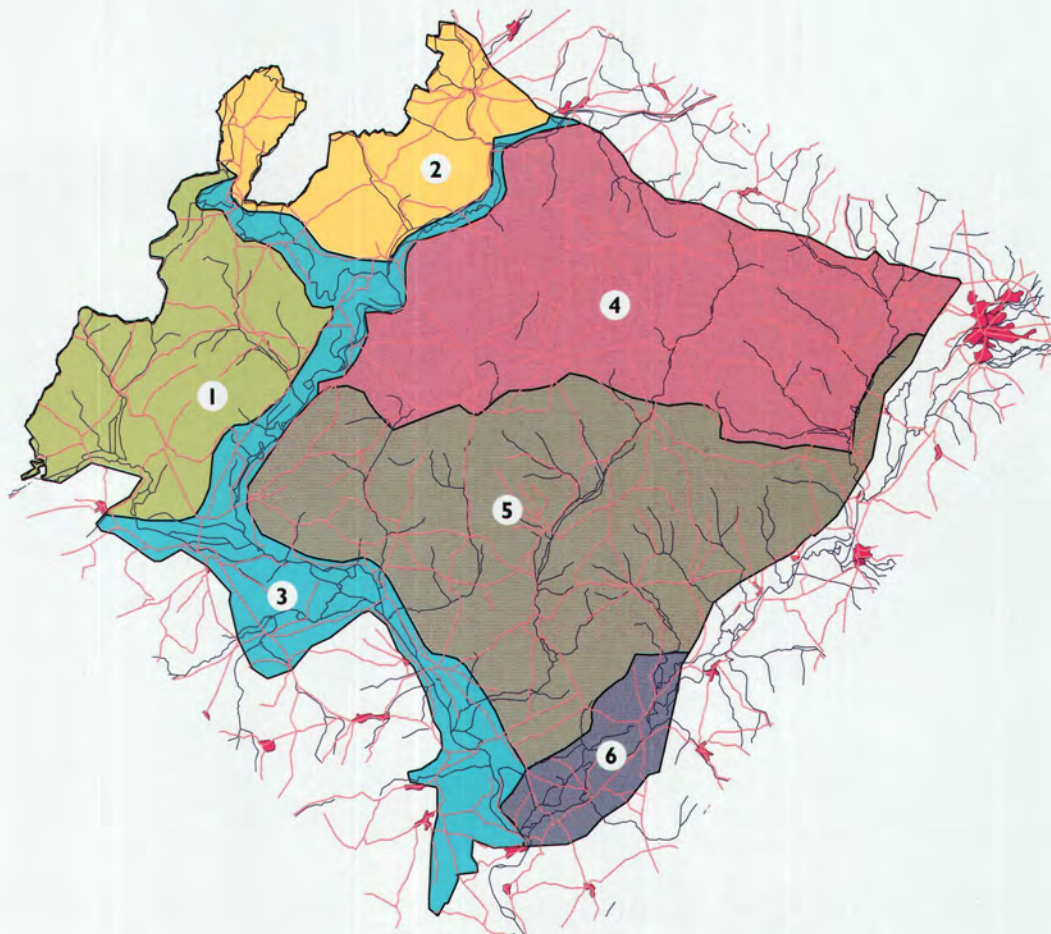


Analyse multicritère et classification

croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

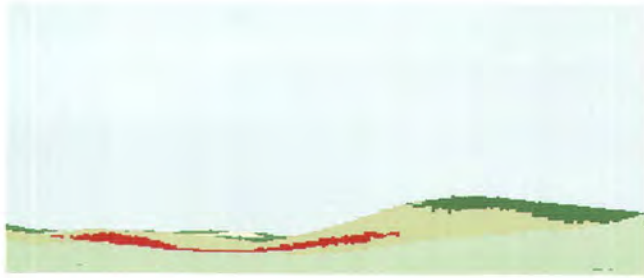
- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Sous-Unités

- 1 - Pays de Blondefontaine
- 2 - Pays de Vougecourt
- 3 - Haute-vallée de la Saône et du Coney
- 4 - Axe Vauvillers - Saint-Loup
- 5 - Pays de Saint-Rémy
- 6 - Basse vallée de la Lanterne



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le vallon de Blondefontaine.

Les paysages, à quelques kilomètres de la confluence de l'Amance et de la Saône, présentent beaucoup de ressemblance avec ceux que l'on a rencontrés en amont. Blondefontaine, dominé par une colline allongée, se blottit au fond d'un vallon mouillé par un affluent de l'Amance. Le fond de la vallée ainsi que les versants les moins pentus sont couverts de prés alors que, progressivement, des éléments arbustifs et arborés apparaissent si on se rapproche du sommet.

LE PAYS D'AMANCE



Blondefontaine

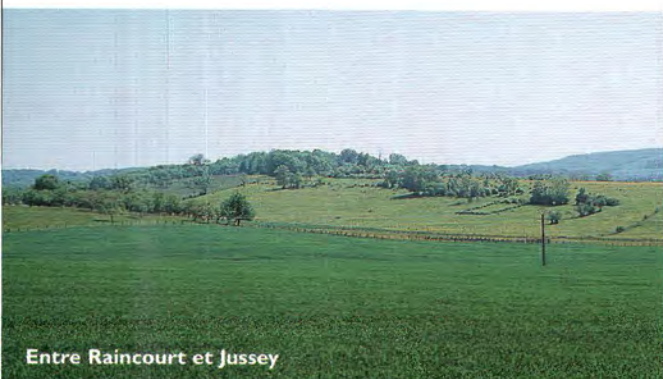


Bourbevelle



Villars-le-Pautel

Venant au contact de la Champagne et de la Lorraine, cette sous-unité est fermement encadrée par l'Amance et la Saône ; elle se rattache à la vaste dépression qui vient se bloquer à l'ouest sur le côté de Bourbonne-les-Bains. Elle se décompose aussi en petits bassins plus ou moins bien drainés et séparés par des buttes boisées sans direction nette sur lesquelles le regard vient s'arrêter. Les parties basses sont dévolues aux prairies essentiellement tandis que les coteaux délaissés par les vignes et les vergers sont repris par la friche.



Entre Raincourt et Jussey



Blondefontaine



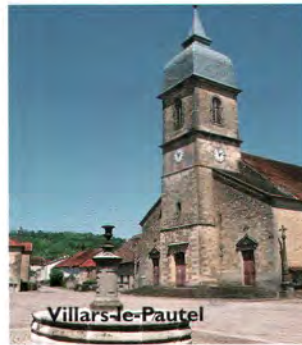
Vers Bourbevelle



Blondfontaine

sous-unité I

Pays de Blondfontaine



Villars-le-Pautel



Ferme de la Bazeuille

Les cinq villages de cette petite sous-unité sont localisés sur les premières pentes des petites vallées. À Raincourt, les maisons sont bien alignées le long des rues et disposées selon une certaine densité. À Aisey-et-Richécourt, certaines maisons anciennes remontent au XVI^e siècle. Beaucoup de fermes traditionnelles sont des maisons blocs en longueur et à toit à faible pente comme celles de la Lorraine toute proche. Signalons également la seule ferme isolée, celle de « la Bazeuille » qui présente une architecture intéressante comportant trois corps de logis emboîtés. Le patrimoine monumental le plus intéressant se trouve d'une part à Blondfontaine : église St Martin du XVIII^e siècle comportant une coupole soutenue par huit piliers à chapiteaux ioniques inscrite à l'inventaire des monuments historiques et d'autre part, à Aisey-et-Richécourt : deux châteaux datant du XVIII^e et du XIX^e. Le petit patrimoine est également bien présent avec notamment ses fontaines-lavoirs : celles de Betaucourt et celle d'Aisey-et-Richécourt sont les plus belles et sont couvertes. Comme dans les sous-unités du nord ouest du département, éloignés des centres urbains de Haute-Saône et des départements limitrophes, les villages se sont très peu développés ces trente dernières années.



Blondfontaine



Blondfontaine



Barges



Barges



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Passavant-la-Rochère.

Les petits pays coincés au nord du canal de l'Est sont caractérisés par la répétition des mêmes thèmes paysagers. Des éléments topographiques souvent allongés dominant de 150 m environ un plateau creusé de vallons doux au fond desquels coulent de petits ruisseaux affluents de la Saône. Le cas de Passavant-la-Rochère ne fait pas exception à la règle. Installé au bord du ruisseau de la Tuillerie, le bourg est entouré de prairies et de parcelles de cultures. L'arête qui la domine au nord-est est recouverte d'une épaisse forêt de feuillus et de quelques sapinières. Les bas de versant sont plus hétérogènes : les formations agricoles complexes indiquent qu'entre plateau et versant s'établit une zone de transition où les pâtures sont piquetées de bosquets et sans doute de friches.

LE PAYS D'AMANCE



Bousseraucourt



Bourbeville



Entre Jonvelle et Bousseraucourt

Prolongeant vers le nord, au delà de la Saône, l'ensemble précédent, la topographie s'amortit ici complètement. Nous sommes dans une zone de transition entre le système de coteaux et de buttes qui termine le plateau de Langres à l'ouest et l'escarpement de la Vôge, premier accident du massif ancien. En dépit d'un relief très atténué, la mise en valeur agricole reste très diversifiée avec des signes de déprise. Le village de Passavant-la-Rochère marque le début de la zone sous-vosgienne comtoise où un bâti industriel diffus visible dans le paysage témoigne d'activités traditionnelles variées, aujourd'hui en mal de reconversion.



Montcourt



Passavant-la-Rochère



Passavant-la-Rochère



Passavant-la-Rochère

sous-unité 2

Pays de Vougécourt

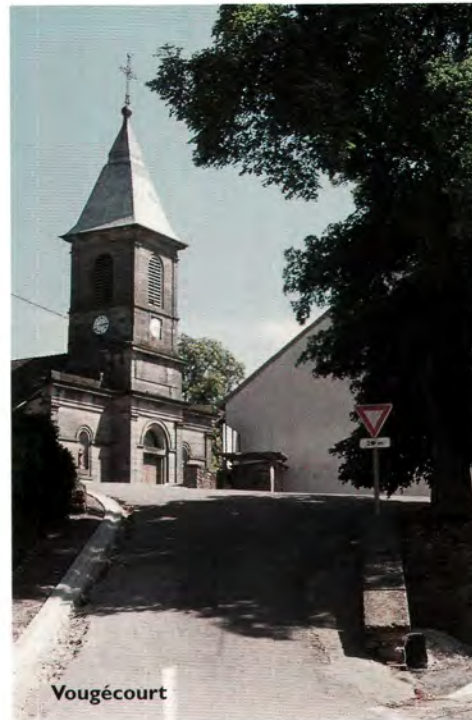
Cité antique et localité la plus peuplée (1200 habitants), Passavant-la-Rochère, édifié à la confluence de deux petits cours d'eau, est un village bipolaire dont les deux parties sont adossées aux premiers reliefs. Il étonne par la grande diversité de ses patrimoines architecturaux : ensemble de belles maisons anciennes, enceinte et donjon du château du XIII^e siècle, tour de l'ancien bourg castral (ces trois derniers monuments étant inscrits à l'inventaire des monuments historiques), fontaine au bassin arrondi, lavoir rectangulaire à colonnade et enfin, majestueux viaduc ferroviaire du XIX^e siècle à trois arches, hautes chacune d'une vingtaine de mètres. Les autres villages, localités beaucoup plus modestes, comportent néanmoins un patrimoine architectural intéressant : une partie du château du XVIII^e siècle de Montcourt est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. A Vougécourt, au centre du village, on trouve des maisons anciennes, une belle église ogivale du XV^e siècle en partie reconstruite au XIX^e siècle et un élégant château seigneurial du XVIII^e siècle. A Bousseraucourt on remarque deux fontaines-lavoirs du XIX^e siècle. Indiquons également la cristallerie d'Art de Passavant-la-Rochère qui témoigne du passé industriel de cette localité. Étant donné l'excentricité de cette sous-unité, l'urbanisation récente ne concerne que quelques constructions récentes.



Vougécourt



Bousseraucourt



Vougécourt



Bousseraucourt



Montcourt



Passavant-la-Rochère



Montcourt



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La vallée de la Saône en amont de Jussey.

La vallée supérieure de la Saône, en amont de Jussey, est resserrée entre un réseau de collines encapuchonnées de forêts. Les cultures se localisent aux abords immédiats de la rivière tandis que les herbages, associés ou non à des lambeaux de bois et des bosquets, colonisent les versants. Au-delà du défilé, la plaine s'élargit à la confluence de l'Amance et de la Saône, là où la ville de Jussey s'est installée.

LE PAYS D'AMANCE



En arrivant à Ranzevelle



Baulay

La Saône et son affluent le Coney voient leur gabarit renforcé par le Canal de l'Est, que celui-ci les double ou en reprenne plus ou moins fidèlement le tracé. Le paysage est dominé par cet ouvrage qui, rapporté au cadre des deux vallées, prend une grande importance. En amont de son confluent avec la Lanterne, la vallée de la Saône n'est pas bien calibrée ; tantôt elle se resserre entre deux rives nettes tantôt elle s'épanouit sur un bassin alluvial élargi et bien dégagé, essentiellement consacré à l'herbage.



Aisey-et-Richecourt



Betaucourt



Pâturage des environs de Jussey



Jussey

sous-unité 3

Haute Vallée de la Saône et du Coney

Les villages s'organisent par rapport au cours de la Saône. Ils sont situés soit perpendiculairement à celle-ci à partir d'un pont (Corre, Port d'Atelier village), soit sur un relief situé au-dessus d'elle (Richecourt, Cendrecourt), soit parallèlement à la Saône (Ormoy, Montureux-les-Baulay), soit en retrait de celle-ci (Ranzevelle, Betaucourt, Baulay).

Bien souvent les maisons sont serrées le long des rues notamment à Jonvelle, Corre, Ormoy, Cendrecourt et Montureux-les-Baulay. Deux beaux villages-rues (Montureux-les-Baulay et Gévigney-et-Mercey) rappellent la Lorraine toute proche dont l'influence se manifeste également sur l'architecture rurale : maison-bloc comportant un toit à faible pente.

La petite ville de Jussey et dans une moindre mesure Jonvelle présentent de beaux ensembles d'immeubles urbains. Jussey comporte un quartier ancien constitué de belles maisons remontant au XVI^e siècle, l'une d'elles comprend une tourelle renaissance. Jonvelle s'allonge le long d'une rue pittoresque bordée de vieilles maisons en grès rose rappelant celles de la Lorraine voisine.

Le patrimoine monumental est également important : églises classées : St-Pierre de Jussey du XVIII^e siècle, celle de Jonvelle du XVI^e siècle et sa nef du XIII^e siècle, celle de Demangevelle du XIV^e siècle et celle de Corre et son presbytère du XVIII^e siècle. De beaux Châteaux et maisons fortes personnalisent également quelques villages : celui de Ranzevelle du XVIII^e siècle, les deux châteaux d'Aisey et Richecourt, celui du Grand Bois et la Maison Forte d'Ormoy du XVI^e siècle.

Le petit patrimoine et notamment les fontaines-lavoirs sont présentes. Les plus belles se trouvent à Jussey, Jonvelle, Ormoy, Bétaucourt et Bourbevelle.

L'urbanisation des quarante dernières années a été peu importante au nord, sauf à Corre mais nettement plus marquée au sud à Ormoy, Betaucourt, Jussey (le long de la D44 et la zone industrielle), Gévigney-et-Mercey (constructions diffuses et petit lotissement), Baulay et à Port d'Atelier village.



Corre



Bourbevelle



Jonvelle



Jussey



Mairie de Baulay



Jonvelle



Demangevelle



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Un plateau herbager.

Le plateau qui s'étend de Saint-Loup-sur-Semouse à Jussey présente un plan incliné vers le sud affecté de nombreux bossellements qui culminent à 350 m environ. Plusieurs ruisseaux et rivières (le Durgeon, la Superbe) le traversent, accentuant les contrastes topographiques. Si les collines hébergent des bois massifs, cette région est largement exploitée par l'activité agricole : Les herbages, les prés de fauche et les pâtures dominent au centre des finages tandis qu'au contact des bois l'herbe est accompagnée de boqueteaux.

LE PAYS D'AMANCE



Avec la dépression qui frange la Vôge au sud, prend corps ici le premier compartiment du Piémont sous-vosgien comtois. La topographie est très tourmentée dans le détail et se structure en plusieurs petits bassins hydrographiques indépendants et divergents. L'occupation du sol est formée d'une marqueterie de bois et de prairies qui induit un morcellement extrême du paysage et des vues qu'il délivre.





Anjeux

sous-unité 4

Axe Vauvillers - Saint-Loup

Sous-unité très vallonnée, une première série de villages (Mailleroncourt-St-Pancras, Bétoncourt-St-Pancras, Dampvalley-St-Pancras, Cuve, Bouligney, Vauvillers) s'est développée au pied des forêts de la Vôge dans un secteur où l'eau issue des grès vosgiens est abondante et de très bonne qualité.

L'habitat y est bien groupé. Progressivement vers l'est, l'architecture des fermes passe de l'influence lorraine (maison-bloc en longueur avec un toit à faible pente) à l'influence vosgienne (fermes à « chari ») : La travée centrale correspondant à la grange est généralement terminée par un « chari », entrée unique, sorte de vestibule sur lequel s'ouvrent au fond la porte de la grange et de la remise, d'un côté et de l'autre celle de l'habitation.

Vauvillers et Polaincourt-et-Clairefontaine concentrent une partie importante des patrimoines architecturaux de la sous-unité. Le Château de Clairefontaine est inscrit à l'inventaire des monuments historiques et dans ce village se trouve une belle église gothique plusieurs fois reconstruite comportant une nef flamboyante du XVI^e siècle. A Vauvillers, on pourra admirer de belles maisons Renaissance, le Château du XVIII^e siècle des Clermont-Tonnerre, la maison Sommier de style flamboyant et sa jolie tourelle hexagonale et les anciennes halles inscrites à l'inventaire des monuments historiques. Anjeux, village très ancien, offre au visiteur l'église et son clocher majestueux carré couvert en bâtière et construit au XV^e siècle, inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Mailleroncourt-St-Pancras comporte un lavoir de 1828 inspiré des temples grecs sur lequel a été édifée la mairie. Montdoré, village bâti sur une colline, renferme une église du XVI^e siècle et un beau calvaire du XVIII^e siècle.

Dans l'ensemble, l'urbanisation récente a été très modérée ces trente dernières années et ne concerne que quelques constructions nouvelles à la périphérie de chaque village.



Vauvillers



Vauvillers



Bouligney



Alaincourt



Mailleroncourt-St-Pancras



Vauvillers



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La vallée de la Superbe.

La vallée de la Superbe chemine du nord au sud à travers un plateau contrasté. Sur le plan topographique, le paysage est dominé par un alignement de collines que la rivière traverse d'un jet. Au sud, le relief est plus mou. Des cultures et des herbages alternent cependant que des lambeaux de bois et des bosquets tendent à fermer les perspectives.

LE PAYS D'AMANCE



Cette sous-unité forme un volet triangulaire relevé vers le nord. Elle est limitée par un talus qui domine la Dépression Sous-Vosgienne tandis qu'au sud, elle se resserre entre les flux convergents de la Saône et de la Lanterne. Une ligne boisée et continue marque le talus septentrional alors que le plan topographique qui va en pente douce vers le sud est largement défriché et découpé de petites vallées le plus souvent drainées. Prairies et cours d'eau associés confèrent au paysage du Pays d'Amance ses traits caractéristiques qui prennent toute leur importance dans cette sous-unité.





Venisey

sous-unité 5

Le Pays de Saint-Rémy

Les localités présentent chacune une structure spatiale spécifique. Signalons trois beaux villages-rues : Venisey, Cubry-les-Faverney et Dampierre-les-Conflans. L'habitat traditionnel correspond à deux types de maisons : la maison bloc du polyculteur des plateaux et la maison vigneronne. A Dampierre-les-Conflans, l'espace visuel de la rue est rythmé par l'alternance des corps de bâtiment en avancée ou en retrait. Entre les maisons et la rue s'étend l'usoir. À Amance, le visiteur peut découvrir la célèbre maison renaissance Bucheron, classée monument historique.

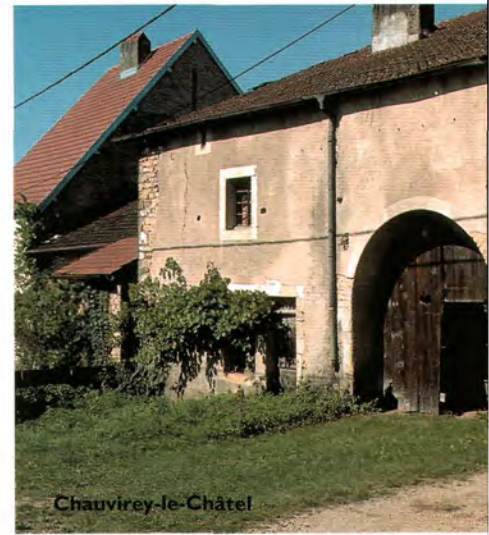
Senoncourt comprend notamment une très belle maison de vigneron et de polyculteur et une demeure à tourelle. De belles habitations anciennes existent également à Contrégise et à Menoux. Trois localités concentrent l'essentiel du patrimoine architectural monumental. À Amance, une belle tour médiévale, à Senoncourt l'église Notre Dame de Rhé et à St-Rémy, le Château XVIII^e siècle, ces monuments étant classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques. L'urbanisation de ces quarante dernières années a été importante à St-Rémy (lotissement), à Senoncourt (bâtiments industriels), à Amance et dans une moindre mesure à Buffignécourt et à Menoux. Dans les autres villages, pratiquement aucune construction nouvelle n'a vu le jour.



Senoncourt



Magny-les-Sussey



Chauvirey-le-Châtel



Amance



Senoncourt



Amance



Amance



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La basse vallée de la Lanterne.

La basse vallée de la Lanterne, à sa confluence avec la Saône se présente comme un large secteur plan isolé au milieu de plateaux calcaires. Ces derniers dominent Faverey et Amoncourt par une cuesta. Les formations arborées occupent les éminences topographiques tandis que les secteurs les moins pentus sont dévolus à l'agriculture.

LE PAYS D'AMANCE



Fleurey-les-Faverney



Fleurey-les-Faverney



Faverey

En amont de sa confluence avec la Saône, la Lanterne s'inscrit dans une ample vallée dont le remplissage alluvial est jalonné d'étangs résiduels. Les prairies occupent l'essentiel de la zone inondable qui est localement étendue. Le regard, ainsi dégagé, porte jusqu'aux forêts du rebord de vallée ; les villages implantés dans cet espace s'intègrent dans la composition visuelle des paysages.



Fleurey-les-Faverney



Conflandey



Faverey



Favorney

sous-unité 6

Basse Vallée de la Lanterne

Petite sous-unité, la basse vallée de la Lanterne correspond à une sorte de conque entourée de forêts. Un petit bourg, Favorney, occupe la rive nord de la rivière et deux autres villages, Fleurey-les-Favorney et Amoncourt se sont installés dans la pente bien redressée du versant sud de la vallée et ont ainsi une position de belvédère.

Favorney, ancienne petite cité médiévale fondée au VIII^e siècle est aujourd'hui un petit bourg de 1100 habitants qui a conservé quelques beaux bâtiments intéressants : un immeuble à façade renaissance, un ancien palais abbatial, de belles maisons des XVII^e et XVIII^e siècles, notamment la maison dite « des Ducs de Bourgogne » avec ses deux tours en poivrière, d'anciennes casernes du XVIII^e siècle, d'anciennes halles et enfin une très belle église abbatiale dont la nef et le porche sont du XIII^e siècle. Une grande partie de ce patrimoine est classée et une ZPPAUP concerne la totalité du tissu urbain depuis 1994.

Fleurey-les-Favorney comporte de nombreuses fermes anciennes (maisons-blocs des polyculteurs des plateaux présentant des formes variées), l'église étant sise au bout de la rue du village sur la place la plus importante.

Les trois localités sont situées à proximité des tréfileries de Conflandey, entreprise importante et non loin de Port-Sur-Saône et de l'agglomération vésulienne, se sont bien urbanisées, autant en lotissements qu'en constructions diffuses.



Fleurey-les-Favorney



Favorney



Favorney



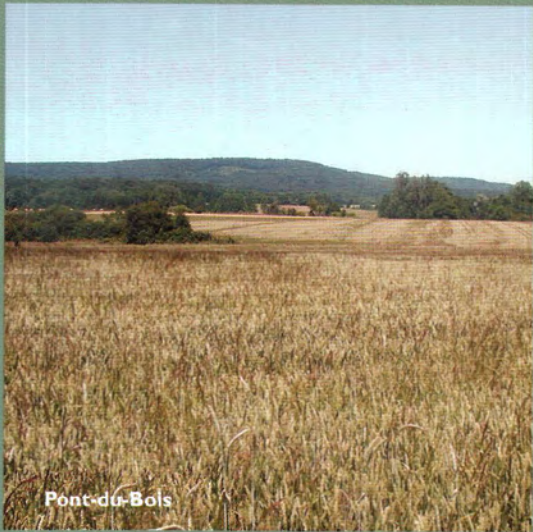
Fleurey-les-Favorney



Favorney



Favorney





FOUGEROLLES ET SON ARRIÈRE PAYS



LA VÔGE



Fougères-le-Château

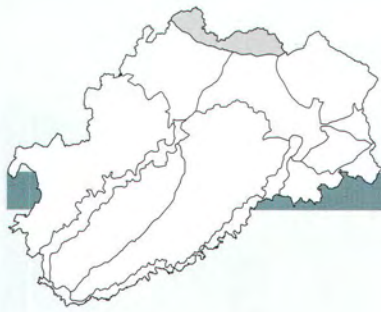
La Vôge se rattache à un ensemble paysager qui se développe plus largement au nord. Les fractures anciennes et profondes de la roche retentissent directement sur la topographie puisque le tracé parallèle des rivières reprend ces directions liées à l'orogénèse primaire hercynienne. Les vallées, en s'encaissant, séparent des blocs massifs couverts de belles forêts (Selles-Passavant).



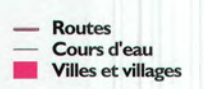
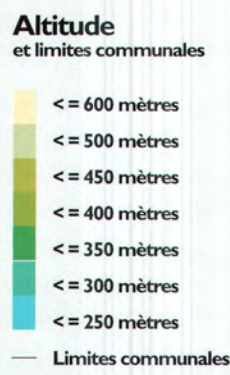
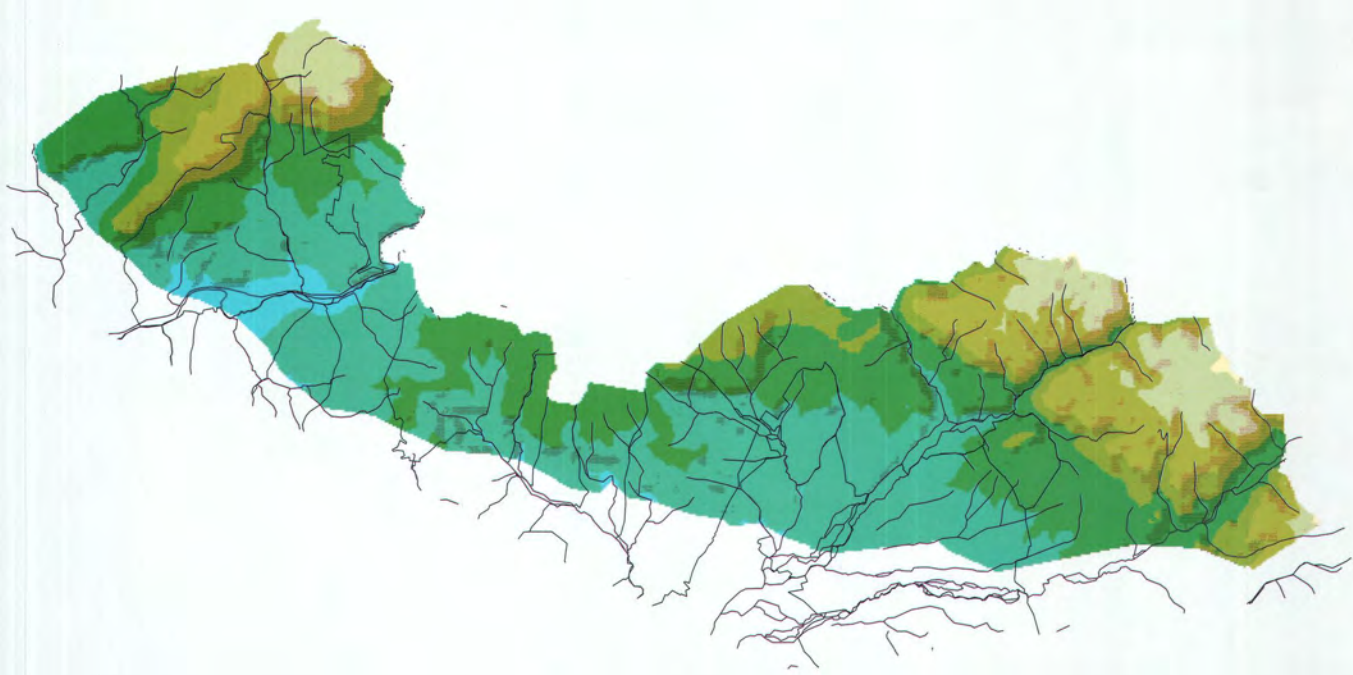
Le Sarcenot (Fougères)



Croslières

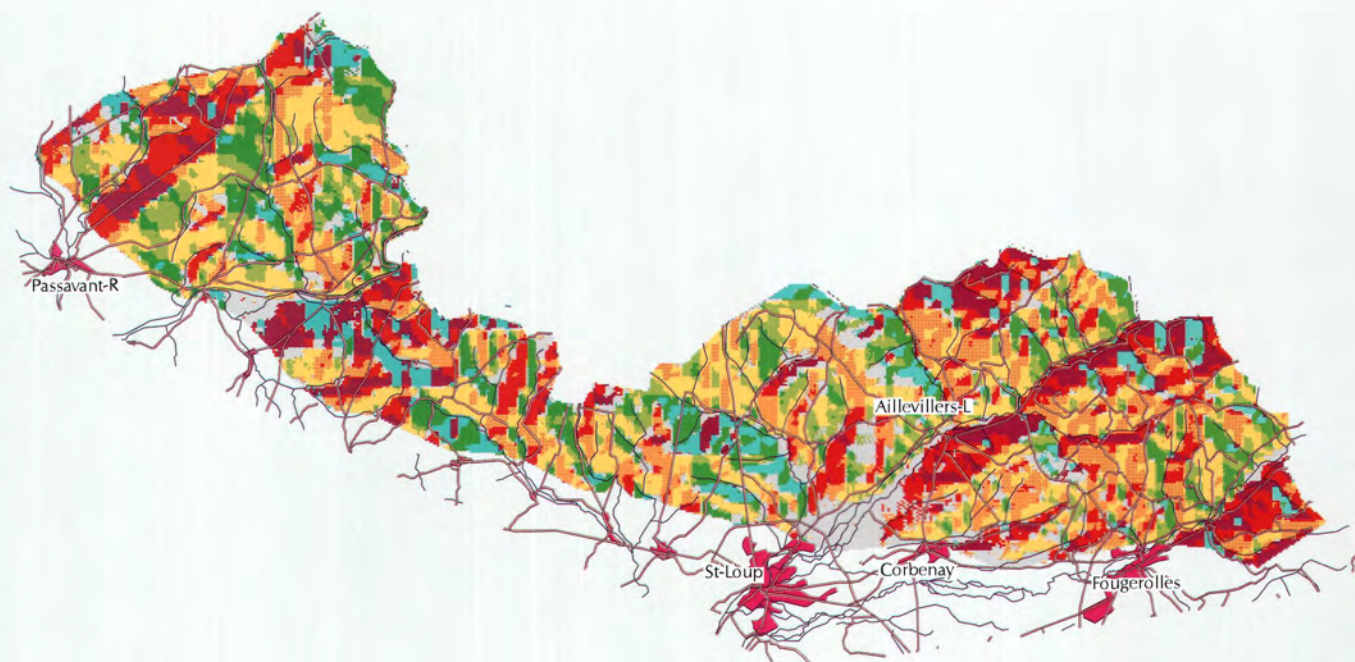
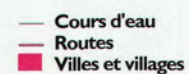
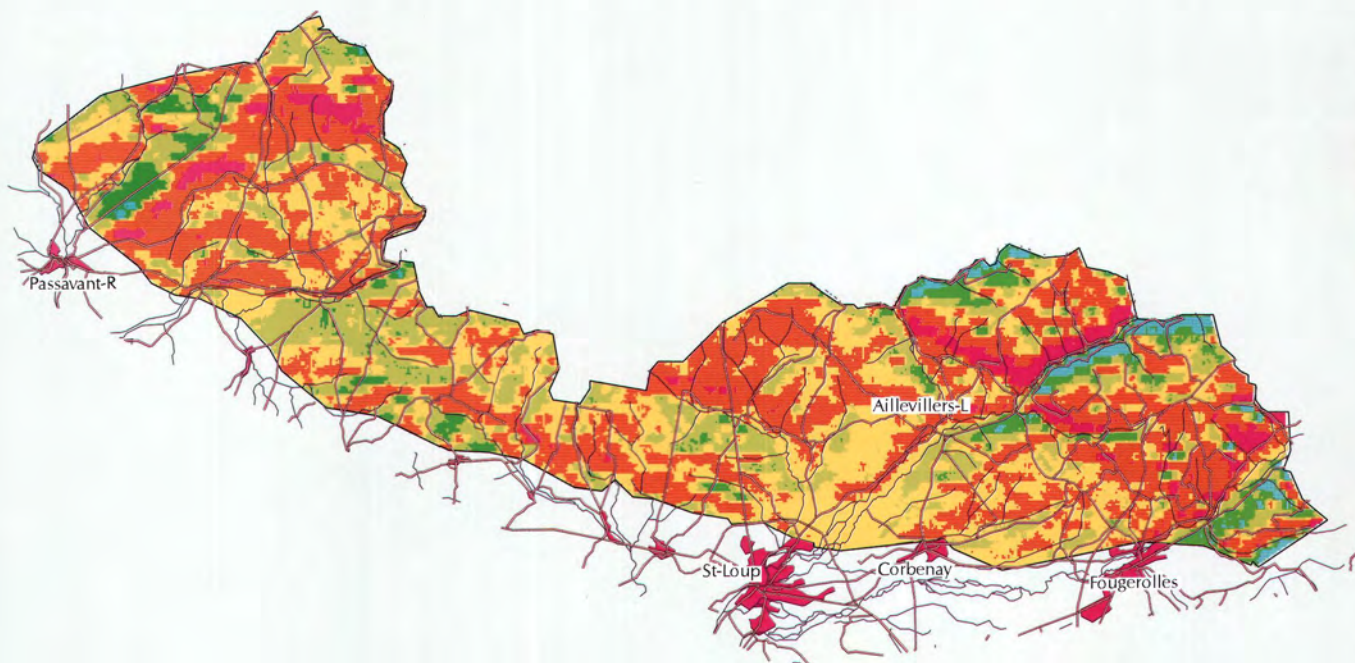


LA VÔTE





Rayonnement solaire pour une journée d'équinoxe

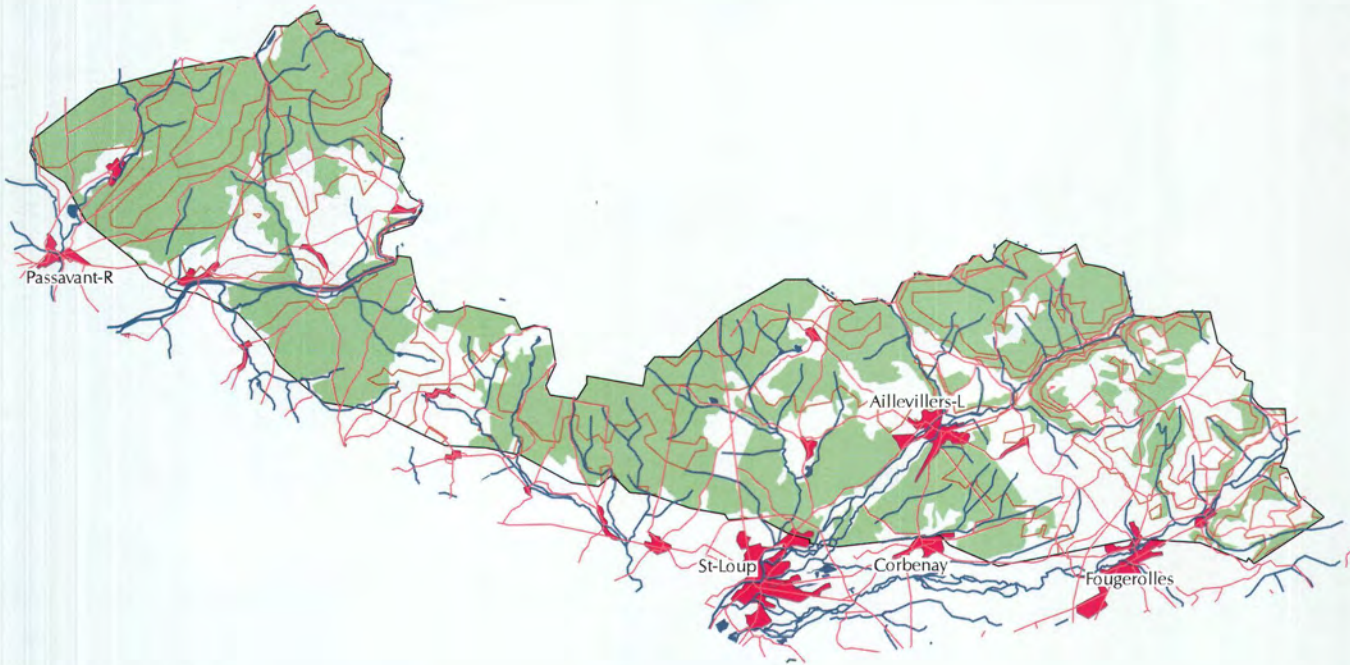


Orientation des versants





LA VÔGE



Réseau hydrographique

BD Carto & Corine Land-Cover

- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Courbes de niveau équidistance 100 m

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages



Formes topographiques

- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long ($\geq 800\text{m.}$)
- Versant moyen ($< 800\text{m.}$)
- Versant court ($< 500\text{m.}$)
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat



Occupation du sol

BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
 - Urbain discontinu
 - Zones indus. ou commerciales
 - Réseau routier et ferroviaire
 - Aéroports
 - Extraction de matériaux
 - Chantiers
 - Équipements sportifs et de loisir
 - Terres arables
 - Vignobles
 - Vergers et petits fruits
 - Prairies
 - Syst. cult. parcel. complexes
 - Territ. agric. et végét. naturelle
 - Forêts de feuillus
 - Forêts de conifères
 - Forêts mélangées
 - Pelouses et pâturages nat.
 - Landes et broussailles
 - Forêt végét. nat. en mutation
 - Marais intérieurs
 - Tourbières
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
-
- Routes
 - Cours d'eau
 - Villes et villages
 - Forêts

Synthèse des caractères

croisement du relief
et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain





LA VÈGE



Occupation du sol version simplifiée

BD Carto & Corine Land-Cover

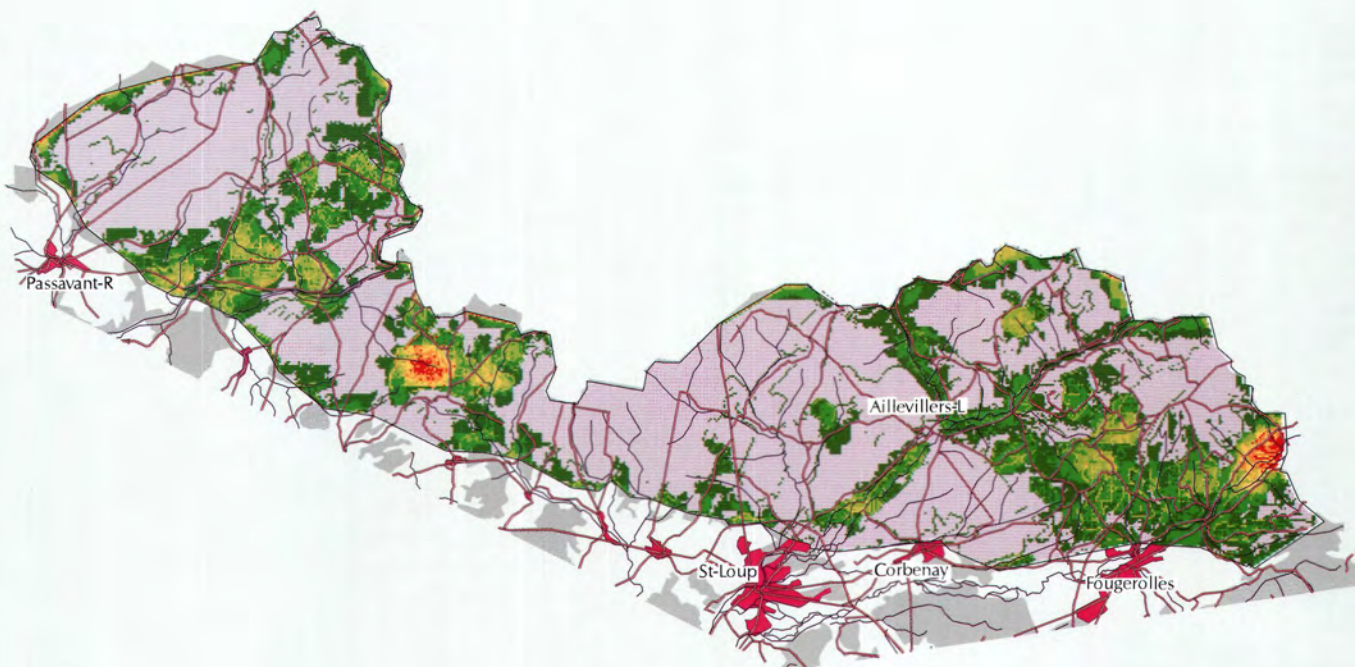
- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

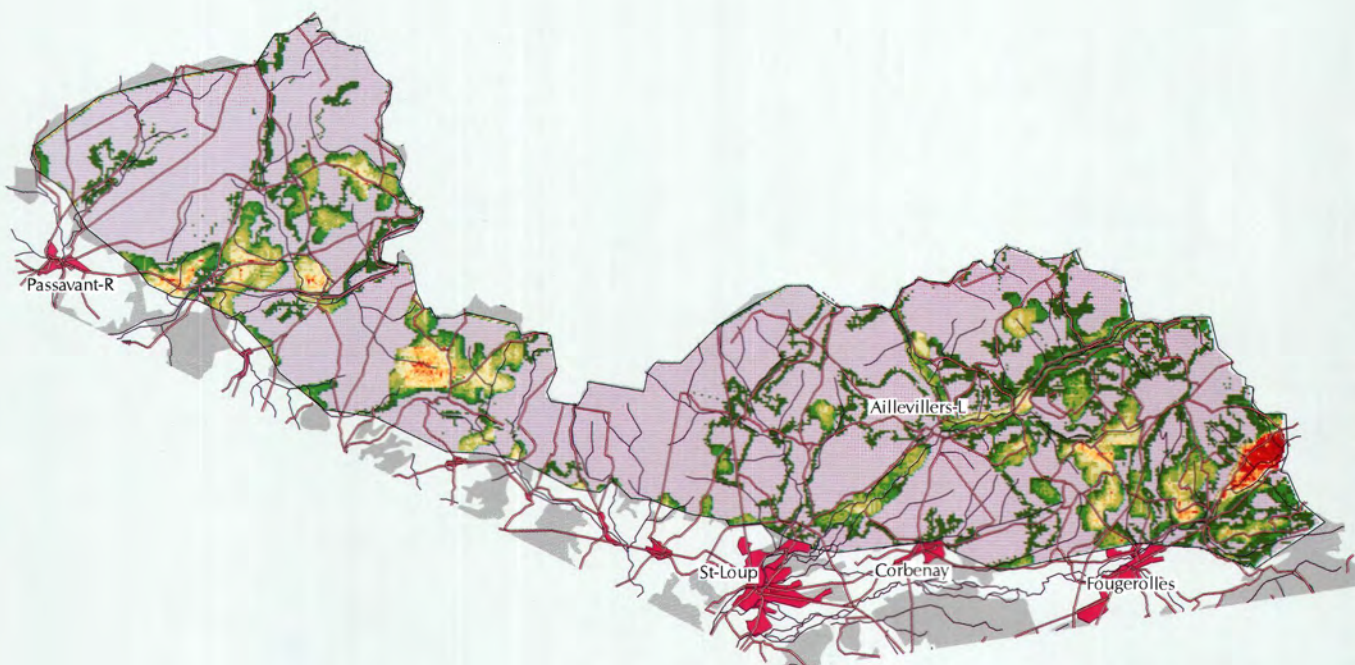
- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



Soumission à la vue depuis l'espace proche

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Ampleur de vue sur l'espace proche

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



LA VÔGE



Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Formes que l'on voit

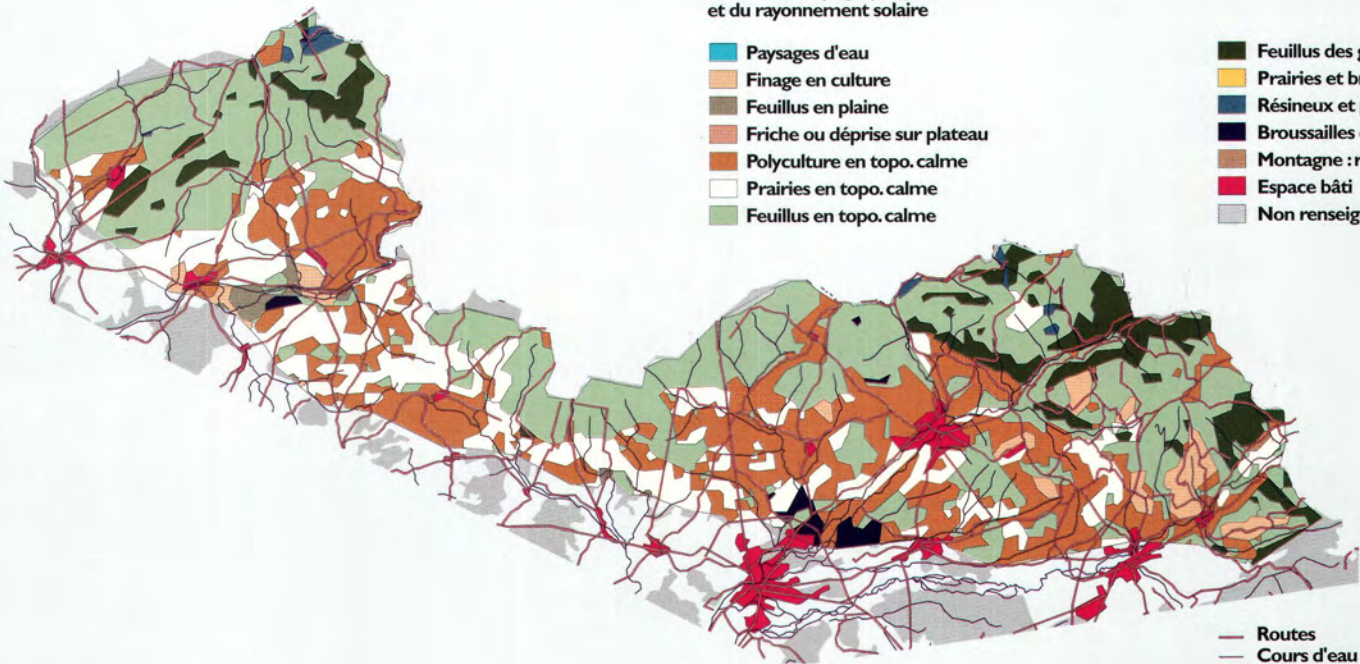
- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat




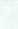


Analyse multicritère et classification






croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- | | |
|---|---|
|  Paysages d'eau |  Feuillus des gorges et faisceaux |
|  Finage en culture |  Prairies et broussailles en adret |
|  Feuillus en plaine |  Résineux et prairies d'altitude |
|  Friche ou déprise sur plateau |  Broussailles et résineux |
|  Polyculture en topo. calme |  Montagne : résineux, friches et prés-bois |
|  Prairies en topo. calme |  Espace bâti |
|  Feuillus en topo. calme |  Non renseigné |



- | |
|--|
|  Routes |
|  Cours d'eau |
|  Villes et villages |
|  Forêts |

Sous-Unités

- | |
|--|
|  1 - Mont Paron et Grand Bois |
|  2 - Vallée du Coney |
|  3 - Secteur central |
|  4 - Vallée de l'Augronne et Haute-vallée de la Combeauté |
|  5 - Vôge orientale et Haute-vallée de l'Augronne |





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La forêt domaniale de Selles et Passavant.

Cette sous-unité est on ne peut plus homogène car elle se plaque toute entière sur la forêt domaniale de Selles et de Passavant. Elle occupe un bloc allongé qui culmine à 441 m au Mont Paron. Les feuillus dominent largement même si, différenciellement, les plantations de résineux sont bien apparentes. Au fond, en gris homogène, apparaît le versant méridional des Vosges pour lequel nous ne disposons d'aucune information sur l'occupation du sol.

LA VÔGE



Passavant



La forêt de Passavant

La forêt de Passavant se présente comme un bloc élevé et massif délimité au sud par un escarpement rigide de plus de cent mètres. Le tracé en segments rectilignes des petites vallées qui recourent l'ensemble laisse également deviner le jeu de fractures qui affectent le substrat rocheux. En dépit d'une position dominante en balcon, les échappées visuelles sont rares car la forêt est omniprésente.



La forêt de Passavant



Passavant



Le Morillon



La Rochère



sous-unité I

Mont Paron et Grand Bois



Cette sous-unité occupée plus de 80 % par des forts ne comprend que le hameau de la Rochère occupant le centre d'une clairière. Il est constitué principalement d'anciens bâtiments industriels liés au travail du verre et de quelques maisons ouvrières groupées autour d'une ancienne chapelle comportant un joli clocheton. Ailleurs, quelques fermes et bâtiments agricoles plus récents occupent les clairières du Morillon et de la Quiquengrogne.





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

La vallée du Coney vers Selles.

Modélisée depuis un point de vue proche du précédent (situé sur le Bois Barbey, au sud de Passavant-la-Rochère) cette sous-unité montre le tout petit secteur correspondant à la vallée du Coney, tout à fait au nord du département. Le village de Selles est entouré de prairies morcelées par la présence de bosquets de feuillus.

LA VÔGE



Entre le versant qui conduit au Bois de Passavant et la vallée bien marquée du Coney, prend place une banquette à la topographie plane stricte ; les clairières de défrichement qui l'occupent n'ont pas été totalement dégagées ; elles présentent un tracé compliqué par des cornes de bois qui forment autant de masques visuels, cassant la vue.





Selles

sous-unité 2

Vallée du Coney

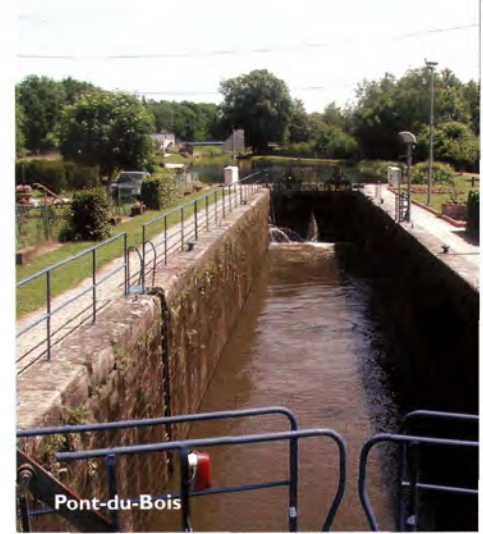
L'implantation humaine est localisée au bord ou à proximité du canal de l'Est qui suit le cours du Coney, petite rivière affluente de la Saône. Les formes urbaines et l'architecture rurale des trois villages rappellent beaucoup la Lorraine toute proche : villages-rue constitués en majorité de fermes-blocs en longueur comportant un toit à deux pans à faible pente. Quelques écarts occupent la lisière des grandes forêts de Selles-Passavant-la-Rochère et du Grand Bois. Région très industrielle jusqu'au siècle dernier, les trois communes comportent un patrimoine architectural témoignant de ces activités économiques : verrerie à Selles, ruines de forges, ancienne fabrique de couverts à Ambiévillers et ancien moulin au Pont-du-Bois. D'autres bâtiments et ouvrages constituent quelques points forts. A Selles, une belle mairie du siècle dernier, une église du XIII^e siècle reconstruite au XIX^e siècle et un beau pont tournant métallique inscrit à l'inventaire des monuments historiques, au Pont-du-Bois une belle église du XVIII^e siècle et son clocher à bâtière, de belles maisons traditionnelles, à Ambiévillers un château édifié en 1858, une église reconstruite en 1830 comportant un clocher néoroman de 1905 et le mausolée régional de la Libération construit en 1955.



Selles



Selles



Pont-du-Bois



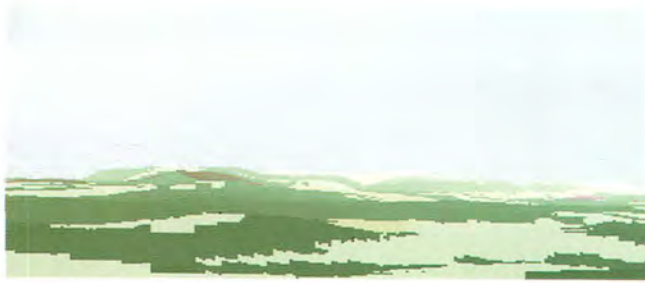
Pont-du-Bois



Pont-du-Bois



Pont-du-Bois



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Au coeur de la Vôge.

Au nord de Saint-Loup-sur-Semouse, un plan incliné fait passer les altitudes de 230 m (à la base de la représentation) à plus de 500 m sur la ligne de crête. Ce glacis est prioritairement occupé par la forêt de feuillus (hormis une parcelle de résineux). Toutefois, de petites clairières ont dégagé les fonds de vallon et certains secteurs plans.

LA VÔGE



Cuve



Fontenois-la-Ville

Cette partie de la Vôge constitue une sorte de glacis qui se relève insensiblement vers le nord sans qu'il y ait de rupture topographique nette avec la Dépression Sous-Vosgienne. La différence tient à l'importance de la couverture forestière interrompue par quelques clairières seulement où le bâti est rare. La plupart des vallées sont drainées ; on y remarque la présence de plusieurs petits étangs.



Lyaumont



Fontenois-la-Ville



Les-Granges-Mourey



Fontenois-la-Ville

sous-unité 3

Secteur Central

Sous-unité très boisée, l'habitat devient bien dispersé à l'ouest. Fontenois-la-Ville et Lyaumont sont les principaux villages, Aillevillers et Fleurey-les-St-Loup se trouvant à la lisière de la sous-unité. De nombreux écarts : hameaux et fermes isolés, souvent situés à proximité de petits étangs, occupent les principales clairières. La ferme à « chari » constitue le modèle le plus courant d'habitat qui se rencontre naturellement dans les Vosges comtoises plus à l'est. C'est une maison-bloc dont la travée centrale correspondant à la grange est terminée par un « chari » avec une entrée unique en forme de porche voûté, sorte de vestibule sur lequel s'ouvrent, au fond la porte de la grange et de la remise, d'un côté celle de l'étable et de l'autre celle de l'habitation. La faible pente des toits (30 à 35°) témoigne encore de l'influence de la Lorraine. Le patrimoine architectural monumental et privé est localisé à Fontenois-la-Ville : belle église du XVIII^e siècle avec un clocher carré à fenêtres de style renaissance, ancien hôpital, belles maisons anciennes dont la maison Daubié et deux beaux calvaires des XVI^e et XVII^e siècles. Quelques constructions nouvelles ont vu le jour ces trente dernières années, notamment au nord-ouest d'Aillevillers et Lyaumont.



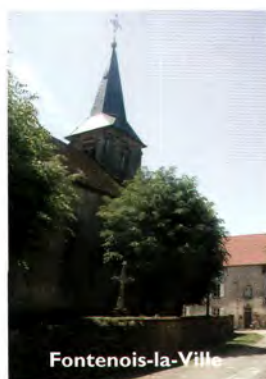
Fontenois-la-Ville



Aillevillers



Lyaumont



Fontenois-la-Ville



Aillevillers



Fontenois-la-Ville



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

A l'ouest de Fougerolles.

A l'ouest de Fougerolles on trouve un espace minuscule composé du bois de Corbenay et du finage de la Vaire. Sur l'image ce dernier apparaît au premier plan. Quelques parcelles de cultures sont noyées au milieu d'un espace agricole complexe qui associe prés, vergers, bosquets. La forêt arrive en second plan sous la forme d'une longue lanière verte. Au-delà, la vue accède à des espaces plus lointains : le vallon de la Combeauté (avec Fougerolles et Corbenay) et le versant boisé qui le domine en rive gauche.

LA VÔGE



Vers Fougerolles



Fougerolles-le-Château

Le glacis qui borde la Dépression Sous-Vosgienne et que nous venons d'évoquer se prolonge ici. Sa limite nord-est est bien nette puisqu'elle s'appuie sur un escarpement de faille rectiligne. Si on retrouve également un abondant drainage diffus, il est localement structuré par les vallées plus importantes de la Combeauté et de l'Augronne. La différence la plus sensible est apportée par l'occupation humaine avec la présence du bourg d'Aillevillers.

Formant le troisième élément du triptyque de blocs faillés, ce minuscule ensemble se bloque sur l'escarpement qui conduit au plateau des Mille Etangs ; il est séparé de ses voisins par l'auge profonde de la Combeauté laquelle Fougerolles et ses vergers donnent tout son caractère. On remarque aussi les incisions vigoureuses des ravins qui viennent se raccorder à la rivière.



Fougerolles-le-Château



Fougerolles-le-Château



Fougerolles-le-Château



La Vaire



Aillevillers

sous-unité 4

Vallée de l'Augronne et Haute Combeauté

Cette petite sous-unité, sorte d'arrière-pays septentrional de Fougerolles et de St-Loup, comprend trois localités dont deux sont situées à la limite de la sous-unité. Aillevillers, petit bourg de 1900 habitants fut le siège, dès le XVII^e siècle, d'établissements métallurgiques qui connurent un déclin définitif à la fin du XIX^e siècle. Cette localité s'est bien développée depuis la dernière guerre : un premier lotissement à la fin des années quarante, de nouveaux bâtiments industriels et un lotissement au sud ouest dans les années soixante, soixante-dix. Les deux autres villages, beaucoup moins peuplés (Fleurey-les-St-Loup et la Vaivre) ne se sont, par contre, pas urbanisés au cours de la même période. L'habitat est bien dispersé surtout à l'est. Des fermes traditionnelles à « chari » ou groupes de fermes constituent de nombreux écarts et marquent fortement, en association avec des vergers et notamment les cerisiers, le paysage des environs de Fougerolles. Enfin signalons l'écomusée du petit Fahys, établi dans une ancienne ferme inscrite à l'inventaire des monuments historiques qui présente la vie quotidienne et les activités liées à la production artisanale de l'eau de vie de kirsch.

L'est de la sous-unité comprend la vallée de la Combeauté très plate à cet endroit et le plateau de Croslières. La région très industrielle jusqu'au début du XX^e siècle (filatures notamment) présente toujours quelques bâtiments témoignant de ces activités passées. Fougerolles-le-Château, hameau comportant quelques belles maisons anciennes et un petit château, comprend une filature toujours en activité et une distillerie. Un lotissement d'une quinzaine de maisons a été construit ces vingt dernières années. Ailleurs, l'habitat est très dispersé. De nombreux hameaux constitués de belles fermes anciennes à chari occupent le centre de terroirs où alternent cultures, prairies et vergers.



Aillevillers



La Vaivre



Fougerolles : écomusée



Le Petit-Fahys



La Vaivre



- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le Plateau de Prémourey.

A l'est du Val de l'Augronne et au nord de Fougerolles s'établit un très petit plateau, homologue oriental du précédent (sous-unité 5). A la différence de ce dernier, cet élément est recouvert de formations agricoles complexes associées à quelques lambeaux de bois résiduels.

LA VÔGE



Fougerolles



Vallée de l'Augronne



Blanc-Rouchot



Aillevillers : le Petit Poirmont

Le bloc soulevé du Poirmont fournit un exemple typique du relief de faille avec sa découpe très géométrique : l'Augronne et la Semouse qui l'encadrent empruntent directement des lignes de fracture qu'elles ont réaménagées en gorges. Versants et parties sommitales aplanies sont masqués par la forêt à laquelle les petites clairières qui la trouent.

Dans sa structure de bloc faillé, la partie sud de la sous unité est l'exacte réplique de la partie nord, mais ici, les défrichements ont été plus importants avec des constructions diffuses qui parsèment l'espace agricole.



Le Grand Poirmont



Grand-Fays



Le Sarcenot



Le Petit Poirmont



Le Grand-Fays

sous-unité 5

Vôge Orientale et Haute Vallée de l'Augronne



Beaumont

Cette sous-unité se caractérise par de grands espaces découverts occupés par de la prairie, des cultures et des vergers au sud, au centre desquels des fermes et des hameaux se sont implantés. L'habitat très dispersé (aucun village) est constitué de grosses fermes-blocs à « chari » de style vosgien. Le grès est fréquemment employé et on rencontre encore de nombreuses toitures couvertes de laves également en grès. La pente des toits s'accroît, signifiant la disparition progressive de l'influence lorraine.



Le Grand-Fays



le Sarcenot



le Sarcenot



Le Blanc-Rouchot



Sénargent



HÉRICOURT



L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT

Cette zone se raccorde à la frange des avant-monts et avant-plateaux qui marque la retombée nord du croissant jurassien. Sur ce secteur d'Héricourt, la topographie est sans vigueur. En effet, la surface du plateau est largement défoncée par un entrelas de dépressions plus ou moins bien reliées entre elles. Là, se concentrent les villages et les cultures. Seul le sommet plan des éléments de relief couverts de forêt témoigne encore de la topographie originelle.



Mignavillers



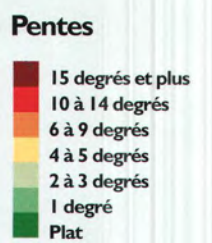
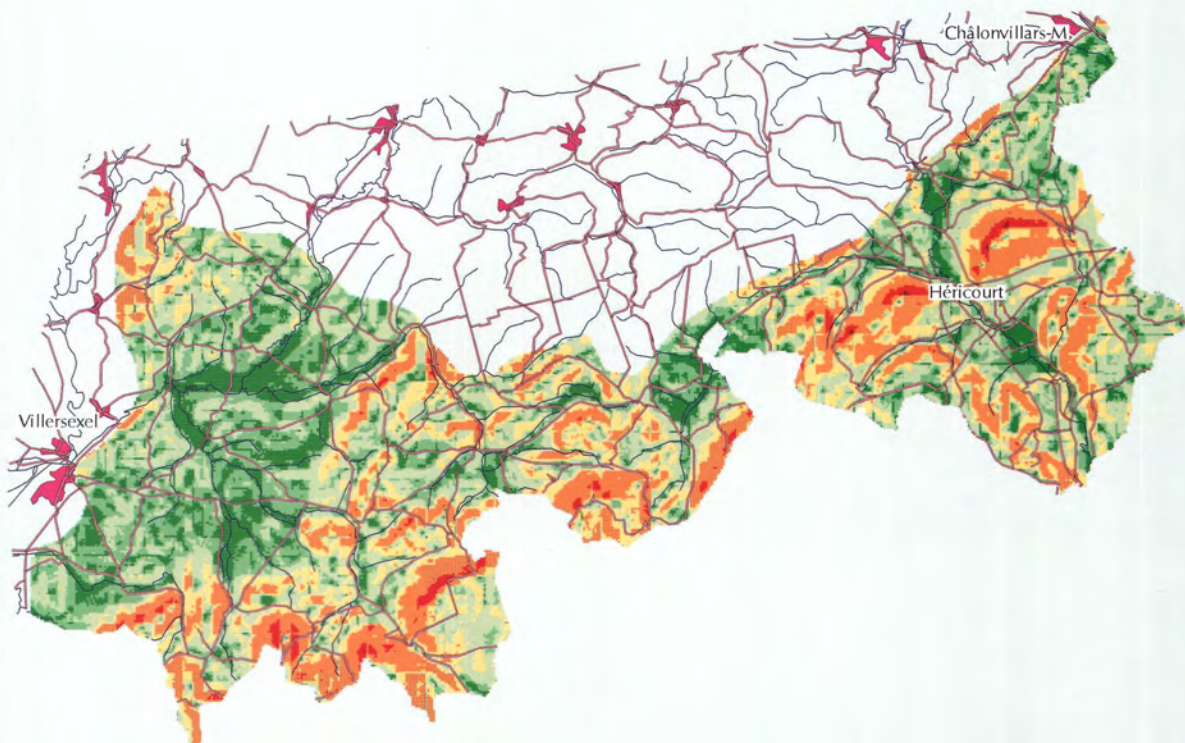
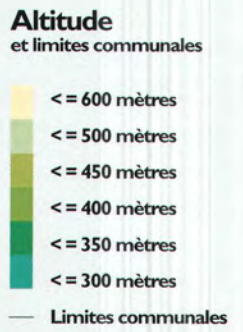
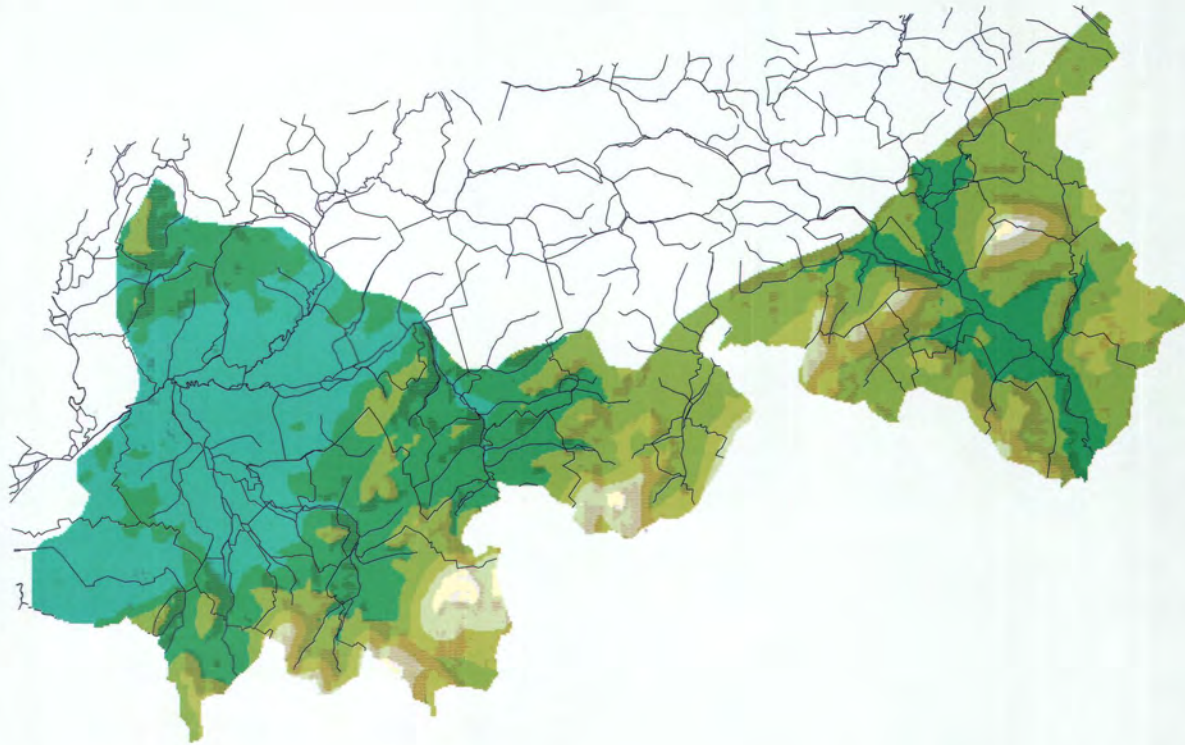
Gouhenans

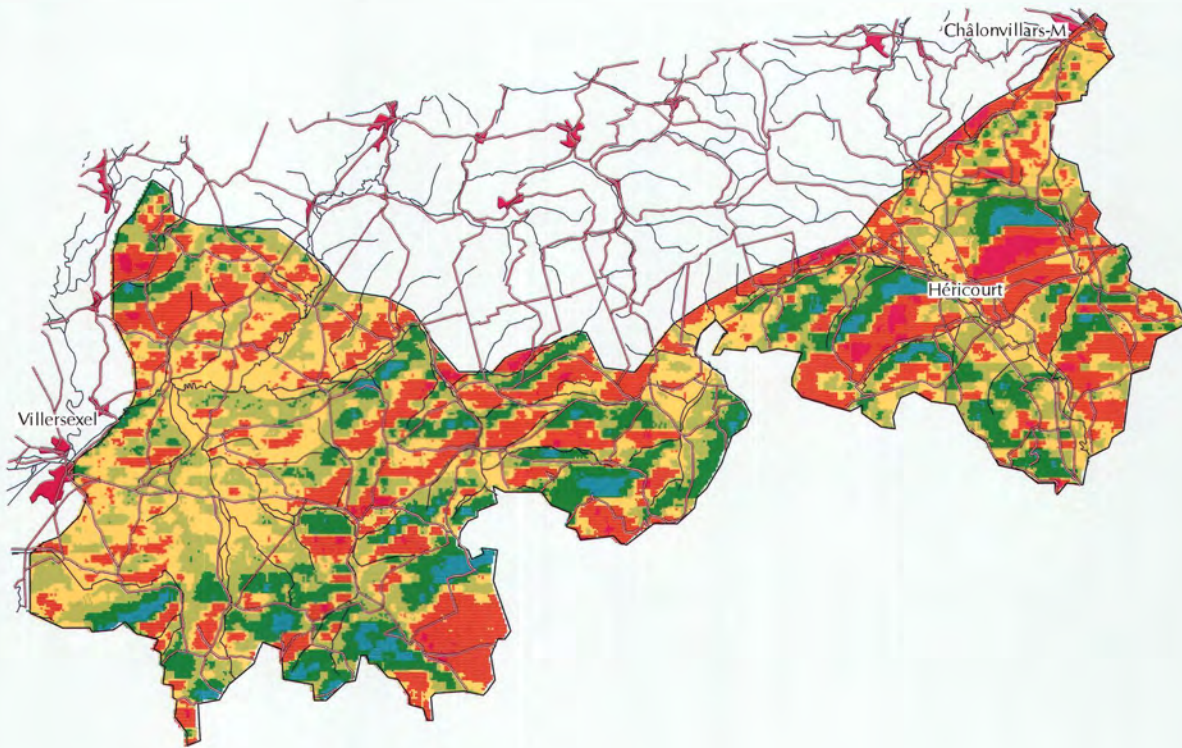


Les Magny



L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT

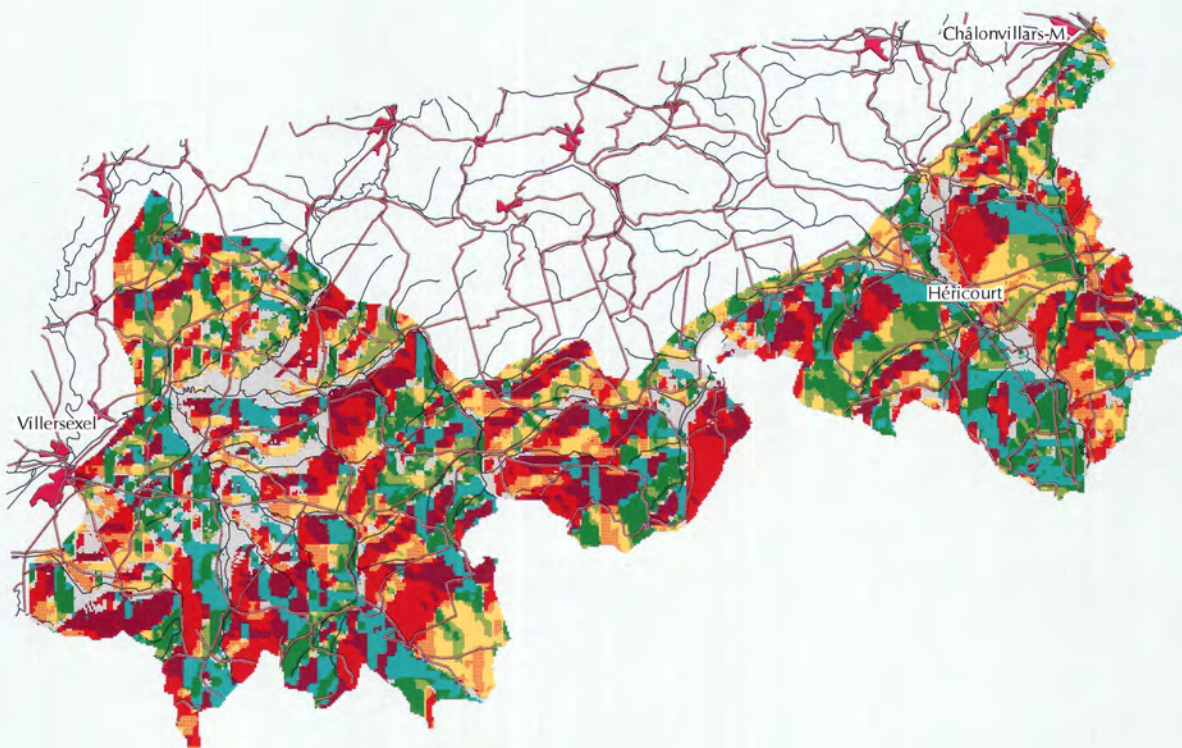




Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe

- Non renseigné
- $>= 62 \text{ kw/m}^2$
- $< 62 \text{ kw/m}^2$
- $< 58 \text{ kw/m}^2$
- $< 57 \text{ kw/m}^2$
- $< 55 \text{ kw/m}^2$
- $< 50 \text{ kw/m}^2$

- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages

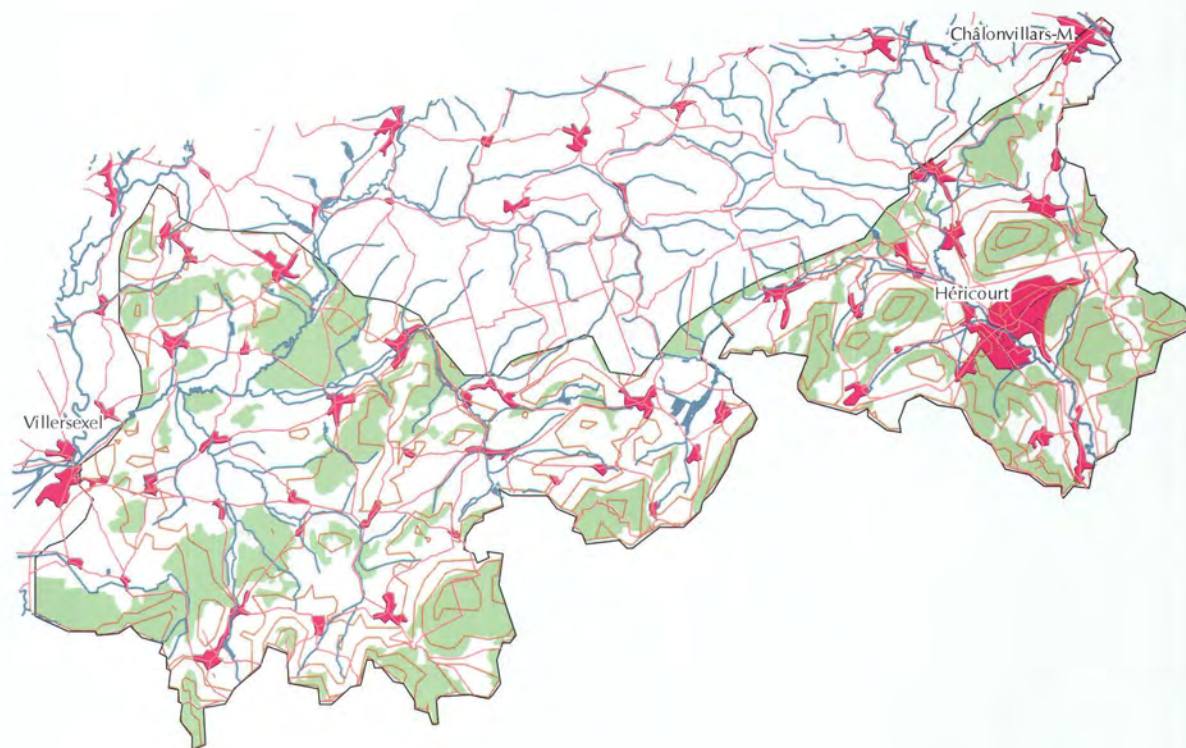


Orientation des versants

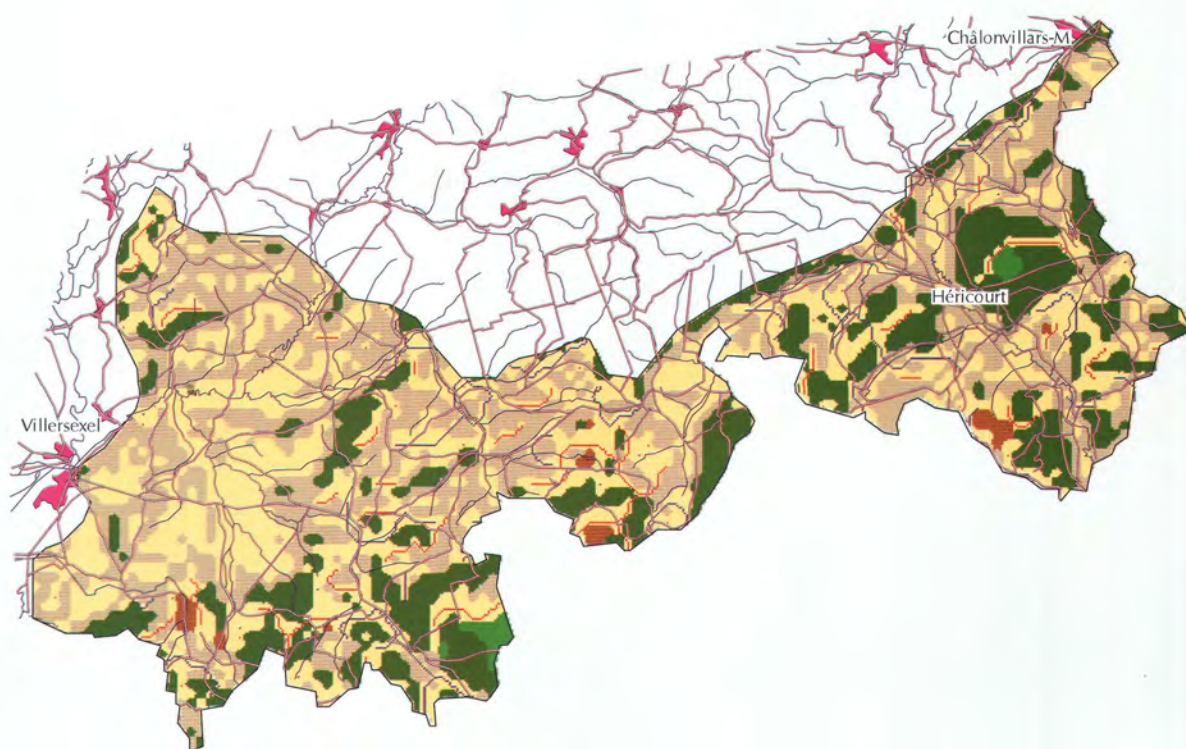
- Non renseigné
- Plat
- Nord Nord-Ouest
- Ouest
- Sud-Ouest
- Sud
- Sud-Est
- Est
- Nord Nord-Est

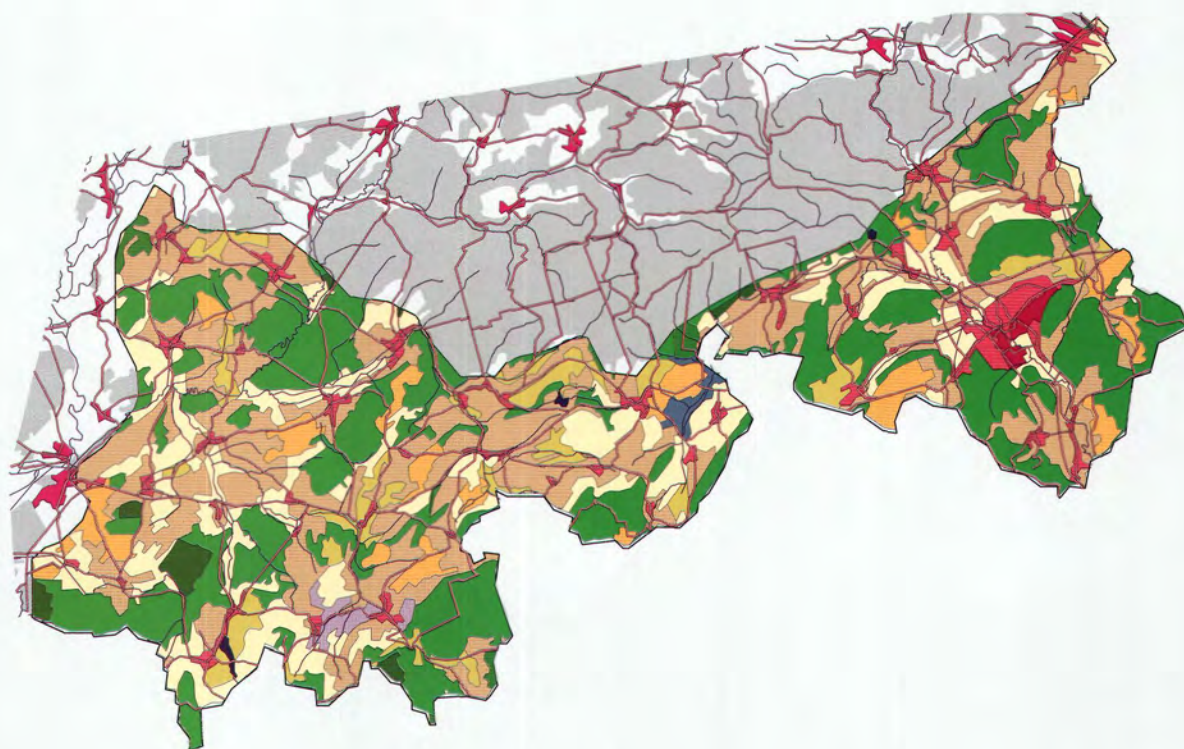


L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages





Occupation du sol

BD Carto & Corine Land-Cover

- Urbain continu
 - Urbain discontinu
 - Zones indus. ou commerciales
 - Réseau routier et ferroviaire
 - Aéroports
 - Extraction de matériaux
 - Chantiers
 - Équipements sportifs et de loisir
 - Terres arables
 - Vignobles
 - Vergers et petits fruits
 - Prairies
 - Syst. cult. parcel. complexes
 - Territ. agric. et végét. naturelle
 - Forêts de feuillus
 - Forêts de conifères
 - Forêts mélangées
 - Pelouses et pâturages nat.
 - Landes et broussailles
 - Forêt végét. nat. en mutation
 - Marais intérieurs
 - Tourbières
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
-
- Routes
 - Cours d'eau
 - Villes et villages
 - Forêts



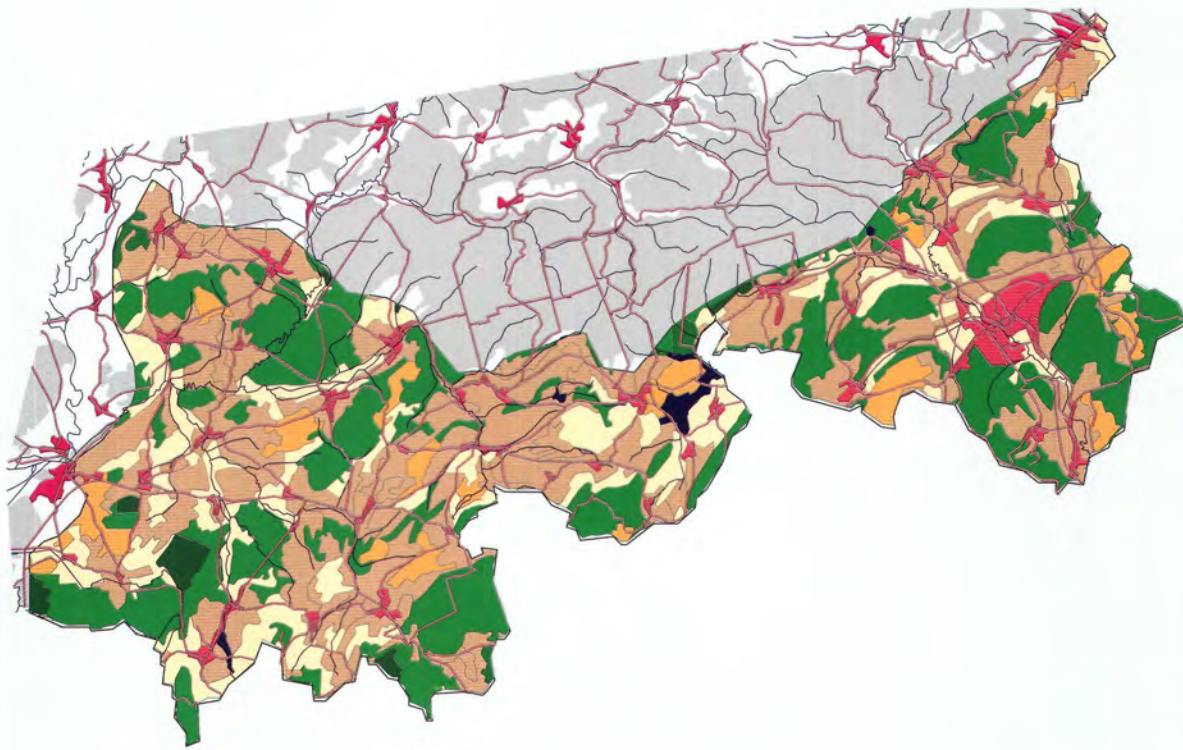
Synthèse des caractères

croisement du relief et de l'occupation du sol

- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



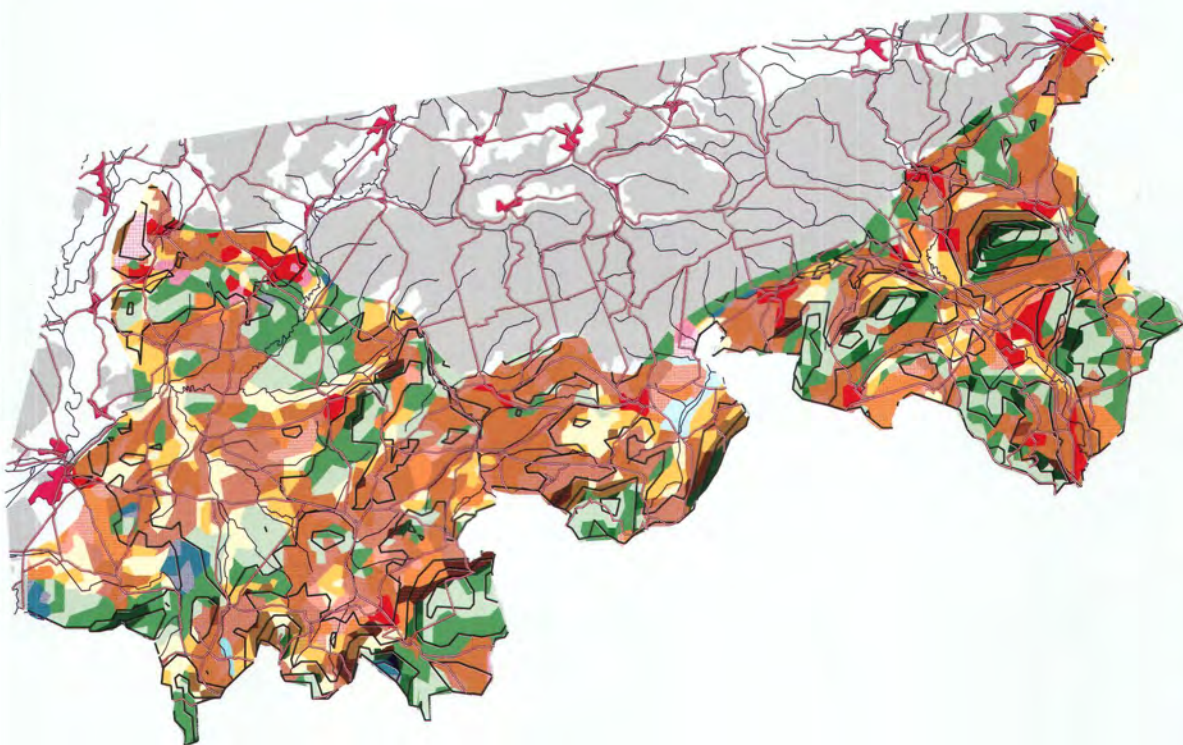
L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



Occupation du sol version simplifiée BD Carto & Corine Land-Cover

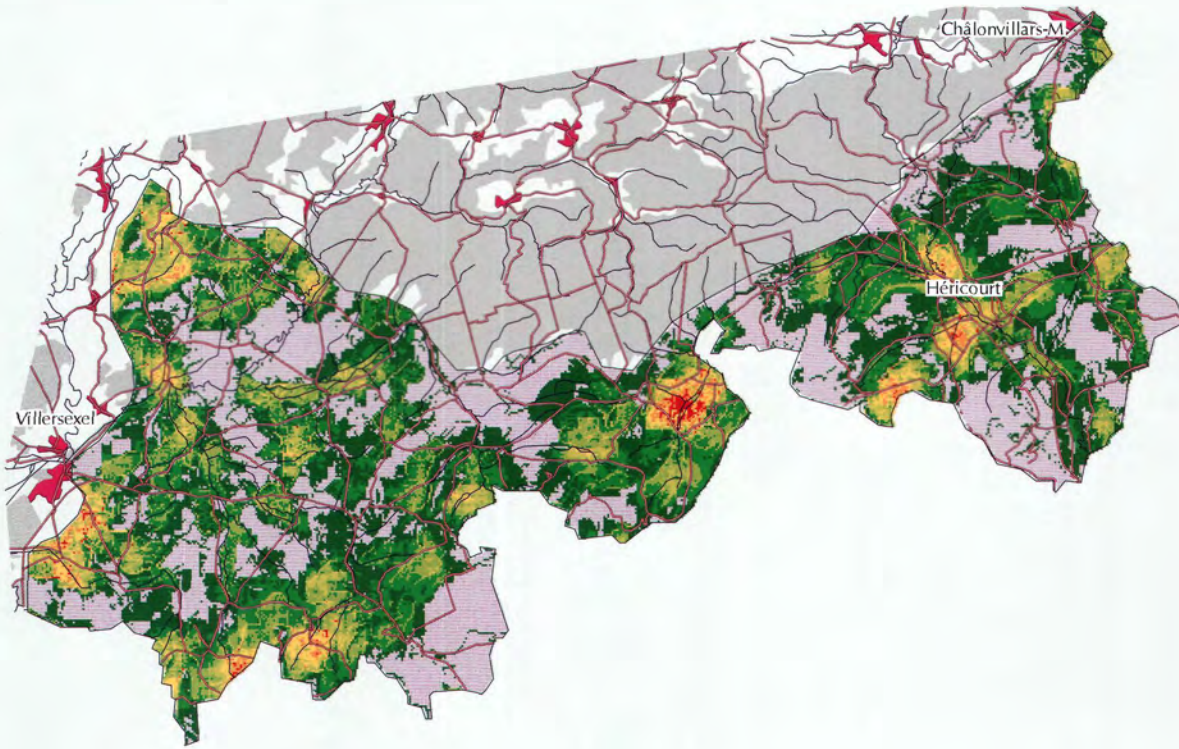
- Territoires artificialisés
- Cultures
- Prairies
- Agriculture hétérogène
- Forêt de feuillus
- Forêt de conifères
- Forêt mixte et friche
- Zones humides et plans d'eau

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Synthèse des caractères croisement du relief et de l'occupation du sol

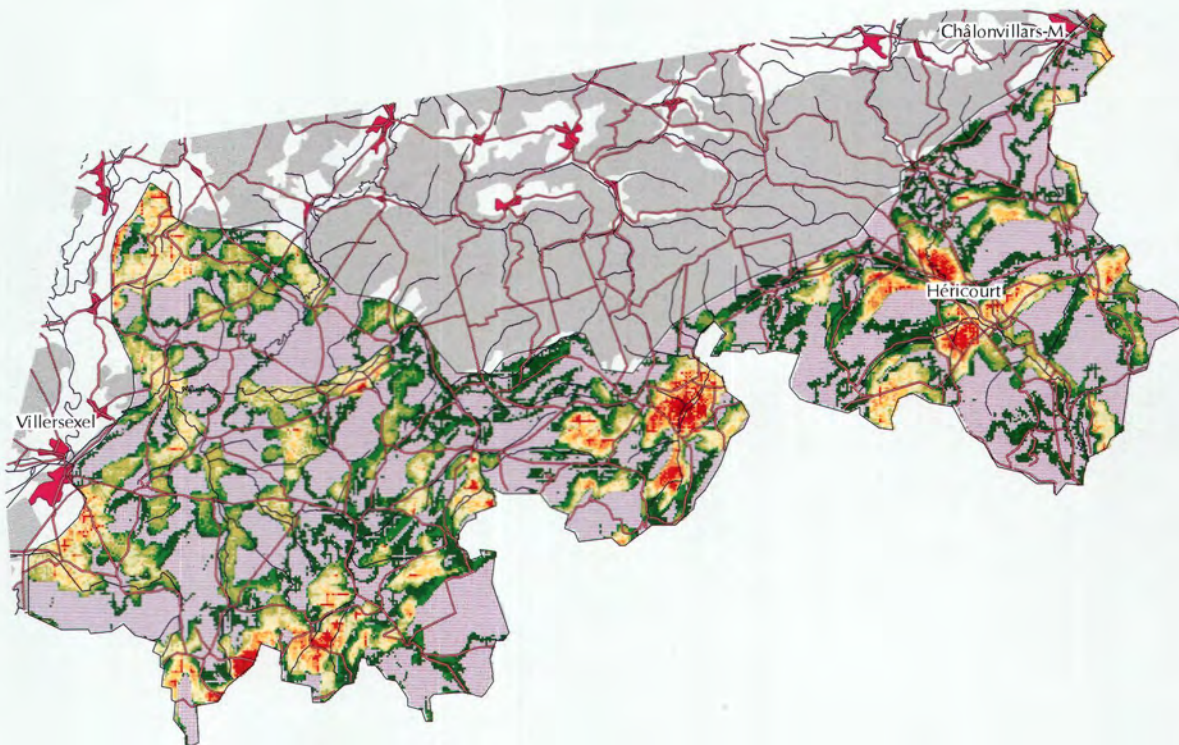
- Courbes de niveau
équidistance 100m
- Cultures - plat
- Cultures - pentes
- Prairies - plat
- Prairies $P \leq 7^\circ$
- Prairies $P > 7^\circ$ Rb
- Prairies $P > 7^\circ$ Rh
- Polyculture - plat
- Polyculture $P \leq 7^\circ$
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rb
- Polyculture $P > 7^\circ$ Rh
- Feuillus - plat
- Feuillus $P \leq 7^\circ$
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rb
- Feuillus $P > 7^\circ$ Rh
- Résineux - plat
- Résineux $P \leq 7^\circ$
- Résineux $P > 7^\circ$ Rb
- Résineux $P > 7^\circ$ Rh
- Mixte, friche - plat
- Mixte, friche $P \leq 7^\circ$
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rb
- Mixte, friche $P > 7^\circ$ Rh
- Marais
- Eau libre
- Urbain



**Soumission
à la vue
depuis l'espace proche**

- Non renseigné
- Vu depuis plus de 45 ha
- Vu depuis 37 à 45 ha
- Vu depuis 31 à 37 ha
- Vu depuis 25 à 31 ha
- Vu depuis 18 à 25 ha
- Vu depuis 12 à 18 ha
- Vu depuis 7 à 12 ha
- Vu depuis 2 à 7 ha
- Vu localement

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



**Ampleur
de vue
sur l'espace proche**

- Non renseigné
- Voit plus de 62 ha
- Voit 50 à 62 ha
- Voit 45 à 50 ha
- Voit 37 à 45 ha
- Voit 31 à 37 ha
- Voit 25 à 31 ha
- Voit 18 à 25 ha
- Voit 12 à 18 ha
- Voit 7 à 12 ha
- Voit 2 à 7 ha
- Voit localement



L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



Objets que l'on voit

- Non renseigné
- Paysages d'eau
- Forêt mixte - friches
- Forêt de conifères
- Forêt de feuillus
- Agricole hétérogène
- Prairies
- Cultures
- Fortement humanisé

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Formes que l'on voit

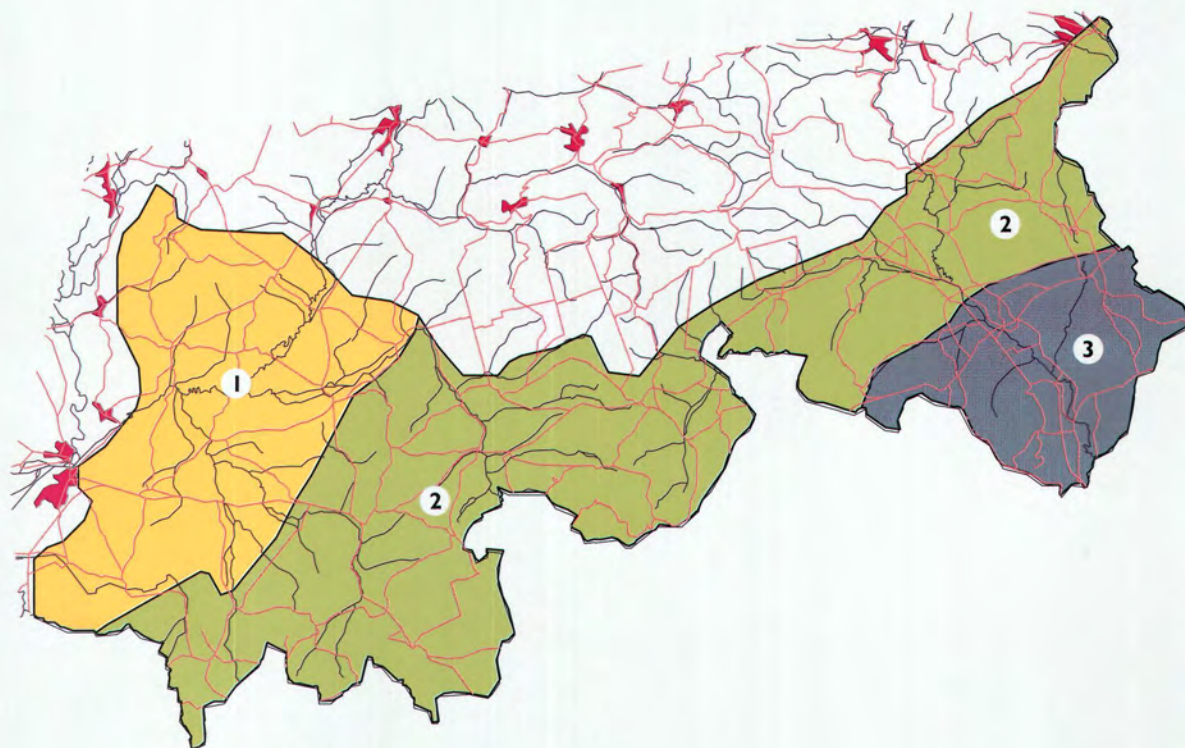
- Non renseigné
- Formes composites
- Versants longs
- Versants courts
- Crêtes et sommets
- Fonds de vallée
- Plat



Analyse multicritère et classification
croisement de l'occupation du sol, des altitudes, des formes topographiques et du rayonnement solaire

- Paysages d'eau
- Finage en culture
- Feuillus en plaine
- Friche ou déprise sur plateau
- Polyculture en topo. calme
- Prairies en topo. calme
- Feuillus en topo. calme
- Feuillus des gorges et faisceaux
- Prairies et broussailles en adret
- Résineux et prairies d'altitude
- Broussailles et résineux
- Montagne : résineux, friches et prés-bois
- Espace bâti
- Non renseigné

- Routes
- Cours d'eau
- Villes et villages
- Forêts



Sous-Unités

- 1 - Pays de Villersexel
- 2 - Bassins et premiers chaînons du Jura
- 3 - Aire urbaine d'Héricourt

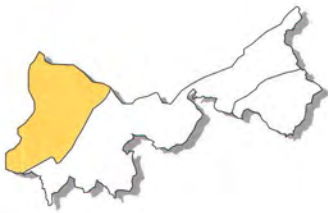


- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le plateau de Beveuge.

Le petit pays centré sur Beveuge est circonscrit, à l'ouest par la vallée de l'Ognon en amont de Villersexel et au sud par les Avant-Monts. Ce pays se caractérise par un modelé de collines douces qu'un réseau dense de petits ruisseaux sépare les unes des autres. Le paysage est verdoyant, mêlant prés de fauche et pâtures aux haies, bosquets et vergers. Les bois s'associent à toutes ces formations pour faire de cet espace un milieu rural très attractif pour le tourisme vert. Au-delà de Sénargent-Mignafans, l'image bute sur le massif de la Forêt de Granges.

L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



Les Magny



Les Magny



Sénargent



Magny-le-Grand

Ce morceau de plateau forme un palier qui domine à peine la vallée de l'Ognon à l'ouest : il occupe l'angle mort laissé par les Avant-Monts jurassiens au sud et le Dôme Sous-Vosgien au nord-est. Là, viennent converger de nombreux cours d'eau qui se jettent ensuite dans le collecteur local de l'Ognon. Si prairies et cultures occupent l'essentiel des interfluvés, les lambeaux forestiers qui subsistent empêchent la vue de porter ; celle-ci se libère toutefois aux abords de l'Ognon.



Gouhenans



Beveuge



Villers-la-Ville



Gouhenans

sous-unité I

Le Pays de Villersexel

L'habitat est bien groupé, seul le village bipolaire des Magny et le hameau d'Étroitefontaine font exception à cette règle. Les fermes caractéristiques des Vosges saônoises à chari et à trois travées dont une surélevée constituent l'habitat rural traditionnel. Le village de Gouhenans, ancien bourg castral médiéval, recèle le patrimoine architectural le plus ancien et le plus intéressant : bâtiments de l'ancien château, tour-porte du XVII^e siècle, nombreuses et belles maisons anciennes et immenses locaux des anciennes salines qui ont assurées la prospérité du village de 1847 à 1936. Quelques autres localités comportent également de belles maisons anciennes : aux Magny, à Sénargent (constructions des XVII^e et XVIII^e siècles), à Villafans (maisons des XVI^e et XVII^e siècles) et à Villers-la-Ville. A Magny-le-Grand, le visiteur pourra admirer une belle fontaine à vase Médicis et une petite chapelle du XVII^e siècle. Quant à Sénargent et à Villafans, signalons respectivement la fontaine-lavoir construite en 1828 et l'oratoire à pilastre de 1854. Les villages de la sous-unité situés déjà à une certaine distance de Lure et sur des axes routiers secondaires se sont peu urbanisés depuis la dernière guerre. Athesans fait exception à cette règle, de nombreuses maisons individuelles se sont construites aux entrées du village.



Gouhenans



Les Magny



Villafans



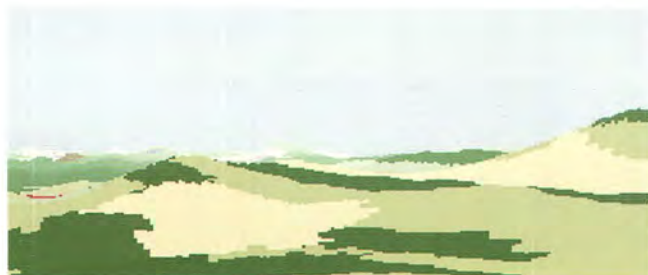
Gouhenans



Villers-la-Ville



Beveuge

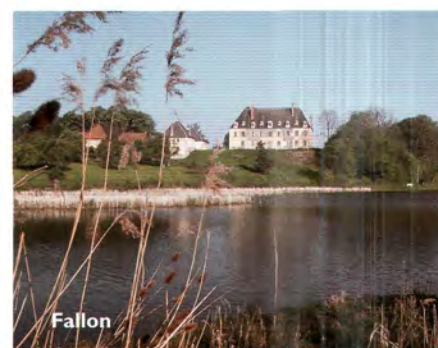


- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes cultureux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Le Plateau de Secenans

Une série de collines vigoureuses sépare la Haute-Saône du Doubs entre Abbenans et Chavanne. Plus au nord, s'allonge le massif de la Forêt de Granges visible sur l'image en arrière plan, au-delà de Saulnot. Entre ces deux lignes de relief, une espèce de gouttière draine un grand nombre de ruisseaux qui rejoignent le Sacey en amont de Secenans. Comme précédemment, le paysage est dominé par les formations arbustives et les champs. Quelques parcelles cultivées émergent çà et là.

L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



La zone axiale du plateau d'Héricourt est très complexe et ne correspond qu'imparfaitement à sa définition puisqu'elle assure la transition entre le système montagneux du Jura et celui des Vosges. En effet, l'avant-plateau jurassien vient se terminer ici. Son rebord correspond à un alignement de promontoires et de buttes aplaties séparées par d'amples vallons. En contrebas, prend place un long évidement qui vient au contact direct du Dôme Sous-Vosgien. La continuité de structure du dispositif reste cependant peu apparente car l'ensemble se décompose en bassins de drainage séparés qui trouvent leur issue au sud et à l'ouest. L'effet de couloir induit par l'évidement en question est donc souvent rompu. Cependant les parties hautes des buttes, lorsqu'elles sont affranchies de leur couverture forestière, ménagent des panoramas intéressants.





sous-unité 2

Bassins et Chaînon du Jura

L'occupation humaine est assez forte. Le réseau des villages, surtout à l'ouest, est serré. Conséquence d'une prospérité économique ancienne : Polyculture, industries (forges, salines, verreries, textile, mécanique) le patrimoine privé religieux et public est important. Dans de nombreux villages, on pourra admirer de grandes et belles demeures notamment à Granges-le-Bourg, Grammont, Champey, Luze et Trémoins. Granges-le-Bourg, ancienne ville fortifiée médiévale, comporte la maison du Bailli avec sa tour carrée, ses arcades et ses fenêtres renaissance. A Grammont on remarquera un ensemble de maisons des XVI^e et XVII^e siècles, l'une d'entre elles est flanquée d'une tourelle octogonale.

Secteur autrefois possession protestante de la famille des Wurtemberg jusqu'à la révolution française, de beaux temples (à Trémoins, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Chagey et Luze) et quelques châteaux nous rappellent cette spécificité. Ils sont bien présents : Vestiges à Chagey; ancien pavillon de chasse des Wurtemberg à Luze ; Château du XVI^e siècle à Trémoins et châteaux du XVIII^e siècle à Grammont et à Fallon

Tous les villages comportent une ou plusieurs fontaines-lavoirs dont les plus belles se trouvent à Mandrevillars, à Luze. A Saulnot on pourra admirer un grand lavoir en grès rose et une fontaine, à Champey une fontaine du XVIII^e siècle, à Crevans une belle fontaine du XVIII^e siècle circulaire à deux bassins associés et à Fallon un important ensemble de lavoirs et d'abreuvoirs dominé par un pavillon massif.

En dehors du secteur occidental de la sous-unité, les localités plus proches des aires urbaines d'Héricourt et de Belfort se sont bien urbanisées. De très nombreuses maisons individuelles se sont construites ces dernières décennies surtout à Couthenans, Luze, Chagey, Echenans-sous-Mont-Vaudois et Chalonvillars qui sont devenues des cités dortoirs de l'aire urbaine de Belfort-Héricourt-Montbéliard.





- Bâti
- Cultures
- Prairies
- Systèmes culturaux complexes
- Feuillus
- Conifères
- Bosquets (friches)
- Eau

Héricourt

Héricourt, enserré entre un réseau de collines, s'épanouit sur un élargissement de la vallée de la Lizaine. Les bois se réservent les hauts de versant tandis que bas de versant, vallée et vallons sont recouverts de formations ouvertes.

L'AVANT PAYS D'HÉRICOURT



Avec ce secteur sud qui héberge le site d'Héricourt, on retrouve des éléments de plateau un peu plus amples qui présentent une topographie mieux venue, même si la Lizaine y inscrit sa vallée. Le site d'Héricourt se concentre sur celle-ci tandis que les hauteurs planes sont recouvertes de forêts ; la position légèrement encaissée de la ville lui assure une bonne accessibilité visuelle depuis les alentours.





Brevillers

sous-unité 3

Héricourt

Cette sous-unité comprend l'aire urbaine d'Héricourt et le village de Bussurel qui constitue le nord de l'Agglomération montbéliardaise. Héricourt s'est développé à la fin du Moyen Age en contrebas du Château, la tour carrée du XIII^e siècle (classée monument historique) en est un vestige. Le plan orthogonal des rues de la vieille ville en 1700 est resté presque identique de nos jours. On peut y remarquer des immeubles et des maisons de toutes époques : la majorité d'entre elles étant du XIX^e siècle et les plus anciennes du XVI^e siècle. Quelques monuments historiques marquent la vieille ville : la maison du Bailli appelée aussi « petit château » construite en 1525 nous montre encore ses belles fenêtres à meneaux renaissance, la grande église St-Christophe de style néogothique comportant un clocher carré avec un toit en flèche, le temple, ancienne église édifiée au XI^e siècle et fortement remaniée au XVI^e siècle et sa porte gothique blasonnée, l'Hôtel de Ville édifié en 1772 et la belle fontaine-lavoir Savourot inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Ce patrimoine architectural a été bien réhabilité, un beau jeu de couleur égaie certains secteurs de la ville : façade bleu azur de la perception, pastel pour les commerces... Signalons également le nouveau commissariat de police, la poste et la médiathèque qui sont de beaux exemples d'architecture contemporaine. Il a été également mis en valeur grâce à des aménagements paysagers notamment Place de l'Europe. Héricourt s'est considérablement développé au XIX^e siècle avec l'industrialisation de la région (industries mécaniques) et l'arrivée du chemin de fer : grands bâtiments industriels au sud de la ville et cités ouvrières (cités Pologne, Dolfus, des Chenevières). Depuis la seconde guerre mondiale, la surface bâtie de la ville s'est encore bien étendue surtout au nord sur les premières pentes du Mont-Vaudois (grands ensembles et nombreuses maisons individuelles construites dans les lotissements). Les villages de Bussurel, de Tavey et de Vyans-le-Val se sont également bien urbanisés. Leurs centres anciens sont aujourd'hui entourés par une ceinture de maisons individuelles et comportent quelques belles demeures dont la plus ancienne à Vyans-le-Val remonte au XVI^e siècle.



Héricourt



Bussurel



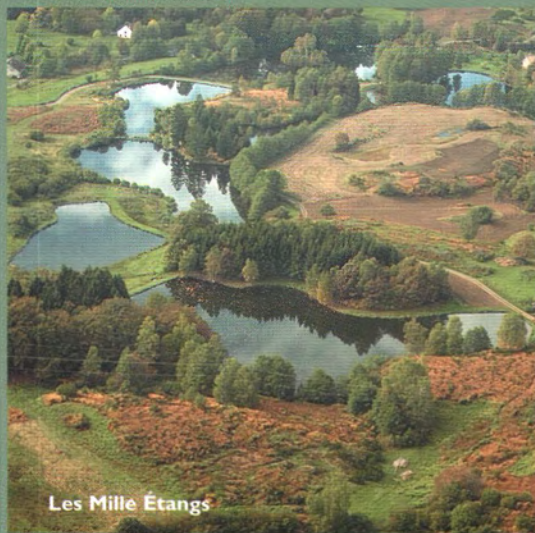
Vyans-le-Val



Cité Chevret



Héricourt



Les Mille Étangs



LES VOSGES SAÔNOISES

Cette partie comtoise des Vosges, malgré sa taille réduite, n'en comporte pas moins tous les traits distinctifs d'une montagne ancienne rajeunie. A l'est, Les vallées de l'Ognon et du Rahin ont été façonnées par les glaciers quaternaires dont le profil a conservé la trace. Sur les interfluves se développent de grands versants forestiers, raides mais réguliers, qui se recoupent par des crêtes adoucies réhaussées par des « ballons » typiques. Les activités traditionnelles agricoles et industrielles ne suffisent plus à entretenir l'équilibre ancien d'un paysage que la forêt tend à investir complètement. Vers l'Ouest, la région des Mille Etangs offre une physionomie différente dans la mesure où il s'agit d'un grand glacis incliné vers le sud que les glaces ont autrefois submergé indistinctement pour laisser place à un paysage de forêt, d'étangs et de tourbières. Ce paysage rappelle ceux du Grand Nord tant par son histoire que par son aspect présent.



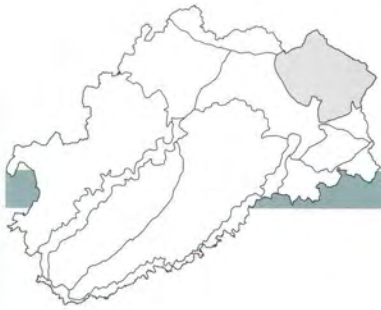
Beulotte-Saint-Laurent



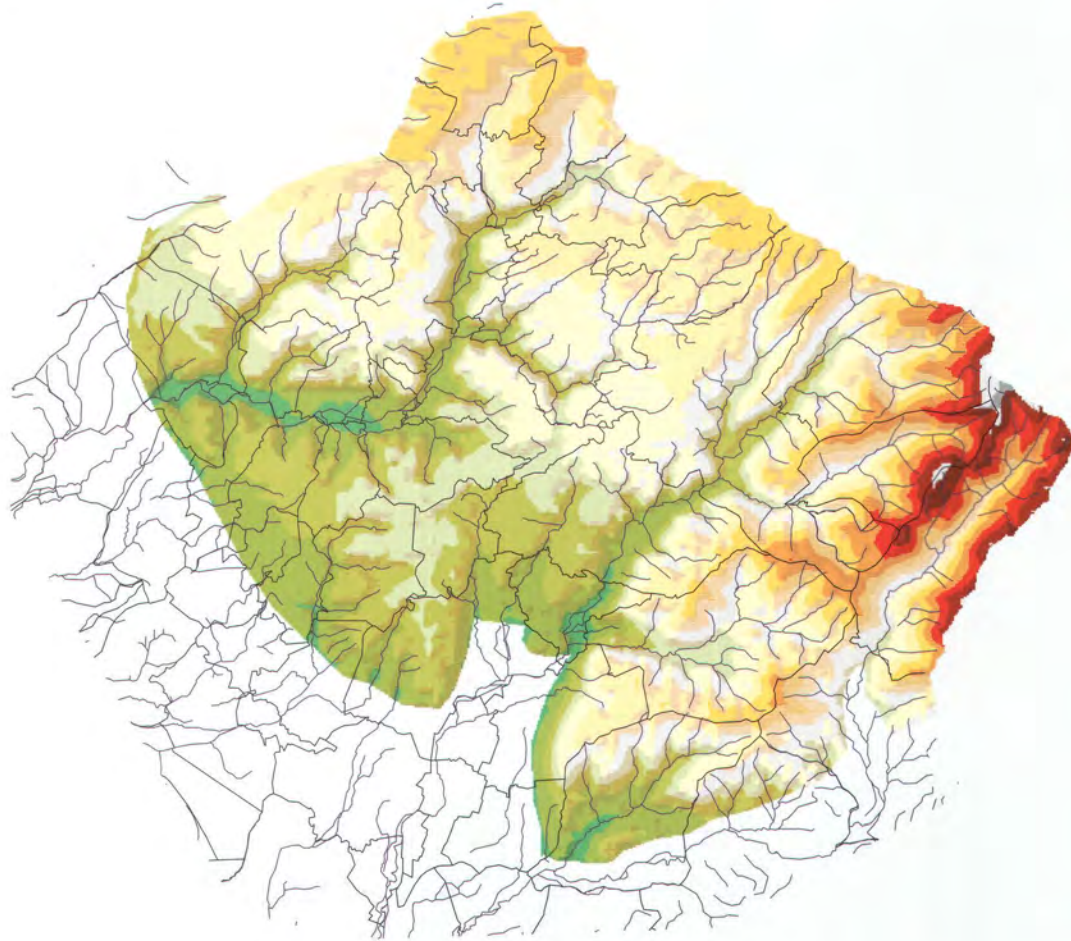
La Montagne



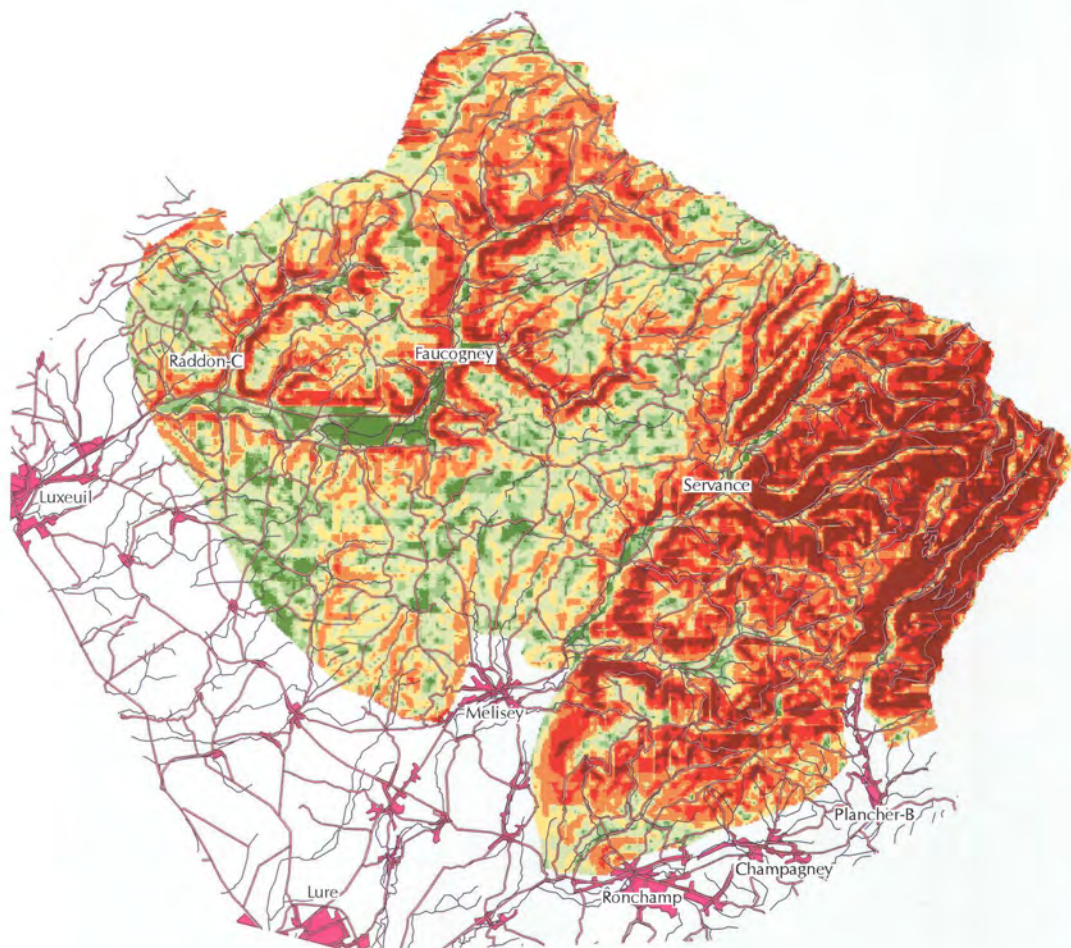
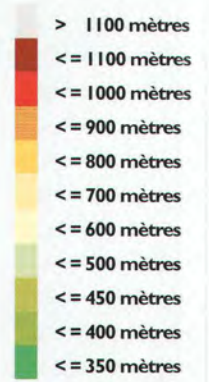
Belfahy



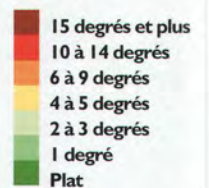
LES VOSGES SAÔNOISES



Altitude et limites communales

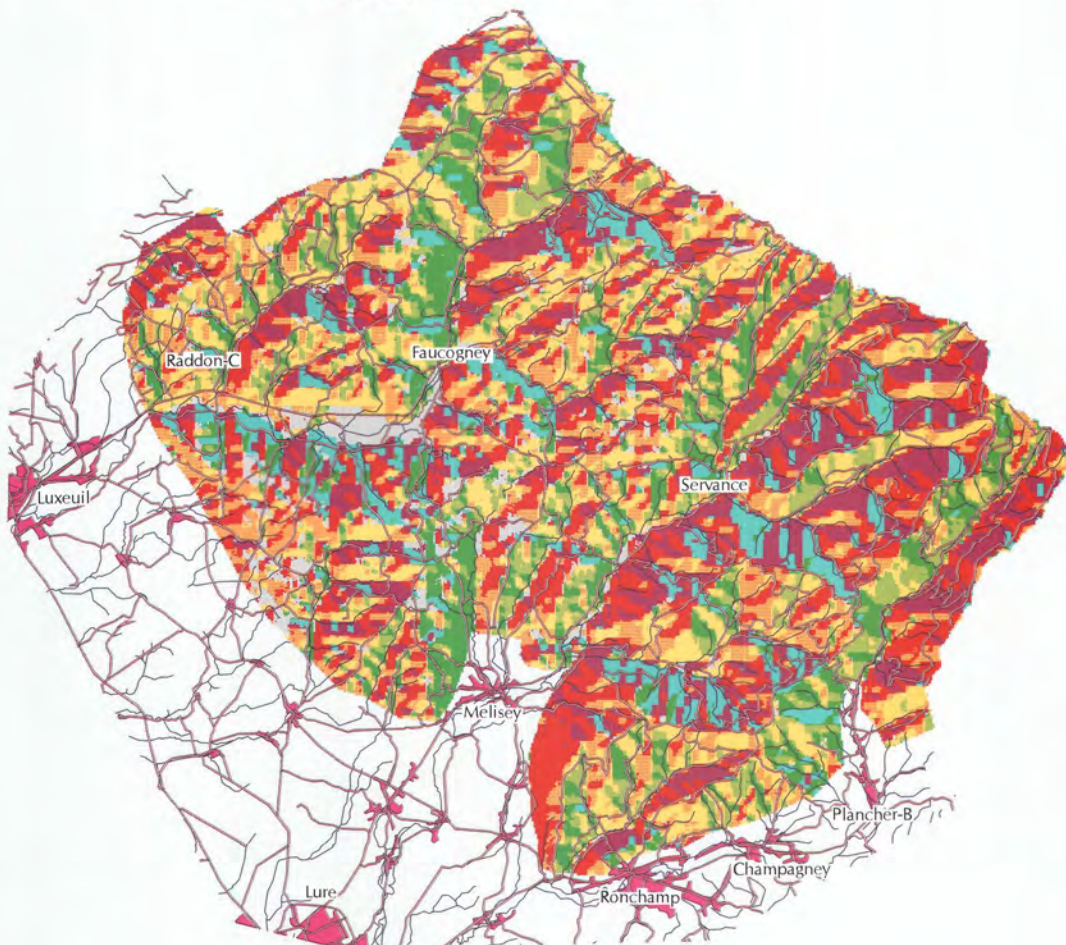
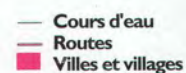
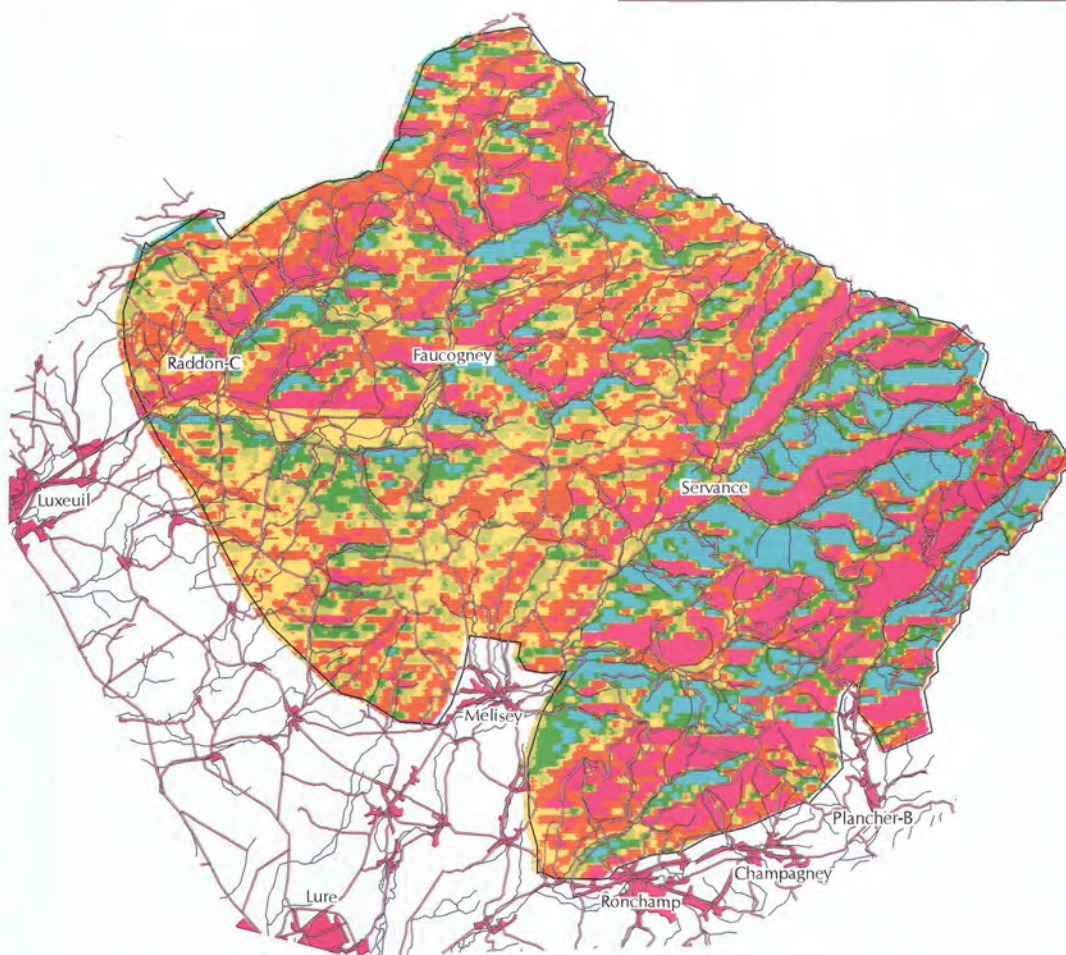
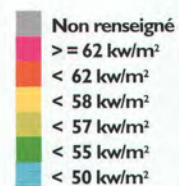


Pentes





Rayonnement solaire
pour une journée d'équinoxe



Orientation des versants





LES VOSGES SAÔNOISES



Réseau hydrographique

BD Carto & Corine Land-Cover

- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Courbes de niveau équidistance 100 m



- Cours d'eau
- Routes
- Villes et villages

Formes topographiques

- Non renseigné
- Forme composite
- Versant long ($\geq 800\text{m.}$)
- Versant moyen ($< 800\text{m.}$)
- Versant court ($< 500\text{m.}$)
- Crête
- Talweg
- Glacis
- Plat